

EUROPE

Portugal

Un compromis laborieux

(Suite de la première page.)

Chacun trouve sans mal de quoi justifier sa satisfaction. Le *Diário de Notícias* et *O Seculo*, contrôlés par le P.C., titrent sur le « socialisme sans classe », objectif final assigné à la révolution portugaise dans le plan d'action. Le *Jornal Novo*, d'inspiration socialiste, fait toute sa marche avec le « pluralisme », que défend le Conseil au début de son mandat. Mais les éloges déclamés en public ne couvrent pas totalement les réserves qu'on exprime en coulisse. « La chemise de la démocratie ne ressemble pas encore à une autoroute », dit-on au P.P.D. « Tout cela restera lettre morte si on ne change pas certains hommes. Socialiste à tort, c'est une affaire de rapport de forces », confie un dirigeant socialiste. En écho, un cadre communiste déclare simplement que « rien n'est réglé ».

Ce dernier n'a pas tort. Certes, le long communiqué du Conseil de la révolution — plus de dix feuillets dactylographiés — est nettement plus élaboré que les documents habituels du M.F.A. L'heure n'est plus aux grands principes — du programme d'avril 1974. On sent maintenant la poigne d'une maturité politique acquise au fil des mois et des crises. On nota aussi l'influence des civils dont les militaires se sont entourés, pour le plupart d'anciens responsables du Mouvement de la gauche socialiste (MES).

Malgré la densité du texte ne fait pas sa cohérence. On trouve tout, en effet, dans ce mémoire, et les plus sévères diront qu'on trouve également le contraire de tout. Bon nombre de passages voient se juxtaposer dans une même phrase des positions relativement contradictoires. Ainsi cet article sur l'existence d'une opposition. « Le pluralisme des partis, assure le plan d'action, implique la reconnaissance de l'existence de divers partis politiques et courants d'opinion, y compris ceux qui ne défendent pas nécessairement des options socialistes. Une opposition est donc permise. Mais l'on s'empresse d'ajouter : « ... dès lors que son action ne s'oppose pas à la construction de la société socialiste », laquelle sera « par le voie démocratique ».

Abordant la question des milices armées, le document indique clairement qu'elles seront interdites. Cependant, « à l'initiative du M.F.A. et sous son contrôle, des organisati-

ons populaires pourraient remplir en cas d'urgence des tâches d'auto-défense d'objectif vif ». La même ambiguïté se retrouve à propos du rôle respectif des partis et des « unités populaires de base » que les militaires entendent créer. Ces comités, « embryons d'un système expérimental de démocratie directe », sont présentés tantôt comme un « dépassement des contradictions existantes au niveau des structures politiques », tantôt comme un « lieu de convergence des efforts des divers partis ».

La « décolonisation interne »

Anal apparaissent en filigrane les contradictions qui n'ont pu être surmontées. Mais l'unité semble retrouvée dès qu'il s'agit de réaffirmer le rôle prédominant du Mouvement des forces armées. Arbitre au-dessus des contingences partisans, moteur de la révolution, l'ambition n'est pas nouvelle. Elle est au contraire l'expression la plus achevée, lorsque en exergue au plan d'action, le M.F.A. se définit comme « Mouvement de libération du peuple portugais ». C'est à lui qu'il revient de mener à terme la « décolonisation interne », laquelle n'est possible que par la « construction d'une société socialiste ».

Ce rôle dirigeant, que revendique le M.F.A., exige un renforcement rapide de l'autorité. Les militaires sont conscients de la baisse de leur prestige. Ils l'attribuent notamment aux insuffisances du pouvoir gouvernemental. Le Mouvement paraît décidé à reprendre les choses en main. Que le droit se tienne bien ! Ses menées seront réprimées avec la plus grande fermeté : une loi spéciale est en préparation. Que l'extrême gauche prenne garde ! On la combattra d'abord, certes, sur le plan idéologique ; mais on exercera « une répression sous diverses formes, y compris l'action armée si nécessaire », comme le leur avaient dit leurs collègues, perturbés systématiquement l'ordre public et transgressant les règles fixées pour la construction du socialisme par la voie pluraliste ». Les maîtres du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) ont déjà appris à leurs dépens ce qu'il en coûte. Cinq cents d'entre eux, qui étaient venus, le samedi 21 juin, pour les murs de la prison de Caxias, exigent la libération de

M Arnaldo Matos, « grand dirigeant et éducateur du prolétariat portugais », ont été dispersés sans ménagements par les soldats des commandos dans un raid des ruelles de pistolot mitrailleur.

Les hommes du Conseil de la révolution ne veulent pas non plus que leurs prérogatives soient remises en cause par les députés de l'Assemblée constituante. Qu'ils répondent à leur « mission patriotique », déclare sèchement le plan d'action. Celle-ci consiste à élaborer la constitution politique de la nation portugaise. Mais on leur interdit « quelque autre type d'intervention officielle dans la vie politique ou administrative nationale ». Ce rappel du pacte signé par les partis avant les élections indisposera sans doute les socialistes, désireux d'utiliser au maximum ce qu'ils considèrent comme « la seule tribune démocratique du pays ». Les communistes à leurs côtés du Mouvement démocratique portugais verront, en revanche, d'un mauvais œil la Constituante remise à sa place.

Pressés sans doute de retrouver la popularité dont ils jouissaient aux premiers jours de la « révolution des œillets », les militaires sont déterminés à utiliser plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour les divers moyens de communication sociale. Après tout, semblent-ils penser, pour éviter la manipulation l'important est d'être d'intérêt partisans. Il suffit que nous prenons à notre compte certains médias pour les rendre à leur réelle vocation. De cette façon vont naître un ou plusieurs journaux « officiels », et le M.F.A. établira un contrôle plus strict sur la radio et la télévision d'Etat.

Les militaires portugais veulent, en fait, torger un nouvel appareil d'Etat qui, assurément, laissera le plus large place à la participation et à la vigilance du peuple. Mais cet appareil n'est-il pas déjà, dans leur esprit, taillé sur mesure pour un régime où ils assument seuls l'entière responsabilité du pouvoir ? Le plan d'action ne remet pas en cause l'existence de la coalition gouvernementale. Mais il lui son maintien est un exercice désormais « véritablement unilatéral » de ses responsabilités. Mieux, il lui donne jusqu'à la fin du mois de juillet pour faire la preuve de son efficacité. L'état de santé de l'économie, diagnostiqué dans le document, est particulièrement alarmant. Les rédacteurs n'ont rien caché : la balance

des paiements accuse un déficit de 30 milliards d'escudos (5 milliards de francs), les chômeurs sont au nombre de deux cent cinquante mille et une baisse de 5 % du produit national brut est prévue cette année. Des mesures sont urgentes. Certaines, draconiennes, pourraient viser le capital étranger, et même établir un contrôle rigoureux, voire un monopole d'Etat, sur le commerce extérieur. Mais l'essentiel de l'arsenal des mesures annoncées par le plan reste traditionnel : blocage des salaires, restrictions à la consommation, diminution du volume des importations et augmentation de la production intérieure.

Tout cela implique, bien entendu, une certaine docilité de la population, qui devra être motivée pour consentir aux sacrifices inévitables. Or le « barrage de la production » — thème lancé par le premier ministre lors de la manifestation de masse du 25 mai — n'a pas encore suscité un grand enthousiasme. Les « journées de travail » proclamées par l'intersyndicale ne passionnent guère les Portugais.

Le plan d'action rejette clairement l'hypothèse de la création de comités révolutionnaires de travailleurs, soldats et marins, ces embryons de soviets qui, sous l'égide d'un parti de l'extrême gauche (le P.R.P.-B.R.), sont favorables à la dictature du prolétariat et à la création de milices armées. On s'orientera donc vers la généralisation de comités de défense de la révolution, qui ont l'aval du parti communiste. La lutte pour le contrôle de ces organisations sera rude. Le M.F.A. voudrait en être le maître d'œuvre. Mais le P.C.P. n'entend pas en laisser les rênes à d'autres que lui-même. Ceux qui sont déjà nés ici et là semblent fréquemment inspirés d'un radicalisme que ne renferment pas les tenants des comités révolutionnaires.

« C'est l'heure de vérité sur les plans économique et politique », affirmait ces derniers jours M. Mario Monteiro, ministre de la coordination économique. Le M.F.A., comme d'habitude, n'a rien d'original à répondre. L'autorité qu'il revendique sera jugée à l'usage qu'il en fera, en particulier dans les deux conflits brûlants du moment — celui du *Jornal República* et celui de Radio-Renaissance, — dont le texte du Conseil ne dit rien.

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

Victoire des commissions ouvrières clandestines aux élections syndicales

Madrid (A.F.P.). — Les élections pour le renouvellement complet des postes syndicaux ont vu la victoire des commissions ouvrières clandestines, estimant la plupart des observateurs au vu des résultats de la première phase de la consultation. Ajoutant que « le syndicalisme officiel espagnol s'est laissé prendre au piège de la participation ».

Les commissions ouvrières ont toutefois, pour l'instant, le succès modeste. En effet, si pour la première fois, grâce à une timide libéralisation du système électoral, la base est effectivement représentée — il n'y a eu que 20 à 25 % d'anciens représentants réélus — les nouveaux venus sont des inconnus pour tous. Le système, s'il n'a pu endiguer le mouvement de fond, a quand même su écarter grâce à certaines normes restrictives, d'authentiques leaders ayant derrière eux l'expérience des luttes ouvrières. Dans les milieux ouvriers responsables, on appréhende la suite des élections (qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois) pour désigner les délégués aux comités

d'entreprises et autres échelons de l'organisation syndicale. Dans les milieux on considère, en effet, que les syndicats officiels — appuyés par la partie patronale — ne peuvent pas empêcher de faire surgir de la masse les hommes les moins opposés à leurs vues.

Ces élections ont vu un fort pourcentage de participation dans les deux provinces de Pays basque — Guipuzcoa et Navarre — sous le coup de l'ère d'urgence depuis le 25 avril.

Grande-Bretagne

LES « MILIEUX BIEN INFORMÉS » NE RÉPONDENT PLUS...

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson a décidé de tuer les « sources généralistes » des journaux de la *Dealing Street*. Depuis plus de cinquante ans, les rédacteurs politiques des grands journaux londoniens étaient très quotidiennement par un porte-parole du premier ministre. Une convention bien établie voulait que l'origine des informations ainsi obtenues ne soit attribuée à personne en particulier. D'où la formule favorite des journalistes : « On croit savoir dans les milieux bien informés... ».

Ce système de relations publiques utilisait au mieux l'état d'esprit de l'époque, car, comme bien d'autres, pouvait ainsi faire connaître son point de vue sans engager la responsabilité du premier ministre.

« C'est l'heure de vérité sur les plans économique et politique », affirmait ces derniers jours M. Mario Monteiro, ministre de la coordination économique. Le M.F.A., comme d'habitude, n'a rien d'original à répondre. L'autorité qu'il revendique sera jugée à l'usage qu'il en fera, en particulier dans les deux conflits brûlants du moment — celui du *Jornal República* et celui de Radio-Renaissance, — dont le texte du Conseil ne dit rien.

« C'est l'heure de vérité sur les plans économique et politique », affirmait ces derniers jours M. Mario Monteiro, ministre de la coordination économique. Le M.F.A., comme d'habitude, n'a rien d'original à répondre. L'autorité qu'il revendique sera jugée à l'usage qu'il en fera, en particulier dans les deux conflits brûlants du moment — celui du *Jornal República* et celui de Radio-Renaissance, — dont le texte du Conseil ne dit rien.

« Le Quotidien de Paris » publie un numéro spécial de « Republica »

Le *Quotidien de Paris* du lundi 23 juin publie, dans un encart de quatre pages, un numéro spécial du journal portugais *Republica*, empêché de paraître depuis le 18 mai en raison du conflit qui oppose le directeur socialiste à une « commission de coordination des travailleurs ». « Cette initiative, écrit Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, se veut seulement le témoignage d'une certitude. Celle que tout est vain : l'action politique, le débat sur les principes, le discours idéologique, la volonté de servir le peuple qui ne s'appuie sur un respect scrupuleux de la liberté et, d'abord, de la liberté d'expression. Vain et périlleux. »

LE M.F.A. ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Dans son plan d'action politique présenté le 21 juin, le Conseil de la révolution annonce des mesures particulières contre les journalistes étrangers. « Le Mouvement des forces armées, déclare-t-il, est décidé à agir directement et efficacement contre les correspondants de presse étrangers qui, abusant de l'hospitalité portugaise, envoient des informations fausses ou déformées portant intentionnellement préjudice à l'image du Portugal dans le monde. »

« On aimerait connaître quelles mesures comptent prendre les autorités portugaises à l'endroit de la presse étrangère et surtout qui appréciera la « fausseté » de ses informations. « Aut-il rappeler aux dirigeants de Lisbonne que le contrôle et la limitation des activités des journalistes étrangers, comme le mise au pas de la presse locale, sont évidemment incompatibles avec l'image de marque démocratique ? »

suivi d'une deuxième partie dans le *Quotidien de Paris*. « C'est pas à la journal qu'aurait fait les journalistes de *Republica* s'ils avaient publié un numéro daté du lundi 23 juin 1975 », comme le leur avaient dit d'abord les responsables du journal français. Les journalistes de *Republica* ont estimé plus utile de « défendre leur cause » dans ce que nous appelons « de livrer aux lecteurs des informations exclusives ».

Ce numéro spécial s'ouvre sur un éditorial, en portugais, et traduit un fait assez remarquable : le directeur de *Republica*, propos des récentes élections. « Le scrutin », écrit M. Rego, « n'a pas satisfait ceux pour qui seule compte l'essentiel, c'est-à-dire la lutte contre toutes les dictatures commencent par une guerre sanglante et par une, hélas, hélas... ».

« Ces hommes politiques portugais qui prétendent que le peuple alphabétisé n'est pas mérité pour des élections ont été surpris élémentaire en vertu duquel on ne gouverne pas des millions comme on gouverne des universitaires. La démocratie ne commence pas par sa finalité. Elle ne commence pas avec la splendeur, les grandes réalisations, l'égalité entre les citoyens, le respect mutuel et la compréhension générale. La démocratie est, précisément l'objectif d'un système, c'est la pratique même de ce système, c'est le cheminement lent et difficile vers l'égalité et la vraie liberté politique et économique ».

« L'humanité du 23 juin critique, sous la signature de René Andrieu, la décision du *Quotidien de Paris*. « Si nos confrères, écrit-il, sont nus seulement par le désir de

venir au secours de la liberté d'expression, nous ne pouvons que les féliciter. En regrettant simplement qu'ils n'aient pas eu l'idée de prendre une pareille initiative quand les journalistes communistes, par exemple, étaient emprisonnés, torturés ou humiliés par le régime fasciste de Salazar ou de son successeur Castano. » René Andrieu poursuit : « Il est raisonnable de penser que les tenants de l'orientation réaffirmée par le M.F.A., que le conflit de *Republica* devrait trouver un règlement satisfaisant. Aussi peut-on, dans ces conditions, s'interroger sur la signification d'une campagne qui ressemble davantage à une opération politique contre le M.F.A. et les communistes qu'à un combat général — bien tardif — pour la liberté d'expression. »

Commentant l'analyse de « document secret élaboré à Moscou », René Andrieu estime que ces « affirmations doivent être prises avec le mépris qu'elles méritent ».

Allemagne fédérale

L'ancien conseiller du chancelier Brandt accusé de trahison Procès à huis clos pour Gunter Guillaume

De notre correspondant

Bonn. — Le 7 mai 1974, les Allemands de l'Ouest se réjouissaient sans chancelier. A 10 h 10, M. Willy Brandt avait fait porter à M. Helmut Schmidt, président de la République fédérale, une lettre de démission dans laquelle il déclarait « assumer la responsabilité politique des négociations conclues ».

Ce geste n'était que l'aboutissement d'un long processus d'érosion du pouvoir commencé moins de six mois après le triomphe électoral de novembre 1972. Mais le dernier coup avait été fatal : le 24 avril 1974, au petit matin, les services de sécurité ouest-allemands avaient arrêté dans un immeuble en location d'un quartier résidentiel de Bonn Gunter Guillaume, conseiller de M. Brandt et son épouse. Le numéro trois du cabinet du chan-

cellerie, les enquêteurs ont découvert des cassettes qui ont dû servir à mettre sur microfilm divers documents, ainsi que quelques notes et feuilles contenant des textes secrets ou confidentiels provenant des services de protection de la Constitution et destinés au parti social-démocrate. Il s'agit d'ailleurs d'un acte datant de 1973, alors qu'il accompagnait M. Brandt pendant ses vacances en Norvège. Guillaume a commencé de textes secrets confidentiels de M. Nixon. M. Brandt sur les difficultés de l'alliance atlantique. A cette époque, l'espion était déjà surveillé. Le couple Guillaume, d'origine allemande, s'était réfugié en 1950 à Francfort. Gunter Guillaume avait commencé à travailler dans le parti social-démocrate s'était distingué par ses attitudes contre la gauche du S.P.D. avait gagné la confiance des dirigeants de l'Etat et qu'il qu'ans années plus tard, le recon mandait pour un emploi à chancellerie. Guillaume sera, en toute vraisemblance, condamné. Combien de temps restera-t-il en prison ? Peu d'années sans doute. Dans deux ou trois ans, il se dégage « pour des raisons de santé » contre plusieurs millions de francs de la République fédérale.

Le tribunal quittera la cave du palais de justice de Düsseldorf, équipée d'un système de sécurité contre les écoutes, et où se dérouleront les audiences, et se transporter à Bonn pour entendre les témoignages, comme l'ancien chancelier Brandt, le ministre des Affaires étrangères, M. Genscher, qui fut le ministre de l'Intérieur au moment de l'affaire, l'ancien ministre à la chancellerie, M. Ehrhart et M. Nollau, président de l'Office de protection de la Constitution.

Le voyage en Norvège

Pendant plusieurs mois, les enquêteurs ont éprouvé beaucoup de difficultés pour recueillir contre Guillaume des preuves décisives. Ils ne disposaient que de sa déclaration au moment de son arrestation : « Je suis capitaine dans l'armée nationale populaire de la R.D.A. Je vous prie de respecter mon honneur d'officier. » La femme de Guillaume a avoué qu'elle servait de « courrier » à son mari, puis s'est rétractée. L'acte d'accusation d'une soixantaine de pages indique que Guillaume a fait des aveux partiels en reconnaissant qu'il avait été, pendant vingt ans, un agent de la R.D.A. de leurs perquisitions dans l'appartement et dans le bureau de Guillaume et la chan-

cellerie, les enquêteurs ont découvert des cassettes qui ont dû servir à mettre sur microfilm divers documents, ainsi que quelques notes et feuilles contenant des textes secrets ou confidentiels provenant des services de protection de la Constitution et destinés au parti social-démocrate. Il s'agit d'ailleurs d'un acte datant de 1973, alors qu'il accompagnait M. Brandt pendant ses vacances en Norvège. Guillaume a commencé de textes secrets confidentiels de M. Nixon. M. Brandt sur les difficultés de l'alliance atlantique. A cette époque, l'espion était déjà surveillé. Le couple Guillaume, d'origine allemande, s'était réfugié en 1950 à Francfort. Gunter Guillaume avait commencé à travailler dans le parti social-démocrate s'était distingué par ses attitudes contre la gauche du S.P.D. avait gagné la confiance des dirigeants de l'Etat et qu'il qu'ans années plus tard, le recon mandait pour un emploi à chancellerie. Guillaume sera, en toute vraisemblance, condamné. Combien de temps restera-t-il en prison ? Peu d'années sans doute. Dans deux ou trois ans, il se dégage « pour des raisons de santé » contre plusieurs millions de francs de la République fédérale.

DANIEL VERNET.

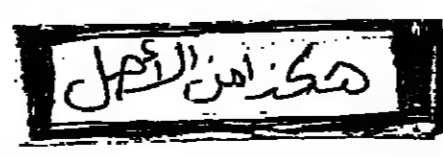
Pensez aussi à votre liste de mariage

Pavillons Christoffle De Paris

12, rue Royale

17, Cours de Vincennes - 31, bd des Invalides

95, rue de Passy - Centre Commercial PARYL II



EUROPE

AFRIQUE

Italie

Sans exiger la démission du gouvernement

P.C. réclame une « nouvelle politique économique »

De notre correspondant... Une grande incertitude règne en Italie, une semaine de la victoire de la gauche aux élections régionales...

Turquie

L'EXTRÊME DROITE MULTIPLE LES ATTAQUES ARMÉES

(De notre correspondant.) Ankara. — La tension politique monte dangereusement dans l'ensemble du pays...

Gabon

Les accords de coopération avec la France vont être révisés

De notre envoyé spécial Libreville. — M. Abelin a quitté Libreville dimanche 22 juin, au terme d'une visite de trois jours au Gabon...

La majorité des pays membres de l'O.U.A. commerceront avec la Rhodésie

déclare le président Bongo Mais actuellement, pourquoi parlons-nous à la place de la majorité non blanche d'Afrique du Sud...

AMÉRIQUES

Canada

président de la Fédération des travailleurs Québec est condamné à trois ans de prison

Correspondance Montréal. — M. Louis Laberge, ident de la deuxième centrale locale du Québec, la Fédération des travailleurs du Québec...

Chili

UN COMITÉ UNITAIRE POUR LA DÉFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES EST CRÉÉ EN FRANCE

Un comité pour la défense des prisonniers politiques chiliens regroupant la plupart des organisations qui, jusque-là, agissaient en France en ordre dispersé...

Cuba

M. FIDEL CASTRO ANNONCE LA RESTITUTION D'UNE RANÇON VERSEE PAR UNE COMPAGNIE AÉRIENNE AMÉRICAINE

La Havane (A.F.P., Reuters). — M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a indiqué, le vendredi 20 juin, que Cuba avait restitué aux États-Unis une rançon de 2 millions de dollars...

de "Abaque" à "Zone tampon" 1400 termes définis clairement dictionnaire de l'informatique un volume, 574 pages, relié

AFRIQUE

Ouganda

Le président Amin ajourne l'exécution de M. Dennis Hills

Le général Idi Amin Dada a fait savoir samedi 21 juin, après avoir reçu les deux émissaires britanniques porteurs d'un message de la reine Elizabeth, que M. Dennis Hills ne serait pas exécuté lundi, et que son cas serait examiné par le Conseil de la défense. Le président ougandais a déclaré qu'il avait pris cette décision par respect pour la souveraineté et pour le général Sir Chandos Blair, porteur du message de la reine.

Le général et M. Ian Grahame, ancien commandant de la compagnie dans laquelle le président Amin servit comme sergent, ont

samedi à Arua, dans le nord de l'Ouganda, où il faisait une visite d'inspection. Le général Blair, qui commanda autrefois la division dans laquelle le sergent Amin servait, était resté en relations amicales avec ce dernier.

Dans une interview au *Daily Mail*, le général Amin déclare ce lundi : « Le général Blair est un grand soldat et un homme que j'aime. C'est lui qui m'a promu au grade de lieutenant. Il ne faut pas oublier que c'est la Grande-Bretagne qui nous a donné ce que nous voyez ici : les hôpitaux, les écoles, l'industrie... L'Ouganda est un beau pays et j'aimerais y voir venir les touristes britanniques. »

Les interventions africaines

Il semble que la décision du général Amin ait été largement influencée par les vives réactions de plusieurs gouvernements africains à l'annonce de l'exécution prochaine de M. Hills, à quelques

semaines de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine qui doit se tenir du 26 juillet au 3 août, précédemment à Kampala. Après le président Bourguiba, de Tunisie, les chefs d'Etat du Nigeria, du Gabon, du Ghana et de Côte-d'Ivoire ont adressé des télégrammes au général Amin pour qu'il gracie M. Dennis Hills.

Dans un article de première page, le *Sunday Times*, de Londres, s'interroge sur les masses de représailles que la Grande-Bretagne aurait pu prendre à l'égard du président ougandais. L'envoi de troupes est exclu : la base militaire la plus proche est Chypre, mais les transports aériens britanniques devraient survoler l'Egypte. L'armée ougandaise est forte de vingt et un mille hommes, bien armés et entraînés, et dispose d'une escadrille de chasseurs Mig-15. Reste le boycottage économique, mais l'effet de ces sanctions ne compenserait pas les risques diplomatiques qu'elles impliqueraient pour Londres dans ses relations avec les autres Etats africains.

Rhodésie

DES MERCENAIRES AMERICAINS SONT RECRUTES POUR COMBATTRE LES NATIONALISTES

Une soixantaine de mercenaires américains combattent actuellement l'armée rhodésienne contre les partisans africains à affirmé M. Tapan Mawere, le représentant aux Etats-Unis du ZANU, principal mouvement nationaliste de Rhodésie.

Le département d'Etat a confirmé que des mercenaires américains étaient recrutés pour la Rhodésie. M. Temple Cole, responsable des affaires rhodésiennes, a indiqué que le gouvernement américain était en courant des activités d'une société de recrutement de mercenaires du Colorado Finney Associates. M. Cole a refusé de confirmer que des mercenaires combattent d'ores et déjà dans les rangs de l'armée rhodésienne. — (U.P.I., A.F.P.)

Angola

A l'issue de leur rencontre au Kenya

Les chefs des trois mouvements nationalistes renoncent à régler leurs différends par la force

Alors qu'était signé, samedi 21 juin à Nakuru (Kenya), l'accord entre les trois mouvements de libération de l'Angola sur climat de violence continuait de régner à Luanda. Deux engins explosifs ont été découverts devant une délégation du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) et devant des locaux de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le bureau politique du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) a accusé, le même jour, le F.N.L.A. d'avoir lancé des attaques contre des civils dans dix villes du nord pendant les négociations à Nakuru.

A Moscou, l'agence Tass se félicite de l'accord de Nakuru et adresse en même temps une sévère mise en garde aux soutiens d'actions communes, souvent coordonnées, de la réaction blanche et extrémiste, dirigées contre le M.P.L.A., le premier mouvement brandi dans ce pays le drapeau de la lutte pour la libération nationale.

De notre correspondant

Nairobi. — Renonçant solennellement à l'emploi de la force pour résoudre leurs querelles, les

trois mouvements nationalistes angolais se sont entendus, samedi 21 juin, sur une série de mesures. L'accord de Nakuru — du nom de la ville kenyane où ont eu lieu pendant six jours des discussions souvent très tendues — semble que peu ambitieux. Il se propose d'établir le calme en Angola d'y préparer l'indépendance doit être proclamée le 11 novembre.

M. Agostinho Neto, président du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.), Holden Roberto, président du Front national de libération (F.N.L.A.), et Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ont signé une liste de décisions dont voici les principales :

— Le collège présidentiel gère l'Angola pendant la transition actuelle, est invité à former des comités chargés de démasquer la population civile. Une commission militaire permanente tripartite, placée sous le contrôle du collège présidentiel, sera chargée d'organiser les forces armées nationales, dont les effectifs ne pourront être supérieurs à cent mille hommes. Les forces des trois mouvements seront progressivement intégrées selon un calendrier défini par la nouvelle commission. Celle-ci doit superviser la démobilisation des troupes en surnombre. Les mercenaires bangalés et zambiens doivent être immédiatement désarmés.

— Le Comité de défense nationale, mis en place depuis l'adoption de l'Algérie du 15 janvier, chargé de renforcer l'unité des forces militaires aux jugées « inefficaces », et à « encourager les divisions ébranlées ». Les camps d'entraînement de chaque mouvement libération seront supprimés, gardiens communs seront créés, les nouvelles unités seront uniformisées (code de discipline, hiérarchie, insignes, tenues, etc.).

— Une loi électorale sera promulguée le 15 juillet au plus. Les électeurs, recensés en août, en septembre, seront convoqués en octobre pour élire une assemblée constituante, qui se réunira le 15 novembre, à la veille de l'annonce de la proclamation de l'indépendance.

— Une commission nationale pour les réfugiés aura pour tâche de contrôler, d'aider et de donner le retour chez eux de milliers de réfugiés qui se sont réfugiés dans les pays voisins pendant la colonisation.

— L'accord de Nakuru prévoit une série de mesures pour relancer l'économie par la réhabilitation des routes principales devant être achevées.

— Les signataires de l'accord de Nakuru assurent vouloir « un climat de tolérance politique et d'unité nationale au sein de la diversité politique et idéologique de l'Angola ». Ils promettent de « mettre fin à toute forme de violence et d'intimidation des uns par les autres, ainsi que de libérer tous les détenus ». Tous les prisonniers détenus par chaque mouvement libération seront libérés. L'accord de Nakuru reconnaît aussi aux trois mouvements « le droit à une action politique libre dans toute partie du pays ». Il réaffirme l'appartenance de l'unité du Cabinda à l'Angola.

Ces engagements sont précédés d'une sorte d'autocritique collective. Les trois mouvements reconnaissent leur « manque de tolérance réciproque ». Ils déclarent « l'existence de zones d'influences et de régions de prépondérance militaire su- posée », ainsi que les « affrontements militaires (...) qui aggravent la situation en favorisant le tribalisme, le régionalisme et le racisme ».

Cet accord signifie-t-il que l'Angola est décidée à cesser pacifiquement ? Les précédents de Mombasa (5 janvier) et de Luanda (15 janvier) invitent à la prudence : les bonnes intentions affichées à Nakuru seront jugées à l'épreuve des faits. En tout état de cause, M. Neto, Robert et Savimbi ont décidé de se rencontrer de nouveau, mais cette fois en Angola, dans le cas probable de difficultés surgissant dans l'application de cet accord.

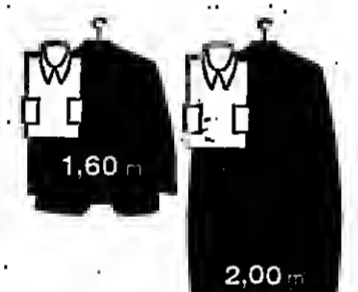
J.-C. P.



(Dessin de KONK.)

rencontré samedi soir M. Dennis Hills dans sa prison. Ils ont fait savoir à Londres que le professeur britannique, qui est âgé de soixante et un ans, et qui a été accusé de « trahison » par le président Amin pour avoir « insulté », était en bonne santé et bien traité. M. Hills a écrit une lettre d'excuses au général Amin.

Après avoir attendu plus de quarante-huit heures une audience du président ougandais, les deux émissaires britanniques ont finalement pu rencontrer celui-ci



habille en long comme en large
Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

Jusqu'au 30 septembre 1975

industriels !

des prêts à des conditions exceptionnelles

financés sur les ressources de l'emprunt national 1975
peuvent être obtenus dès maintenant

auprès du
CRÉDIT HÔTELIER COMMERCIAL INDUSTRIEL

Tous renseignements : Paris
78, rue Olivier de Serres - 75739 Paris Cédex 15 - Tél. 828 40 00
et délégations régionales
Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Orléans, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SOLDDES

Jusqu'au 5 juillet

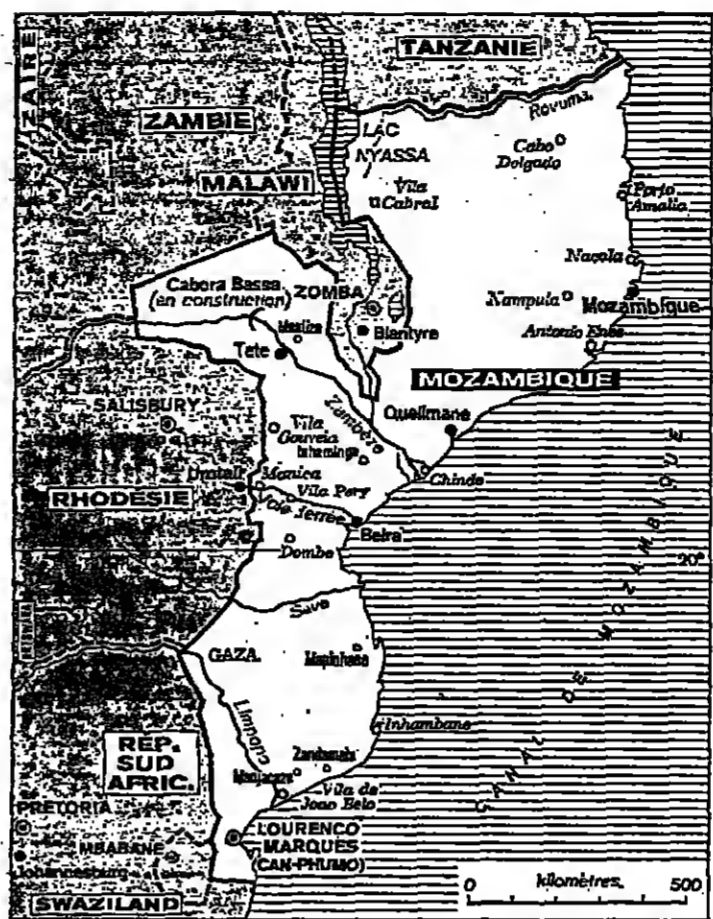
à tous les étages, dans tous les rayons des Galeries Lafayette: Haussmann, Montparnasse, Belle Epine et entrepôt de l'île Saint-Denis

galeries lafayette

سكس أنس العجل

AFRIQUE

L'indépendance du Mozambique



(Suite de la première page.)
Le nouveau gouverneur (adri-
n) de la province a réuni les
seigneurs pour leur dire que
sont eux qui ont besoin du
pimo et non l'inverse. Il nous
mande de partir de zéro. Je
s le faire, mais pas ici, au
rugal », dit l'un des Portugais
se préparant à quitter Inhama-
ne. Les autres opinent triste-
ment du chef. « Ici, avec vos
mes, on se fait 30 000 escudos
mois (1). Au Portugal, on n'en
aura pas plus de 15 000. Et
s, mes parents sont en Angola,
n'ai aucune attache, rien au
tugal. Mais comment discuter
sagement avec le Frelimo ?
et le divorce », soupire-t-il.
sanne un proteste. Les por-
ta ont le sentiment d'avoir été
nus, d'être de trop. Ils ont
n. Ils ne comprennent pas ce
se trame. Ils espèrent que
ous Noirs » avec lesquels il
ait encore possible de faire des
sires, qui ne toucheraient pas
sacré-mais lycées, et qui les
sraient de rester. Et voilà que
fermes portugaises abandon-
s sont organisées en coopéra-
s africaines, que la politique
être au collège, et qu'on leur
comprendre qu'ils ne seront
des marginaux dans le nouvel
at. Personne ne les chasse,
tes, mais ils se croient indis-
sables.

des magasins de la ville euro-
péenne ont balisé leurs rideaux.
Les villas sont vides. Quatre pa-
trons de pêche sur huit ont pré-
féré cesser de travailler plutôt
que d'accorder les augmentations
de salaires revendiquées par leurs
employés africains, qu'ils paient
de 500 à 700 escudos par mois.
Trente des soixante enseignants
du collège (3 000 élèves) se sont
fait rapatrier. Le 25, il restera
une centaine de Portugais, ceux
qui ont tout investi sur place, ou
qui sont trop pauvres pour s'en
aller.

« Au collège, ceux qui restent
sont les jeunes, qui attendent, les
més — le directeur est l'un de
ces individus — et les Indiens »,
résume un professeur. Un autre
Portugais veut entrer au
chasse » : le directeur de l'université
de caju, qui vient de courir la
brousse pendant vingt ans comme
recruteur de mineurs africains
pour l'Afrique du Sud. « J'ai tout
investi dans ce pays : dix-sept
bungalows sur une plage, un ap-
partement à Tete, et deux autres
à Lourenço-Marques, je n'ai donc
pas le choix », dit-il en prédisant
que le Frelimo « va mettre le
pays en feu ». Et si les choses
tournaient mal pour lui ? « Il
reste l'Afrique du Sud, pays évo-
lué », rétorque-t-il.

« L'Afrique du Sud ? Ce serait
prolonger l'agonie », estime pour
sa part un Portugais barbu et
malin qui possède une scierie
à mi-chemin entre Beira et Vila-
Fontes, dans le centre du Mozam-
bique. Il vit en pleine brousse, en
milieu africain, et ne s'en plaint
pas. « Tant que ça marche. — et

Salisbury et le Sunday Times de
Johannesburg. Mais les réserves de
« vinha verde » — du vin « vert »
du Portugal — s'épuisent. Les
troupes portugaises auront fini
d'évacuer le pays à la date de
l'indépendance. « Pour beaucoup
d'entre nous, c'est le seul dans
le siècle », dit un homme d'affai-
res de Lourenço-Marques, qui
pour sa part, serait plutôt tenté
par le Brésil.

Piscine abandonnée, décor de
cocotiers : le grand hôtel de la
plage de Chongone, à proximité
de João-Belo, affiche sa solitude.
Pour un week-end, 21 chambres
occupées sur 120. A 20 kilomètres
plus au sud, le station balnéaire
de Sapatelwa offre, un dimanche,
un spectacle analogue. Insolite,
deux vieilles Portugaises
devisent sur la plage. Des cons-
tructions presque achevées, aux-
quelles il ne manque que le dernier
coup de pinceau. De magnifiques
propriétés « à pied dans l'eau »,
qui n'attendent plus qu'un gardien
africain occupé à arroser la pe-
louse. Sur la plage de Beira, le
motel-camping de l'Estoril, qui
peut accueillir cinq mille touris-
tes, lone déjà quelques bungalows
à des familles africaines. « Pour
les Rhodésiens, Beira, c'était la
bière, la plage, les croquettes... Il
ne se montrent plus », explique le
directeur portugais d'une entre-
prise. Depuis plusieurs mois, les
touristes — quelque quatre cent
mille Sud-Africains et cent mille
Rhodésiens — ont déserté le
Mozambique.

ECOLE DES ATTACHES DE DIRECTION

L'université situe votre niveau, l'EAD vous donne les connaissances
rédigées qui vous rendront immédiatement efficace dans l'entreprise.

A partir d'un enseignement économique fondamental, cinq options
n prise directe sur le développement de l'entreprise: Gestion
Financière, Gestion du Personnel, Etude du Produit et Distribution,
Publicité et Relations Publiques, Commerce International.

Si vous avez déjà votre licence, vous êtes admis directement en
cinquième année.

EAD ECONOMIQUE
ADMINISTRATION
DEVELOPPEMENT
Enseignement supérieur privé
742.58.24 - 742.88.61

8, rue Saint-Augustin - 75002 Paris

Le désintérêt de Lisbonne

Sur le Zambéze, les fermiers
portugais ont abandonné de trois
cents à quatre cents exploitations
de 100 à 200 hectares chacune.
« Dans une culture de six cents
employés, les salaires ont doublé
tandis que le rendement baissait
de 50 % », note un homme d'affai-
res de Beira. Le décrochage est
brutal. Il s'est amorcé au lende-
main des incidents qui ont ensan-
glanté Lourenço-Marques à deux
 reprises, en septembre et octobre
 derniers. Les Portugais ont pré-
féré partir que de la honte.

Dans leur désarroi, ils ont aban-
donné leurs terres, vendu leur bé-
tail, et parfois emporté leurs ou-
tils agricoles. Lisbonne a eu beau
décourager les départs, et l'Afri-
que du Sud fermer ses portes, rien
n'y a fait. Des Européens ont
essayé de faire franchir à leur
cheptel la frontière sud-africaine :
le bétail a été abattu.

« A Beira, les affaires sont au
point mort », nous dit le président
portugais de la chambre de com-
merce locale, tout en espérant une
 reprise au plus tard l'an prochain.
Dans l'industrie sucrière — la pre-
mière source d'exportation — la
production a été de 25 % en deçà
des prévisions en 1974. Une baisse
de 50 % est attendue en 1975 dans
l'industrie de transformation de
produits agricoles ou de subsé-
quents. Dans l'industrie de trans-
formation orientée vers le marché
extérieur, la situation est chaoti-
que. Médecins, vétérinaires,
techniciens, commerçants, ingé-
nieurs, cadres ruraux, enseignants,
ont décidé de se recaser ailleurs.
Dans les agglomérations urbaines,
de petite carrée de papier blanc
ont été collés aux vitres : apparte-
nements, bureaux, villas, sont à
vendre.

Lisbonne n'avait pas attendu
que la guérilla s'étende à la moitié
nord du pays pour négocier le
Mozambique lointain, et peu pen-
sés au profit de l'Angola, plus
proche et plus riche. Les riches-
ses minérales du Mozambique
n'ont jamais été sérieusement ex-
plorées. En 1971, une série de me-
sures protectionnistes a vaient
contaminé le développement écon-
omique du pays. Une baisse des in-
vestissements s'était ensuivie, et
de nombreux techniciens avaient
alors regagné la métropole. Dès
1972, le marasme s'était fait sentir
dans le commerce : difficultés de
trésorerie, pénuries régulières de
certains biens de consommation,
ruptures de stocks de matières
premières et de biens d'équipe-
ment. A partir de 1973, les progrès
de l'insurrection dans les provin-
ces septentrionales hypothéquaient
encore davantage le dévelop-
pement de l'économie coloniale.

Signe du désintérêt croissant de
Lisbonne : l'armée portugaise ne
comptait plus que 60 000 hommes,
dont une trentaine de milliers
d'Africains.

A Zandameia, bourg perdu en-
tre João-Belo et Inhambane, l'épi-
cote portugaise a l'intention de
rester. Elle n'a pour voisins que
des Indiens et des Africains. Mais
« le commerce marche ». Et puis
elle ne connaît que les murs de
son bazar, dépourvu d'électricité.
Des hommes d'affaires ont dé-
cidé de faire un bout de chemin
avec le Frelimo. A Beira, les nou-
velles autorités africaines ont dé-
mandé aux directeurs d'entreprises
de ne pas fermer boutique.

« Cette collection s'est imposée comme une des
dernières réalisations de l'édition française. »

« LE MONDE. »

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE ARTHAUD

Art-Diffusion

vous présente en souscription
dans une présentation de luxe en balacron noir

LES GRANDES CIVILISATIONS

Collection dirigée par Raymond BLOCH
secteur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

mes déjà parus :

- Civilisation romaine — La Civilisation grecque — La Civilisation de l'Asie méditerranéenne — La Civilisation de l'Égypte pharaonique — La Civilisation de l'Europe classique — La Civilisation de l'Europe antique — La Civilisation de la Renaissance — La Civilisation islamique — La Civilisation de l'Orient ancien — La Civilisation de la Révolution française, tome I : la crise de l'Ancien Régime — La Civilisation de nos jours — Les Civilisations de l'Amérique et le christianisme — La Civilisation japonaise — La Civilisation byzantine.

mes à paraître :

- Civilisation hellénistique — La Civilisation chinoise — La Civilisation égyptienne — La Civilisation de l'Inde — La Révolution française, tome II : Vers une société nouvelle.

Tous volumes 700 à 900 pages — FORMAT 18 x 25 cm — RELIURE TOUS REINFORCÉS, CARTES ET PLANS.

re à l'ensemble de la collection, c'est acquiescer sans peine, à modeste mensualité, une bibliothèque incomparable. Pour tous renseignements, renvoyez le bon ci-joint :

ARTHAUD ARTS-DIFFUSION - 7, rue Pappe-Carpentier, 75006 PARIS

tre documenté sur les conditions de souscription à l'ensemble de la collection « Les Grandes Civilisations ».

Votre première sortie à vélo pourrait bien se terminer dans un fossé.

Déjantage d'un boyau mal collé!

Pour recevoir le Guide du Vélo
édité par Manufrance, retournez ce bon avec 4F en timbres à :
Manufrance, service publicité, 42035 S-Etienne, cedex.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____

Le Guide du Vélo de Manufrance.
Toutes les astuces pour bien faire du vélo.

MF MANUFRACTURE

À quatre cent mille personnes, qui
ont évidemment accru la haine
des Africains.

La colonie européenne du Mo-
zambique ne pouvait plus offrir
le luxe d'une « indépendance à
la rhodésienne ». Au même mo-
ment, la guérilla avait franchi le
vingtième parallèle en direction
du sud et s'installait dans la
moitié septentrionale du pays.
Aux Portugais qui sont établis au
Mozambique depuis vingt ans, le
Frelimo donne deux mois, après
le 25 juin, pour renoncer à la
nationalité mozambicaine. A ceux
qui y vivent depuis cinq ans, il
donne quatre-vingt-dix jours pour
la revendiquer. Combien d'entre
eux feront ce choix ?

Lourenço-Marques a beau don-
ner, à quelques jours de l'indé-
pendance, l'impression d'une

ville européenne, avec ses terras-
ses de café bandées à l'heure de
l'après-midi, ses salles de cinéma
qui font le plein et ses milliers de
voitures, l'horloge tourne vite.
« Dans deux ou trois ans, nous
n'aurons pas plus de vingt mille
Portugais dans ce pays, peut-être
même pas dix mille, et je ne sais
pas si je serai de ceux-là », nous
dit un Portugais qui reste, mais
qui est quand même un peu dé-
routé et circonspect : il a déjà
renvoyé sa femme et ses enfants
au Portugal.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Prochain article :
« CHASSER LES BOTTES
DU-BLANG »

ASIE

ALORS QUE LE VIETNAM DU SUD RÉORGANISE SON ÉCONOMIE

La question de la réunification est l'objet de rencontres et de colloques à Saigon

Le régime de Saigon poursuit ses efforts de réorganisation économique, cependant que Nordistes et Sudistes évaluent les modalités de la future réunification du Vietnam.

Sur le plan économique, le système bancaire qui vient d'être mis en place au Vietnam du Sud fait table rase du passé. Avec la création d'une banque unique, la Banque nationale du Vietnam,

qui est à la fois institut d'émission, banque commerciale et banque de dépôts, c'est, plus qu'à une nationalisation, à une liquidation complète du système antérieur qu'ont procédé les autorités révolutionnaires.

Le Crédit commercial, banque chargée, précise un des textes officiels relatifs à la mise en place des nouvelles structures bancaires, des échanges avec l'étranger,

n'est en rien le monopole de la Banque nationale. Ce Crédit commercial en conservera, en fait, le département du commerce extérieur.

Toutes les banques vietnamiennes ou étrangères, privées ou nationalisées, qui existaient avant le changement de régime disparaissent ainsi définitivement. Il y en avait trente-quatre, dont quatorze étrangères. Parmi ces dernières figuraient trois banques françaises : la Banque nationale de Paris, la Banque française de l'Asie et la Banque française commerciale. Les autres établissements bancaires étrangers avaient fermé dès avant la victoire des forces armées de libération.

Les modalités d'application de la liquidation de l'ancien système ne sont pas encore connues. Il faudra, notamment, procéder au transfert des dépôts à la Banque nationale et à la récupération par l'intermédiaire de celle-ci des créances substantielles des banques.

D'autre part, la radio a fait état d'une pénurie de sucre et de produits laitiers. Les autorités luttent aussi contre l'inflation : à cet effet, des magasins d'État ont

été ouverts à Saigon pour distribuer du riz à un prix « correct » ; un certain nombre de prix de denrées alimentaires ont d'ailleurs baissé, c'est l'agence UPL l'industrie de la pêche reçoit une aide publique, et les communications sont améliorées grâce à la reconstruction de ponts et à la remise en état de voies ferrées.

La situation politique provoque elle aussi des commentaires et des réunions. La radio a annoncé dimanche 23 juin que la population de la capitale a permis l'arrestation « de bonnets et de opérateurs » et de personnes s'opposant « à la révolution ». Appel est d'autre part fait à l'Église catholique pour qu'elle aide à bâtir la révolution. Les catholiques et les adeptes d'autres religions perdent le contrôle qu'ils avaient sur des écoles — mais ces établissements pourront apparemment continuer à être dirigés par des religieux. Samedi, une « rencontre amicale » a eu lieu dans la capitale entre représentants de l'administration révolutionnaire et ceux de deux cent cinquante évêques et prêtres catholiques, parmi lesquels Mgr Binh, archevêque de Saigon. Le G.R.P. a réaffirmé sa volonté de garantir les libertés

religieuses. Mgr Binh a déclaré que la réunion avait créé des conditions favorables à « la connaissance et à la compréhension mutuelle entre la population catholique et le gouvernement révolutionnaire ».

La question de la réunification est, elle aussi, étudiée lors de rencontres. Cinq cents écrivains, poètes et artistes venus du Nord et du Sud ont conclu vendredi un colloque présidé par M. Lou Huu Phuoc, compositeur et ministre de la culture du Sud. Une réunion entre universitaires a, d'autre part, été organisée. Le doyen de la faculté de droit de Hanoi, le professeur Nguyen Ngoc Minh, dirigeait une délégation venue du Nord ; un millier de personnes ont participé aux débats, parmi lesquels figuraient, outre des universitaires, d'anciens opposants au régime Thieu (même Ngo Ba Thanh, des prêtres, des bonzes, etc.).

Ces discussions entre Nordistes et Sudistes, si elles ne portent toutes sur le réunification, ont cependant pour but de permettre à terme ; elles ont lieu alors que Saigon et Hanoi vont demander séparément à entrer à l'ONU dès l'automne. Une telle démarche laisse penser que les deux zones du Vietnam devraient logiquement demeurer séparées pendant assez longtemps. Cependant, une source autorisée de Hanoi, citée par l'A.F.P., estime que « sans accident de parcours en particulier dans le domaine économique, le Vietnam doit pouvoir former un seul bloc politique, diplomatique et économique dès le courant de 1976, et, au plus tard, à la fin de l'année prochaine ». Il faut tout d'abord assurer l'ordre à Saigon et remettre en marche la machine économique. Le responsable du Nord ajoute : « Lorsque les tâches immédiates de comité national d'administration auront été remplies nous pensons qu'un certain nombre de pays étrangers ayant de relations diplomatiques avec Saigon pourront être invités à établir avec une représentation à Saïgon. Un peu plus tard, ces missions pourront tout simplement devenir des consulats. Les missions seront regroupées à Hanoi, qui sera capitale du Vietnam, dont Saïgon sera la capitale économique. L'U.R.S.S. et la Chine pourront ouvrir des ambassades à Saïgon dès la première quinzaine de juillet. — (A.F.P., Reuters, U.P.I.)


RESIDENCES DE VACANCES LES GAILLES
VALDEBLORE-LA BOLLINE (Alpes-Maritimes)
(1.000 mètres d'altitude, 70 km de Nice, près de la Côte d'Azur)

Moyennant UN VERSEMENT UNIQUE, il vous sera attribué « POUR TOUJOURS », pendant un ou plusieurs mois par an l'appartement que vous aurez choisi (droits cessibles ou transmissibles)

Prix variant suivant le mois et le type d'appartement Studio (2 pièces, 3 pièces) : prix de 6.000 à 34.000 F

Renseignements sur place tous les après-midi - Tél. : 02.82.39

AGENCE COURTIGNON, 26, rue Maréchal-Joffre - NICE - T. 87.83.97



RESPONSABLE ÉTUDES-INDUSTRIALISATION 110.000 F

Un département d'un très important groupe industriel français, spécialisé dans la fabrication et la vente de matériel logique destiné au secteur de l'automatisation industrielle, recherche le responsable des Études et de l'Industrialisation. Sous l'autorité du Directeur Général et en étroite collaboration avec le service commercial et la fabrication, il aura la responsabilité d'un service Études (30 personnes) chargé de la création de nouveaux produits et de l'amélioration des produits existants. Il fera porter son effort plus particulièrement sur les procédés d'industrialisation des produits et élaborera les prix de revient prévisionnels. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 33 ans, ingénieur diplômé d'une grande école (Cachet, Supélec, A & M, par exemple), ayant acquis si possible une expérience industrielle globale « études - méthodes - voire fabrication dans la conduite d'une entreprise de moyenne importance pouvant être du secteur électromécanique ou électronique; une bonne pratique hardware et software temps réel est nécessaire, des connaissances en mécanique industrielle seraient souhaitables. Le salaire annuel de l'ordre de 110.000 francs sera largement fonction de l'expérience et de l'actualité de l'expérience du candidat. Écrire à Paris. Réf. A/2286M

CHEF DE MARCHÉ EUROPE + 90.000 F

Filtration du lait — La filiale française d'un groupe international de premier plan, leader dans la filtration et la vente de produits industriels, recherche le Responsable Europe de la division filtration du lait. Basé à Lyon, sous l'autorité du Directeur « produits professionnels », il aura pour mission de développer les marchés existants sur 18 pays européens y compris la France. Responsable de la conception et de la réalisation, il aura, après analyse des marchés actuels et potentiels dans chaque pays, à choisir les modes de distribution les plus adaptés, à lancer les nouveaux produits et à proposer un plan d'action dans le cadre d'une direction par objectifs. Il dirigera l'équipe de vente existante et recevra le support fonctionnel du siège. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans au moins, de formation commerciale supérieure, possédant une solide expérience internationale de la négociation et de la gestion acquise de préférence à un poste de responsable commercial Europe. La pratique courante du français et de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitable. Ce poste exige une réelle disponibilité pour des déplacements fréquents. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Il s'y ajoutera un intéressement lié aux objectifs définis annuellement. Écrire à Lyon. Réf. A/3329M

CHEF DES VENTES 90.000 F

Produits industriels destinés au bâtiment — Une importante société française leader dans sa branche recherche le Responsable Commercial de son secteur France-Sud rattaché au Directeur Commercial et basé au siège situé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Il participera à l'élaboration de la politique commerciale de la société et le mettra personnellement en œuvre au niveau d'une douzaine d'agences (60 personnes, CA 25 millions de francs hors taxes). Véritable animateur de sa région, il assistera les chefs d'agence sur le plan commercial, administratif et technique afin de leur permettre la plus grande efficacité dans leurs actions. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure technique ou commerciale. Il aura acquis à un poste de responsabilité une expérience de plusieurs années dans l'immobilier, la gestion et l'organisation d'un réseau commercial étendu ou celui d'une moyenne entreprise (négoce, bâtiment, distribution de produits second œuvre...). Des qualités de commandement jointes à un sens des réalisations concrètes permettront une réussite rapide à ce poste. La rémunération de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à Lyon. Réf. A/3331M

INGÉNIEUR D'AFFAIRES Châlon

Chaudronnerie lourde — CREUSOT-LOIRE offre dans le cadre de l'exposition de son usine de Châlon-sur-Saône (1.200 personnes) spécialisée en construction nucléaire, pétrochimie, aff. shara et cimenteries, un poste d'ingénieur d'affaires. Au sein du département « Réalisations », structuré en lignes de produit, il est responsable de la gestion de contrats, représentant un carnet supérieur à 100 M€ par an, de la commande à la livraison, dans le respect des engagements financiers, de qualité et de délais. En liaison avec les services techniques de la division et assisté par des techniciens chargés d'affaires, il assure les contacts avec les clients et les sous-traitants, négocie les modifications; coordonne l'ensemble des affaires. Il intervient également dans l'établissement des devis et la préparation des offres en liaison avec les services commerciaux. Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, âgé de 28 ans minimum avec l'expérience de trois à cinq ans en chaudronnerie soit comme ingénieur d'affaires ou de contrat dans une société d'engineering soit comme ingénieur d'études ou de fabrication. La pratique courante de la langue anglaise est indispensable. Le niveau de rémunération tiendra compte de l'expérience et des compétences acquises. Écrire à Lyon. Réf. A/3335M

CHEF RÉGIONAL DES VENTES 85.000 F

Une société française, de premier plan sur le marché du caoutchouc et des articles chaussants, fabrique et commercialise des produits destinés au grand public ainsi qu'à une clientèle industrielle diversifiée, crée le poste de chef des ventes pour le quart Nord-Est de la France. Responsable devant la direction générale, il aura pour mission d'animer une équipe de vente comprenant sept personnes et de gérer l'ensemble des agences et des dépôts de sa région (29 départements). Il assurera personnellement les contacts avec les clients importants. Sa connaissance des marchés actuels et potentiels l'amènera à participer, en liaison avec le service marketing-publicité, à l'élaboration de la politique commerciale. Ce poste, basé à Paris, conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure, âgé de 32 ans minimum. Son expérience d'au moins 5 ans dans la vente ainsi que ses qualités d'animateur, lui permettront de s'affirmer rapidement dans cette fonction. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 85.000 francs, sera liée à l'expérience du candidat retenu. Écrire à Lyon. Réf. A/3330M

CHEF DE SERVICES TECHNIQUES 100.000 F

Études et Développement — Une filiale de l'un des tout premiers groupes industriels français, leader sur le marché des télécommunications, recherche pour son usine du littoral Nord, un chef de services techniques. Relevé du Sous-Directeur de l'unité, il aura pour mission de coordonner les études techniques pour une clientèle internationale de haut standing, en liaison avec des services commerciaux extérieurs et ses propres services, dans une optique qualité, coûts, délais. Intervenant au niveau du matériel de base, il devra s'intéresser aux problèmes posés par l'efficacité du réseau global, ce qui le conduira à établir des spécifications spécialement adaptées à la demande, tout en cherchant à améliorer constamment la technologie utilisée, par l'étude et la mise au point de produits nouveaux. Il disposera, à cet effet, des deux services correspondant à son activité, qu'il devra animer, contrôler et gérer. Ce poste conviendrait à un ingénieur, âgé d'au moins 32 ans, de formation (ESE, IDN, ESEN, ou équivalent), ayant si possible une expérience du domaine des télécommunications ou d'un domaine voisin, créatif, soucieux des contingences industrielles et possédant des qualités d'animateur. La pratique de l'anglais est hautement souhaitable. La rémunération de départ sera de l'ordre de 100.000 francs, mais pourra être supérieure pour un candidat de tout premier plan. Écrire à Paris. Réf. A/2290M

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER 90.000 F

Herman Miller, une des sociétés internationales les plus réputées dans le domaine de l'équipement de bureau et de systèmes d'organisation, recherche un Responsable Administratif et Financier pour sa filiale de distribution française en cours de création à Paris. Sous l'autorité du Directeur Général de cette filiale, et en liaison étroite avec les services européens spécialisés basés en Grande-Bretagne, il aura la responsabilité de l'ensemble de la gestion comptable et financière (comptabilité générale, comptes d'exploitation prévisionnels, trésorerie, rapports financiers, etc.); après avoir assuré la mise en place de procédures et de systèmes de contrôle adéquats. Il sera également chargé des questions administratives et fiscales, ainsi que de l'administration du personnel. Ce poste conviendrait à un comptable confirmé, de formation supérieure (DECS ou équivalent), justifiant d'une bonne connaissance des procédures comptables françaises et, si possible, anglo-saxonnes, acquise de préférence dans une société de distribution. La connaissance courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 80.000 francs, pourra atteindre 90.000 francs. Écrire à Paris. Réf. A/2292M

RESPONSABLE ÉTUDES TECHNIQUES 85.000 F

Région Ouest — Une société française du secteur textile (2.500 personnes), plusieurs unités de production, expansion moyenne 25 % recherche un Responsable des études techniques. Rendant compte au Directeur Technique, il sera chargé de prévoir et de préparer les développements des moyens et l'amélioration des méthodes de production adaptées à l'entreprise et aux produits. Il dirigera le service méthodes (organisation de la production) et le service matériel (entretien, nouveaux procédés, automatisation) qui groupent une vingtaine de personnes. Il bénéficiera d'une large autonomie pour bâtir une politique dans ces domaines et la mettre en pratique, en liaison avec les services produits du siège. Ce poste convient à un cadre âgé de 32 ans au moins, ingénieur diplômé (mécanique, textile, etc.) ayant à son actif une solide expérience des méthodes et de l'organisation industrielle acquise de préférence dans le domaine textile. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 85.000 F. Résidence dans une ville universitaire de l'Ouest. Écrire à Paris. Réf. A/2285M

RESPONSABLE ÉTUDES ORGANISATION 70.000 F

Maroc — Un des plus importants groupes industriels français recherche le responsable des études et de l'organisation de sa filiale industrielle implantée au Maroc (chiffre d'affaires : 100 millions de francs). Relevé du Secrétaire Général doit être l'adjoint. Il aura à créer et développer cette fonction dans le but d'améliorer et d'harmoniser l'ensemble des moyens de fonctionnement facilitant l'action des services opérationnels. Il concevra et réalisera toutes les actions d'organisation administrative faisant appel au non à l'informatique. Il sera également responsable de la conduite des études (rentabilité, produit, financement...) qui lui seront confiés à un jeune cadre âgé d'au moins 26 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC), possédant une expérience de 2 à 5 ans dans l'organisation administrative et comptable et ayant une connaissance de base dans l'analyse des problèmes informatiques et comptable et retenu devra posséder de grandes qualités de dynamisme, de rigueur intellectuelle et s'avérer un homme de compromis. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 70.000 francs. Un logement de fonction à Casablanca sera fourni par la Société. De larges perspectives d'avvenir au sein du groupe seront offertes à un candidat de valeur. Écrire à Paris. Réf. A/2289M

INGÉNIEUR X - MINES - CENTRALE Centre

Sidérurgie fine — Une entreprise sidérurgique parmi les leaders mondiaux dans le domaine des aciers spéciaux (60 % du chiffre d'affaires à l'exportation), située dans le Centre à proximité d'une ville importante, crée le poste d'adjoint au Chef du service Actérite. Il participera à tous les aspects de la marche de ce département et à son évolution technologique. Après une période de quelques années dans les services de fabrication, il pourra accéder à un poste de Direction. Ce poste sera confié à un ingénieur débutant, motivé par les problèmes de production et justifiant de qualités d'animateur et de réalisateur. A la rémunération s'ajoute une villa très confortable. Écrire à Paris. Réf. A/2282M

INSPECTEUR DES VENTES EXPORT Bassin Méditerranéen. — GROSFILLEX, un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques, recherche un inspecteur des ventes à l'exportation. Dépendant du Directeur Exportation, il sera responsable des ventes sur tout le bassin méditerranéen (Moyen-Orient, zone où la Société est déjà implantée). La clientèle est composée d'industriels, de grossistes et d'importateurs. Avec une très grande autonomie, il travaillera dans le cadre d'un programme annuel et d'une direction par objectifs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 27 ans au moins, de formation commerciale supérieure et ayant acquis environ deux années d'expérience dans la vente à l'exportation; de préférence dans les produits grand public. La candidature d'un débutant n'est pas exclue. La pratique courante de l'anglais est indispensable, ainsi qu'une résidence à Oyonnax ou dans la région (facilités de logement). De fréquents déplacements sont à envisager. Écrire à Paris. Réf. A/2287M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79

9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Düsseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

سك ان الترحيل

ASIE

Japon

Un nouvel échec du gouvernement de M. Miki

La Diète clôt sa session sans ratifier traité de non-prolifération des armes nucléaires

M. Miki, premier ministre japonais, a déclaré samedi 21 juin, à un dirigeant de son parti de retour de Pékin que la « clause d'hégémonie », dont les Chinois demandent l'inclusion dans le traité sino-japonais dirigé contre aucun pays. De son côté, la Chine nouvelle a écrit le même jour en critiquant cette clause, Moscou

a fait « un aveu involontaire d'hégémonie ». « C'est en réalité l'U.R.S.S. et non la Chine, qui cherche à entraîner le Japon dans son orbite », ajoute l'agence. « La Chine nouvelle a d'autre part publié samedi un long rapportage de ses envoyés spéciaux dans le nord du Japon. Les journalistes parlant longuement des îles Kou-

riées du Nord, objet d'un litige entre Tokyo et Moscou, et occupées par les Soviétiques. « Le peuple japonais recouvrera les territoires du Nord », écrivent-ils ; ce territoire, ajoutent-ils, est « un poste avancé de l'Union soviétique pour mener sa politique de rivalité dans la région Asie-Pacifique avec l'impérialisme américain ».

De notre correspondant

Tokyo. — Le cabinet Miki vient, deux fois, de voir échouer son programme de politique étrangère. Ce la traité de paix et d'amitié avec la Chine, dont la négociation tombée en panne ces jours derniers, c'est le traité de non-prolifération des armes nucléaires qui se va à son tour en souffrance, car le gouvernement ne parviendra pas à le ratifier avant le 4 juillet, date la fin de la Diète. Le traité a été signé par le Japon il y a deux ans mais n'a jamais été ratifié depuis lors.

La position du cabinet en politique intérieure n'est guère plus brillante. Sa faiblesse est apparue dans son impuissance à faire adopter par les Chambres les principales réformes qu'il avait ambitieusement annoncées en arrivant au pouvoir en décembre. C'est ainsi que n'a pu être renforcée la législation sur les monopoles, destinée à freiner la puissance des grands groupes industriels et commerciaux. Ce projet s'est heurté à la

résistance d'une bonne partie du camp conservateur, de connivence avec le patronat. La popularité de M. Miki auprès de l'opinion, qui est due à son intégrité et à son orientation libérale, avait enrayé, il y a sept mois, le déclin du parti libéral démocrate. Celui-ci l'a bien mal payé de retour. Le conservatisme tenu du mouvement, son perpétuel jeu de factions, en façon de mêler les querelles de politique intérieure à toutes les affaires publiques, en particulier à la diplomatie et aux questions de sécurité, ont valu au programme de M. Miki de s'effriter dans l'indécision et les quer-

Les milieux politiques spéculent déjà sur les chances et les moyens d'amener M. Miki à quitter la scène du pouvoir, peut-être avant la fin de cette année. L'opposition de gauche est d'ailleurs aussi divisée que la droite. Le front commun entre socialistes et communistes, ou ce qui en subsistait, a achevé de s'écrouler au printemps. Pour sa part, le parti socialiste n'a jamais été aussi affaibli qu'aujourd'hui, par ses tiraillements internes. La gauche, qui avait marqué des points il y a un an, a une fois encore, perdu du terrain et se montre incapable de faire peser sur la droite, pourtant usée par le pouvoir, la menace d'un renversement de majorité.

ROBERT GUILLAIN.

Elle a supporté les épreuves de l'inquisition helvétique: la Datejust de Rolex.

Comme toutes les Rolex Oyster, la Datejust porte un titre très recherché, décoré avec circonspection par le Bureau Suisse de contrôle officiel: le titre de "Chronomètre". Ce titre, obtenu après de très sévères épreuves qui ne durent pas moins de 15 jours et 15 nuits, vous assure qu'en toutes circonstances votre Rolex continuera à vous donner l'heure exacte. Imperturbablement.



Rolex Oyster Datejust.

Documentation sur le Service à la Clientèle Rolex, 10, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

DEMANDEZ
CE NUMERO SPECIAL
EN MEME TEMPS QUE VOTRE
NUMERO DE LA SEMAINE

En vente aujourd'hui, un numéro hors série du NOUVEL OBSERVATEUR

LA CRISE MONDIALE DU CAPITALISME

Ses conséquences dans les pays capitalistes développés et sur le reste du monde.

Ses aspects spécifiquement français. Les réponses du socialisme à cette crise mondiale au cours des entretiens des 5 et 6 juin.

Un dossier de référence indispensable à tous ceux qui s'interrogent sur les moyens permettant de sortir de la crise.

Avec les 32 plus grands experts économiques du monde entier:

- | | | | |
|-------------------|-----------------|---------------|--------------|
| S. AMIN | K. V. DOHNANYI | C. LEVINSON | F. PERROUX |
| J. ATTALI | J. K. GALBRAITH | S. MANSHOLT | J. REY |
| O. BOGOMOLOV | A. GHOZALI | S. A. MARGLIN | M. ROCARD |
| A. BOULLOCHE | C. GOUX | J. MATOUK | H. SIMONET |
| J.-P. CHEVENEMENT | M. GUILLAUME | B. MINC | P. M. SWEETZ |
| C. CHEYSSON | A. HERRERA | G. MICHALET | J. TINBERGEN |
| V. CONSTANCIO | E. KEMENES | F. MITTERRAND | P. URI |
| J. DELORS | W. LEONTIEF | J. NISHIKAWA | P. VINDE |

Un numéro indispensable du NOUVEL observateur

le fait de la faiblesse de M. Miki et des intrigues des factions, elle a été renvoyée aux calendes grecques ou, du moins, à un nouveau et problématique débat en fin d'année. La position du cabinet en politique intérieure n'est guère plus brillante. Sa faiblesse est apparue dans son impuissance à faire adopter par les Chambres les principales réformes qu'il avait ambitieusement annoncées en arrivant au pouvoir en décembre. C'est ainsi que n'a pu être renforcée la législation sur les monopoles, destinée à freiner la puissance des grands groupes industriels et commerciaux. Ce projet s'est heurté à la

Les divisions de la droite et de la gauche

l'échec de M. Miki consterne le stère des affaires étrangères, qui seilt de toutes ses forces à la coalition. Le Japon avait demandé e déjà trois ans un certain ne de concessions de la part puissances atomiques. Il vou- notamment obtenir un contrôle s strict de son industrie de gle nucléaire, un nouvel effort sarmement et des garanties de tité au cas où il serait menacé attaque atomique. La diplo- japonaise avait fini par ob- à peu près ce qu'elle voulait. icante conférence de Genève e non-prolifération avait été- lement attentivo à ses des- et satisfaisante pour lui. nfirmation paraissait donc so- quand, au dernier moment.

Chine

COMMERCE EXTERIEUR: LA CHINE (exportations, importations) a atteint milliards de dollars (82 mil- rds de francs français) en '4, estime l'Organisation sone du commerce exté- r (JETRO). Selon JETRO, exportations se sont élé- s à 6,2 milliards de dollars, augmentation de 30 % par port à 1973, et les importa- s à 7,5 milliards de dol- , en progression de 50 %.

1975
INDUSTRIE OUL
MAIS EFFICACITE
 LE TELEX
 E TELEX OUL, MAIS...
 TESER
 387.97.00
 Clapnet - 75008 Paris
 VOTRE TELEX

Océanie

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Les dirigeants de l'île de Bougainville menacent de faire sécession

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est périodiquement menacée d'épave. En mars, les dirigeants papouas ne proclamaient unilatéralement l'indépendance de la Papouasie proprement dite. Le gouvernement de M. Somare ne parvint guère à en empêcher la réalisation : la *Papua New Guinea Newsletter*, bulletin du ministère de l'information, relata l'événement en quelques lignes, entra un résultat positif et un écho philatélique. Les Papouas n'ont certes pas fait voler le pays en éclats, mais il serait mal de croire que le malaise est dissipé.

M. Somare vient d'annoncer que l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée était fixée au 16 septembre. A plusieurs reprises, la date de sa proclamation avait été repoussée pour des raisons de politique intérieure. Or, une nouvelle menace de sécession apparaît aujourd'hui. Elle concerne l'île de Bougainville, située dans l'est de l'archipel, et au nord d'un ensemble dont elle fait partie sur le plan culturel : les îles Salomon, qui, encore britanniques, seront indépendantes avant l'été de 1977.

Les relations entre Bougainville et le riche en raison de l'exploit-

tation d'un énorme gisement de minerai de cuivre — et le pouvoir central n'ont jamais été amènes. M. Somare a d'ailleurs été contraint l'an dernier d'accorder une quasi-autonomie aux bougainvillais dirigeants locaux. La crise n'a pourtant jamais été résolue. Elle a rebondi en avril après qu'un différend d'ordre financier fut apparu entre Port-Moresby (siège de l'archipel) et Kieta (capitale de l'île). Le 30 mai, l'assemblée locale vota une motion en faveur de la sécession et de la formation d'un gouvernement indépendant. Les députés locaux déclaraient constituer collectivement le gouvernement intérimaire en attendant la tenue de nouvelles élections. Ils prénaient à partie deux hommes politiques du cru, Sir Paul Lapun et M. Mola, membres du gouvernement central. L'affaire a été prise au sérieux par M. Somare : la sécession de Bougainville, outre qu'elle donnerait de « mauvaises idées » à divers autres mouvements indépendantistes, priverait le pays d'une grande partie de ses revenus. Le premier ministre a réaffirmé les 14 et 16 juin sa détermination de préserver l'unité politique de l'archipel.

Le 11 juin, une délégation de Bougainvillais s'était rendue à Port-Moresby afin, déclarent ses membres de seulement discuter des modalités de la marche vers l'indépendance de leur territoire. Une rencontre de cinquante-cinq minutes eut lieu le 12 avec des représentants du gouvernement, qui ne donna aucun résultat. De retour dans l'île, l'un des dirigeants du mouvement sécessionniste, M. Leo Hane, a déclaré qu'une somme de 400 000 dollars australiens serait collectée dans la population : elle servira à financer l'envoi de missions à Canberra et aux Nations unies afin que soit plaidée à l'étranger la cause de Bougainville. — J.D.

PROCHE-ORIENT

Iran

DEUX COMMUNISTES FUSILLÉS

Téhéran (A.F.P.). — Deux terroristes iraniens appartenant à un groupe communiste ont été fusillés samedi 21 juin, annonce un communiqué officiel publié dimanche à Téhéran.

Hossein Salahi et Khorrovi Tarpoi avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire pour leur participation à une série d'attentats, dont l'attaque d'une banque dans l'ouest de l'Iran, au cours de laquelle le directeur de l'établissement avait été tué, précise le communiqué.

Les deux condamnés étaient membres d'un groupe qui se donnait comme objectif le renversement de la monarchie en Iran, ajoutant-on de même source. Le tribunal militaire a jugé deux autres membres du même groupe, dont l'un, Asghar Kahwan, a été condamné à la prison à vie, et l'autre, Reza Salahi, à cinq ans de prison.

Le président Sadate : Israël, dans ses frontières de 1967, est devenu une réalité indéniable

Dans une interview publiée dimanche 23 juin par le quotidien libanais *Al Anwar*, le président Sadate déclare qu'Israël, « dans ses frontières de 1967, est devenu une réalité indéniable, pour la bonne raison que les deux Grands qui se partagent la tutelle du monde, protègent cette réalité (...). Si telle est la réalité, il faut donc la reconnaître et les projets de jeter Israël à la mer ».

« Au cours de mes quatre séjours en U.R.S.S., précise-t-il, les dirigeants soviétiques m'ont affirmé que l'Israël existait, et qu'il ne devait pas être attaqué dans ses frontières de 1967. Plus encore, ils m'ont demandé de s'empêcher de toute opération militaire, même en territoire national égyptien. Voilà quelle était l'attitude de l'ami dont nous dépendions. En ce qui concerne l'autre Etat, son attitude est bien

connue, et quand il reçoit le fameux appel pour sauver Israël au quatrième jour de la guerre d'octobre, il intervient immédiatement ».

Le président égyptien ajoute : « Lorsque je voulais liquider la poche israélienne à Toussat du canal de Suez en décembre 1973, Kissinger était en Egypte, et il m'exposait la situation en la demandant quelle serait la position des Etats-Unis. Kissinger répondit : « Nous entrerons en guerre aux côtés d'Israël contre vous, parce que nous ne pouvons pas que des armes soviétiques s'emportent sur de « terres américaines ». M. Sadat fait ensuite remarquer qu'« toutes les cartes du conflit de Proche-Orient sont tirées entre le Proche-Orient et Washington », et qu'est donc de l'intérêt de l'Egypte de maintenir de bonnes relations avec les Etats-Unis. « M. For et Kissinger ne sont pas hostiles à la cause arabe. Tous deux cherchent à instaurer une paix juste et équitable. Nous devons donc garder de bonnes relations avec eux jusqu'à preuve du contraire ».

En ce qui concerne la navigation dans le canal de Suez, chef de l'Etat égyptien a déclaré : « Le traité de Constantinople ne nous le droit d'interdire le passage des navires de tout pays, état de guerre avec l'Egypte, le transit de marchandises non militaires sera autorisé dans le canal de Suez par des navires israéliens ». « Israël prouvera par des preuves évidentes ses intentions de ne pas passer des navires israéliens ne sera autorisé que dans le cas d'un règlement général du problème du Proche-Orient, comprendrait la solution de la question palestinienne ».

Interrogé sur le point de savoir pourquoi l'Egypte maintient le traité d'amitié avec l'U.R.S.S. alors qu'elle se plaint des fouritures d'armes soviétiques à Libye et à la Syrie, le président Sadate a répondu que Le Caire ne pouvait oublier que l'Union soviétique avait soutenu en 1956 et avait continué à le faire jusqu'à la guerre de 1973. « N'avons donc pas intérêt à d'une manière provocante », a-t-il dit. Mais si l'Union soviétique continue à préférer d'autres pays et à négliger nos demandes, nous aurons quelque chose à dire. d'une manière calme, sans colère émotionnelle. Il a notamment fait entendre que l'Egypte pour reconnaître ce traité si « soviétiques n'acceptaient pas moratoire au sujet des dettes d'Egypte contractées lors de achats d'armes soviétiques ». (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

LE COMITE EXECUTIF de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) se réunira à Bruxelles les 26 et 27 juin prochains sous la présidence de M. Donald Mac Donald pour préparer le prochain congrès de la Confédération, qui aura lieu du 17 au 25 octobre à Mexico. M. André Bergeron (F.O.) sera le seul représentant syndical français. — (A.F.P.)

Corée du Nord

L'AGENCE NORD-CORÉENNE D'INFORMATIONS a qualifié dimanche 23 juin de « provocation intolérable et méprisante contre le peuple coréen tout entier » et d'« acte grave menaçant la paix en Asie et dans le monde » les déclarations du secrétaire américain à la dé-

fense, M. Schlesinger sur l'éventualité d'une utilisation d'armes nucléaires tactiques en cas d'une invasion de la Corée du Sud par le Nord. L'agence affirme que le « chantage nucléaire » américain « n'est qu'un jeu de mots » et que si les « marionnettes de guerre impérialistes » déclenchent un nouveau conflit armé, le peuple coréen « y répondra par une contre-attaque décisive et fera triompher la cause sacrée de réunification nationale ». — (A.F.P.)

Irlande du Nord

CINQ PERSONNES ont été tuées pendant le week-end du 21 juin. A Belfast, deux hommes ont été abattus et un adolescent blessé par des rafales de mitraillettes tirées d'une voiture. Auparavant, on avait retrouvé le corps d'un homme masqué d'une capote. Un catholique, blessé vendredi 20 juin, a succombé à ses blessures. En République d'Irlande, le corps d'un homme a été retrouvé sur le lieu d'une explosion qui a détruit un pont et bloqué une voie ferrée à 30 kilomètres au sud de Dublin. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

Nations unies

LES REPRESENTANTS DE LA R.D.V. ET DU G.R.P. SUD-VIETNAMIEN à la

Conférence internationale de la femme, qui se tient à Mexico, viennent de faire des démarches auprès de M. Waldheim afin de lui exprimer à nouveau le souhait du Nord et du Sud de devenir membres des Nations unies cette année. — (A.F.P.)

Pays-Bas

LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS et le G.P.F. sud-vietnamien ont décidé d'établir des relations diplomatiques à partir du 20 juin et d'échanger des ambassadeurs. — (A.F.P.)

Suisse

DEUX RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS, Hans Guenther et Gisela Wolf, ont été condamnés à sept ans de réclusion pour espionnage, samedi 21 juin, par le tribunal fédéral helvétique. — (A.F.P.)

U.R.S.S.

LE ROI BAUDOIN et la reine Fabiola sont arrivés lundi à Moscou pour une visite officielle de dix jours en U.R.S.S. Les souverains belges sont accompagnés par le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, MM. Tindemans et Van Eslande. — (A.F.P.)

(PUBLICITE)

LOTERIE NATIONALE

Tranche de la Saint-Jean et de l'Amitié France-Québec

Gros lot : 2 millions de francs

TIRAGE MERCREDI 25 JUIN, à 19 heures
à l'Hôtel CONCORDE - LA FAYETTE
entrée Porte Maillot (7^e étage)

Spectacle de variétés avec des artistes québécois
et grand bal populaire

Entrée libre et gratuite

Cours d'Hébreu intensifs

Tout niveau

en juin-juillet à Paris

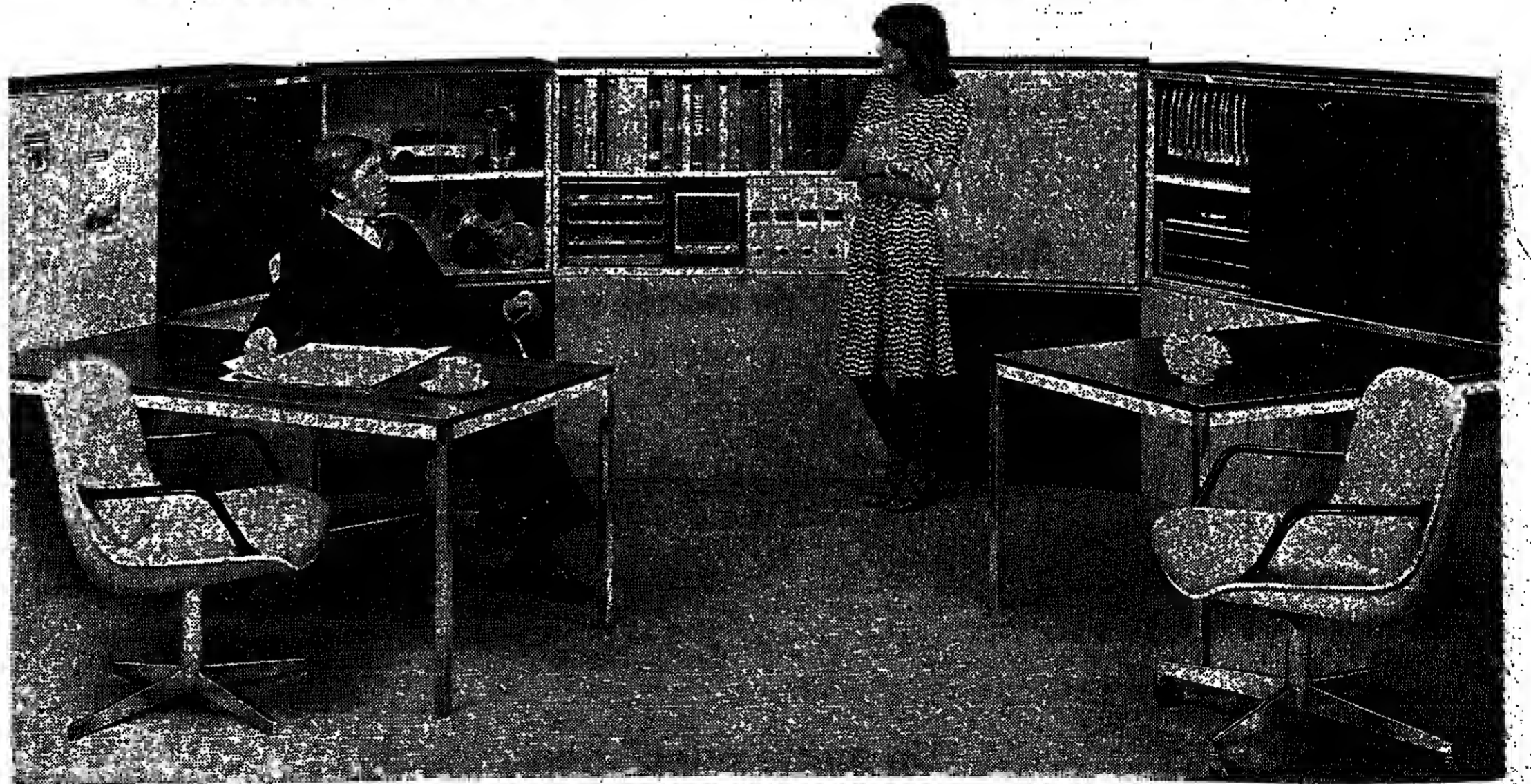
Tél. 622-52-53 et 257-44-01

ESPACE

Milieu idéal dans lequel sont localisées nos perceptions*

VIVRE

Réaliser toutes les possibilités de la vie*



Jolie de vivre. Art de vivre. Alors, pourquoi pas un nouvel espace de vivre ? Certains ne vous parlent que de m2, d'organisation, d'efficacité... Nous, nous savons que derrière les bureaux il y a des hommes. Et que l'entreprise, c'est aussi un lieu de vie, et qu'il est temps enfin de repenser l'environnement de l'homme, et

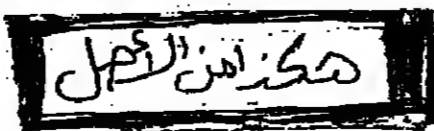
de recréer les conditions propices à son épanouissement intellectuel.

Ainsi nous avons inventé pour vous une nouvelle génération de meubles de bureaux : Lea STRAFOR 400. Et comme nous aimons faire les choses jusqu'au bout, nous avons créé les nouveaux sièges STEELCASE-STRAFOR 451.

Strafor, ce qui est bon pour l'homme est excellent pour l'entreprise.

STRAFOR

Groupe Forges de Strasbourg
134 boulevard Haussmann 75008 Paris tél. 924 72-83
et 170 points de vente en France et à l'étranger



QATAR AU SEUIL DE L'ÈRE INDUSTRIELLE

LA FRANCE PEUT JOUER UN RÔLE IMPORTANT DANS LE GOLFE, nous déclare l'émir Khalifa



Propos recueillis par JEAN GUYRAS.

Doha. — Depuis son accession à la tête de l'émirat en février 1972, l'émir Khalifa de Qatar s'est consacré entièrement à la tâche de modernisation et de diversification de l'industrie de son pays pour assurer l'après-pétrole. Travaillant incessamment, il passe près de dix heures par jour dans son bureau du palais de Doha. — le cheikh Khalifa

n'hésite pas à se déplacer pour s'occuper personnellement des moindres détails d'une affaire qu'il juge particulièrement importante. En outre d'une pléiade de conseillers triés sur le volet, il est à l'origine de la plupart des décisions prises au Qatar sur les plans économique, politique et social.

L'EMIR Khalifa a bien voulu préciser pour le Monde les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement. Il a tout d'abord affirmé que les pays européens et en particulier la France avaient un rôle très important à jouer dans le Golfe.

« Nous pouvons, a-t-il dit, coopérer dans les domaines économique, technique et culturel, et rechercher ensemble de nouvelles formules de collaboration bénéfiques pour les deux parties. La France, pour sa part, occupe une position spéciale lui permettant de renforcer les liens entre les Etats du Golfe et les pays européens en général. Nous avons apprécié grandement les efforts de la France en vue de concilier les points de vue divergents au sein de la conférence qui se tint à Paris il y a quelques semaines, entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole. Il faudrait également rappeler le rôle d'avant-garde joué par la France en ce qui concerne le dialogue euro-arabe. Ces deux seuls exemples qualifient la France à nos yeux pour jouer un rôle important dans le Golfe.

« Pensez-vous qu'un retrait israélien aux frontières de juin 1967 peut régler le conflit israélo-arabe ?
— Le conflit israélo-arabe ne peut être réglé qu'à deux conditions : la reconnaissance des droits légitimes et inaliénables des Palestiniens et le retrait total des forces israéliennes des territoires arabes qui ont été occupés pendant la guerre de 1967. Ainsi le choix entre la paix et la guerre dépend entièrement des Israéliens. Ils peuvent gagner la

De notre envoyé spécial

paix s'ils sont disposés à remplir les conditions sus-mentionnées.

« En cas d'une nouvelle guerre israélo-arabe, estimons-vous que les pays arabes devraient imposer un nouvel embargo pétrolier ? Que pensez-vous des spéculations concernant une éventuelle intervention américaine dans le Golfe ?

« Nous espérons ne pas être obligés de recourir à l'arme du pétrole une fois de plus, parce que nous désirons maintenir de bonnes relations avec tous les pays. De plus nous tenons à ce que le monde ne soit pas privé de notre pétrole. Mais nous voulons que les autres Etats comprennent notre point de vue et considèrent notre cause sans préjugé ou partialité, parce qu'elle est juste.

« Quant à l'intervention américaine nous pensons que cette menace ne peut en aucun cas se substituer à la négociation entre les producteurs et les consommateurs de pétrole. Nous croyons fermement que la négociation devrait prendre le pas sur la confrontation.

« Êtes-vous favorable à une réunion des chefs d'Etat du Golfe au sujet d'un éventuel pacte de sécurité collective ?
— Aucune mesure n'a été encore prise au sujet d'un pacte éventuel de sécurité collective. Mais de nombreuses tractations sont en cours actuellement à la suite de la normalisation des rapports entre les Etats de la région du Golfe. Il est évident dans ces conditions que des consultations pourraient avoir lieu en vue de convoquer une rencontre « au sommet » pour examiner les problèmes

de la région. Nous pensons qu'une préparation minutieuse doit précéder cette conférence afin d'en assurer le succès. L'importance stratégique, politique et économique sans cesse grandissante de la région du Golfe rend nécessaire un accord sur une formule de coopération et de sécurité pour renforcer la stabilité du Golfe.

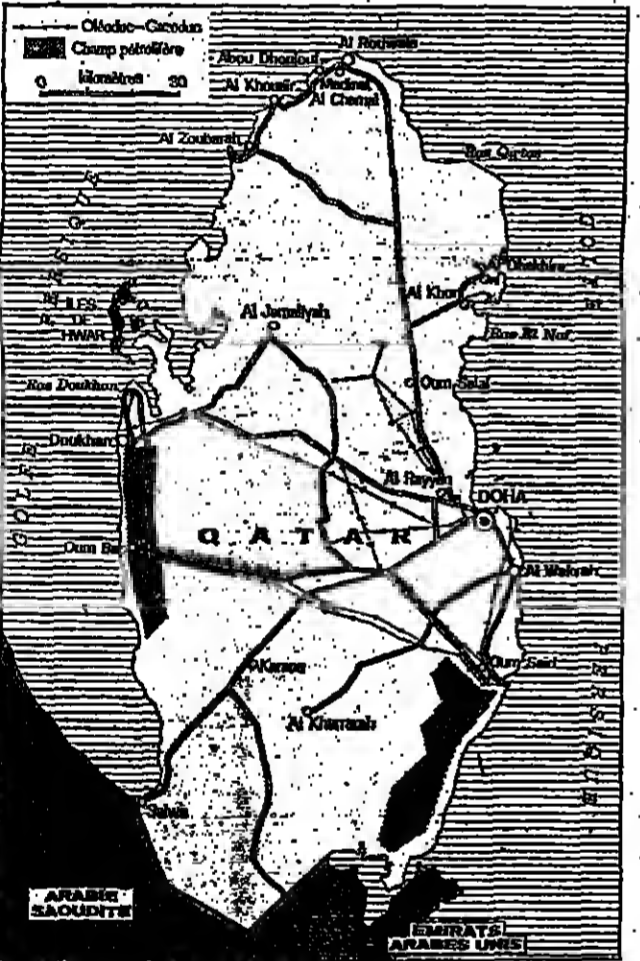
« Votre gouvernement a inauguré l'année dernière un ambitieux programme d'industrialisation qui est largement orienté vers l'exportation. Quels sont les objectifs économiques essentiels de ce programme à l'intérieur de votre pays et dans le Golfe ? Comment entendez-vous faire face aux multiples problèmes découlant de l'industrialisation ?

« Dans notre optique, les projets industriels ne sont pas plus qu'une simple affaire de fierté nationale. Nous avons adopté le programme d'industrialisation parce que nous voulons nous prémunir contre les risques économiques dans l'avenir. Une des garanties les plus sérieuses est la diversification de nos ressources nationales par l'établissement d'une solide base industrielle. Cela limitera progressivement notre dépendance à l'égard du pétrole. Il est par conséquent de notre devoir de parachever la création d'une société industrielle au Qatar qui aura, en dehors du pétrole, d'autres sources de revenus. Nous sommes responsables des générations à venir. Et ceci aura finalement des effets positifs, non seulement au Qatar mais également dans le Golfe tout entier.

« L'industrialisation suscite de nombreux problèmes qui devront être résolus dans un esprit de maturité et de compréhension. Il existe plusieurs pays qui ont réussi à éviter les maux de dégradation qui ont fait leur appellation au sein de tant de sociétés industrielles. C'est ainsi que l'industrialisation au Japon n'a pas modifié les traditions nationales de son peuple. Nous sommes pour notre part certains que nous pourrions assimiler les nouvelles techniques et méthodes de l'industrialisation sans perdre pour autant notre caractère national. Notre peuple est essentiellement austère et pieux, et notre mode de vie islamique fournit la réponse aux défis posés par les problèmes de l'industrialisation. »

9 300 dollars par habitant

SUPERFICIE : 22 000 kilomètres carrés.
POPULATION : environ 120 000 habitants, dont les deux tiers sont des immigrés.
DENSITE : sept habitants au kilomètre carré.
PRINCIPALES VILLES : Doha, Dohaïm, Oum-Said.
PETROLE : la production de pétrole brut a atteint 24 millions de tonnes en 1974. Les recettes se sont élevées à 1,1 milliard de dollars.



FINANCES : les recettes pétrolières représentent 86 % du budget. Le volume et la répartition des dépenses sont mal connus. Les prévisions de l'émirat ont passé de 48 % en 1967 à moins de 25 % en 1975 de l'enveloppe budgétaire. Les services publics interviennent pour 20 % et les versements à nos mandataires pour 40 % dans les dépenses courantes. Les dépenses en équipement — 30 % du budget — sont consacrées à la fin de 1972. Ont été aussi créées une minoterie et trois usines de charbon, de verrière et de petite mécanique.

TRANSPORTS : Une autoroute relie Doha à Dohaïm (36 kilomètres) et il existe des routes goudronnées entre la capitale et les autres centres de la péninsule. Une autoroute Qatar-Dohaïm est en cours de réalisation, tandis que celle de Doha à la frontière nord-occidentale vient d'être terminée.

INDUSTRIE : la politique industrielle est directement fonction des hydrocarbures : une usine de raffinage de gaz a été construite par la Q.P.C. d'une capacité de 28 000 barils par jour. Des centrales électriques, liées à des usines de dessalement d'eau de mer, ont été réalisées ou sont envisagées. Une cimenterie a été terminée

MONNAIE : le Qatar-Dohaïm est le seul émirat du Golfe à n'avoir pas de réglementation des changes. Le marché des devises est libre.

DRÔLES DE DOUANE : les droits de douane sont en général de 7 % (taxe municipale de 2 %, incluse), sauf pour les publications et imprimés (1 %), les produits alimentaires et les médicaments (5 %), les produits de luxe (automobiles, électro-ménagers, bijoux, conditionnés d'acier) (17 %), les boissons alcoolisées (20 %).

RELIGION : le régime émiral est très libre. Ni les personnes ni les sociétés, mais les entreprises pétrolières, ne sont taxées d'impôt sur le revenu, le cheikh d'Arabie en les bénéficiaires.

SAOUDITE : le régime émiral est très libre. Ni les personnes ni les sociétés, mais les entreprises pétrolières, ne sont taxées d'impôt sur le revenu, le cheikh d'Arabie en les bénéficiaires.

UNE HISTOIRE IMPARFAITEMENT CONNUE

CINQUANTE siècles avant l'islam, Qatar était habité. L'étruite péennsule, arrosée seulement par de rares pluies d'hiver et ne disposant que de quelques nappes d'eau saumâtre, occupée en effet au milieu du Golfe, une situation remarquable, qui a très tôt attiré les hommes.

L'ère du pétrole et du développement.

Une concession pour la recherche de pétrole est accordée en 1935 à l'Anglo-Iranian Oil Co, qui la transfère ultérieurement à la Petroleum Development (Qatar), devenue en 1953 la Qatar Petroleum Co. Le pétrole est découvert en 1959 ; mais, en raison de la guerre, l'exploitation ne peut commencer qu'en 1949 ; elle s'est constamment poursuivie depuis lors, en s'étendant aussi aux zones sous-marines voisines. Qatar ap-

partient depuis janvier 1961 à l'organisation des pays exportateurs de pétrole, et depuis 1970 à l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

Les revenus pétroliers de Qatar, de 400 000 livres sterling en 1960, sont passés de 1964 à 8 ou 9 millions. Selon les avis d'un conseiller britannique, le cheikh Al Thani succède à son père en 1949, conserve la moitié de ces revenus aux services et projets de développement de l'Etat ; mais il dépense l'autre moitié d'une manière que Londres estime déraisonnable, et par conséquent il s'endette.

En 1953, le résident politique supérieur britannique dans le Golfe l'amène à abdiquer en faveur de son fils, le cheikh Ahmed Ibn Ali Al Thani, dont la gestion se révèle beaucoup plus prudente et judicieuse, et permettra un harmonieux développement.

Dès 1956 un système d'éducation moderne entièrement gratuite est organisé ; à la veille de l'indépendance, en 1963-1970, 13 500 élèves (dont 8 000 filles) fréquentent l'école primaire, et 1 070 (dont 300 filles) les écoles secondaires et techniques. Les services sociaux et de santé publique se développent parallèlement.

En 1966 est lancée une industrie moderne de la pêche et mise en activité une cimenterie ; en 1969, on envisage la création de l'industrie pétrochimique. Depuis 1970, une route relie le pays au royaume arabe saoudite.

Il existe, depuis 1968, une radiodiffusion en arabe ; depuis 1969, une presse en arabe et en anglais.

Sur les conseils de la Grande-Bretagne, le système de gouvernement d'abord tout à fait patriarcal, se modernise et se

démocratise peu à peu. La décision britannique de retrait du Golfe, arrêtée en 1968, accéléra le processus, en incitant Qatar à préparer une prochaine accession à l'indépendance. Une Constitution provisoire, mise en vigueur en avril 1970, dispose que le souverain confie le pouvoir exécutif à un cabinet de dix membres, qu'il dirige, et dans lequel siègent, en fait, plusieurs de ses parents. Une assemblée de vingt-trois membres, dont vingt élus par le peuple et trois désignés par l'exécutif, assiste celui-ci de ses avis consultatifs.

Les frontières de l'Etat, jusqu'alors mal définies, sont fixées en 1970 par des accords passés avec le royaume arabe saoudite et le cheikh d'Abou-Dhabi ; à l'encontre de certaines prétentions territoriales, surtout saoudites, le souverain de Qatar est dès lors reconnu sur toute l'étendue géographique de la péninsule.

En se retirant du Golfe, la Grande-Bretagne aurait souhaité qu'une fédération aussi large que possible regroupât tous les cheikhats, ainsi appelés à l'indépendance. Qatar, cependant, répugne, de même que Bahrein, à entrer dans une construction politique, dans laquelle des particuliers plus riches et plus puissants pourraient être tentés d'exercer une influence prépondérante.

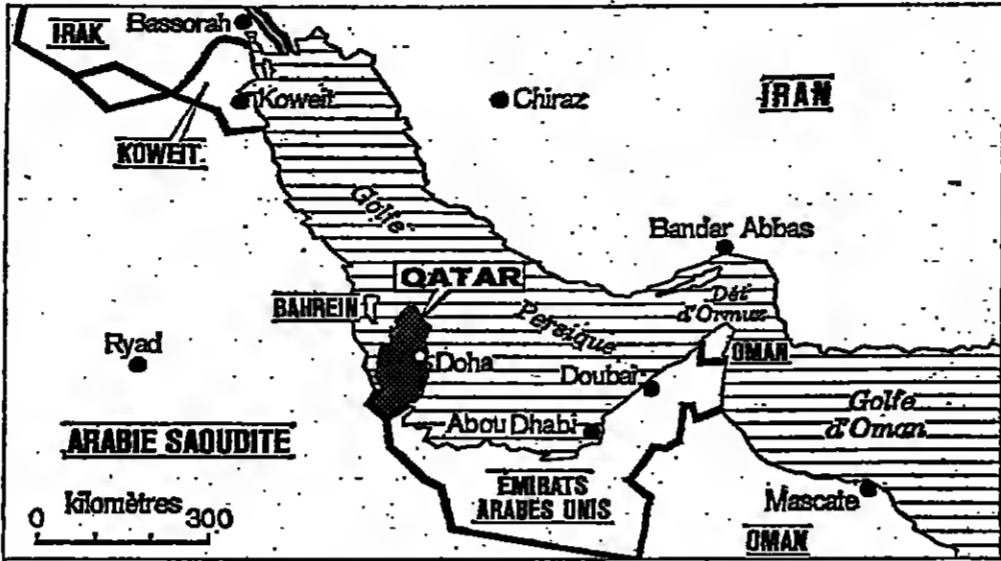
Le 1^{er} septembre 1971, Qatar devient indépendant ; le souverain conclut avec la Grande-Bretagne un traité d'amitié et de coopération, qui se substitue à l'accord signé en 1916 ; bientôt, l'Etat accède à la Ligue arabe, et c'est une phase toute nouvelle de son histoire qui s'ouvre alors pour lui.

PIERRE RONDOT.

LE GOLFE EN COULEURS

Le voyage du Golfe dans les années 60 : le souvenir d'une aventure assez incohérente, sur des rives désolées. Une découverte au pointillé, au hasard d'escalades imprévisibles — les lignes aériennes régulières n'existaient pas encore. Notre avion venait se poser sur une piste dont on ne devinait le tracé qu'au moment d'atterrir, au centre d'un terrain délimité par des tôles d'essence vides autour desquels s'enroulaient des réseaux de barbelés. Nous étions sur le rivage arabe : des militaires anglais assuraient l'intendance et police de ces aérodromes de fortune et montraient poliment par leur attitude à quel point la présence de toute personne non britannique était indésirable en cette partie du monde. Au loin, un fortin de plâtré domait tout isolé de réver à la présence de quelque saigneur du désert. Il était plus raisonnable de penser qu'il était occupé par un détachement de Trivial Oman Scouts.

Tout aussi imprévisible, les hautes nocturnes d'un lent cabotage le long de la côte iranienne au-dessus de laquelle se profilait, menaçants, les escarpements géants des monts Zagros. Nous venions de parcourir ces montagnes. Les gens de Téhéran ne s'y risquaient pas : « Mais, flic-vous, les Laristans ne font pas de prison : ils tirent d'abord, discutent ensuite. » Ce que les Téhéranis ignoraient, c'est que les gens du Laristan avaient émigré clandestinement vers les installations pétrolières d'Arabie, et que la région loin des rives était pratiquement vide. A l'aube, nous découvrirent des bourgades à demi enterrées dans le sable mouillé, vu du large, c'était quelques cheminées d'érection quadrangulaires et canalisées chargées d'apporter un souffle d'air dans les sous-sols où les rares habitants se réjouissaient quand le chaleur était trop insupportable. Sur la plage, des vaches minuscules broutaient des sardines séchées et des carcasses de langoustes. De loin en loin, le couple d'un réservoir collectant l'eau asséchée au creux d'un



terrain. Dans le lointain, parfois, une palmeraie nichée au pied de la montagne.

Une vie misérable

Les villages de pêcheurs n'étaient souvent qu'un amas de huttes rondes comme un œuf, faites de palmes tressées. Quelques planches assemblées : c'était le « schalkhané » (1). Il n'y avait même pas de boutique au village : le caletier vendait un peu de thé, des allumettes, du kérosène. On trouvait parfois de l'aspirine et deux ou trois boîtes de conserves, très anciennes. Les hommes fumaient aux billas sur la plage. Les femmes portaient des masques de toile mordorés. Elles tressaient, sur des palmes hérisées d'épingles comme celles des dentellières du Puy, d'étroites galons de soie et d'argent dont le merqueterie microscopique leur servait de bijoux. Elles en ornaient les plastrons de leurs robes de mousseline noire qui inséaient entrevoir leurs seins nus. Etalant ce la beauté et l'étrange érotisme de leur coutume ou la propreté méticuleuse

des allées de sable entre les huttes — ou l'aveuglante lumière de cette région — qui empêchaient de voir à quel point cette vie était misérable ? Pour s'en rendre compte, il suffisait de regarder les enfants, chétifs, aux yeux malades, à eux ventres gonflés, aux muscles flasques. La plus grande misère, c'était le manque d'eau, plante permanente des hommes. Dans les îles, il était tel qu'elles restaient inhabitées le plus grande partie de l'année. A l'entrée du Golfe, et parce qu'elle était position stratégique, un minuscule bâtiment réveillait l'île d'Ormuz et ses poiliers-gendarmes, assez nombreux quo les pêcheurs. Là, les chèvres et les ânes broutaient des crevettes séchées, et les bergères portaient des masques orange aux yeux ourlés de noir.

Mais le souvenir le plus marquant du Golfe d'autrefois, c'est le caletier. Il l'aurait des termes nouveaux pour décrire le bleu de cette mer : plus intense que le bleu de Prusse, plus violent que l'outremer, plus vil que l'indigo. Aux abords des îles, vue d'avion, le mer devenait turquoise. Des îles d'az

blanc très rare où se mêlaient subtilement le rose pâle et un vert nacré. Des legumes, auprès des pieges dont le sable était fait de millions de coquilles roses et grises comme des têtes d'épingles. Des flamants roses précipitaient leur vol, par centaines, à notre approche.

Vingt ans après

Près de vingt ans plus tard, nous revenons tout près de là, en jet géant, à l'aérodrome de Qatar-Doha. Une autoroute, un tronç de mer tout au bâton. De la fantaisie et de la couleur, pourtant : une herbage occupe le monument central à la ville. Énorme cadran blanc sur un campanille rose tendre, entouré d'arcades ourlées de bleu pâle. Ce même bleu souligne les fenêtres de la mosquée voisine, les colonnes de l'entrée et les festons du minaret. Notre chauffeur, qui porte la longue robe blanche arabe, n'en finit plus de nous faire tourner lentement autour de l'horloge, dans sa Cadillac. Il a raison, c'est l'endroit le plus réussi de la ville, où se multiplient à l'infini les immeubles de béton hautement

construits. En levant les yeux à une forêt d'antennes de télévison. Il reste encore un petit quartier ancien, lui aussi tout hérisse d'antennes, où nous retrouvons les cheminées d'érection quadrangulaires d'autrefois. Tout le reste est nouveau : l'usine de dessalement de l'eau qui fait grand bruit et autour de laquelle les camions-étrennes, à l'aube, dansent un curieux ballet-entre-huttes et dunes. Non loin de là, l'école secondaire de filles, fierté de Qatar. Un mur énorme en fait le tour. Le portail de fer est opaque, aveugle, sans le moindre guichet. Il faut frapper longtemps, hurler à travers l'épaisseur du métal le numéro de l'autorisation que le ministre de l'éducation nous a donnée pour entrer. Le portail — on Africales gigantesques — finit par ouvrir, mécontent. Une centaine de jeunes filles en robe longue, aux grandes nattes qui voltigent, s'entourent en nous voyant, riant, criant, se bousculant. C'était l'heure de la récréation. Elles se cachent sous la colonnade du bâtiment, se sauvent dans les escaliers. Une heure après, nous aurons fini de visiter toutes les classes, elles se bousculeront encore, mais autour de nous, au risque de nous étouffer, ruses et moqueries.

Instruction religieuse et conservatisme

Elles sont plus de sept cents dans cette école où rien ne manque, ni les tables à repasser et les électriciens à vapeur, ni les machines à coudre, ni les cuisinières et mixers « design » avec lesquels elles s'accrochent à cuisiner. Une grande salle est consacrée à l'étude des beaux-arts. Les murs en sont décorés de gouaches représentant des femmes au costume arabe traditionnel stylisé. Les albums où peignent les jeunes filles comportent une proportion étonnante de dragons et de géolies aux visages fantastiques et monstrueux : « Elles illustrent des contes », nous dit le professeur. Un laboratoire de chimie,

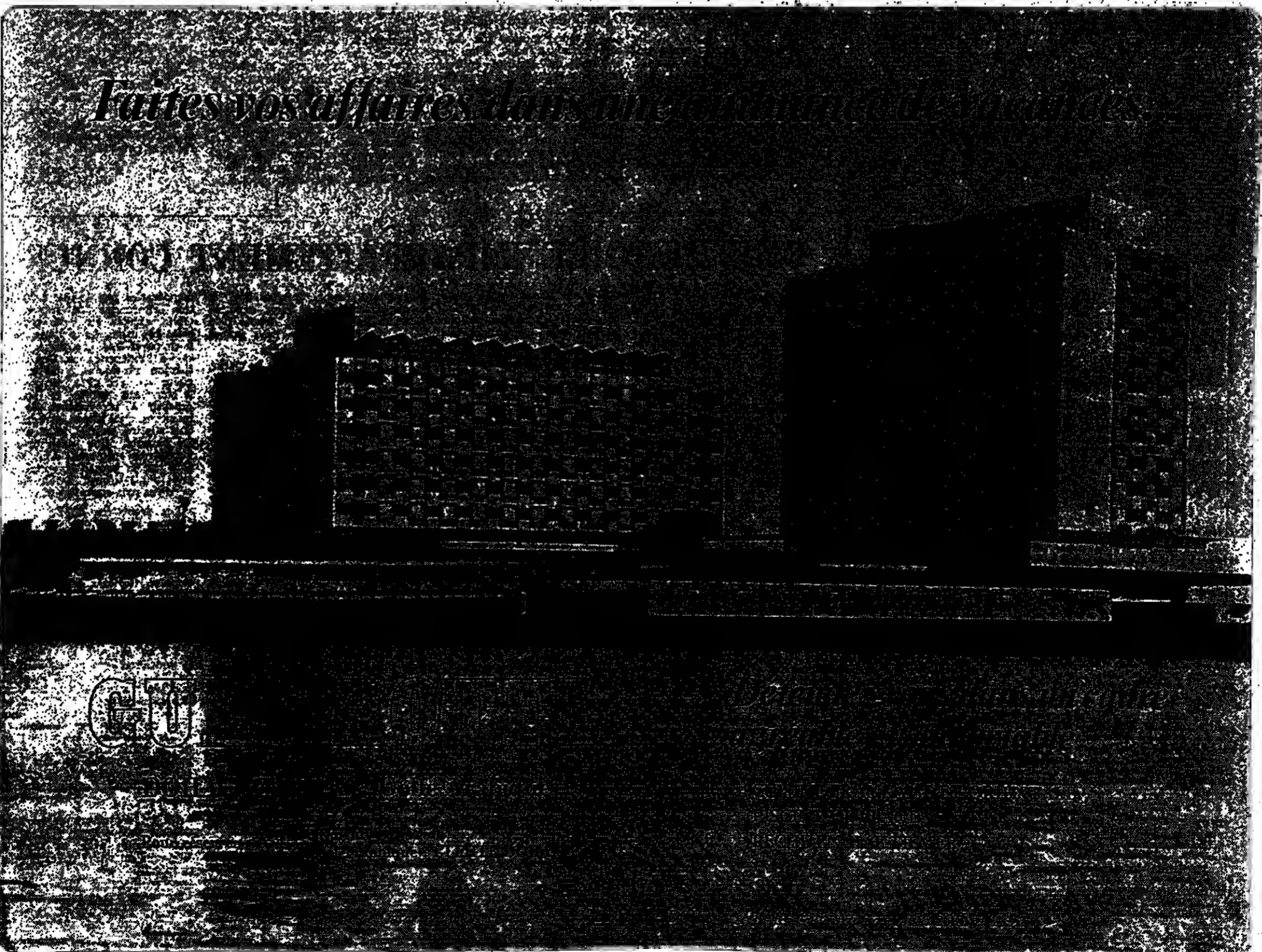
superbe et suréquipé, redonne une note de sérieux à ce programme éducatif destiné à ces adolescentes de la meilleure bourgeoisie. Il y a un certain nombre de Qataris parmi elles : on les reconnaît au foulard de mousseline sous lequel elles dissimulent leurs cheveux. Les autres sont les filles des fonctionnaires, techniciens ou commerçants égyptiens, palestiniens ou libanais — venus travailler au développement de Qatar. La directrice, une Égyptienne à la cinquantaine pleine de dignité, insiste sur l'importance accordée à l'instruction religieuse. Nous assistons à une classe de lecture commentée du Coran, suivie de la prière. Pour cette classe, toutes les jeunes filles ont entièrement recouvert leurs cheveux de foulards blancs qui leur donnent des airs de nonnettes. Elles sont presque toutes ravissantes. Mais on nous prie de ne point trop insister sur ce fait, les hommes n'aiment point qu'on dévoile, même en paroles, la beauté de leurs femmes.

Ce conservatisme a posé des problèmes aux administrateurs de la télévision désireux de prouver la réalité de la promotion féminine en confiant une émission à des femmes. L'Égyptienne responsable du « Women's Corner », pour trouver une jeune collaboratrice qatari acceptant de paraître à l'écran, a dû chercher parmi les divorcées. Aucun époux n'aurait accepté de voir sa femme ainsi livrée en pâture par l'image à toute la population. Aucun père non plus, pour sa fille : c'était renoncer définitivement à lui trouver mari.

Son émission terminée, la jolie speakerine-journaliste s'enveloppe jusqu'aux pieds dans un voile de soie noire et s'en va retrouver à la porte des studios un cousin venu l'attendre. Il lui servira de chaperon pour rentrer à la maison familiale.

M.-C. DEFFARGE.

(1) Maison de thé.



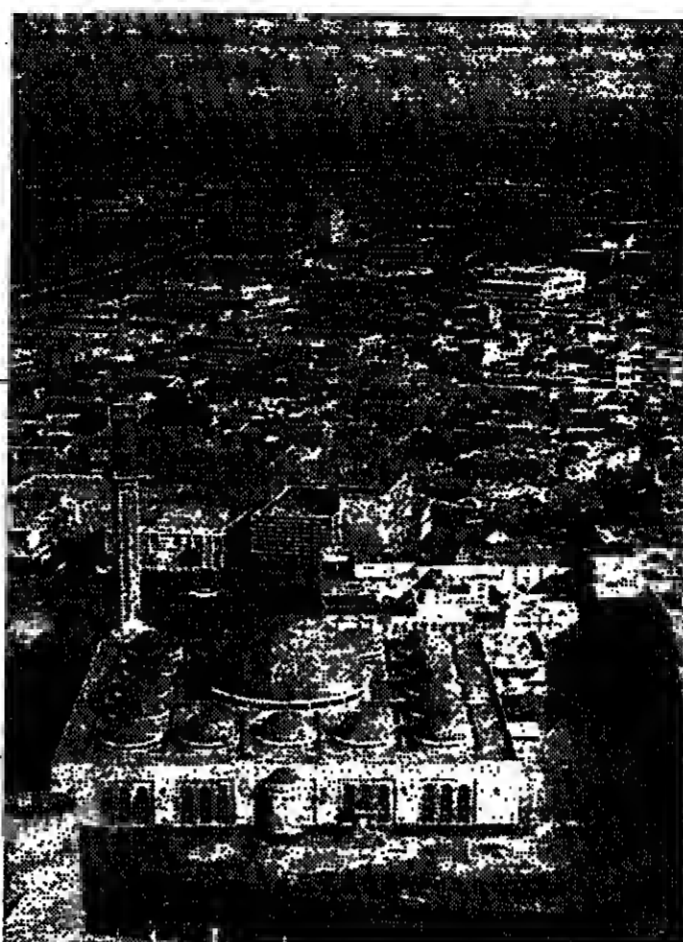
هنا من الأضواء

(PUBLICITE)

QATAR EN IMAGES



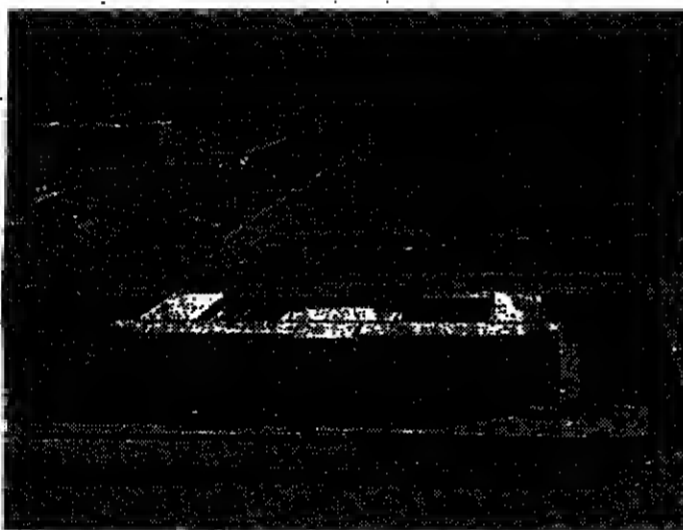
1. — Palais de Doha.



2. — La grande mosquée de Doha avec les nouveaux immeubles gouvernementaux à l'arrière-plan.



3. — La cimetière de Umm Bab sur la côte Ouest.



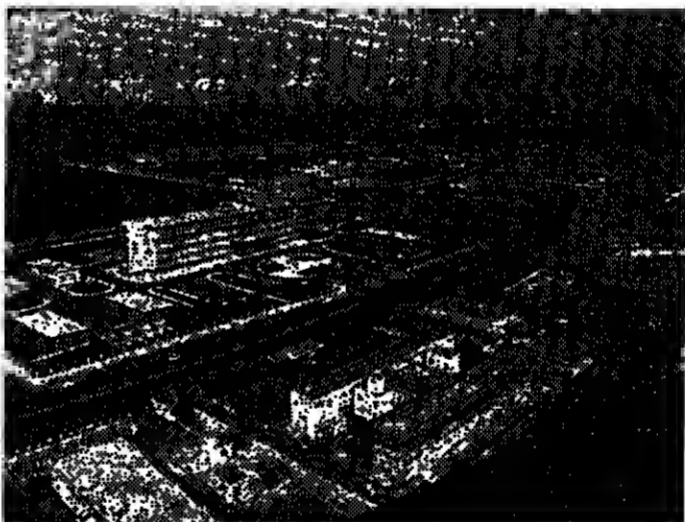
4. — Le siège du gouvernement (au centre à gauche) occupé par les ministères des affaires étrangères, des finances et du pétrole.



5. — Le conseil des ministres en session sous la présidence de l'Emir.



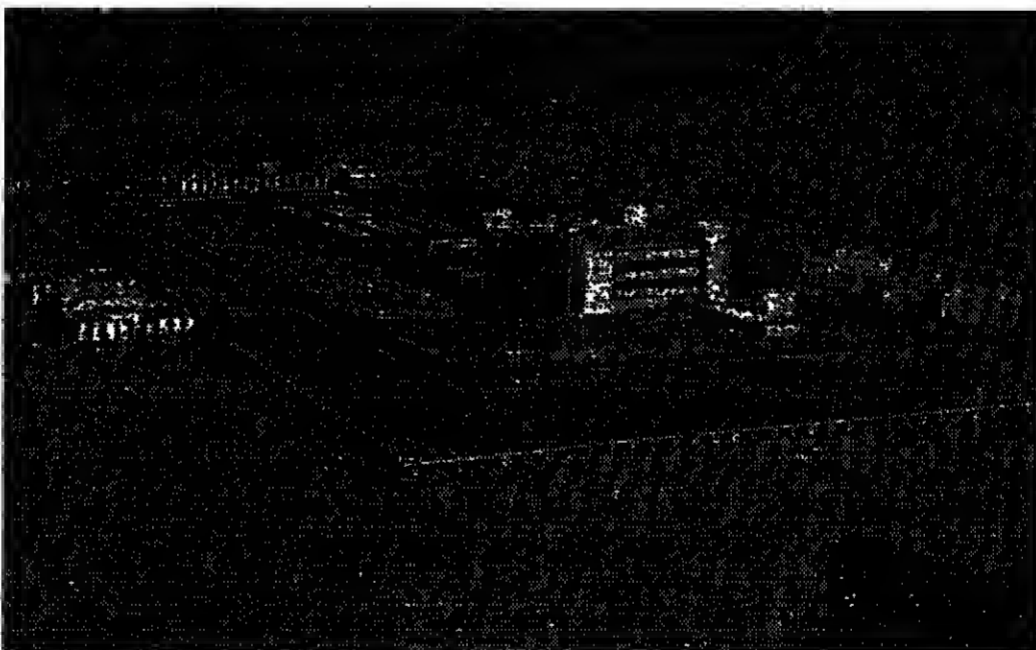
6. — Une partie du fameux troupeau qatari d'Ouyx blancs.



7. — Le collège d'enseignement pour la formation des professeurs de Doha.



8. — L'usine d'engrais d'Um Salih.



9. — La station émettrice de la radio et de la télévision d'Etat.

UN MUSÉE NATIONAL POUR QATAR

Cet article sur le Musée National du Qatar, inauguré le 23 juin 1975 par son altesse l'Emir du Qatar, Gheikh Khalifa ben Hamed al Thani, a été rédigé par M. Michael Rice, président de la société Michael Rice de Londres, qui fut chargé de la conception du Musée.

Les architectes consultants de ce projet ont été MM. Irving et Jones, F/FRIBA (groupe de construction et de design installé à Beyrouth et à Londres).

La culture et l'histoire d'un État du golfe

Le nouveau musée du Qatar — qui est peut-être jusqu'ici la réalisation culturelle la plus importante et en tout cas la plus séduisante du golfe d'Arabie — est né directement de l'initiative de l'émir du Qatar,

cheikh Kholifa ben Hamed Al Thani. La décision de créer un musée national, un de ses premiers actes de gouvernement, fut prise en mai 1972 et suivie par trois ans d'études et de recherches intensives et d'un plan

de restauration et de construction accéléré. La restauration et la construction furent réalisées par le ministère des travaux publics.

Le site choisi pour accueillir le musée était par-

ticulièrement approprié : un petit groupe de maisons traditionnelles et l'ancien palais d'Amiri, qui fut un temps la résidence de la famille de l'émir; celui-ci y passa d'ailleurs son enfance.

La restauration de l'ancien palais de l'émir

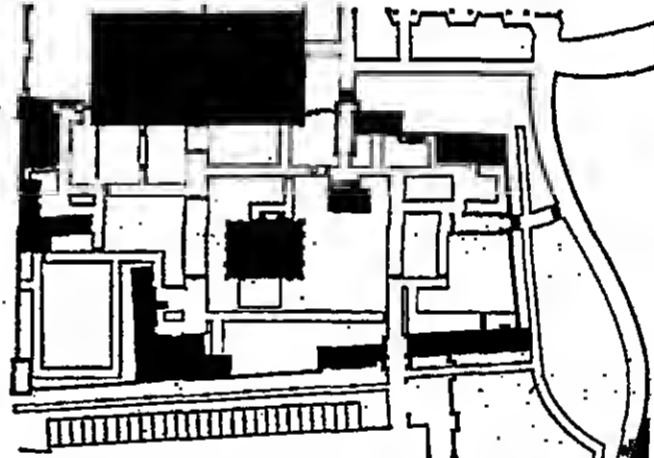
Malgré leur état de délabrement, il restait suffisamment de ces petites et élégantes habitations pour permettre une reconstruction fidèle. Lorsqu'un doute subsistait, de vieilles photographies tirées de différents archives, et les souvenirs des membres les plus âgés de la famille de l'émir et de leur entourage venaient à la rescousse des artisans du projet. Heureusement, d'ailleurs, la plus grande partie des motifs en plâtre finement ouvragés qui ornaient les pièces intérieures et les arcades des façades ont pu être sauvés.

Les maisons ont maintenant retrouvé leur apparence initiale. Elles ont été meublées en style traditionnel, avec certaines salles aménagées pour recevoir des expositions spéciales, mettant en valeur tel ou tel aspect de l'ethnographie du Qatar ou de l'architecture du site. Les principales collections du musée se trouvent dans un bâtiment situé dans la partie nord du complexe. Celui-ci, le musée d'Etat, comprend trois niveaux, partiellement en sous-sol. Il dilate des plus anciens des édifices bien qu'il soit le plus important de l'ensemble. Tout en imitant pas leur architecture, il reprend dans sa propre ornementation beaucoup de ces détails qui donnent

son cachet à l'architecture de l'Arabie de l'Est et du Qatar.

Parallèlement à l'édification du musée et dans toutes ses phases, un programme de recherches universitaires soigneusement élaborées et impliquant une coopération au niveau international a été poursuivi. Une équipe de professeurs arabes et non arabes a été constituée à partir d'universités et d'institutions qui fournissent les informations de base rendant possible l'existence du musée.

Le musée est essentiellement consacré à la vie des populations qui ont vécu dans la péninsule depuis des milliers d'années. Leur vie a été dominée par deux éléments en perpétuel contraste, la mer et le désert. L'antique palais de l'émir et le musée d'Etat évoquant le Qatar, mais lorsque le site servait de résidence à une famille, la mer léchait ses murs. Au fur et à mesure que Doha, la capitale, grandissait, les terres émergées qui se trouvaient devant le palais ont été comblées. Il a été décidé désormais de renouer les liens qui unissaient est androit à la mer en créant une lagune où sont encrevés des reproductions des traditionnels bateaux à voiles du Golfe grâce auxquels — et grâce aussi au mérite de leurs marins —



la prospérité du Qatar prit son essor, jusqu'à représenter à une certaine époque un tiers de la flotte de pêcheurs de perles. Sept de ces bateaux ou « dhows » ont été spécialement construits pour le musée. Peut-être la dernière commande de ce genre.

Sur la rive de la lagune, un musée de la mer a été construit et ouvrira ses portes en 1976. Le premier étage sera consacré à la vie des pêcheurs du Qatar, alors que le sous-sol accueillera un aquarium où seront rassemblés des spécimens de la vie aquatique des mers qui bordent le Qatar.

Le Musée national du Qatar regarde à la fois vers la mer et vers l'intérieur; au-delà de la capitale, en rapide expansion, on retrouve le désert. L'ensemble des bâtiments du musée recouvre 47 500 mètres carrés.

Dans sa forme définitive, le Musée national sera par conséquent constitué de quatre éléments principaux, l'ensemble de l'antique palais, le musée d'Etat et le musée de la mer avec son aquarium. Il s'agit sans aucun doute de l'installation de ce type la plus sophistiquée existant aujourd'hui au Moyen-Orient, et sa création représente une des plus importantes entreprises culturelles lancées jusqu'ici dans le golfe d'Arabie.

— Son Altesse l'émir a l'intention de faire en sorte que le musée continue d'offrir les moyens de poursuivre la recherche sur l'histoire et l'ethnographie du Qatar aux chercheurs locaux et internationaux. C'est de cette façon que le Musée national du Qatar contribuera d'être une organisation vivante propre à développer sans cesse la connaissance de la vie dans ce coin d'Arabie.

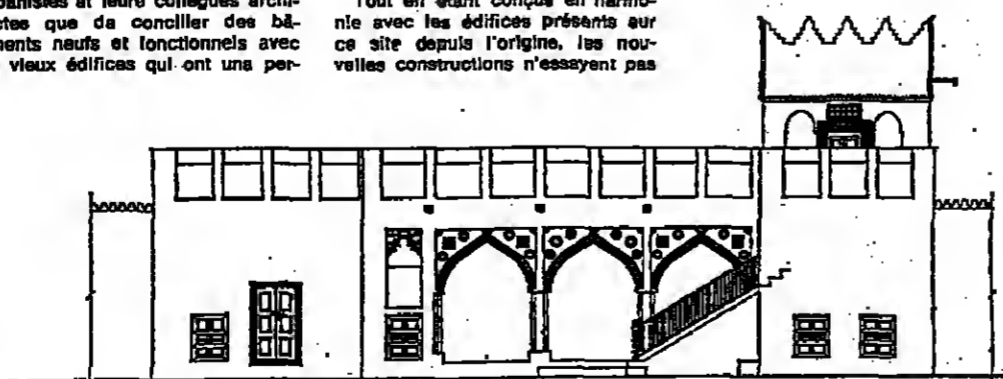
L'architecture du musée

L'architecture et l'agencement de ce site ont été conçus par les ingénieurs pour qu'ils expriment profondément les idées qui ont présidé à la création du musée et satisfassent les besoins concrets auxquels il doit répondre. Il y a peu de défis aussi difficiles à surmonter pour des urbanistes et leurs collègues architectes que de concilier des bâtiments neufs et fonctionnels avec de vieux édifices qui ont une per-

sonnalité puissante et une signification historique. Si on a pu y parvenir dans le cas de l'ancien palais Amin, c'est sans doute parce que les nouveaux bâtiments, quoique passablement plus grands que n'importe lequel des anciens, respectent ceux-ci.

Tout en étant conçus en harmonie avec les édifices présents sur ce site depuis l'origine, les nouvelles constructions n'essayaient pas

de reproduire ou d'imiter les formes anciennes, sauf peut-être dans les colonnades qui ornent la façade du Musée de l'Etat. Par contre, tous les bâtiments se plient aux mêmes principes architecturaux,



mais qu'ils ont été développés d'une manière spécifique par les sociétés islamiques, dans le traitement des masses et de l'espace intérieur.

Le bâtiment du Musée de l'Etat, qui a été le principal ajout au site, est délibérément conçu comme un musée fonctionnel qui s'accorde, autant que cela est possible, à la personnalité de l'ensemble et lui fait discrètement écho. Il est construit sur trois niveaux, et l'enchaînement des expositions du musée entraîne progressivement le visiteur à travers l'édifice, des origines géologiques de la péninsule jusqu'à l'Etat moderne, dont le musée est désormais lui-même un exemple.

Le Musée de l'Etat utilise certains des ornements extérieurs propres aux plus anciens édifices du complexe. Il se dépeuple largement en sous-sol afin de ne pas dominer les antiques maisons du palais qui constituent le noyau de cet ensemble muséographique.

La préservation du passé : une préoccupation vitale

Dès le début de son règne, Son Altesse le cheikh Khalifa avait discerné un des problèmes qui guettaient son peuple au cours de l'accomplissement des projets qu'il était décidé à entreprendre. Inévitablement, le déferlement du monde moderne sur une société qui avait été, durant un certain temps, préservée de ses influences devait provoquer des difficultés d'adaptation : le progrès, quoique désirable, ne peut parfois être obtenu qu'aux dépens des valeurs traditionnelles et de l'héritage du passé. Présidant aux destinées d'une société aux valeurs profondément enracinées et indissolublement attachées à l'islam, le cheikh Khalifa a vaillamment, coûte que coûte, dû préserver ces valeurs et les traditions qui leur correspondent, les nécessités des temps modernes devant s'y adapter et non l'inverse.

Une nouvelle génération grandissait alors à Qatar avec peu de contacts avec le passé, et ce n'est qu'à travers les histoires que pouvaient raconter les membres les plus âgés de leurs familles, Qatar est fier de ses traditions, qui font de lui le lieu de rencontre des deux plus

importants courants historiques de l'expérience arabe : le désert et la mer. La plupart des habitants du Qatar ont des ancêtres qui remontent jusqu'aux grandes tribus arabes. Par suite des migrations de ces tribus, particulièrement au cours du dix-septième et du dix-huitième siècles, des communautés sédentaires s'étaient installées sur les côtes de la péninsule, et l'Etat moderne est né de ces communautés dispersées. Les petits villages de pêcheurs étaient devenus des villes modernes, on y enseignait les sciences à des enfants dont les pères n'avaient reçu aucune éducation. Les vieilles coutumes commençaient à disparaître.

L'émir a alors décidé, pour préserver le passé du Qatar, qu'un musée national devait être édifié pour rassembler les témoignages de l'histoire du Qatar et de ce qui fut un temps le mode de vie de ses habitants, avant que tout ne soit irrémédiablement perdu. Le visiteur du musée pourra toucher du doigt les effets de cette décision en se promenant dans les jardins agréables qui ont été conçus pour son plaisir.

Les Bédouins

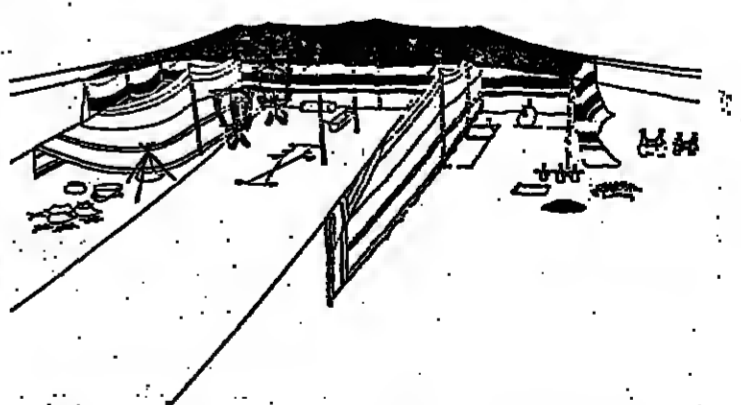


Une vie d'austérité et de dignité humaine

La création du musée du Qatar a posé certaines problèmes à la fois intéressants et complexes en matière de tracé et d'organisation. La majeure partie de l'exposition présentée au musée concerne la vie des Bédouins, dont l'influence reste sensible dans la vie de la majorité des habitants de l'Etat d'aujourd'hui. Les Bédouins d'Arabie représentent une des formes de vie les plus hautement adaptées et spécialisées de cette planète; la nécessité de se plier aux conditions extrêmes d'une existence nomade dans un environnement désertique

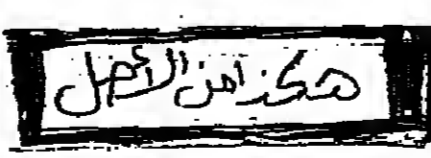
met totalement à l'épreuve la capacité de l'homme à survivre. Un grand nombre d'animaux qui vivent avec les Bédouins dans le désert ont reculé ce problème par une modification de leur apparence physique. Mais cette possibilité de changement physiologique est refusée à l'homme, et en conséquence, les Bédouins ont développé une étonnante ingéniosité dans les relations sociales et l'utilisation des ressources qui devaient leur permettre de survivre et même de prospérer.

Une culture non matérialiste



Malgré la cruelle rudesse de la vie du désert, l'existence des Bédouins est exceptionnellement riche. Ces richesses, pourtant, ne doivent pas s'évaluer en termes matériels, car, en fait, la culture des peuples du désert n'a presque aucun support matériel. La plupart des musées qui veulent retracer le mode de vie d'un peuple peuvent recourir à des objets d'artisanat qui sont souvent eux-mêmes l'expression des aspirations de l'esprit humain. Mais pour les Bédouins et la partie du musée qui traite de leur mode de vie il

n'en va pas de même : il n'y aurait pas grand sens à dépenser de l'énergie et de l'argent pour réussir à présenter une élégante poterie (en supposant que les matériaux nécessaires à la fabrication de poteries existent, ce qui dans un désert est notoirement impossible) et toutes les richesses d'une famille dépendent du transport à dos de chameau. C'est seulement dans le tissage, où le produit fini est à la fois encombrant et peu fragile, que les Bédouins ont réalisé des objets à la fois esthétiques et pratiques.



(PUBLICITÉ)

Objets de la vie quotidienne

Il existe, bien sûr, beaucoup d'objets artisanaux propres à la vie des Bédouins. Certains d'entre eux sont faits par les Bédouins eux-mêmes, principalement à partir de produits naturels que le main travaille facilement, le cuir, par exemple. D'autres, et en particulier ceux qui naissent du travail du fer dont la fabrication dépend le plus souvent d'un environnement urbain, proviennent généralement du commerce, après avoir franchi parfois de grandes distances. Un couteau bien fait ou une belle cafetière deviennent dans un tel contexte de vrais trésors.

venir du fond de l'Arabie ou d'Oman, dont l'argent est toujours été recherché, ou de la côte d'où proviennent les quelques poteries utilisées par les anciens Bédouins. Ils ont néanmoins été rassemblés dans le musée parce que tous ont été trouvés au Qatar. Ils étaient encore en usage dans les campements bédouins ou, dans les cas où ceux-ci se sont joints à des communautés sédentaires, dans les villages et les villes.

La poésie

La richesse de la culture bédouine est essentiellement intérieure. Rarement dans une société la poésie a atteint une hauteur d'inspiration et de communion à la vie des gens comme celle du désert. Aussi le musée fait-il un abondant usage de poèmes qui, pour la plupart, sont d'une antiquité vénérable, bien que familiers à l'importé quel habitant du désert.

Les accessoires qui jouent un rôle dans la vie des Bédouins sont, comme cette vie elle-même, délibérément pratiques et fonctionnels. Ils reflètent la dignité et l'austérité de leur existence d'une manière convaincante, et le musée les présente aussi objectivement qu'il est possible.

L'homme confronté à la nature

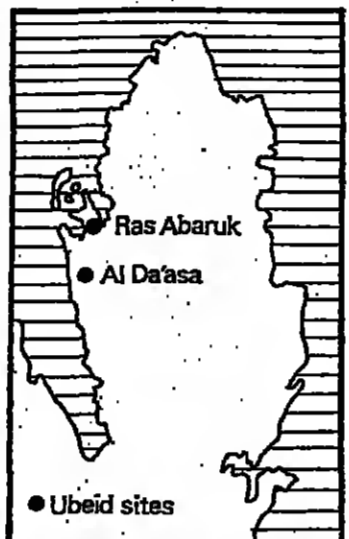
L'élément central de la société bédouine est la famille : toutes les structures plus larges, comme le clan ou la tribu, dérivent de la cellule constituée par l'homme, ses proches et ses enfants. Même si les horizons ont débordé par les pilleries, la vie bédouine est toujours restée centrée sur la famille.

qui, selon la légende, naquit au Qatar. Mais d'autres poètes, dont l'origine qatari est incertaine, figurent aussi sur les murs du musée. Cheikh Jasim, ben Mohamed al-Thani, le fondateur de l'Etat moderne, était lui-même un poète, et une collection de ses poèmes, et d'autres de ses œuvres sont heureusement parvenus jusqu'à nous. Des esprits du Divan de Cheikh Jasim sont traduits en anglais pour la première fois et présentés, en même temps en arabe. Un chant funéraire en l'honneur de Cheikh Hamed, le père de son altesse l'Emir, écrit par un qatari à la mort du cheikh en 1949, est également conservé dans le palais du celui-ci.

quand ils sont appréciés subjectivement, esthétiquement séduisants. Ils parviennent à communiquer quelque chose de la personnalité de leurs auteurs. Dans le cas de la pierre au Qatar, l'évolution vers des produits plus raffinés et plus spécialisés, pour devenir le plus en plus des « objets d'art », peut être observée sur une longue durée et d'une façon rendue plus éclatante encore par les limitations géographiques de la zone d'observation.

LES UBEID

L'un des résultats les plus remarquables de l'expédition archéologique britannique au Qatar en 1972-1974 fut sans doute la découverte de fragments de poterie associés à des outils de l'époque néolithique, que les archéologues ont catalogués de façon indiscutable comme appartenant à la culture des Ubeid, qui fut parmi les premières « cultures » connues de poterie dans l'histoire.



Les Ubeid, ainsi nommés d'après le site de Mésopotamie méridionale où leurs poteries furent pour la première fois exhumées, sont d'un intérêt capital dans l'étude des premières cultures orientales. On sait qu'ils ont vécu à d'autres endroits en Arabie et en Mésopotamie il y a quelque six ou sept mille ans, et par la découverte de leur poterie au Qatar, à Da'asa et Ras Abaruk, nous progressons dans la connaissance de ces communautés développées qui furent les ancêtres de nos jours.

Dans la période historique, mais avant la révélation de l'islam, d'autres peuples ont vécu au Qatar. Les cairns qui marquent les sépultures de ceux qui habitèrent modestement ici, un jour, peut-être mille ans avant l'islam, se trouvent dans la région de la côte ouest. Dans des temps plus reculés, il y a quelques deux mille ans, des petites communautés de pêcheurs, qui résidaient peut-être de façon saisonnière, ont été également découvertes au Qatar. On a aussi recensé un certain nombre de tombes qui remontent à la période immédiatement antérieure à l'islam.

Un musée conçu à partir de programmes de recherches

En raison de l'absence de documents publiés, immédiatement disponibles, une des priorités des auteurs du projet fut de déterminer quels devaient être les programmes de recherches académiques qui fourniraient les bases documentaires et théoriques dont chaque section du musée avait besoin. A l'intérieur du Qatar même, les possibilités étaient inévitablement réduites, et pourtant, dans un bref laps de temps, un véritable « corps » de chercheurs renommés, arabes et non arabes, fut organisé afin de mener à bien des programmes de recherches spécifiques. Cette phase du projet a été particulièrement réussie car les résultats, même s'ils ne représentent qu'un commencement, ont été remarquables. On peut dire, sans crainte de se tromper, que le Musée national du Qatar a trouvé sa raison d'être dans les progrès que ces programmes ont apportés à la connaissance du Qatar et des régions voisines de l'Arabie orientale.

LE « THÈME DE LA HACHE »



A part leur élégante mais modeste apparence et leurs charmantes colonnades miniatures, une des caractéristiques les plus remarquables des maisons de l'ensemble du vieux palais de l'émir réside dans la décoration en plâtre des principales pièces intérieures, que l'on retrouve aussi sur les façades des bâtiments et sous leurs arcades. Une de ces ornements, d'une extrême ancienneté, puisqu'elle remonte, en partie, aux débuts de l'époque mésopotamienne, a été choisie par les constructeurs comme leitmotiv dans l'ensemble du musée. Le « thème de la hache », dont l'original se trouve sur les murs intérieurs du premier étage du dernier édifice du site, le Mejlis Intérieur, a été reproduit à des échelles différentes sur le sol de marbre qui se trouve à l'entrée du musée de l'Etat et dans la « tour de lumière », qui relie les niveaux intérieurs de cet immeuble aux étages supérieurs. Il a même été choisi pour des badges qui portent les gardiens du musée.

Une utilisation abondante de l'audiovisuel

Dans tout le musée une utilisation abondante des moyens audiovisuels ajoute une dimension nouvelle à la quantité considérable de textes et d'informations graphiques qu'apportent les différentes expositions. Certains des films utilisés sont montés en boucle, d'autres mis en marche par le visiteur. Un grand nombre de témoignages sur la vie dans le désert, sur les hommes et les animaux, sont présentés sous cette forme.

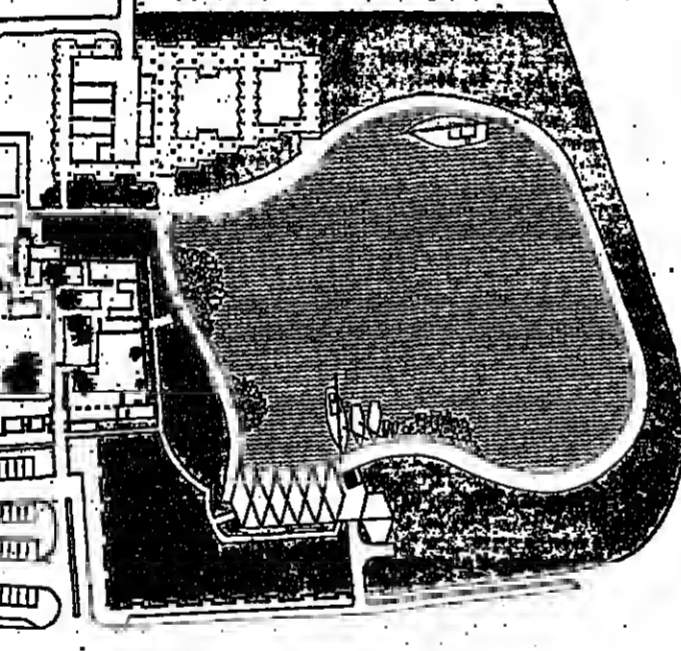
Un des films les plus surprenants, qui dure quatre minutes, est projeté dans une excavation aménagée près de l'entrée du bâtiment principal. Il montre, en animation, le processus géologique de la création de la Terre, depuis la matière gazeuse originelle. Il y a quelque quatre milliards et demi d'années jusqu'à l'émergence du golfe d'Arabie et de la péninsule du Qatar telle que nous les connaissons aujourd'hui.

L'ARCHÉOLOGIE DU QATAR

La découverte et le rassemblement des vestiges de la présence de l'homme au Qatar depuis les temps les plus reculés jusqu'au passé récent ont nécessité d'importantes recherches archéologiques et de nombreuses fouilles au cours de deux dernières décennies. Ainsi, une expédition archéologique danoise travailla-t-elle au Qatar de nombreuses saisons entre 1958 et 1964 et parvint-elle à établir l'importance de l'âge de la pierre au Qatar, par des découvertes qui fournissent aujourd'hui le « type » la plus cohérente de l'âge de la pierre en Arabie.

La période qui va des premiers établissements humains dans la péninsule, il y a environ deux cent mille ans, jusqu'à l'émergence de l'Etat moderne.

Le rôle historique du Qatar nation maritime



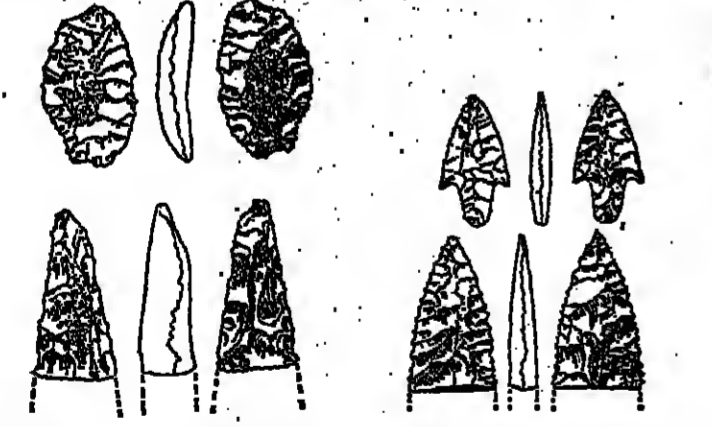
Le Musée de la mer et l'aquarium

A l'origine, le palais était proche de la plage et, au fur et à mesure que Doha s'élevait, une portion sans cesse croissante du bord de mer était utilisée, et celle-ci restaurée grâce à la création d'une lagune qui remplit l'ensemble des édifices, au moins en partie, dans leur situation de jadis par rapport à la mer.

Les murs racontent l'histoire et la géologie du Qatar

Une des particularités les plus remarquables du musée est une série de panneaux muraux, spécialement commandés au célèbre peintre britannique Barry Evans, retraçant des événements de l'histoire du Qatar connus seulement par des textes littéraires. Tout cela constitue un panorama extrêmement détaillé et spectaculaire de l'histoire du Qatar à partir des premières années de l'islam, où les habitants participaient eux-mêmes à la répan-

200 000 ans d'expérience humaine



Les techniques de l'âge de pierre

L'âge de la pierre est exceptionnellement bien représenté au Qatar, avec six « techniques » (un terme qui, à propos de l'âge de la pierre, paraît plus pratique que le terme « culture » utilisé pour décrire les sociétés historiques) qui ont été identifiées et décrites, depuis les hebes massives et rustiques du paléolithique inférieur jusqu'aux

LA VIE DANS LE DÉSERT

L'homme n'est pas seul à connaître les duretés du désert. Une grande variété d'animaux partageait cet environnement avec lui, et sont pour lui des compagnons ou des proies.

L'extraordinaire capacité d'adaptation physiologique manifestée par les mammifères du désert est référée à l'homme. Chez eux, comme chez la gazelle en particulier, le développement considérable des organes de l'ouïe et de la vue s'accompagne de robes claires qui, d'une part, les protègent et, d'autre part, jouent peut-être un rôle dans leur résistance à la soif.

Le mammifère le plus spectaculaire du Qatar est l'oryx, la dernière survivant des troupes d'antilopes d'Arabie, qui est protégé par le gouvernement dans le nord de la péninsule. Considéré souvent comme étant à l'origine de la légendaire licorne, l'oryx est une bête majestueuse, aux cornes effilées, qui aurait été chassée jusqu'à l'extinction si le gouvernement du Qatar n'avait pris des mesures pour assurer sa survie.



LA DYNASTIE DES AL THANI

À côté de leurs voisins de Koweït : les Al Sebah, du Bahreïn : les Al Khalifa, ou d'Abou-Dhabi : les Al Nahayan, dont les dynasties sont au pouvoir depuis le milieu du dix-huitième siècle, les Al Thani de Qatar font un peu figure de parvenus... Ils ont, il est vrai, quelques excuses : leur domaine, la péninsule de Qatar, était tellement désertique et inhospitalier que pendant des siècles il fut appelé par les Arabes la « terre oubliée de Dieu ».

Et c'est seulement à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle qu'arrivèrent à Qatar les grandes tribus arabes — les Manasir, les Murrah, les Banî Hajir, et les Na'im qui, eux, s'installèrent dans le nord de la péninsule, autour de Zubara. C'est aussi à cette époque qu'émigra à Qatar la famille des Al Thani, appartenant à la tribu des Beni Yemim. Originaire de l'oasis d'Irbid, à quelque 200 kilomètres au sud-ouest de Qatar, en Arabie Saoudite, les Al Thani s'établirent sur la côte orientale de la péninsule, dans le petit village de Doha al Bid'as — le futur capitale, connue aujourd'hui sous le nom de Doha. Les chroniqueurs locaux sont assez discrets sur les débuts des Al Thani : il semble que pendant assez longtemps leur pouvoir ait été limité aux deux bourgades de Doha et d'Al Wakrah — et encore devaient-ils faire acte d'allégeance aux cheikhs de Bahreïn...

Le pavillon ottoman sur Doha

En 1871, une délégation ottomane à laquelle s'est joint l'émir Abdallah Ibn Sabah de Koweït vint à Doha et demanda aux Al Thani de reconnaître la suzeraineté turque : le clan se divisa ; tandis que le vieux cheikh Mohamed Al Thani refusa, et continua obstinément de faire flotter ses couleurs sur son fortin de pisé, son fils Jasseem se montre plus accommodant et fait hisser le pavillon ottoman sur la ville de Doha... Il s'était placé sous la protection des Turcs pour échapper au protectorat britannique ? Peut-être. Mais dix ans plus tard, en 1881, le contrôle — très récent — qu'exerçait Jasseem Al Thani sur la plus grande partie de la péninsule était encore fragile : la plupart des habitants ressentent la suzeraineté turque, et seraient volontiers retournés sous la dépendance de Bahreïn...

Ce n'est en tout cas qu'après la mort de Jasseem Al Thani (1909) et la défaite des Turcs pendant la première guerre mondiale que le nouvel émir de Qatar, le cheikh Abdallah Al Thani, accepta de signer avec la Grande-Bretagne le traité qui, en 1971, fit enfin entrer Qatar dans le système de traités exclusifs imposés aux autres émirats du Golfe.

L'émir Abdallah abdiqua en

La « règle des quatre quarts »

Traditionnelles, indolentes, les émirs Al et Ahmed ne firent pas profiter leur pays de revenus pétroliers pourtant considérables. L'émir Ahmed, en particulier, s'intéressait beaucoup plus à la chasse, son sport favori, qu'aux affaires de l'émirat, et partageait son temps entre ses terrains de chasse de l'Iraq ou du Pakistan, sa propriété de l'ac Lac Laman, et celle de Dubaï (il avait épousé la fille du cheikh Rachid de Dubaï). Bientôt, il ne vint plus qu'un mois par an à Qatar, pendant la ramadan. C'est aussi sous le règne de l'émir Ahmed que les princes de la famille Al Thani prirent l'habitude de ne pratiquement pas faire de distinction entre la caisse de l'Etat et leurs bourses privées : selon une règle non écrite, chaque enfant de sexe mâle recevait, pour qu'il fût fils de cheikh, une « allocation » mensuelle de 300 livres sterling. A treize ans, cette somme était portée à 1 300 livres sterling par mois.

Aussi comprend-on que, dans ce pays où le nombre des cheikhs était, en 1972, de quatre cent cinquante au moins, et que les sources les plus réservées de sept cents selon d'autres non moins sûres, la plus grande partie des revenus pétroliers allait aux cheikhs : selon une autre règle non écrite, la « règle des quatre quarts », un quart

Il faudra trente ans — de 1950 à 1980 — au cheikh Mohamed Al Thani, fondateur de la dynastie, et à son fils, Jasseem Al Thani, pour imposer leur autorité sur toute la péninsule de Qatar et secouer la tutelle de Bahreïn : en 1951, Mohamed Al Thani et les habitants de Doha reçurent l'autorité des Al Khalifa de Bahreïn, et se proclamèrent sujets de l'émir Fayçal d'Arabie — affirmant ainsi une fidélité au wahabisme dont les dirigeants qatari ne devaient pas se départir jusqu'à la mort, cent vingt-quatre ans plus tard, du roi Fayçal...

En 1957, nouvelle révolte contre Bahreïn, écrasée sans pitié par le cheikh Mohamed Al Khalifa, avec l'aide du cheikh Zeyd d'Abou-Dhabi, qui arrive en octobre 1957 devant Doha avec une flotte de soixante-dix navires de guerre. Doha, Al Wakrah sont pillées par les Bahreïnais, la population mise en fuite ou déportée... En juin 1958, les Qataris prennent leur revanche : soixante navires sont coulés et plus d'un millier de soldats tués au cours d'une bataille navale restée célèbre dans les annales locales...

Manifestations du nationalisme qatari ? ou pure actes de piraterie ?... La Grande-Bretagne tranche sans hésiter, et impose aux Al Thani les « accords » de 1958 et 1959 : en cas de nouveau conflit entre Qatar et Bahreïn, le cheikh Mohamed Al Thani s'engageait à demander la « médiation » du résident britannique à Bouchir...

1951 après un long règne de consolidation, marqué par la signature en 1935, d'un accord de concession avec l'Anglo-Persian Oil Co. Ltd (devenue la Qatar Petroleum Co.), le découverte du pétrole à Dukhan, en 1940, et le changement du premier pétrolier sur terminal d'Oum-Said en décembre 1949. A sa mort, en 1953, l'émirat de Qatar comptait un peu plus de vingt mille habitants.

L'abdication de l'émir Abdallah devait ouvrir une longue crise dynastique, qui ne sera résolue que vingt ans plus tard, par le coup d'Etat à blanc — du 22 février 1973. En effet, le fils aîné de l'émir Abdallah, le cheikh Hamed, désigné prince héritier, étant mort prématurément en 1946, et son fils, le cheikh Khalifa (l'actuel émir de Qatar), étant mort jeune en 1951 pour succéder à l'émir Abdallah, il fut convenu que le pouvoir passerait entre les mains de son oncle, le cheikh Ali. Mais il était entendu au sein de la famille Al Thani qu'il n'agissait que d'une transition et qu'à sa mort le pouvoir reviendrait à la branche aînée, en la personne du cheikh Khalifa. Mais le cheikh Ali abdiqua à son tour en 1960, en faisant, en violation de ces accords, monter son fils, le cheikh Ahmed, sur le trône. On ne peut guère dire que cette entorse aux règles dynastiques ait été heureuse pour Qatar.

allait à l'émir — 12 à 14 millions de livres sterling par an à la fin des années 60 — un autre quart aux cheikhs de la famille Al Thani, le troisième quart à un « fonds de réserve » contrôlé par la famille... et le dernier quart au développement du pays.

Mais le départ des Anglais de la région du golfe Persique et la hausse considérable des prix du pétrole après les accords de Téhéran allaient compromettre un ordre qui risquait de devenir beaucoup trop profitable aux Al Thani. En avril 1970, sous la pression conjuguée des éléments les plus éclairés de la famille et des Anglais, l'émir Ahmed proclama une Constitution provisoire et confia virtuellement tous les pouvoirs à son cousin, le cheikh Khalifa, qui cumula les postes d'émir adjoint, de premier ministre et de ministre des finances et du pétrole.

Le 3 septembre 1971, l'émir Ahmed proclama l'indépendance de Qatar... à Genève.

Cela devait être son dernier acte politique : quelques semaines plus tard, le 22 février 1972, sans tirer un seul coup de feu, le cheikh Khalifa déposa l'émir Ahmed, qui chassait au faucon en Iran, et monta enfin sur un trône qui lui revenait de droit.

CHRIS KUTSCHERA.

Une « monarchie héréditaire éclairée »

De notre envoyé spécial

Doha. — « Dans cinq ans vous ne reconnaîtrez plus Doha. Tout ce qui n'est pas deux disparaitra. » Notre interlocuteur, Elsham Qaddoumi, conseiller du cheikh Khalifa pour l'urbanisme, nous montre sur une maquette la future capitale de Qatar. Le front de mer autour de la baie sera entièrement réaménagé : tous les ministères et départements gouvernementaux y seront regroupés. Les ambassades étrangères seront construites sur une île artificielle à l'ouest de la ville, fermée par une coralline. Non loin de là s'élevaient dans un style qui rappelle celui des immenses pyramides du Langueoc-Boussillon un imposant ensemble hôtelier et commercial qui abritait également un centre pour conférences internationales.

Elsham Qaddoumi, un Palestinien diplômé aux Etats-Unis, a les yeux levés vers le ciel de Doha une belle ville. Il n'est cependant pas pressé. « Nos notions, dit-il, procèdent par étapes afin d'éviter les erreurs commises par certains de nos voisins. Nous voulons construire des immeubles de qualité qui dureront. Il n'est pas question de raser des quartiers entiers ou de copier sans réfléchir ce qui a été appliqué en ce qui concerne le Musée national, qui devait être inauguré ce lundi 23 juin à Doha. Autour d'un des plus anciens palais des émirats, soigneusement rénové, a été érigé dans le même style un ensemble de bâtiments qui donneront le ton à l'architecture de tout le quartier environnant.

Le conseiller de l'émir estime qu'il existe dans l'immense fatras d'habitations que constitue Doha de « nombreuses demeures typiques qui pourront être restaurées à la manière qatari ». Ce principe a déjà été appliqué en ce qui concerne le Musée national, qui devait être inauguré ce lundi 23 juin à Doha. Autour d'un des plus anciens palais des émirats, soigneusement rénové, a été érigé dans le même style un ensemble de bâtiments qui donneront le ton à l'architecture de tout le quartier environnant.

Une ville de vingt mille habitants

Les projets des urbanistes ne se limitent pas à la seule capitale de Qatar. Les bourgades de Wakrah et d'Al-Ekhor — aujourd'hui tombées en ruine — seront entièrement rebâties. A Oum-Said, qui, dans quelques années, sera le grand centre industriel du pays, une zone de vingt mille habitants est prévue. Les urbanistes veulent-ils trop grand ? Seront-ils à même de mettre en application tous ces ambitieux projets ? Elsham Qaddoumi nous assure qu'il est sûr de disposer des moyens pour mener à bien ses projets.

Les conseillers de l'émir sont en général dotés de pouvoirs égaux, voire supérieurs, à ceux des ministères. Le cheikh Khalifa gouverne en fait par le truchement de ses experts, la plupart égyptiens ou palestiniens, choisis surtout pour leur compétence. Parmi ces derniers, le plus célèbre est un ancien diplomate égyptien de culture française, le Dr Elhassan Khamel. Nommé en juillet 1969 « conseiller juridique » du gouvernement de Qatar, il a posé les fondements de la législation moderne du pays. Il est également l'auteur de la Constitution provisoire d'avril 1970.

Cette Constitution stipule clairement que l'émir de Qatar détient et exerce son pouvoir en vertu du consensus des membres de la famille Al Thani. C'est avec le consentement de ses pairs que le cheikh Khalifa destina en février 1973 son cousin l'émir Ahmed, et les responsables du pays réagissent avec irritation lorsqu'on leur parle de ce propos d'un « coup d'Etat ».

Ferme et stable d'ailleurs respectent aujourd'hui le départ du cheikh Ahmed, émir indolent et joueur, peu intéressé par les affaires de l'Etat. En fait, le cheikh Khalifa, qui lui a succédé détenait déjà depuis près de douze ans l'essentiel du pouvoir en sa qualité de prince héritier désigné par la famille et de chef de gouvernement. Il représentait l'espoir de ceux qui, de plus en plus nombreux, souhaitaient le développement de Qatar sur une base moderne, la disparition de certaines habitudes féodales et la limitation des privilèges de la famille Al Thani, particulièrement prolifique et exigeante. La fin de l'encouragement de pouvoir entre les cheikhs Ahmed et Khalifa a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de Qatar.

Les responsables qatari qualifient volontiers le nouveau régime de « monarchie héréditaire éclairée ». Ils n'aiment pas utiliser le terme de « démocratie », une arme à double tranchant, disent-ils. La confiance est totale à l'égard des expériences parlementaires en cours dans les pays voisins, à Koweït et à Bahreïn notamment. Le conseil consultatif de vingt membres prévu par la Constitution de 1970 aurait pu constituer un frein au pouvoir monarchique de l'émir, chef de l'Etat et premier ministre, si ses membres avaient été élus au suffrage direct même restreint, ainsi que le prévoit l'article 46 de la Constitution provisoire amendée d'avril 1972. Pour l'instant son rôle est singulièrement limité et se borne à présenter des « recommandations » sur les seuls problèmes que veut bien lui transmettre, pour avis, le gouvernement.

L'émir Khalifa vient d'annon-

cer son intention d'élargir les attributions du conseil consultatif et d'augmenter le nombre de ses membres. Il ne semble pas cependant que les autorités soient disposées, pour l'instant, à accéder au souhait de certains milieux qatari qui paraissent désirer une évolution plus rapide vers une formule de « démocratie à la koweïtienne ». En l'absence de toute vie politique indépendante du pouvoir, les « contestataires » ne disposent que de peu de moyens de pression sur les autorités.

Les « étrangers » : un sujet délicat

Les adversaires d'une consultation électorale font état du nombre peu élevé des habitants de Qatar. Aucun recensement officiel

est effectué récemment, mais il est généralement admis que les Qataris de souche ne constituent que le tiers de la population totale, estimée à environ 180 000 habitants.

Le problème des « étrangers » constitue, tel que nous le voyons dans le Golfe, un sujet délicat que les dirigeants n'aiment guère évoquer. L'afflux de la main-d'œuvre étrangère qu'entraînera le programme ambitieux d'industrialisation inauguré par le gouvernement préoccupe les autorités. Il existe déjà à Qatar près de 35 000 manœuvres iraniens et un nombre équivalent d'ouvriers ou employés indiens ou pakistanais. Pour préserver le caractère arabe du pays, le gouvernement envisage de recourir de plus en plus aux ouvriers arabes (surtout égyptiens). Ces derniers sont cependant plus exigeants que leurs camarades iraniens, indiens ou pakistanais. — J. G.

L'INFLUENCE DU WAHABISME

LES populations arabes de la côte occidentale et méridionale du Golfe adhèrent de ce siècle à l'islam, et tout aussitôt elles éprouvent les contrecoups des mouvements qui déterminent, dans la communauté, des attitudes diverses quant au choix du chef de celle-ci. Les chérites, comme on le sait, entendent que l'imam soit du sang du Prophète ; les sunnites, au contraire, ne veulent que la calife appartienne à la tribu qoreichite, celle du Prophète ; les kharijites de diverses catégories rejettent ces limitations, mais exigent de leur chef les plus hautes vertus.

par Mohammed Ibn Abdel Wahab, adoptée par Mohammed Ibn Saoud et ses descendants, et devenue la règle d'Etat de l'émirat du Nedj puis du royaume d'Arabie Saoudite.

Rigueur et vigueur de l'islam puritain

Les racines du wahabisme remontent d'ailleurs loin. La doctrine se rattache à l'enseignement du théologien bagdadien du neuvième siècle, Ahmed Ibn Hanbal. L'école hanbalite, la plus rigoureuse des quatre « écoles juridiques » de l'islam, a en effet gardé une particulière influence dans l'Arabie du Nord.

Et les thèses hanbalites sont reprises, précisées et enrichies au début du XIV^e siècle par le célèbre docteur damascène Toupéidène Ibn Taimiyah. Cet auteur, auquel son esprit critique vaut maint séjour en prison, écrit en particulier un remarquable traité sur la Politique canonique islamique : « Autocritiquement, il blâme le gouvernement des Mamelouks, et il expose, sur les devoirs et les prérogatives de l'Etat, ses propres conceptions, fortement pensées et qui, au-delà des circonstances qui les

inspirèrent, gardent une grande valeur de principe.

Après Ibn Hanbal et Ibn Taimiyah, et dans leur pure tradition, Mohammed Ibn Abdel Wahab préche l'interprétation littérale du Coran et des traditions du Prophète, ainsi que le retour aux moeurs rigoureuses et au mode de vie disponible des premiers temps de l'islam. Il reproche et extirpe les innovations liturgiques et juridiques, il remet en pleine vigueur les règles sévères du droit pénal islamique, il combat les manifestations de la piété mystique populaire et, en particulier l'usage des pratiques magiques, le culte des saints et la vénération des tombeaux.

Le fondateur du wahabisme sent en effet qu'il faut contenir l'émancipation décadente et ramener les esprits à la seule évocation et adoration du dieu unique, sous peine de voir renaître le paganisme. Il estime nécessaire de circoncrire l'anarchie des tribus, dont le développement pourrait rompre le consensus des croyants. C'est dans ce souci que ses successeurs, après lui-même, conseillent ceux auxquels est dévolue l'autorité.

Rigueur plutôt qu'immobilité, après d'activité dans « la recherche du bien » pour l'islam, et pour les musulmans, le wahabisme ne s'éloigne pas autant qu'il pourrait le paraître de la tradition d'effort intellectuel et de recherche hardie laissée par Ibn Taimiyah. En particulier, il ne met aucun obstacle aux innovations d'ordre matériel ou technique capables d'accroître la puissance et l'efficacité de l'Etat musulman : c'est, en quelque sorte, un pré-réformisme, qui, sous l'autorité de souverains éclairés et énergiques, peut devenir un puissant ferment d'action politique et de progrès bien contrôlé.

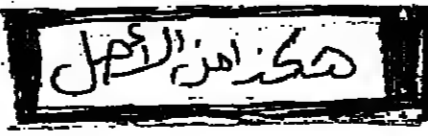
PIERRE RONDOT.

POUR VOS PROJETS D'AFFAIRES DANS LES ÉMIRATS NOUS VOUS SUGGÉRONS

MANNANAI

Le cabinet d'affaires le plus expérimenté de la région, capable de vous soumettre une expertise de premier ordre sur les possibilités que vous explorez et vous offrir toute une gamme de services : financement, management, recrutement de main-d'œuvre MANNANAI peut également vous procurer l'équipement nécessaire pour vos projets industriels.

MANNANAI TRADING COMPANY P.O. BOX 76 DOHA - QATAR (Golfe Arabique) Tél. : 26251 (7 lignes) Téléx : DH 4208



QATAR de l'ère industrielle
clair

Prolonger la rente pétrolière

LES effets de la «révolution pétrolière» sur le Qatar peuvent se mesurer en quelques chiffres : avant la guerre arabo-arabe d'octobre 1973, l'émirat ne tirait, pour son compte, en moyenne que 1,44 dollar par baril exporté ; depuis, ce chiffre est passé, toujours en moyenne, à 9,24 dollars. Aussi les revenus pétroliers globaux de l'émirat, qui étaient de 385 millions de dollars en 1972, et de 499 millions de dollars en 1973, ont atteint 9 milliards de dollars en 1974.

Le revenu moyen par habitant est maintenant supérieur à 9.300 dollars, alors qu'il n'était que de 500 dollars en 1971, au moment où l'émirat s'est déclaré indépendant. Le Qatar est donc, grâce au pétrole, l'un des pays les plus riches du monde. Comme dans les autres Etats du golfe Persique, le problème est de savoir comment perpétuer cette richesse.

Les réserves prouvées de l'émirat sont estimées officiellement à 5.800 milliards de barils. Si le rythme d'extraction avait été maintenu au niveau qu'il avait atteint avant la guerre, c'est-à-dire 27,5 millions de tonnes par an, les réserves auraient été épuisées en trente ans. Mais, depuis la guerre, le gouvernement a décidé de réduire ce rythme : en 1974, la production de pétrole brut n'a été que de 24,7 millions de tonnes, en diminution de 10 % par rapport à 1973.

En agissant ainsi, l'émirat n'utilise que les trois quarts de sa capacité actuelle de production pétrolière. Il se pourrait d'ailleurs qu'après la brutale hausse du prix du pétrole, les réserves «réelles» soient nettement supérieures au chiffre indiqué ci-dessus ; dans cette hypothèse, la rétention de production serait encore supérieure et plus grande seraient les

Ensuite le rythme devrait augmenter régulièrement jusqu'en 1978.

En mer, c'est la Shell Company of Qatar, filiale de la Shell, qui a découvert du pétrole dans les gisements d'Idku-El-Shargh, Maydan-Mahsam et Bul-Hanina. L'exploitation de ce dernier gisement pendant l'été 1974 a donné une production initiale de 30 000 barils par jour qui s'est élevée, dès la

l'émirat avait obtenu 25 % du capital des sociétés opérant sur son territoire. En 1974, cette part est passée à 60 %.

L'accord de 1974 prévoit que la Qatar Petroleum Company et la Shell Company of Qatar doivent racheter à l'émirat au moins 60 % de la part revenant à l'Etat du fait de sa participation de 60 % de l'ensemble de la production, qui vient s'ajouter aux 40 % revenant directement aux compagnies pétrolières ; soit en tout 76 %. Les 24 % restants sont en principe commercialisés directement par l'émirat, mais, s'il ne parvient pas à écouler cette part, les sociétés sont obligées de la reprendre pour leur propre compte.

Ce régime est transitoire, car l'intention du Qatar, comme des autres Etats du golfe, est d'acquiescer à la révolution pétrolière, c'est-à-dire de prendre à 100 % le contrôle des sociétés opérant sur leur territoire. Le principe de cette «nationalisation» a été adopté en décembre 1974, et l'émirat est encore actuellement en négociation avec les sociétés pétrolières pour fixer le montant de l'indemnisation et le prix auquel les sociétés pourront acheter le pétrole.

Le Qatar dispose aussi de réserves considérables de gaz naturel. Officiellement, ces réserves sont estimées à 6 000 milliards de pieds-cubes. Pour le moment, la majeure partie du gaz est brûlée. Mais cette ressource va être utilisée de manière croissante, notamment comme combustible pour la production d'électricité, le dessalement de l'eau de mer, et le fonctionnement d'une cimenterie, mais aussi, dans un avenir un peu moins proche, pour la fabrication de produits chimiques. Le gaz est aussi déjà utilisé comme matière première pour la production d'engrais.

PHILIPPE SIMONNOT.

Vers le contrôle à 100 %

fin de l'année, à 100 000 barils par jour. C'est un pétrole de bonne qualité : 38 à 37 % API, et une teneur en soufre de 1,5 % ; mais le pétrole du sous-sol terrestre est encore de meilleure qualité : 40 à 42 % API et une teneur en soufre de seulement 1,2 %.

Après les accords de participation conclus avec le cartel des grandes compagnies en 1972,

UNE POLITIQUE RÉGIONALE PRUDENTE ET PRAGMATIQUE

PRESQU'ILE désertique et aride qui s'étend sur une superficie de près de 22 000 kilomètres carrés, peuplée de Bédouins originaires du nord de l'Arabie et de pêcheurs vivant surtout de la cueillette des perles, l'émirat de Qatar a, jusqu'à une date récente, donné l'impression d'un pays fermé au monde extérieur. Cet isolement s'est trouvé renforcé par le fait que, à la différence des autres emirat du golfe, la population qatarie a embrassé de bonne heure et dans sa grande majorité l'islam wahabite des Saoudiens caractérisé par une interprétation intégriste des préceptes coraniques.

Au cours de la période qui a suivi immédiatement l'accession à l'indépendance et l'échec des négociations engagées pour la constitution d'une fédération des deux émirats en septembre 1971 (mission de sir William Luce), la diplomatie qatarie a été pendant un temps profondément marquée par les divisions et les tensions qui étaient manifestées à cette occasion dans les relations de Qatar avec les autres Etats du golfe. En particulier Bahrain et Abou-Dhabi, auxquelles l'opposition d'ailleurs de longue date avait rattaché et des différends portant sur la délimitation des eaux territoriales.

Avec le régime de Manama, le différend a revêtu un double caractère : Doha lui reprochait de s'acheminer par trop rapidement vers la monarchie constitutionnelle, l'Assemblée bahreïnienne étant élue au suffrage universel et détenant un droit de regard sur la gestion du cabinet, alors qu'à Doha les membres de l'Assemblée sont désignés par l'émir et leurs avis n'ont qu'une valeur consultative. Par ailleurs, la souveraineté sur l'île de Hawar, contestée et dans une zone où les recherches pétrolières peuvent être fructueuses, la délimitation des frontières «off shore» dans le golfe, et d'autres discussions. On s'achemine vers un compromis l'île de Hawar

étant de souveraineté qatarie en échange probablement d'un dédommagement financier.

Avec Abou-Dhabi, la serruverture a duré de mars 1972 à juillet 1973. En effet, Cheikh Ahmed Ben Ali El Thani, émir de Qatar, se trouvait en villégiature en Iran, en mars 1973 lorsqu'une révolution de palais fondée par son cousin et premier ministre Cheik Khalifa, le déposa. Il trouva refuge politique auprès de son beau-père, Cheikh Rasheed émir de Dubaï, et les dirigeants de Doha craignirent pendant quelque temps que l'ancien émir n'intrigue pour revenir au pouvoir. Dans un premier temps, Cheikh Souheim, ministre des affaires étrangères de Qatar, séjourna à Abou Dhabi et à Dubaï du 8 au 10 décembre 1972 pour amorcer le processus de normalisation des rapports qui aboutit en juillet 1973. Les autorités de l'Union des émirats arabes unis s'engageaient à ne permettre aucune activité politique à Cheikh Ahmed et les problèmes monétaires entre les deux Etats étaient également réglés à l'amiable. Avec le sultanat d'Oman, dont il se sent politiquement plus proche, l'Etat de Qatar a noué d'emblée des relations étroites et participe, sous forme de prêts, à l'aide arabe qui est consentie au gouvernement de Mascate pour mener de front le décollage économique et la pacification du Dhofar.

Aujourd'hui comme hier, l'Arabie reste l'Etat de la région dont l'influence pèse le plus lourd sur Qatar en raison d'une double réalité. D'une, et surtout, la famille Al Thani venant du Nedj, et l'autre, religieuse, la majorité des Qataris étant des Wahabites. Ces liens, d'une part, et la proximité de tous les jours des habitants de l'émirat et sur les grands problèmes internationaux ; le cabinet de Doha adopte une attitude très voisine de celle de Bagdad à l'exception toutefois du prix du pétrole brut pour lequel les au-

torités qatarites ont toujours demandé un relèvement progressif pour annuler les effets de l'inflation frappant les pays industrialisés.

Il convient de noter que l'accord frontalier passé le 21 août 1974 entre l'Arabie Saoudite et l'Union des émirats arabes unis comporte «inter alia» une clause attribuant à Ryad un corridor d'accès à la mer d'environ 50 kilomètres de large au sud-est de la péninsule qatarie ; de ce fait Qatar n'a plus qu'une seule frontière terrestre et uniquement avec l'Arabie Saoudite, ce qui accentue la mouvance dans laquelle il se trouve.

Avec l'Iran, les relations sont anciennes et courtoises ; Cheikh Souheim les a consolidées en se rendant du 12 au 16 juin 1974 à Téhéran en visite officielle. On notera, d'une part, que Doha n'a pas pu être en novembre 1971 lorsque les troupes iraniennes ont occupé l'île d'Abou Moussa et les deux îlots des Tomb (contrôlant le détroit de Hormuz) et que, d'autre part, Téhéran s'est employé en avril 1972 à discrètement faciliter le départ en exil de l'émir déposé Cheik Ahmed.

Dans cet esprit, il est permis d'envisager l'hypothèse que le moment venu le cabinet de Doha étudiera avec bienveillance le projet de pacte de sécurité collective dans le Golfe auquel travaille actuellement l'entourage du chah d'Iran, Cheik Khalifa étant très soucieux d'assurer la protection de son trône contre toute tentative de subversion extérieure.

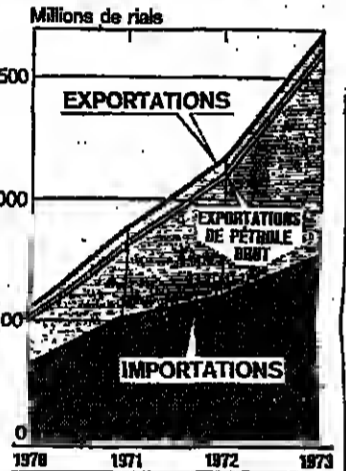
Avec l'Etat de Koweït, la notion de bon voisinage revêt tout son sens ; parenté éloignée, échange constant de visites à tous les niveaux, rapports commerciaux fructueux pour les deux parties, étroites liens culturels.

Enfin, l'Irak est considéré à Doha avec beaucoup de méfiance en raison de l'idéologie laïque et socialiste du commandement baasiste. La famille régnante des Al Thani suspecte tout ce qui vient de Bagdad et fait étroitement surveiller ceux qui, de près ou de loin, pourraient être des sympathisants baasistes.

Ce rapide tour d'horizon de la politique extérieure régionale du Qatar serait incomplet si mention n'était pas faite de la présence à Doha d'une importante colonie palestinienne, dont les membres tiennent des positions importantes dans l'administration et le négoce. L'émirat, en conséquence, a adopté une position, du moins sur le plan des principes, particulièrement intransigeante quant aux droits des Palestiniens, dont Cheik Khalifa finance généralement les organisations de résistance. L'O.L.P., notamment, dispose à Doha d'un bureau permanent, dont le chef bénéficie d'un statut para-diplomatique. Cette attitude n'exclut pas une grande souplesse dans la pratique et paraît dictée par le souci qu'a le régime de ménager des organisations à vocation laïque et socialiste.

En conclusion, depuis son accession sur son trône, l'émir de Qatar poursuit une politique régionale faite tout à la fois de prudence, de méfiance et de pragmatisme, dont l'objectif ultime demeure le maintien de l'actuelle stabilité interne.

NOEL JEANDET.



chances d'allonger davantage dans la durée l'existence de la «rente» pétrolière.

La majeure partie de la production pétrolière de l'émirat est le fait de la Qatar Petroleum Company, créée le 21 août 1938. Cette société, affiliée à l'Iraq Petroleum Company (I.P.C.), a été fondée par le cartel des grandes sociétés pétrolières pour exploiter la concession obtenue de l'émirat en 1935. Sa constitution s'est faite sur le même modèle que celle de l'I.P.C. : 98 % du capital sont éparpillés entre cinq grandes compagnies (23,75 % pour la Shell, 3,75 % pour la C.F.P., 11,75 % pour Exxon et autant pour la Mobil ; le solde, soit 5 %, étant échu à la Fartex, gestionnaire et intérêts bénéficiaires du patrimoine de M. Gulbenkian). Dès 1939, l'or et le jallissat du sous-sol. Mais ses travaux étaient interrompus pendant la guerre et ce n'est qu'en 1950 que la production a atteint un chiffre significatif : 378 000 tonnes.

La préparation de l'après-pétrole

par NICOLAS SARKIS (*)

Comparé à ses voisins, Qatar se distingue par une politique particulièrement hardie d'industrialisation et de modernisation de son économie. Les efforts qu'il déploie dans ce domaine sont d'autant plus remarquables que, malgré ses moyens relativement modestes, il est le premier pays arabe du Golfe à avoir planifié son développement économique et social dans le cadre d'un ambitieux programme couvrant la période 1972-1982. Il s'agit d'une planification essentiellement indicative articulée sur la réalisation de certains grands projets industriels et qui donne à l'Etat, principal patron, le hauts liens sur les secteurs de base, sans pour autant compromettre l'initiative privée et les structures libérales de l'économie.

En avril 1972, un Conseil d'investissement des réserves monétaires de l'Etat a été créé, et les consultants britanniques, Llewellyn - Davies, Weeks, Forrester-Walker et Ser détiennent charge d'élaborer un plan à long terme de développement. Le plan ainsi mis au point, couvre la période 1972-1982 et vise à préparer Qatar à l'ère de l'après-pétrole. Dans une déclaration faite en janvier 1974, l'émir Khalifa affirmait qu'avec la réalisation de ce plan, Qatar n'aurait plus à craindre le déclin fatidique de l'épuisement de ses réserves d'hydrocarbures, prévus pour le début du siècle prochain. Le plan décennal 1972-1982 prévoit initialement des investissements de l'ordre de 10 milliards de rials qatari (soit de 2,5 milliards de dollars américains), dont la majeure

partie doit être consacrée à la sidérurgie ; à la pétrochimie et à la valorisation du gaz. Suite à l'accroissement des prix du pétrole le gouvernement a décidé en 1974 une forte extension du programme d'industrialisation. Les principaux projets industriels achevés ou en voie de réalisation sont les suivants :

● **Sidérurgie**
Une usine sidérurgique est en construction à Oum-Sald par les sociétés japonaises Kobe Steel (20 %) et Tokyo Boreki (10 %) en association avec le gouvernement (70 %), un vertu d'un accord signé le 14 juillet 1974. L'usine sera mise en marche en 1977 avec une capacité de 300 000 tonnes/an, dont près du quart est destiné au marché local et le reste à l'exportation. Le coût du projet est estimé à 150 millions de dollars.

● **Raffinage**
En plus de l'ancienne raffinerie de 700 barils/jour et de la nouvelle raffinerie de 6 000 barils/jour d'Oum-Sald, le gouvernement envisage l'implantation d'une grande usine de 200 000 barils/jour orientée vers l'exportation.

● **Pétrochimie**
Une première usine a démarré en février 1973 à Oum-Sald avec une

production annuelle de 100 000 tonnes d'ammoniac et 300 000 tonnes d'urée. Le gouvernement y détient une participation de 63 %, le reste étant partagé entre l'entreprise norvégienne Norsk Hydro-Elektrik, l'entreprise britannique Power Gas et la banque indonésienne Hambro Bank.

En juin 1974, un accord a été conclu avec les entreprises françaises C.D.F.-Chimie et Gazocool pour l'implantation à Oum-Sald d'une nouvelle usine pétrochimique.

● **Valorisation du gaz**
Une première usine de liquéfaction de gaz d'une capacité de 800 000 tonnes/an de gaz liquéfié, a été inaugurée en mai dernier à Oum-Sald. Une usine plus importante est prévue dans le cadre d'un

accord d'association signé en septembre 1974 avec Shell International.

● **Autres projets**
En plus des projets industriels mentionnés ci-dessus le plan met l'accent sur le développement des communications et des services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement espère pouvoir supprimer l'analphabétisme avant 1982 et assurer l'éducation secondaire à 85 % ou moins des jeunes Qataris.

Grâce à l'augmentation des revenus pétroliers, il y a de fortes chances que les objectifs du plan 1972-1982 soient réalisés. Etant donné toutefois l'extrême du marché local, le grand problème qui se pose à Qatar est celui de l'intégration de son économie à un ensemble régional plus vaste et plus viable.

* Auteur du livre *Le Pétrole & l'heure arabe*, Stock 1975.

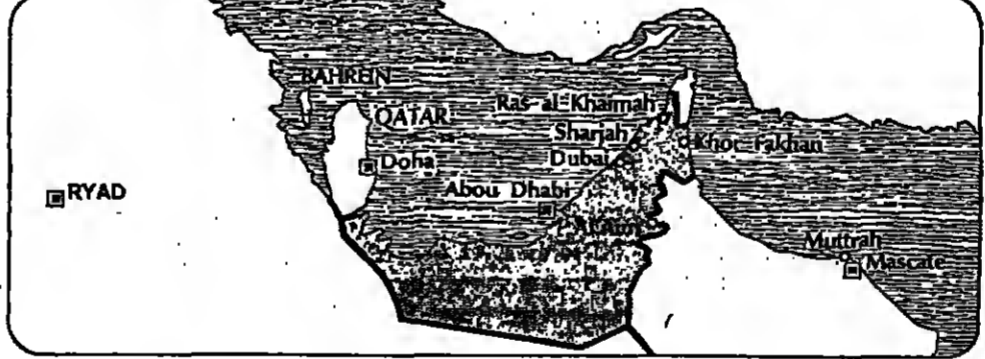
CdF Chimie Société Chimique des Charbonnages qaPco Qatar Petrochemical Company

et COPENOR Compagnie Pétrochimique du Nord

Concrétisant la collaboration industrielle entre la France et l'Emirat du Qatar

Tour « Amro » Cadex 5 - 92080 PARIS - LA DÉFENSE Téléphone : 788-33-11 - Télex CdF Ch D 61826 F

Exportateurs, voici l'une de nos cartes : jouez-la !



BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

Filiale à 100 % de GRINDLAYS BANK LTD, un groupe d'envergure mondiale qui met à votre disposition 16 agences dans le golfe. PARIS : 7, r. Meyerber - Tél. OPE. 67-00 - Télex 21-026. M. de Sainte Foy. MARSEILLE : 38, rue Saint-Ferréol - Tél. : 33-70-40. M. de Casas. GENÈVE : 7, quai du Mont-Blanc - Tél. : 31-66-00. M. von Arx. et ADX, CANNES, NICE, MONACO et bientôt TOULON.

Vapocraqueurs à Oum-Saïd et à Dunkerque

Le Qatar n'a longtemps connu de la France que ses produits de haut luxe. Les statistiques douanières pour 1974 font encore état de 8 tonnes de meubles et de 62 tonnes de parfums exportés vers ce pays. Toutefois, c'est à la filiale chimique des Chacombas de France, C.D.F.-Chimie, que le gouvernement du Qatar a fait appel pour la construction du puissant complexe pétrochimique d'Oum-Saïd (éthylène-polyéthylène). Le contrat porte sur 1 milliard de francs et la mise en œuvre doit être terminée à la fin de 1978. En sens inverse, le Qatar participe financièrement à la réalisation de l'ensemble pétrochimique de Dunkerque.

Le président-directeur général C.D.F.-Chimie, Jacques Pettimengin, ne se doutait pas ce matin de février 1973, alors qu'il gagnait son bureau de la tour Aurère à La Défense, que cette journée allait marquer le départ d'une nouvelle affaire. Une circulaire banale, émanant de l'Industrial Development Technical Center du Qatar (I.D.T.C.), l'attendait sur son bureau. En quelques mots très brefs, M. Mis'hal, directeur général de l'I.D.T.C. lui exposait le motif de sa démarche : « Dans le cadre, du plan d'industrialisation de notre pays, nous envisageons de construire un complexe pétrochimique. Auriez-vous des procédés de fabrication susceptibles de nous intéresser ? »

Sans trop y croire, M. Pettimengin transmits au service intéressé au Qatar. Dès lors, les choses allaient se précipiter. Une semaine plus tard, un courrier parvenait : « Sommes intéressés. Voulez-vous prendre une participation dans la société que nous nous proposons de constituer à cet effet ? »

En parfaite connaissance de cause

Par retour, M. Mis'hal était informé de l'accord de C.D.F.-Chimie et de l'arrivée d'une délégation française.

« Nous avons été étonnés, nous

dit M. Jacques Péan, directeur de la division internationale, du niveau de compétence de nos interlocuteurs... »

« Cela a considérablement facilité notre tâche et je dois dire que rarement lors de négociations semblables, nous avons été si vite en possession. Notre documentation avait été littéralement passée au crible et c'est en parfaite connaissance de cause que les deux parties ont pu discuter. Nous n'étions pas seuls en lice. Mais nous avions déjà le sentiment que la partie était gagnée. Des Qataris nous ont demandé dès la première entrevue d'établir un calendrier et je dois dire qu'ils ne s'en sont jamais écartés d'un « iota ».

« La seule difficulté que nous ayons rencontrée a été, ajoutait-il, de convaincre les dirigeants de l'I.D.T.C. de passer chez le notaire pour remplir les formalités indispensables à la création de la société de droit qatari, qui allait être chargée de l'exploita-

tion du complexe et de la vente des produits, la Qatar Petrochemical Company (QAPCO). Nos partenaires potentiels n'étaient pas visiblement rompus à nos subtilités juridiques et ils n'ont pu se défendre d'un réflexe de méfiance, bien naturel au demeurant. Au Qatar, nous ont-ils expliqué plus tard, la constitution d'une entreprise n'exige pas autant de paperasserie. Mais une fois que tout a été clair entre nous, plus aucun problème n'a surgi. Ce sont des gens de parole. Ils l'ont prouvé. »

De fait, comme il était prévu, l'accord préliminaire destiné à

Une solution originale

Ce montant représente le coût de construction du complexe pétrochimique, qui sera implanté sur le site d'Oum-Saïd (45 km au sud de Doha), où fonctionnent déjà une unité d'ammoniac de 900 t/j et d'une de 1.000 t/j et qui sera doté dans trois ans d'une usine de gaz naturel capable de produire 800 000 t/an de propane, de butane et d'essence. Le complexe se composera d'un vapocraqueur d'éthylène de 300 000 t/an et d'une unité de polyéthylène de basse

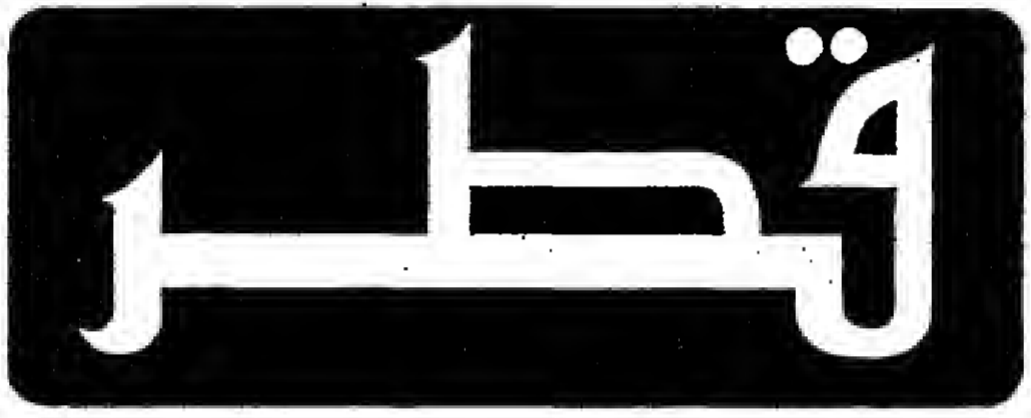
densité de 140 000 t/an. Le financement en sera assuré par les actionnaires de la Qapco à hauteur de leur participation : 80 % par le Qatar, 15 % par C.D.F.-Chimie et 5 % par Gazocien, société française spécialisée dans le transport de gaz liquéfiés, qui a été chargée du transport de l'éthylène (105 000 tonnes) et du polyéthylène destinés à l'exportation. C.D.F.-Chimie apporte son savoir-faire pour la construction du vapocraqueur — comme à Carling (Marseille), il fonctionnera avec de l'éthane que l'unité de gaz liquéfiés lui fournira — et son procédé dit « Ethylène Plastique » pour la fabrication du polyéthylène. En

comparaison, la société française sera chargée de commercialiser les produits du vapocraqueur, tâche pour laquelle une rémunération lui sera versée, et aura l'usage d'une partie des produits du complexe.

L'accord est important à plus d'un titre. Il est d'abord le premier que C.D.F.-Chimie signe dans cette partie du monde. Aucune des négociations engagées par le troisième grand chimiste français n'a encore abouti, ni avec l'Iran ni avec Abou-Dhabi. Le montage industriel auquel il donne lieu constitue en outre une solution originale en offrant au Qatar un débouché pour sa production et au groupe français la possibilité de se rapprocher de sa source d'approvisionnement.

Enfin, au-delà de son aspect industriel, cet accord permettra à la France et au Qatar de nouer des liens.

Actuellement, les travaux de forage et de remblai se terminent



sur le terrain. La phase active de la construction débutera au cours du premier trimestre de 1976. Sauf imprévu, la mise en service de l'ensemble industriel aura lieu à la fin de 1978. « Juste au moment où, suivant la loi des cycles, nous prévoyons que la demande de polyéthylène dépassera largement nos possibilités de production actuelle », nous confie M. Péan. C.D.F.-Chimie fournit les effectifs d'encadrement, soit une quarantaine de personnes.

Réciprocité

C.D.F.-Chimie, qui cherchait depuis des mois un partenaire pour mener à bien son projet de complexe pétrochimique à Dunkerque, a finalement trouvé auprès de la Qatar General Petroleum Company (Q.G.P.C.) l'appui financier dont elle avait besoin. La Q.G.P.C. lui versera 150 millions de dollars en contrepartie de sa participation de 15 % dans le capital de la société COPEGOR, société mixte chargée de la construction de l'ensemble industriel et de son exploitation.

ANDRÉ DESSOT.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES doivent être davantage présentes

PARMI les pays fournisseurs de pétrole avec lesquels la France a entretenu depuis de longues années, le Qatar occupe la septième place, derrière l'Iran, le Nigeria, le Koweït, Abou-Dhabi, l'Irak et l'Arabie Saoudite (par ordre croissant d'importance). Le déséquilibre des échanges franco-qataris s'est élevé l'an dernier à 1 225 millions de francs contre 391 millions en 1973. Les exportations de France vers Doha ont atteint 45 millions de francs au lieu de 36 millions, en augmentation de 25 %, alors que les importations ont triple d'une année à l'autre, passant de 427 millions à 1 370 millions de francs.

La France est évidemment soucieuse de développer ses ventes vers le Qatar, qui n'a été représenté en 1974 que 0,2 % du montant des exportations — le total des échanges entre les deux pays est quant à lui de l'ordre de 0,3 % du commerce extérieur français. Un accord de coopération économique, technique et financière a été signé entre les deux pays en décembre 1974, donnant naissance à une commission mixte, à la suite d'une visite à Doha du ministre du commerce extérieur français, M. Norbert Ségard, qu'accompagnait une délégation d'une vingtaine d'industriels.

Des cartes à jouer

Cet accord prévoit un certain nombre d'axes de collaboration concernant l'exploitation, la valorisation et le transport des hydrocarbures, le dessalement de l'eau, la production d'énergie nucléaire, la sidérurgie et la métallurgie, l'organisation de pêcheries, le développement des services publics. Il est également prévu de faciliter, soit sur place, soit en France, la formation de spécialistes qataris.

Les chefs d'entreprise français peuvent ainsi espérer contribuer à la réalisation du plan décennal de développement industriel du Qatar, qui a prévu pour la période 1974-1984 2,5 milliards de dollars d'investissements. Pour l'instant du moins, le seul contrat d'une certaine importance concerne le secteur pétrochimique, avec la mise en place de complexes syndrétiques près de Dunkerque et à Oum-Saïd (voir article ci-contre).

D'autres projets concernent le dessalement de l'eau de mer : la société française Sidem a déjà réalisé en 1973 deux unités, d'une capacité de 10 000 mètres cubes par jour ; en 1975, une firme italienne l'a emporté pour la construction de deux autres unités de 20 000 mètres cubes ; il s'agit maintenant de concourir pour l'édification d'une importante usine de dessalement d'une valeur de 400 millions de francs.

Qu'il s'agisse de travaux portuaires de la construction d'aéroports et de la création d'usines, il y a de « bonnes cartes à jouer », estime-t-on au ministère du commerce extérieur, bien que la

France ne soit pas « très en avance ». La Grande-Bretagne est évidemment présente depuis longtemps, mais la concurrence d'autres pays, notamment du Japon, est vive. Pour les quatre premiers mois de 1975, les exportations françaises ont progressé d'un tiers par rapport à la même période de 1974, passant de 13 millions de francs à 18 millions de francs, alors que les importations n'augmentaient que de 3,8 % (449 millions de francs contre 432 millions de francs).

Une autre stratégie

Sur un marché limité par la faiblesse de la population, le manque de matières premières et l'absence de main-d'œuvre qualifiée, il apparaît que les entreprises françaises ne font sans doute pas assez efforts de prospection et que les hommes d'affaires ne restent pas assez sur place. « On envoie des missions, mais il n'y a pas de suivi », se plaint un industriel. « La tâche est complexe en raison notamment de la présence des ingénieurs-conseils britanniques, qui n'hésitent pas à favoriser les entreprises de leur pays. Il n'en reste pas moins que la France devrait sans doute développer en permanence des consultants et que les entreprises nationales auraient peut-être intérêt à disposer de plus de spécialistes parlant l'arabe. »

Des liens financiers sont toutefois en train de se nouer. D'un côté, le Qatar a prêté au gouvernement français, à la fin de 1974, 100 millions de dollars, auxquels s'ajoute un dépôt de 50 millions de francs. De l'autre, la Banque de Paris et des Pays-Bas a installé en 1973 une succursale à Doha. « Nous avons choisi, explique un de ses responsables, une politique différente de celle menée par les grandes banques américaines qui ont préféré créer des établissements franco-arabes. Nous, nous sommes installés sur place en maintenant nous sommes en très bonne position et participons au financement de tous les grands projets qataris. » Parmi la douzaine de banques étrangères installées au Qatar, la succursale de Fariba se situe au quatrième rang derrière trois établissements britanniques, mais devant la First National City Bank.

En sens inverse, il peut s'agir d'encourager les investissements du Qatar en France. Actuellement, par l'intermédiaire de l'Intra-bank, ce pays possède quelque 13 % du capital des Chantiers de la Méditerranée et se trouve propriétaire d'un terrain sur les Champs-Élysées. Le gouvernement qatari se serait prêt, dit-on à Paris, à investir plus largement en France, ce qui se heurte pour le moment à de nombreux obstacles fiscaux. La signature d'une convention fiscale, après accord de la direction du Trésor et du ministère de l'Économie et des Finances, devrait permettre au Qatar une dispense d'impôts, dans la mesure où il s'agit d'un investissement gouvernemental.

MICHEL BOYER.

UN QUASI-MONOPOLE DES INDUSTRIELS BRITANNIQUES DE L'ARMEMENT

DANS le domaine des matériels militaires, la Grande-Bretagne demeure le fournisseur principal du Qatar, en vertu d'un accord conclu avec la France sur la livraison de certains armements terrestres. Les forces armées du Qatar sont modestes et leur équipement les apparente davantage à des unités du maintien de l'ordre ou à des forces navales de défense côtière dans le golfe Persique.

La France a été invitée à monter ses armements sur des véhicules blindés de conception britannique. C'est ainsi que le Qatar a acheté, l'an dernier, d'acquiescer au Brésil des véhicules blindés Cascares EE-9 qui peuvent recevoir des tourelles simplifiées H-90-P-1 de construction française.

Ces tourelles sont équipées d'un canon de 90 millimètres et elles portent des moyens infra-rouges pour la conduite et le tir de nuit. Au terme des négociations de vente entre le Qatar et la Société française de matériels d'armement (SOFMA), les tourelles seraient montées au Brésil et les munitions, avec les recharges, directement livrées au Qatar. On estime les besoins du Qatar à une centaine de tourelles, avec leurs équipements complets intra-rouges, et le montant du contrat à 150 millions de francs.

Ces véhicules blindés franco-britanniques sont renforcés par les matériels terrestres que le Qatar a, d'autre part, obtenus de la Grande-Bretagne, en particulier des blindés légers Saladin et des auto-mitrailleuses Ferret.

En matière aéronautique, c'est encore la Grande-Bretagne qui reste le fournisseur quasi exclusif du Qatar puisque cet émirat a pris livraison de quatre chasseurs-bombardiers Hunter, composés par la société britannique Hawker-Siddeley, et de quatre hélicop-

ters Commando de transport tactique, produits par la société britannique Westland.

La police du Qatar a pris livraison, de son côté, de deux hélicoptères légers Gazelle de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAE).

Tous ces moyens aériens sont basés sur le seul terrain, dont dispose le Qatar, l'aéroport international de Doha, où a été installé, à côté de la piste unique


120 tonnes, avec deux canons de 40 millimètres. Pour des commandes supplémentaires qui pourraient intervenir après 1976, les Constructeurs mécaniques de Normandie, à Cherbourg, et les Aviateurs et Chantiers du Havre ont commencé de discrètes prospections.

Avec l'Égypte, l'Arabie Saoudite et la Fédération des émirats arabes unis, le Qatar s'est associé le 29 avril dernier, pour préparer la mise sur pied d'une société arabe d'industrie militaire. Un conseil d'administration de cette société a été constitué et un capital de 1 400 millions de dollars (environ 5 600 millions de francs) rassemblée dans un premier temps.

Pour les promoteurs, il s'agit moins d'acheter des armes à l'étranger que d'obtenir de partenaires les plus divers des accords de construction sous licence de matériels de guerre dans les pays arabes, et principalement en Égypte.

L'intention des pays arabes reste, en effet, de diversifier au maximum leurs sources d'approvisionnement — afin de ne pas trop dépendre d'un fournisseur exclusif qui imposerait alors des embargos et de rester eux-mêmes en définitive des conditions de livraison en produisant eux-mêmes les matériels importés dont ils estiment avoir besoin. Des contacts ont été pris par des représentants arabes tant à Paris qu'à Londres ou à Washington. Les discussions portent sur la possibilité de construire sous licence de nombreux matériels de guerre, depuis les avions jusqu'aux blindés, en passant par les missiles de tous les modèles, l'électronique et les télécommunications. Il est vraisemblable que la société arabe d'industrie militaire tentera d'obtenir de meilleures garanties en jouant de la rivalité entre fournisseurs.

JACQUES ISNARD.



FAITES DES AFFAIRES AU QATAR !


ALMANA

PEUT VOUS AIDER

NÉGOCE


Notre société représente de nombreuses firmes européennes, américaines et japonaises et commercialise leurs produits avec succès.

MARCHÉS

 MANCO, spécialisée dans les domaines mécaniques et électriques, emploie plus de 100 techniciens venus de l'étranger. MANCO est parfaitement équipé pour tous travaux.

TRANSPORTS

ALMANA - Transport dispose de plus de 50 camions à remorques, dont certains ont une capacité de 80 tonnes, et peut assurer le transport de toutes sortes de matériels et d'outillages dans tout le Moyen-Orient.



CONSTRUCTION

ALMANA, en association avec William Hore Ltd., Bolton, Angleterre, a créé à Doha une nouvelle usine pour la fabrication d'aciers de construction de toutes sortes.

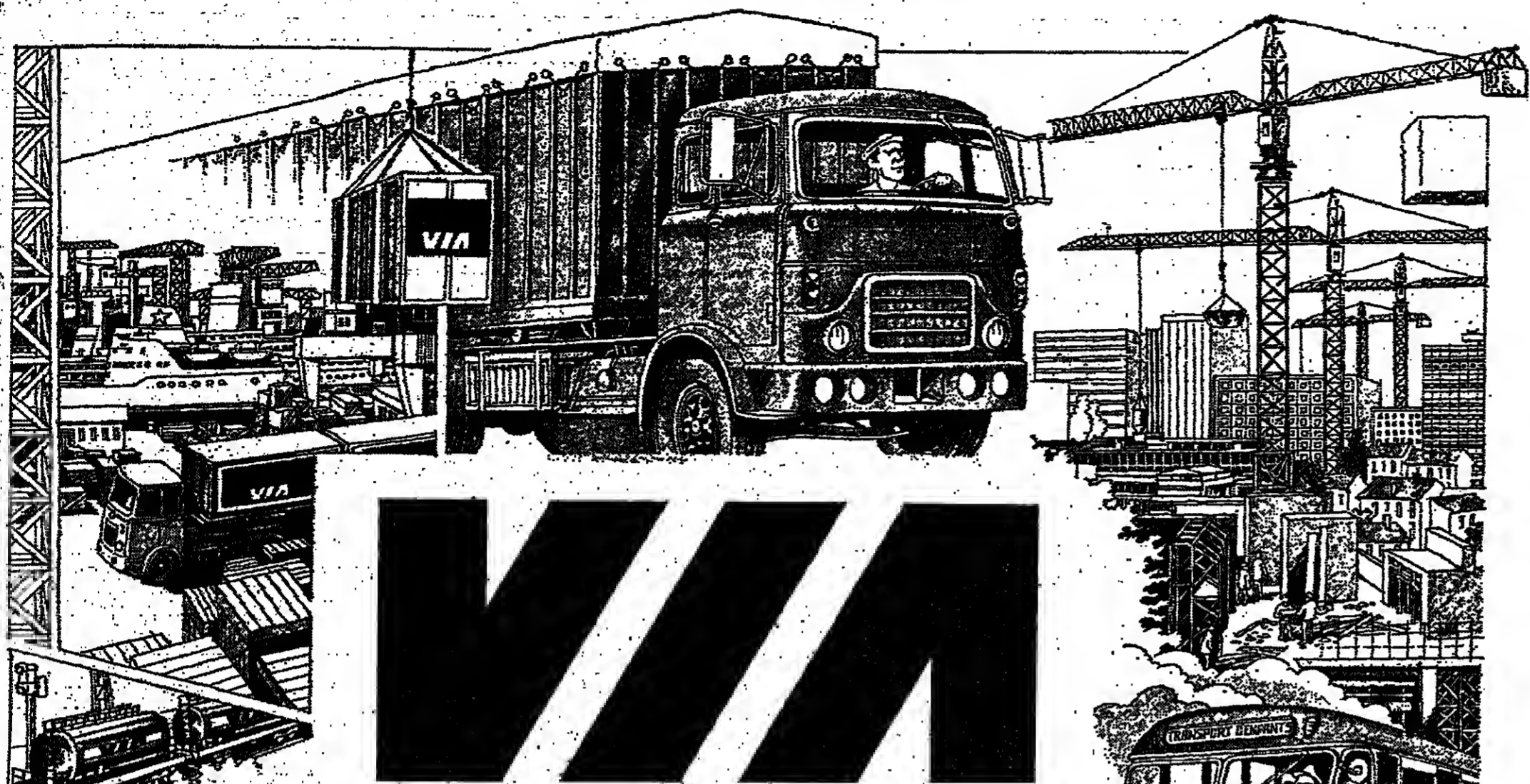
SERVICES

Nos cadres disposent d'une large expérience des marchés internationaux et peuvent suivre et traiter sur place toutes les affaires dont vous les chargerez.

ALMANA TRADING COMPANY

P.O. Box 491 DOHA, QATAR - Télex : DH221 - DH4328
Adresse télégr. ALMANCO - Tél. 26296 (4 lignes) - 5177 - 27000
Succursales à : DUBAI - ABU DHABI - ARABIE SAOUDITE

مكتبة النور



COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

**NOTRE ACTIVITE: LES CHOSES DE LA VIE.
NOS RESPONSABILITES:
LES CHOSES DE LA VIE.**

Nos autocars desservant les villages et les villes de France, nos camions parcourant les routes d'Europe, nos conteneurs dans tous les ports du globe, c'est peut-être la seule image de VIA que vous ayez aujourd'hui.

VIA c'est plus. Beaucoup plus. C'est un groupe omniprésent dans des secteurs dont la diversité n'obéit qu'à une ligne de conduite: participer à votre quotidien, améliorer votre vie. Vos choses de la vie. Et quand un groupe s'est tracé cette voie, il en assume pleinement les responsabilités.

Pour VIA, prise de participation signifie toujours prise de responsabilités. C'est cela qui confère aujourd'hui à la Compagnie de Navigation Mixte son titre de grand groupe français.

VIA. Nos responsabilités dans l'économie.

Avec la Société de Banque et de Participations et ses Sociétés de Leasing, VIA participe activement au développement de l'économie nationale en apportant son concours aux secteurs vitaux de l'économie.

VIA. Nos responsabilités dans la sécurité de l'individu.

2.500 agents ont assuré en 1974 2.500.000 personnes par l'intermédiaire de nos 7 compagnies d'Assurances, implantées dans toute la France.

VIA, c'est pratiquement à la porte de chaque foyer un agent offrant toutes les formes d'assurances: Vie, Incendie, Accidents, multirisques, systèmes d'épargne et de prévoyance, etc.

VIA. Nos responsabilités dans le domaine du logement.

Grâce au placement des Compagnies d'Assurances, VIA a contribué au financement et à la construction de milliers de logements. VIA assure la gestion de 8.000 logements locatifs ainsi que de 80.000 m² de locaux commerciaux et industriels.

VIA. Nos responsabilités dans l'alimentation.

VIA contribue annuellement à la production de 150.000 tonnes de sucre, 85.000 tonnes de conserves de légumes, 20.000 tonnes de conserves de poissons, 16.500 tonnes de plats cuisinés, soit 263 millions de boîtes de conserves.

VIA, c'est une vingtaine d'usines en France et à l'étranger. VIA ce sont des marques prestigieuses telles que SAUPIQUET et CASSEGRAIN.

VIA. Nos responsabilités dans les transports des personnes.

Avec son parc de 2.000 autocars, VIA transporte chaque année 60 millions de voyageurs dont 23 millions au titre du ramassage scolaire.

VIA. Nos responsabilités dans les transports de marchandises.

Avec sa flotte de 2.000 camions, 1.300 semi-remorques, 2.500 wagons, 8.000 conteneurs et bientôt deux navires porte-conteneurs, VIA c'est 7.000.000 de tonnes de marchandises transportées par an.

VIA. Nos responsabilités dans le domaine des voyages et des loisirs.

VIA c'est aussi 55 agences de voyages réparties dans toute la France, 55 agences qui ont distribué plus d'un million de billets au cours de 1974.



VIA
COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE
Société cotée sur le marché à terme de la Bourse de Paris
Capital: F 141.199.575.
Filiales dans 5 secteurs d'activité, 18.000 personnes employées.

- Assurances:**
 - Vie: Le Monde-Vie, Le Nord-Vie.
 - IARD: Le Monde, Le Nord, L'Europe, Groupement Français d'Assurances (G.F.A.), La Rurale.
 - Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 1.530.000.000.
- Alimentation:**
 - Saupiquet, Sucreries du Soissonnais et Cie Sucrerie.
 - Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 680.000.000.
- Tourisme:**
 - Transcar, Voyageur, Cie Hôtelière du Midi.
 - Montant des ventes 1974 H.T.: F 250.000.000.
- Transports:**
 - Générale de Transport et d'Industrie (G.T.I.) et ses 25 filiales: Secam, Stemi.
 - Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 430.000.000.
- Banque et Ets Financiers:**
 - Société de Banque et de Participations, Financière de Transport et d'Industrie.
 - Montant des dépôts début 1975: F 500.000.000.
- Autres participations:**
 - Conelle et Foucher, Cie Financière Lesteur, Grande Moulins de Paris, Ets Duc Lamoche Ledru, Air Luxe.

POLITIQUE

LA CONVENTION NATIONALE DU PARTI

Le débat sur l'autogestion a été l'occasion d'affrontements tactiques entre la majorité et la minorité du P.S.

Réunis pour discuter de l'autogestion, les délégués à la convention nationale du parti socialiste...

tomber, une fois de plus, dans des affrontements de tendances. La ligne désormais traditionnelle...

lité. Celle-ci, grâce notamment au soutien des amis de M. Guy Molét, passe de 25,4 %...

les quinze thèses sur l'autogestion, ont renvoyé à un prochain congrès le débat sur la transition...

Samedi matin après le rapport de M. Gilles Martinet sur les quinze thèses...

M. Pierre Palau (Côte-d'Or) refuse d'identifier à la lutte des classes...



(Dessin de CERES.)

liste à examiner l'ensemble des situations électorales dans les villes de plus de trente mille habitants...

Il indique que la majorité juge ce sujet « très important » mais non à l'ordre du jour...

M. Guidoni, au nom du CERES demande que le vote porte sur le texte de la commission...

M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif, animateur du CERES...

Mme Christiane Mora, membre du comité directeur, relève les ambiguïtés de diverses formules...

A propos de la septième thèse, M. Mitterrand met en garde ses amis...

Abandonner ensuite la question des prochaines élections municipales...

Dans l'après-midi, M. Gilles Martinet rend compte des travaux de la commission des résolutions...

M. Chevènement : nous ne sommes pas les mousquetaires du cardinal

M. MERMAZ : il n'y a pas de stratégie autogestionnaire

Après M. Pernot, qui traite de l'action des socialistes au sein du mouvement...

Le P.S. hésite entre la « démocratie avancée » et une stratégie plus révolutionnaire

(Suite de la première page.) Les débats ont une fois de plus été faussés par les luttes de tendances...

stratégie autogestionnaire et l'union de la gauche sont « dialectiquement liés »...

Après M. Chevènement, M. Jean-Pierre Chevènement, animateur du CERES...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône...

M. MAUROY : une réaction de refus

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord...

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord...

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord...

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord...

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord...

M. Mitterrand : le parti protégera son droit fondamental à rester lui-même

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand : le parti protégera son droit fondamental à rester lui-même

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand : le parti protégera son droit fondamental à rester lui-même

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission...



THIERRY PFISTER.

SOCIALISTE

LE DEUXIEME POUVOIR

Suite de la première page.

Sur le terrain de la stratégie... M. Servan-Schreiber : l'inquiétude est profonde et générale

M. Servan-Schreiber : l'inquiétude est profonde et générale

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, définit dans l'Express daté 23-29 juin un « projet pour l'an II ».

Quatre élections cantonales...

ISERE : canton de Goncelin (1^{er} tour). Inscr. 7 689 ; vot. 4 225 ; suffr. expr. 4 178.

LANDES : canton de Mont-de-Marsan-Sud (1^{er} tour). Inscr. 12 625 ; vot. 5 443 ; suffr. expr. 5 207.

LOT-ET-GARONNE : canton de Castelmonoran (1^{er} tour). Inscr. 2 578 ; vot. 2 077 ; suffr. expr. 2 022.

YVELINES : commune de Fains-sur-Seine (2^e tour). Inscr. 913 ; vot. 531 ; suffr. expr. 522.

L'U.D.R. veut développer son action dans de nouveaux secteurs

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, succédera, samedi 28 juin, à M. Jacques Chirac comme secrétaire général de l'U.D.R.

En réponse à M. Emile Maurice (Martinique), M. Guéna précise que la situation dans les DOM-TOM sera traitée dans le « petit livre ».

Avant que MM. Chirac et Bord, venant du camp du Struthof ne rejoignent, dimanche 23 juin, à Paris, la centaine de secrétaires fédéraux de l'U.D.R.

En réponse à M. Emile Maurice (Martinique), M. Guéna précise que la situation dans les DOM-TOM sera traitée dans le « petit livre ».

M. Chirac a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

M. Bord a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation ».

LE CERES un combat pour le socialisme. Cet ouvrage précis et sérieux permet d'y voir plus clair sur ce groupe d'études formé en 1965 et qui est devenu 10 ans après une tendance importante du parti socialiste.

DUNHILL KING SIZE. Le prestige Dunhill dans une autre dimension. Nouveau Dunhill King Size 20 cigarettes. 4E50. Dunhill International. Internationally acknowledged to be the finest cigarettes in the world.

Une nouvelle Etoile Mercedes-Benz

Laos-Paris
 Concessionnaire exclusif
 Service Commercial : 96, av. de Suffren
 Après-Vente : 15, rue du Laos 75015 Paris
 ☎ : 567.79.20

Essais - Crédit - Leasing - Reprises

**DANS LES 8 BHV
 JUSQU'AU 28 JUIN**

20%

**SUR TOUTES
 LES TONDEUSES AMERICAINES,
 TOUS LES ABRIS DE JARDIN EN BOIS,
 LES CLOTURES, GRILLAGES,
 PORTES DE JARDIN ET ECHELLES.**

Quelques exemples :

- Tondeuse auto portée 8 CV 3950* 3160*
- Grillage plastifié vert, simple torsion, maille 45, fil de 15, hauteur 1,50 m, le mètre 18* 8*
- Abri clins bois, 2,62 x 3,12 m, (prix départ usine Dardogne, frais de transport en sus) 3498* 2798*
- Echelle multiple 3 usages, alliage léger, 3 m/5,25 m 450* 364,80*

Jusqu'à épuisement des stocks. Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE
 RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTHERY - GARGES - BELLE EPINE - ROSNY 2 - CRETEIL

BHV

POLITIQUE

LA MORT DU GÉNÉRAL PAUL STEHLIN

Le général d'armée aérienne Paul Stehlin, député (non-inscrit) de Paris et ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, est mort dimanche 22 juin, à l'hôpital Cochin à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Le général Stehlin avait été transporté à l'hôpital Cochin à la suite d'un grave accident de

le circulation, le vendredi 8 juin à Paris, au moment même où son nom, après avoir été au centre d'une vive controverse à la fin de l'année dernière sur le « marché du siècle », était cité parmi les conseillers régulièrement appointés en Europe, par la société aéronautique américaine Northrop.

L'Occident sans frontières

La mort a empêché le général Stehlin d'exposer les raisons qui l'avaient amené à fournir, contre rémunération, des informations et des synthèses politico-militaires à la firme Northrop.

On ne peut guère que rappeler les positions qui ont toujours été les siennes et les sentiments qu'il a toujours manifestés : pour lui, l'Occident est indivisible, et le menace à l'est est l'élément capital de la vie internationale.

Attaché militaire adjoint à Berlin avant guerre, renseigné par Goering, qui cherchait alors à éviter un conflit, il avait multiplié les renseignements et les avertissements sur la puissance croissante de l'aviation nazie. En vain.

Après la guerre, il fut de ceux qui cherchèrent à bâtir la Communauté européenne de défense. Homme des marches de l'Est, il était résolument européen. La C.E.D. échoua définitivement en 1954. Le général Stehlin, d'un long séjour à Washington, où il appartenait à l'état-major permanent de l'OTAN, revint persuadé que les Etats-Unis restaient l'unique rempart d'un Occident à ses yeux quasi indifférent.

Devenu chef d'état-major de l'armée de l'air, cet antigauilliste courtois et discipliné reçut la mission la plus contraignante de ses convictions profondes : mettre sur pied la force de frappe nucléaire nationale, dont il affirmait lui-même plus tard qu'elle est une « force d'illusion ». De Gaulle, à son habitude, le laissait parler mais ne l'écoutait point. D'autres exemples ont montré que le fondateur de la France libre tirait une satisfaction assez perverse de faire appliquer sa politique par ceux qui lui étaient opposés.

Le général Stehlin a toujours vécu dans le déshonneur certain, de son déshonneur. Lorsqu'il quitta l'uniforme, la jeu gaullien n'allait pas jusqu'à le pourvoir, comme semble-t-il l'espérer, d'une ambassade ou d'une présidence de sociétés nationales. Il fut nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, poste qui ne correspondait ni à ses goûts ni à ses besoins. Il le quitta au bout de deux ans après avoir accepté la vice-présidence pour l'Europe de la firme américaine d'aéronautique Hughes Aircraft. Il abandonnera ces fonctions lorsqu'il briguera les suffrages des électeurs du seizième arrondissement en 1968. Ce rôle de conseiller d'une firme étrangère, qu'il tiendra également, en l'absence de ses fonctions, auprès de Northrop — curieux double emploi, — ne paraissait au général nullement incompatible avec ses anciennes fonctions à la tête de l'armée de l'air française.

Convaincu que seuls les Etats-Unis avaient les moyens techniques, économiques et politiques de protéger l'Europe, dont seul un océan les séparait, il estimait participer à la défense commune. Dans le cas de Northrop, le modeste relatif de la rémunération qui lui était allouée sifflait qu'il était, selon sa propre notice biographique, depuis 1968, président-directeur général ou administrateur de nombreuses sociétés — montre que, pour lui, le problème se situait moins au plan financier qu'à celui d'un élitisme « intégriste ». Les Etats-Unis l'avaient toujours traité en ami. Le Sénat américain en 1960, sur la proposition du sénateur Keating (Rép.), avait accordé à Mme Stehlin, d'origine

française et de nationalité américaine, de ne pas perdre cette dernière par son mariage.

Le général Stehlin, s'il avait survécu, n'aurait pas compris le procès qui lui était fait, de même qu'il n'aurait pas compris les attaques de ses adversaires et le fuit de ses amis lorsqu'il avait diffusé le texte destiné au départ au seul président de la République, où il attaquait le Mirage F-1. Il s'est estimé « piégé ». Cette fois, c'est une sous-commission du Sénat américain qui a rendu publique une

collaboration secrète et pour moi moins ambiguë.

« Me conviction est que nous aliens vers une troisième guerre mondiale », écrit-il en 1974, dans son pamphlet-piédoyer : la France désarmée.

Combattant, parmi les derniers de la guerre froide, intoxiqué par ses propres théories — sa propagande, soit-il dit lui-même, — général Stehlin a toujours refusé d'admettre que des frontières croulaient à l'intérieur de l'Occident.

JEAN PLANCHAIS.

De l'armée de l'air au Parlement

Né le 11 août 1907 à Hochfelden (Bas-Rhin), Paul Stehlin est sorti sous-lieutenant en 1928 de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Officier pilote de chasse, il est lieutenant en 1930, capitaine en 1935. De 1935 à 1939, M. Stehlin, qui est diplômé des hautes études germaniques de l'université de Strasbourg, occupe le poste d'attaché de l'air adjoint à Berlin, puis de 1939 à 1940, celui d'attaché de l'air à Copenhague.

Entre 1940 et 1945, il participe aux campagnes de Finlande, Norvège, France, Tunisie, Corse, Italie, Allemagne. En mai 1946, il est nommé commandant du groupe de chasse Roussillon.

Fin 1940, Vichy le charge d'une mission de renseignement à Berlin, puis il accompagne Dorian, en décembre, lors de son entrevue avec Hitler, près de Bennois. Edifié sur la faculté de résistance de Vichy, il est nommé en mai 1941 à la tête du groupe 1/4 en Alsace et occupe le poste de commandant de l'école de pilotage de l'air française au quartier général du maréchal Alexander, commandant suprême allié en Méditerranée, puis de commander les groupes de chasse de l'aviation côtière française.

Nommé colonel en 1946, il est attaché militaire à Londres de 1947 à 1950. Général de brigade aérienne en 1950, il est, de 1952 à 1954, chef adjoint de l'état-major particulier de M. René Pleign, ministre de la défense nationale, puis, de 1954 à 1956, chef adjoint de la délégation française auprès du groupe permanent de l'OTAN à Washington. Promu général de division aérienne en 1956, il devient la même année commandant du premier commandement aérien tactique et des forces aériennes françaises en Allemagne. En 1958, il devient, pour une courte période, adjoint de la IV^e force aérienne tactique alliée. Dès l'année suivante, il est nommé major général des armées. En 1960, après avoir été promu au rang de général d'armée aérienne, il succède au général Jouhaud comme chef d'état-major de l'armée de l'air. Ayant obtenu la légion d'honneur, il quitte son poste en septembre 1963 et devient conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il écrit ses Mémoires : son titre, l'année où il a été promu, l'obtention du prix des Ambassadeurs. Il donne sa démission un an plus tard pour entrer dans le privé : vice-président de la firme américaine International Service Company en 1964. Il devient aussi, en 1965, vice-président de la société française de l'industrie aéronautique et astronautique (S.I.A.A.).

En 1968, il vient à la politique : il est élu, battant ainsi le député sortant U.D.R., M. Bernard Lepout, député centriste (Centre Progrès et Démocratie moderne) de la circonscription de Paris (partie du seizième arrondissement). A l'Assemblée nationale, il siège au groupe P.D.M. qu'il quitte en octobre 1972, estimant devenu « une formation amorce de l'U.D.R. ». Déjà député en 1973, il s'inscrit au groupe réformateur : il devient vice-président de l'Assemblée en juillet 1974, en remplacement de M. Pierre Abelin, devenu ministre de la coopération.

En novembre 1974, la note qu'il avait adressée deux mois plus tôt au président de la République et transmise à des « personnalités » proches de l'Alliance atlantique pour montrer la supériorité des avions américains F-17 et F-16 sur le Mirage F-1, français dans le marché du siècle, provoqua un débat à l'Assemblée nationale et le général Stehlin donna sa démission de la vice-présidence de l'Assemblée et du groupe des réformateurs : il siège désormais parmi les députés non inscrits. Il est, d'autre part, mis à la retraite d'office par décision du conseil des ministres. Il sera accusé, quelques mois plus tard, par une sous-commission

du Sénat américain, d'avoir vu depuis 1964 des appointements réduits de la société Northrop.

En décembre, dans un pamphlet, le général Stehlin a exposé une « belle fois ses thèses pro-pénines et pro-atlantiques ». Il avait fait connaître dix-huit nombreux articles et dans : Livre la Force d'illusion. La sa dernière intervention à l'Assemblée nationale, en mai dernier, au cours d'un débat sur la jense, il avait souligné : « matière de défense, l'heure l'Europe seule est passée. de la seule commu européenne, l'heure est à la : d'arité occidentale. »

M. GANTIER

NOUVEAU DÉPUTÉ DE PARIS

C'est M. Gilbert Gantier, pléant de Paul Stehlin de 1968, conseiller de Paris, qui remplace à l'Assemblée nationale.

M. Gilbert Gantier, né en 1919 à Paris, est licencié en droit et lettres et diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de la reconstruction de 1950 à 1953, puis journaliste économique. M. Gantier devient 1959 chef du service des études et tirages de l'Union chambres syndicales de l'industrie aéronautique et astronautique de la Chambre syndicale française de la pétrole.

Depuis 1968, il était suppléant M. Stehlin, qui avait été élu de la 12^e circonscription de Paris (12^e arr.). En mai 1971, il est conseiller de Paris au 12^e arrondissement (12^e secteur) comme candidat centriste, et il s'inscrit au 12^e arrondissement de Paris. M. Gantier doit se démettre prochainement de ses fonctions de conseiller de Paris et de conseiller de la Chambre syndicale de la pétrole.

ANCIENS COMBATTANTS

Aux cérémonies de Struthof

M. JACQUES CHIRAC : il faut tenir à l'abri des coups folie.

Selon l'usage, aucune allusion n'a été prononcée lors des cérémonies célébrées pour trentième anniversaire de la libération du camp de Struthof (Rhin), que présidait, dimanche 22 juin, M. Jacques Chirac, accompagné de Mme Simone Veil, ministre de la santé, et de M. Ar. Borel, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Cependant, M. Jacques Chirac, s'adressant aux journalistes, a déclaré au te des différentes manifestations souvenir : « Il est bon de méditer régulièrement sur ce qui a été en horreur tout ce qu'on s'imaginait. Il faut se tenir à l'abri des coups de folie qui se manifestent de manière aussi d'habitude. »

Après la visite du Struthof, à pris fin vers midi, M. Chirac interrogé lors du camp sur présence, à la boutonnière d'anciens déportés, de badges portant l'inscription : « Vive le 8 mai » a répondu qu'il ne voulait pas aucun commémoratif.

• Aux cérémonies du c cinquante-neuvième anniversaire de la bataille de Verdun, un incident s'est produit dans la soirée samedi 21 juin, alors que quelques anciens combattants étaient réunis au monument aux morts pour déposer une gerbe à ses camarades tombés en 1916 : l'homme s'est jeté sur le colonel Douaumont, pour lui arracher la Légion d'honneur en criant « Assassin, à bas Pétaïn ! ». L'agresseur, dont l'identité n'a pas été révélée, a été maîtrisé par les gendarmes de Verdun.

feux de joie pour les "chancelot"

TRANCHE DE LA

Saint Jean

GROS LOT DE 2 MILLIONS

DES MILLIERS D'AUTRES LOTS

Prix de billets 65 F — du 10* 7 F

loterie nationale

TIRAGE LE MERCREDI 25 JUIN

سكياتر النجف

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Stratégie et contestation des firmes multinationales

Quand l'Amérique se découvre colonisée par les siens

« Les représentants des États-Unis refusent de prendre des mesures contre le chaos monétaire parce que les monopoles américains peuvent ainsi profiter de la baisse du dollar pour développer leur expansion. » C'est, en substance, ce que le « *Pravda* » affirmait de Moscou mardi dernier, rejoignant d'ailleurs à certains égards les critiques des industriels qui alertent ces jours-ci les pouvoirs publics français des pertes sur les marchés extérieurs résultant de la faiblesse de la monnaie américaine. Mais les intérêts des États-Unis sont-ils aussi égoïstes, et sont-ils aussi clairement défendus qu'il y paraît ?

« L'absence de coordination de la politique économique internationale de son pays, qu'un autre parlementaire, M. Fred Bergsten, qualifie de « virtuellement impuissante ». Envoquant d'« *intenses luttes d'influence bureaucratiques* » au sein de l'administration, cet ancien conseiller économique de la Maison Blanche affirme : « Il existe une profonde tension et une hostilité politique entre le département d'État et le Trésor et le résultat en est une politique inefficace. » Cette tension et cette hostilité ne sont-elles pas, au-delà des multiples raisons politiques, économiques et sociales qui l'expliquent, le reflet des divergences profondes qui sous-tendent actuellement la société américaine, et dont il est vraisemblable qu'elles parviendront à la faire évoluer ?

COMMENT LES SOGO SHOSHA INSTALLENT LE JAPON À L'ÉTRANGER

À façon prodigieuse dont, en quelques mois, le Japon a redressé sa balance commerciale après le choc pétrolier, n'e pas surpris ceux qui connaissent le dynamisme des Sogo Shosha et leur réel contrôle sur l'activité intérieure et extérieure du Japon. L'action de ces grandes sociétés de commerce — les G.S.C. — dépasse le simple export-import. C'est toute la stratégie internationale du pays dont elles ont la responsabilité. Les G.S.C. ont mis en place un système « multinational » qui dépasse celui qu'ont développé les États-Unis et les grandes nations européennes, comme l'explique M. Haber, auteur d'un livre intitulé « L'Empire du commerce levant » aux Éditions universitaires. C'est du succès de ce système que dépendra, dans les prochaines années, la vigueur des économies capitalistes.

L'originalité de la stratégie japonaise est d'avoir réussi à combiner l'approche commerciale des marchés mondiaux et une vaste politique d'investissements outre-mer. Une des explications principales du « miracle japonais » a été l'effort de « marketing » à l'échelon mondial auquel s'est consacrée « l'usine Japon » sous la direction éclairée des G.S.C.

Les besoins des divers marchés sont, en permanence, repérés et analysés par ce fantastique réseau de communications : plus de mille branches, réparties dans tous les pays, dans chaque ville d'importance, employant trois mille dirigeants japonais expatriés et dix mille agents locaux.

Seules, les firmes britanniques, naguère...

Certes, à l'observateur occidental, les firmes industrielles japonaises n'apparaissent que comme des producteurs purement japonais. C'est que la stratégie commerciale de la plupart des grands industriels nippons est concentrée chez les G.S.C. véritable « directeur du marketing » de l'industrie japonaise. La pénétration massive des produits japonais dans la plupart des régions du monde témoigne de l'efficacité de l'organisation commerciale, multinationale, des G.S.C. Il n'y a guère que les firmes commerciales britanniques qui ont ainsi géré, de manière mondiale, les échanges de produits. Mais c'était entre 1848 et 1914, l'âge d'or de la suprématie britannique.

L'Amérique peut-elle offrir le luxe de l'indépendance ? C'est ce qu'on se demandait il y a deux siècles sous Thomas Jefferson. À l'heure du bicentenaire de l'émancipation, les États-Unis se reportent à nouveau la question, sous une forme récente. Persuadés jadis qu'ils ne sauraient vivre sans la colonisation britannique, ils n'en ont pas moins eu grand besoin, aujourd'hui, en ce qui concerne au moins l'égard de la nouvelle colonisation qu'ils ont eux-mêmes sacrée chez eux, celle des firmes multinationales ?

« Les inconvénients des avantages » des grandes sociétés issues du « free enterprise system » doivent aussi avoir leurs limites. D'autant plus que ces grandes sociétés elles-mêmes tendent à réaliser que leurs intérêts sont de moins en moins étroitement liés à leur pays d'origine. Qu'il s'agisse de la réforme monétaire, du commerce international, de la politique de l'énergie, de celle de l'alimentation ou des approvisionnements en matières premières, il est de moins en moins évident, à l'extérieur comme à l'intérieur, qu'en défendant les intérêts de ses entreprises tels qu'elles le conçoivent, le gouvernement américain défend aussi les intérêts bien compris de la collectivité nationale. Et réciproquement.

Le symbole de la grande puissance industrielle sous laquelle les plus grands de l'industrie mondiale ont pris leurs positions. Déjà, politiquement, bien que le gouvernement américain reste prêt à soutenir les régimes qui sont le plus conformes à l'idéal de ses entreprises, il est clair qu'il n'assurera plus ouvertement devant l'opinion publique la responsabilité de les faire et de les défaire. Les États-majors des « Internationales capitalistes » ont d'ailleurs anticipé en commençant à s'entendre avec les régimes socialistes, là où ils sont bien en place, notamment en l'Union soviétique, dans les démocraties populaires de l'Est, en Chine depuis peu, et même à Cuba via les filiales d'Amérique du Sud. Les voici obligés, dans presque tout l'Occident industriel, ainsi que dans les pays en voie de développement — libéraux ou non — d'afficher « le jeu de la nation » pour leur compte du renouveau des sensibilités souveraines. Une obligation qui leur fait violence sur bon moment : le syndrome des intérêts en jeu ne s'opère plus ainsi qu'à l'échelon de la firme.

« L'évolution récente du commerce extérieur serait un autre symptôme de la « latino-américanisation » américaine. En voulant maximiser leurs profits à l'échelon du globe, les dirigeants de l'entreprise mondiale ordent, souvent inconsciemment, un système global dans lequel le rôle assigné à long terme aux États-Unis modifie complètement sa production, et par conséquent ce que fait sa population », écrit Bernard et Müller.

JACQUELINE GRAPIN.
(Lire la suite page 23, 4^e col.)

DANIEL HABER.
(Lire la suite page 22, 1^{re} col.)

BULLETIN

La crise et le financement de la Sécurité sociale

« Fait assez exceptionnel, le C.N.P.F. s'est déclaré favorable à une réforme du financement de la Sécurité sociale qui consisterait à créer une nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. La crise économique et les études approfondies sur les liens entre la conjoncture et le financement de la Sécurité sociale sont à l'origine de cette attitude compréhensible à l'égard des projets que prépare le gouvernement. »

La Sécurité sociale est, en effet, une grande dame très sensible à la conjoncture. Dans la période de croissance que nous avons connue comme l'argent, il lui est venu à l'esprit de se réinventer. Ses régimes sociaux ont été en partie créés sur les salaires, les rentes et les cotisations sociales. Les cotisations sociales ont augmenté de 20 à 30 % au cours de ces dernières années. Mais aussi les effectifs employés ont augmenté de 10 à 15 % au cours de la même période. Quand il y avait récession, le déficit était de courte durée, et son incidence sur le budget de la Sécurité sociale était faible.

Mais le système est tel que la situation que de devenir vite « catastrophique ». La crise se prolonge au-delà d'une année, comme c'est le cas aujourd'hui, un côté les cotisations versées se situent en raison du ralentissement de hausse des salaires, de la réduction des heures et du nombre des travailleurs, à quel s'ajoute l'effet des facilités paiement accordées aux entreprises, l'autre côté la course aux pertes tolère des dépenses se poursuit.

Résumons la C.G.T. et la C.F.D.T. ont fait la sonnette d'alarme : au cours du mois trimestre 1974, le « manque à payer » de la Sécurité sociale a été de 5 milliards de francs (1 milliard par semaine). Et la trésorerie qui est tombée à 12 à 8 milliards pourrait prochainement descendre au-dessous de zéro, soit de 5 milliards. Dès lors, les pouvoirs s'intéressent aux autres éléments d'exploitation des entreprises : crissement, frais financiers, etc. On perçoit alors que la valeur ajoutée est moins sensible à la récession que les salaires. Si l'on tient compte d'une observation selon laquelle les cotisations sur salaires ont eu ces dernières années « un rôle déterminant dans l'équilibre des investissements et de leur situation sur le travail », comme l'indique le rapport Granger, on comprend le rôle des pouvoirs publics et du pouvoir d'ajuster « l'assiette » des cotisations. Mais le mariage entre salaires et cotisations d'exploitation d'entreprises sera discret. Il s'agit d'arriver à la conjoncture sans gêner trop les entreprises qui exportent à l'étranger et contribuent largement à l'équilibre du Trésor.

Dans un livre intitulé *Global Reach, the power of multinational corporations* (2), qui fait scandale — d'encore plus — actuellement outre-Atlantique, Richard J. Barnet et Ronald E. Miller, de l'Institut d'études politiques et de l'université américaine de Washington, ne craignent pas d'évoquer la « latino-américanisation » des États-Unis. Selon eux, contrairement au grand rêve américain, les inégalités ne cessent de s'accroître au sein de la plus grande puissance économique du monde, de même que dans les pays

(1) Voir le numéro spécial de *Time Magazine* publié à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance.
(2) Editeur : Simon and Schuster, 205 pages, 13 dollars.

« Les programmes de défense de l'environnement risquent d'être mis à mal à la fois par la crise économique et la recherche de nouvelles idées de développement aux États-Unis avec la décision de construire un pipeline à travers l'Alaska (et comme en le voit partout. Mais sans avec l'accélération des programmes nucléaires...). Pourtant les gouvernements des pays membres de l'O.C.D.E. (1) ont réaffirmé solennellement leur volonté de défendre et d'améliorer la qualité de l'environnement. Dans

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

l'après-midi. Aux États-Unis, un certain nombre de mesures de protection de l'environnement ont été prises depuis le milieu des années 60 : la mise en œuvre de ces mesures a un coût qui est estimé en 1973 à 0,7 % du P.N.B. Le chiffre attendu pour le mois de mai par le ministère de l'environnement est de 0,8 %. Le coût des politiques de l'environnement a donc été, jusqu'ici, relativement faible.

Trois pour cent des investissements

« Va-t-il augmenter considérablement dans les années à venir ? Beaucoup de pays ont, en effet, préparé ou adopté des programmes de protection de l'environnement, et en particulier de réduction des polluants, qui prévoient des mesures de plus en plus rigoureuses. Dans plusieurs d'entre eux, le coût de ces programmes a été estimé. Il s'élevait au-dessus de son niveau actuel, mais ne dépasserait guère 1 % du P.N.B. — sauf au Japon, où l'adoption du territoire et l'absence des problèmes imposent des mesures draconiennes et coûteuses. La politique de l'environnement consiste, en partie, à réaliser des investissements spécifiques, comme les usines de traitement des déchets ou des installations de dépolluement. Une façon d'aborder le problème de son coût est donc de s'interroger sur le montant des investissements spécifiques nécessaires, et de le rapporter aux investissements industriels ou aux investissements totaux effectués dans le pays. Des données précises sont disponibles pour les États-Unis : en 1973, les investissements réalisés par les entreprises pour lutter contre la pollution ont représenté environ 5 % des investissements des entreprises. La dépense en investissements des programmes prévus pour la décennie à venir dans quelques grands pays a été estimée à environ 3 % du total des investissements envisagés dans ce pays. Bien entendu, tous ces chiffres sont des moyennes, qui cachent le fait que le coût économique aussi bien que le coût en in-

(*) Directeur adjoint de l'environnement à l'O.C.D.E.

MALGRÉ LA RÉCESSION

La défense de l'environnement est-elle devenue un luxe ?

« L'impact sur les prix apparaît réel, mais faible. Il dépend de l'importance des mesures prises (ou à prendre) ; de leur nature, et en particulier de la question de savoir si leur coût est à la charge du pollueur et — donc du consommateur — ou à la charge de l'État — et donc du contribuable : de la rapidité avec laquelle ces mesures sont mises en œuvre, de la structure des différents produits par les consommateurs ; et bien entendu du contexte socio-économique. »

(1) Pays membres de l'O.C.D.E. : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

(Lire la suite page 22, 3^e col.)

LA
BANQUE DE FRANCE

recrute ses cadres par le voie du

concours

d'adjoint de direction

ouvert aux candidats de nationalité française âgés de moins de 28 ans au 1^{er} janvier 1975

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Prochaine session
Samedi 4 et dimanche 5 octobre 1975
Inscriptions reçues du 16 juin au 31 août 1975

Formation professionnelle assurée au sein d'un INSTITUT DE FORMATION

Ouverture des cours : le 2 février 1976

Pour tous renseignements, s'adresser à la Banque de France - Direction Générale du Personnel Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75048 PARIS CEDEX 01
Tél. : 508-23-45 - postes 35-43 et 35-44

BF

FAITS ET TENDANCES

LES INDICATEURS-CLÉS DE LA CONJONCTURE

Table with 3 columns: Indicator, Variation En 1 mois, Variation En 1 an. Rows include EMPLOI (mai 1975), PRODUCTION INDUSTRIELLE (avril 1975), COMMERCE EXTERIEUR (mai 1975), etc.

Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont indiqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières.

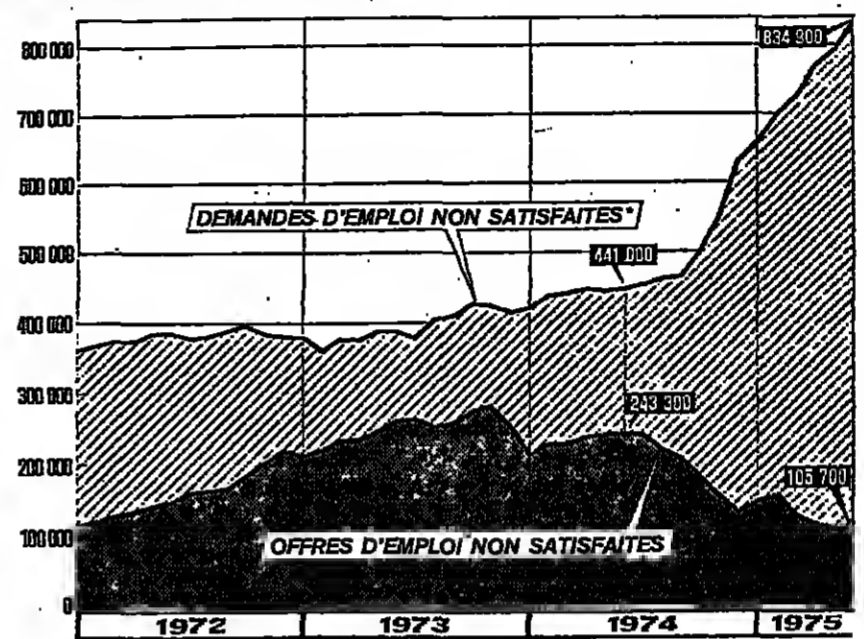
Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. Mais ils sont représentatifs — l'expérience le prouve — de la tendance nationale. L'indice des prix de gros industriels (taxes comprises) ne couvre que les demi-produits ; fonte, acier, tissu, pâte à papier, bois scié, etc.

Les dépôts dans les caisses d'épargne ne prennent pas en compte les dépôts bancaires d'épargne (comptes sur livret). Le chiffre de 1 433 millions de francs précède d'un signe — ne signifie pas que les dépôts ont diminué en mai, mais que l'excédent des dépôts sur les retraits a été moins important en mai (1 157 millions de francs) qu'en avril (2 590 millions de francs).

La rubrique « Crédits à l'économie » prend en compte les statistiques relatives à l'ensemble des crédits de caractère bancaire aux entreprises et particuliers et publiées chaque mois par le Conseil national du crédit.

EMPLOI : une situation très préoccupante en dépit d'une légère amélioration saisonnière

La situation de l'emploi, selon les dernières statistiques officielles, demeure très préoccupante. Certes, une légère amélioration saisonnière a été enregistrée, mais elle est très inférieure à celle qui était constatée les années précédentes. Le nombre des offres non satisfaites, en données observées, a augmenté de 6 000 au lieu de 21 000 l'année dernière à pareille époque : 111 300 fin mai au lieu de 105 700 en avril (+ 5,20 %) et de 256 800 il y a un an (- 56,7 %).



après correction des variations saisonnières

Le nombre des demandes non satisfaites a diminué de 20 400 au lieu de 26 900 il y a un an : 736 900 fin mai au lieu de 757 300 fin avril (- 2,7 %) et de 389 300 il y a un an (+ 89,2 %). Fait inquiétant, les entreprises manifestent toujours beaucoup de réticence à embaucher : les offres d'emploi enregistrées en mai ont diminué, alors que l'année dernière elles augmentaient, et surtout elles sont de moitié inférieures à celles de mai 1974 : 77 600 au lieu de 83 400 en avril et de 144 400 en mai 1974.

Les données corrigées des variations saisonnières soulignent en conséquence la poursuite de la dégradation de l'emploi, comme le montre le graphique ci-contre. A la fois diminution des offres et augmentation des demandes d'emploi non satisfaites. Pour les premières 105 700 fin mai au lieu de 106 000 fin avril (- 1 %) et de 243 300 il y a un an (- 56,9 %). Pour les demandes, 834 000 fin mai au lieu de 797 100 fin avril (+ 4,6 %) et de 441 000 il y a un an (+ 89,2 %).

Un autre indice défavorable porte sur seulement sur l'accroissement du chômage partiel (365 000 personnes touchées en avril au lieu de 308 800 en mars), mais sur le fait que certaines entreprises maintiennent les horaires un niveau supérieur au temps effectif travaillé, comme c'est le cas de une importante firme de vente y correspondance dans le Nord.

La défense de l'environnement

(Suite de la page 21.)

Les études économiques, qui s'efforcent de prendre en compte, tant bien que mal, tous ces éléments, font apparaître des chiffres assez inquiétants. Aux Etats-Unis, pour la période allant de 1972 à 1977, la hausse cumulée des prix à la consommation engendrée par les politiques prévues serait d'environ 3 %. Aux Pays-Bas, pour

la période 1973-1983, le chiffre homologué est estimé à 1 %. Au Japon, deux chiffres ont été calculés, pour la période 1972-1977, et toujours pour la hausse cumulée des prix à la consommation ; le premier, qui se réfère à une politique « modérée » est proche de 2 %, le second, qui est relatif à une politique « rigoureuse », est proche de 3 %. Ces chiffres sont modestes dans un monde où l'inflation est encore très forte, malgré son ralentissement récent. Les conclusions de ces études ne valent pas plus que leurs hypothèses, mais elles sont les meilleures estimations disponibles. Elles suggèrent que le responsable des politiques de l'environnement dans le processus d'intégration est limité. En d'autres termes, le légitime souci de combattre la hausse des prix n'apparaît pas comme une raison sérieuse de bloquer ou de freiner leur mise en œuvre.

L'impact sur l'activité et l'emploi n'est pas plus facile à apprécier. Les hausses des coûts de production et des prix de vente dans certains secteurs, pour modestes qu'elles soient, entraîneront une diminution de la demande dans ces secteurs, et partant des baisses de rentabilité ou d'activité qui pourront se traduire, dans certains cas, par des licenciements. Mais le dimo-

nuition de la demande dans ces secteurs sera compensée par une augmentation de la demande dans d'autres secteurs, en particulier dans le secteur de l'antipollution, qui ne manquera pas de se traduire par de l'embauche. Aux Etats-Unis, on compte déjà plus de cinquante mille personnes employées dans des travaux de construction financés par le ministère de l'environnement, et on estime que ce nombre devrait doubler d'ici à 1977. Il faut se méfier de l'illusion d'optique qui rend les disparitions d'emplois plus visibles que les créations d'emplois ». Là encore, pour apprécier l'effet net de ce qui est en réalité une restructuration de la demande et de la croissance, il faut recourir aux modèles et indispensables. Leurs résultats ne convergent pas tout à fait. L'étude hollandaise prévoit pour 1985 une légère diminution de l'emploi, relativement aux niveaux prévus en l'absence de politique de l'environnement.

L'étude japonaise, au contraire, conclut à une augmentation de l'activité et de l'emploi particulièrement importante dans les premières années de l'application des programmes. La modeste amélioration fait apparaître des effets faibles, positifs dans les premières années, négatifs dans les dernières années. On est donc amené à conclure, avec beaucoup de prudence, que la poursuite de la politique de l'environnement n'a pas de conséquences majeures sur

les niveaux d'activité et d'emploi. Les affections selon lesquelles les politiques de l'environnement comportent une menace grave de chômage ne sont pas fondées.

On peut même suggérer, au contraire, que ces politiques peuvent être mises au service de la politique économique conjoncturelle. Dans des économies frappées ou menacées de récession, caractérisées par l'insuffisance des investissements, l'accélération des programmes de lutte contre la pollution peut contribuer à le reprise.

Les politiques de l'environnement sont elles susceptibles d'affecter le commerce extérieur des pays industrialisés, et en particulier de freiner l'effort de rééquilibrage des balances commerciales vis-à-vis de pays exportateurs de pétrole ? Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que l'impact des prix des produits exportés soit notable et que ces augmentations de prix réduisent la demande des exportateurs de pétrole d'une façon également notable. Il n'existe aucune étude empirique de ce problème. Mais ces deux conditions semblent à remplir, et la nécessité d'exporter semble pas-dévoir être une raison de pas aller dans l'avant en matière d'an

ronnement. La poursuite des politiques de l'envi- ronnement n'apparaît pas susceptible d'ag- graver sérieusement les « difficultés » éco- nomiques actuelles. En d'autres termes, la p à payer pour l'amélioration de la qual- ité de la vie reste léger et aléatoire : il y a intérieur aux bénéfices à attendre de ce am-élioration — qui sont considérables certains.

Reste une dernière question : le haus- ses des prix de l'énergie est-elle de nature ramener en cause ces conclusions ? Pour- ce, la réponse doit être nuancée, me- me pour l'essentiel, négative. Il n'y a pas de raison pour que l'impact économique de politiques de l'environnement soit sensiblement modifié par la hausse des prix de l'énergie. C'est ce que confirment les pre- miers résultats du modèle japonais, qui e- st le seul à avoir « tourné » avec les nouveaux prix. Du fait de ces prix, le politique de l'environnement ne devrait pas être plus difficile.

Mais elle devrait être différente. La haus- ses des prix de l'énergie a attiré l'attention des hommes politiques sur la nécessité d'économiser l'énergie, et plus générale- ment de lutter contre les gaspillages. Ce objectif s'ajoute aux objectifs « tra- ditionnels » des politiques de l'environnement : ne les remplacent pas, ils les complè- tent et, dans certains cas, les servent. Ce- la qu'exprime l'expression de « deuxième génération » des politiques de l'environnement employée à l'O.C.D.E.

REMY PRUD'HOMME.

Le Japon à l'étranger

(Suite de la page 21.)

Fournissant la demande mondiale à partir du territoire japonais, grâce à la forte compétitivité de leurs firmes, les G.S.C. se heurtent inévitablement à des obstacles : le protectionnisme et l'insuffisance des moyens de paiement. Pour atténuer les effets du premier danger, elles ont mis au point des méthodes très précises : partage des marchés, auto-discipline.

Afin de lutter contre la faiblesse des réserves de change de certains pays, elles ont redonné vie à un système ancien : le troc, par lequel la vente de produits est compensée par l'achat d'autres marchandises, qu'il faut alors écouler. On voit ainsi ces sociétés vendre sur des marchés étrangers des marchandises non japonaises.

L'investissement à l'étranger est la marque la plus visible de la multinationalité des firmes. C'est cela qui a caractérisé le développement des sociétés américaines. Les motivations sont bien connues : contourner les barrières douanières (Amérique latine, C.E.E.) et profiter du moindre coût de la main-d'œuvre locale et des transports pour améliorer la rentabilité des investissements.

Les G.S.C. et c'est pour cela qu'elles sont d'authentiques firmes multinationales, ont progressivement investi outre-mer, afin de poursuivre, malgré de nouvelles conditions économiques (cherté croissante de la main-d'œuvre japonaise, nationalisme montant des clients traditionnels), leur stratégie mondiale.

Deux différences majeures distinguent ainsi les G.S.C. de la plupart des autres firmes multinationales : les investissements outre-mer obéissent à des objectifs de stratégie économique globale, et non pas seulement à des critères de rentabilisation des investissements ; les implantations d'unités de production sont postérieures à la conquête des marchés et ne sont qu'une façon différente de les satisfaire.

C'est l'Asie du Sud-Est qui a essentiellement bénéficié du flux de capitaux japonais. Grâce aux G.S.C., les firmes japonaises ont pu éviter les réactions de défense (celles que les Américains ont connues en Europe) en concluant leurs objectifs et les besoins des pays concernés. Sélectionnant les productions les plus adaptées à la situation de chaque pays, concevant la taille de l'entreprise en fonction du marché intérieur ainsi que des exportations possibles, les G.S.C. répondent aux plans d'industrialisation des pays d'Asie, tout en servant les stratégies multinationales des industries japonaises.

Pourquoi donc ne trouve-t-on pas trace dans les statistiques de ces filiales de production des firmes nippones ? C'est que ces dernières ont préféré la formule des « joint ventures », où le capital japonais est associé aux intérêts locaux. Ce qui compte, pour les Japonais, ce n'est pas le contrôle financier absolu, mais un contrôle suffisant sur la stratégie de ces entreprises.

En guidant l'investissement japonais vers ces nouveaux « Japans » qui sont devenus la Corée du Sud (300 millions de dollars investis entre 1964 et 1974 par les firmes japonaises), la Thaïlande (plus de 100 millions), Hongkong, Formose, l'Indonésie, les Philippines (au total, en Asie du Sud-Est, les Japonais investissent dans les huit prochaines années près de 10 milliards de dollars), les G.S.C. mettent ces pays au service de la politique économique japonaise, utilisant leur capacité de produire de manière efficace et bon marché pour continuer à satisfaire les marchés mondiaux.

Mais la « stratégie » la plus caractéristique de la stratégie multinationale des firmes japonaises est l'importance consacrée à la mise en valeur des ressources naturelles des pays de la région Asie-Pacifique (40 % des investissements japonais). Par le biais des G.S.C., qui

diligent l'ensemble des investissements, le développement de toute une région du monde est assuré. Les sommes investies par les firmes japonaises sont remboursées par les produits extraits, qui font l'objet de vastes circuits de redistribution, au Japon mais aussi dans les autres pays de la région. Certaines réactions hostiles à l'impérialisme japonais dans les pays de la zone Asie-Pacifique ne doivent pas faire oublier le succès en profondeur de l'entreprise japonaise. Les gouvernements et les industriels locaux reconnaissent tout le profit qu'ils ont tiré de ces vastes mouvements de marchandises, de techniques et de capitaux. D'autant qu'une aide importante, publique et privée, est distribuée, pour une grande partie, par les omniprésentes G.S.C.

Le respect des Etats partenaires d'Asie et du Pacifique n'est pas étranger aux réussites enregistrées dans d'autres régions du monde par la stratégie multinationale japonaise. En Amérique latine, des usines modernes (textiles au Salvador, alimentation au Pérou) ont la base « exportations importantes dans l'ensemble du continent. Au Moyen-Orient, les G.S.C. sont bien placés pour offrir ce que les grandes firmes multinationales du pétrole ne peuvent plus apporter : de vastes programmes d'échanges où, contre le pétrole, seront fournis de grands équipements industriels.

Au total, si l'on mesure l'effet combiné des initiatives multinationales des G.S.C., on découvre une immense œuvre d'intégration économique, dépassant le cadre de la seule région Asie-Pacifique. Celle-ci offre l'exemple du développement commun de nombreux pays sous la direction d'un pôle dominant, le Japon, qui s'efforce de redistribuer les richesses grâce au triple effet des mouvements de marchandises, des flux de facteurs de production et de l'aide financière.

DANIEL HABER.

Advertisement for Joël PICARD, CONSEILLER DE DIRECTION, Gestion de Personnel - Formation - Recrutement. RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES. Important société commerciale, Lyon, recherche son Responsable des Relations Sociales. Il assistera le Directeur Général dans l'élaboration et la définition des politiques de Personnel et conduira toutes les études nécessaires à la prise de décision. Il sera responsable du suivi de l'application des politiques décidées et de leur bonne coordination entre les différents établissements. D'autre part, il assistera les responsables des services sur l'ensemble des aspects de la fonction Personnel. Il sera le représentant de la Société auprès des organismes extérieurs. Le candidat, âgé d'environ 40 ans, de formation supérieure, devra nécessairement avoir une expérience de Direction du Personnel. Le sens du contact, de la négociation et du travail en équipe sont indispensables. La rémunération tient compte de l'expérience et de la valeur des candidats. Excellent perspectives d'évolution. Référence N° 18. Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser curriculum vitae en rappelant la référence à : Joël PICARD - 36, rue Tronchet, 69096 Lyon - Téléph. : 52-21-04

Advertisement for L'ATLAS DE LA CHIMIE. pour la première fois au monde un dossier complet sur L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN EUROPE DE L'OUEST, DANS LE BASSIN MEDITERRANEE, LE GOLFE ARABO-PERSIQUE ET AU MOYEN ORIENT dans L'ATLAS DE LA CHIMIE. 31 pays + 173 raffineries + plus de 400 sociétés chimiques + plus de 500 sites de production + plus de 200 produits + capacités de production + extensions prévues. 66 pages de cartes en 8 couleurs + 186 pages de dossiers économiques et d'études de marchés comportant les derniers projets annoncés, et les plans d'industrialisation au Moyen Orient, dans le Bassin Méditerranéen et la Golfe Arabo-Persique. L'ATLAS DE LA CHIMIE est une réalisation trilingue (français, anglais, allemand) d'Informations Chimie le premier journal français de la chimie documentation sur demande à : INFORMATIONS CHIMIE 6, rue Jules Lefebvre - 75009 Paris - tél. : 874.63.70 + télex : EDISETE 65896 F

Handwritten signature or stamp in Arabic script.

LE MONDE DES AFFAIRES

Licenciements, fermeture d'usines

La brasserie française « tranche dans le vif »

Fermeture d'usines, licenciements annoncés ou à venir : la brasserie française connaît des jours difficiles...

Cent quatre-vingt salariés seront licenciés à l'occasion de ces deux fermetures. Les brasseries situées en Alsace versent-elles les seules touchées ? Non...

fournissent pas 3% des ventes. En revanche, il peut être intéressant de se partager l'espace-pièce que les principales brasseries ont installées en Alsace et dans le Nord...

Le 1er juin, la Brasserie de Colmar, une filiale de l'Alsacienne de brasserie (ALBRA), qui commercialise les marques Mutzig, Ancres, Colmar sous le trône du numéro un mondial de la bière...

Le 1er octobre, la brasserie de Plafpen (Bas-Rhin) du groupe de l'Union de brasseries, numéro deux de la « cassette », produit les marques 33 Export, Starvia, etc.

En grand danger

Pour justifier ces cascades de fermetures, chefs d'entreprises affirment : « La crise française traverse une crise structurelle, il faut trancher le vif... »

Pour les syndicats, le but des manœuvres est clair : se partager le marché. Quatre groupes tiennent à eux seuls près de 70% du marché...

LA MOLLESSE DE LA CONSOMMATION. — Au cours des dix dernières années, les ventes de bière française ont progressé dans l'Hexagone de 19,7 millions d'hectolitres...

L'AGRESSIVITÉ DES BRASSEURS ANGERS. — En dix ans, les importations ont presque quadruplé, avec 1,3 milliard d'hectolitres. Elles représentent 8,4% de la consommation totale...

LA LOURDEUR DES COÛTS DE RÉCIT. — L'administration contrôle étroitement l'évolution des prix, ne laissant que marges bénéficiaires fort minces. La situation s'est aggravée en 1974...

analyse contestée. syndicats, qui ont multiplié les manifestations — journée nationale d'action payée par la C.G.T. et la C.F.D.T., grève illégale, arrêt de travail d'une journée...

ES PRIX ? — Depuis le 1er mars 1974, augmentés cinq fois, successivement de 2,75 %, 3 %, 4,5 %, 4 % et 6 %. La Flue vient d'accorder une nouvelle hausse de 4 % à compter du 1er juillet...

RENTABILITÉ ? — En 1974, elle a été médiocre par rapport à 1973, était une année plus qu'exceptionnelle au cours de laquelle la production augmenta de 15 %. Sur cinq ans, la rentabilité est conforme aux prévisions...

STRUCTURE DE PRODUCTION ? — usines brassent plus de 500 000 hectolitres par an et fournissent les quatre cinquièmes de la consommation, alors qu'en Allemagne les « grosses » brasseries ont de 60 000 à 80 000 hectolitres par moyenne...

L'Amérique colonisée par les siens

(Suite de la page 21.)

« Le modèle commercial des Etats-Unis commence à ressembler à celui des pays sous-développés puisque la première nation du monde devient de plus en plus dépendante de ses exportations de produits agricoles et de matières premières pour équilibrer sa balance des paiements... »

d'accueil renvoyée dos à dos. A cette différence près que c'est dans son pays d'origine que l'on sait encore le mieux peser sur les décisions de l'Etat. Trois étudiants américains sur cinq croient selon M. David Rockefeller — que le monde américain des affaires a confié au Congrès et à l'administration les rênes du gouvernement...

Savoir maigrir

Au-delà de la thèse, Global Reach est sans doute l'analyse la plus percutante — parce que la plus complète et la moins passionnée — des problèmes posés aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger par le capitalisme américain. Statistiques, anecdotes, citations s'y bousculent : de cette multitude de petites informations à l'américaine qui conduisent lentement, mais sûrement, aux grandes conclusions, une statistique, prise parmi d'autres, éclaire une des raisons du malaise actuel...

ricaine que si le dollar reste fort », écrivent par exemple Barnett et Müller. « La conjoncture dans le dollar exige un équilibre minimum de la balance américaine des paiements. Or les politiques mises en œuvre pour maintenir le niveau des transactions internationales conduisent inévitablement à l'instabilité interne, au chômage, à l'inflation. Une fois de plus les vieux remèdes aggravent les nouvelles maladies... »

La procés des grandes firmes multinationales dans les pays sous-développés ou en voie de développement n'est plus à faire, mais celui de leur rôle aux Etats-Unis mêmes commence à peine. Alors pourquoi ne changeraient-elles pas avant qu'il soit trop tard ? Leur plus grande chance — et celle de ceux qui en dépendent plus ou moins directement — est sans doute dans l'information, donc dans la contestation, dont elles sont l'objet. C'est sans doute aussi la meilleure ressource de la première puissance économique du monde. Feute que leurs désirs soient des réalités et leur union un fait accompli, les autres pays — même européens — sont encore loin de pouvoir obtenir une réforme suffisante des géants capitalistes...

Dans de multiples domaines, l'Amérique vit ainsi désormais en plein dilemme. C'est ce qui rend sa gestion de plus en plus difficile. « La transformation de l'économie mondiale ne peut continuer d'être animée par les firmes multinationales d'origine américaine... »

ALAIN GIRAUDD.

JACQUELINE GRAPIN.

Advertisement for SKF bearings. It features an illustration of a Citroën CX car on a pedestal, with two figures holding a sign that says 'SKF'. The text reads: 'associés dans le succès... La technique Citroën, c'est bien connu, est toujours en avance... et l'avance technique d'une voiture n'est possible qu'avec l'avance technique des partenaires de construction. Les roulements SKF de seconde génération équipent les roues de la CITROËN CX couronnée "voiture de l'année". L'effort conjugué de chacun fait le succès de tous. SKF Une technique d'avant-garde'.

Advertisement for INSEE. It features the INSEE logo and text: 'Un diagnostic de la situation de l'appareil productif français. ÉCONOMIE et STATISTIQUE un numéro « Spécial redéploiement ». AU SOMMAIRE : L'efficacité et la rentabilité de l'économie française de 1964 à 1974. La mutation de l'industrie : 30 critères pour juger des forces et des faiblesses des 20 secteurs de l'industrie. Indicateurs sectoriels pour l'industrie. La concentration industrielle entre 1970 et 1973. Les facteurs de création et de localisation des nouvelles unités de production. La pénétration du capital étranger en 1971 dans les sociétés de plus de 2 millions de F de capital social. Politique d'entreprises et déformation des bilans. L'industrie européenne une forte baisse d'activité à la fin de 1974. Économie et Statistique, N° 83 (juin 1975), 216 pages - Prix 24 F. Les « Collections de l'INSEE ». LA SITUATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN 1974 (Série E, « Entreprises », n° 30) Le volume, 140 pages, 15 F. EN VENTE : Pour PARIS, à l'Observatoire Economique de Paris, 156, rue de Bercy, 75563 Paris Cedex 12. Pour la PROVENCE, dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE. Chez les libraires spécialisés.'

Les faux-semblants de la concertation des cadres

Il y a un an le C.N.P.F. et la G.C.C. signaient une déclaration commune sur le développement de la concertation avec le personnel d'encadrement des entreprises. Succès syndical pour la confédération de M. Molters, qui voyait ainsi satisfaite, en partie au moins, une de ses vieilles revendications ; succès politique pour le C.N.P.F., qui demandait un coup d'arrêt aux laborieuses tentatives de rapprochement entre les cadres C.G.C. et C.F.T.

commune ne semble pas avoir eu de grands effets. Au moment où le débat est appelé à rebondir — si ce n'est au congrès de la G.C.C. dans quelques jours, du moins au palais d'Iéna, les 1^{er} et 2 juillet, à l'occasion de la discussion du rapport Sautreau sur la réforme de l'entreprise, — M. Xavier Gilbert, professeur de gestion, estime que, sans un certain nombre de changements socio-culturels dans les entreprises, la concertation des cadres restera un faux-semblant.

UN anthropologue qui examinerait candidement les entreprises françaises en conclurait sans doute que les cadres forment un groupe clairement distinct : pour leur grande majorité, ils ignorent à peu près tout de la stratégie suivie par leur entreprise et, a fortiori, n'en négocient pas les principales étapes. Ceci les différencie des « heures sphères » de la direction générale, mais aussi des autres travailleurs, représentés par des syndicats

informés de cette stratégie et qui l'ont même de plus en plus souvent négociée, au moins par partie. Les cadres eux-mêmes prennent progressivement conscience de l'étrangeté de cette situation. Ils réclament donc une concertation qui leur permette de faire valoir leur point de vue. Mais la mise en place de cette concertation peut être envisagée sur deux plans.

Il faut par ailleurs attendre des cadres qu'ils développent en tant que subordonnés des attitudes propres à la prise de responsabilité, donc l'abandon d'attitudes infantiles de critique, jointe à un refus des responsabilités. Ceci fait appel à une autre opportunité, elle aussi trop rarement encouragée : pouvoir se passer de la structuration fournie par les systèmes bureaucratiques, par les directives détaillées des supérieurs hiérarchiques. Cette structuration est recherchée, car elle diminue l'incertitude, mais elle devient rapidement litigieuse du fait des changements rapides imposés par la conjoncture actuelle.

La mythologie de la direction-générale

Pour certains, la concertation des cadres doit se traduire par la possibilité d'être informé des décisions qui peuvent avoir un impact sur leur propre situation : niveau de vie, sécurité de l'emploi, responsabilités... et de s'exprimer à propos de ces décisions, en les critiquant éventuellement. Les cadres reconnaissent ainsi implicitement le fait d'un pouvoir de décision stratégique situé en dehors de leur groupe. Ils entendent le contrôler, mais sans s'y substituer. Une telle attitude astérolle n'est définitive pas mal de dirigeants d'entreprises ; un peu de « concertation », certes, mais l'essentiel est sauvegardé : la mythologie de la direction-générale qui formule les stratégies. Ainsi est perpétuée la croyance suivant laquelle le domaine stratégique, c'est-à-dire l'ensemble des actions qui peuvent influencer le cap suivi globalement par l'entreprise, serait du ressort exclusif des directions générales.

mythologiques de certaine « patronats de droit divin ». Or elle est à présent contredite à chaque instant par le partage du pouvoir, qui s'impose du fait que la taille de l'entreprise dépasse quelques personnes. Chacun sait qu'une stratégie ne se déroule jamais exactement comme elle a été planifiée, pour autant qu'elle l'a été, ce qui est moins fréquent qu'on ne tente souvent de le faire croire par souci de « standing ». Mais, y a-t-il une direction générale qui puisse revendiquer la paternité exclusive de toutes les actions qui font de la stratégie ce que l'on peut observer après coup ? Certaines informations reçues au jour le jour à divers niveaux de l'entreprise ne motivent-elles pas de la part de ces derniers des réactions échappant par la force des choses à un quelconque contrôle stratégique ? Qui filtre et sélectionne ces informations lorsqu'elles sont transmises ? Qui prépare celles des décisions prises in fine par les directions générales ?

Pour faire face à ces changements, les cadres doivent être aptes à organiser par eux-mêmes la plus grande partie de leurs tâches et à les faire évoluer suivant les situations auxquelles ils sont confrontés. Ceci est également sa transposition dans les processus de raisonnements. Se dégarer d'une logique purement déductive qui ne soit pas prendre en compte des données changeantes, ne pas s'imaginer que chaque problème a sa solution unique et définitive, ce sont là des points, sur lesquels les attitudes des cadres doivent se modifier pour que la concertation prenne tout son véritable sens.

La liberté de l'entreprise

Tout ce intermédiaires se font de fil en aiguille le comportement de l'entreprise, sa stratégie. Celle-ci résulte donc très largement des nombreuses actions au jour le jour, mais pouvant avoir un impact à long terme, dont les cadres aux divers niveaux ont couramment l'initiative. Qu'il s'agisse de comportements rénaissants ou de réactions ponctuelles, leurs prolongements dans le temps diminuent le nombre de degrés de liberté de l'entreprise. Elles font que telle séquence de manœuvres, plutôt que telle autre, est finalement choisie. Cet état de fait n'est ni bon ni mauvais. Il s'impose comme une réalité de tout groupe humain. Tenter de le remplacer par une mythologie ne peut apporter que des victoires à la Pyrrhus. On s'est efforcé pendant des décennies d'accréditer auprès des cadres la version officielle suivant laquelle les décisions étaient prises « en haut », eux-mêmes devant être suffisamment dociles pour ne pas poser de questions. Ils en sont maintenant si bien convaincus qu'ils n'ont pas le moindre conscience de l'impact de leurs propres actions sur la stratégie de l'entreprise. Ils continuent en contraire de croire que celle-ci consiste en d'obscure projets tramés dans les hautes sphères de la direction générale. C'est là une situation dangereuse à tous points de vue.

Mele les stratégies potentielles ne sont guère plus que des guides d'action. De leur confrontation avec une réalité mouvante résultent des stratégies « effectives », c'est-à-dire des séquences d'action effectivement mises en place, face à l'événement, en particulier par les cadres. A nouveau, sans concertation, le minimum de cohérence nécessaire risque de leur faire défaut et, sous la pression des événements, la dispersion des efforts qui en résulterait entraînerait un comportement global de l'entreprise totalement aberrant. La recentralisation, tentation fréquente dans une conjoncture aléatoire, ne résoudrait rien ; le problème de fond resterait bel et bien que les actions des cadres aux divers niveaux ont objectivement un impact stratégique. La concertation est donc également indispensable pour assurer la cohérence des stratégies effectives, compléments naturels, quoique souvent occultés, des stratégies potentielles.

Un certain nombre de changements socio-culturels s'imposent donc à présent aux entreprises. Mais ces changements sont le plus souvent formulés dans le cadre des vieilles mythologies, et même on y faisant explicitement référence, comme c'est le cas pour l'adoption la plus usuelle de la concertation des cadres. Ceci limite toute possibilité pour une société d'évoluer vraiment et pas seulement en faux-semblants.

Une réforme de l'entreprise, en particulier par la conception qu'elle adopterait de la concertation des cadres, qui ne remèterait pas en cause ces vieilles mythologies, qui tenterait, tout au contraire, de s'adapter aux comportements qui en découlent, plutôt que de les faire évoluer, une telle réforme de l'entreprise ne serait pas « raisonnable », mais seulement réactionnaire et dogmatique. Bref, elle ne reformulerait rien, car elle n'élèverait pas les hommes à se réformer eux-mêmes. Son projet implicite serait de conforter l'état d'irresponsabilité dans lequel les cadres sont souvent maintenus et, avant même d'être inefficace au plan économique, elle serait éthiquement inacceptable.

XAVIER GILBERT.

Dans cette perspective, la véritable concertation des cadres n'est ni plus ni moins qu'un indispensable outil de bonne gestion. Pour assurer en effet l'application des stratégies « potentielles », c'est-à-dire des quelques orientations générales qui peuvent faire l'objet de choix planifiés dans une conjoncture mouvante, une négociation doit nécessairement être ouverte entre les diverses parties prenantes de l'entreprise. Les stratégies potentielles représentent alors un équilibre instable optimum à un moment donné, un compromis, au moins au niveau des intentions d'action, auquel les cadres doivent participer explicitement par la mise de la concertation. Sans ce compromis, il n'y a pas de stra-

tege potentielle ; il n'y a que des velléités. Mais les stratégies potentielles ne sont guère plus que des guides d'action. De leur confrontation avec une réalité mouvante résultent des stratégies « effectives », c'est-à-dire des séquences d'action effectivement mises en place, face à l'événement, en particulier par les cadres. A nouveau, sans concertation, le minimum de cohérence nécessaire risque de leur faire défaut et, sous la pression des événements, la dispersion des efforts qui en résulterait entraînerait un comportement global de l'entreprise totalement aberrant. La recentralisation, tentation fréquente dans une conjoncture aléatoire, ne résoudrait rien ; le problème de fond resterait bel et bien que les actions des cadres aux divers niveaux ont objectivement un impact stratégique. La concertation est donc également indispensable pour assurer la cohérence des stratégies effectives, compléments naturels, quoique souvent occultés, des stratégies potentielles.

SC.P.O
Préparation O'62, sur place ou par correspondance
• Examen d'entrée 1^{er} année.
• Examen d'entrée 2^e année.
• Secondaire supérieur P.T.A.P.
CFPE 27, rue Clémentine, 92-Meudon
Téléphone 722-84-84

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucun limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 885
ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATEURS
École privée fondée en 1873
soumise au contrôle pédagogique de l'État
4, rue des Petites-Champs
15000 PARIS - CEDEX 02

LES COOPÉRATIVES OUVRIÈRES : trois milliards de chiffre d'affaires en 1974

REPRÉSENTANT environ 0,5 % de la production industrielle française, les SCOP (Sociétés de coopératives ouvrières de production) peuvent être considérées comme marginales d'un point de vue économique, mais, à titre d'expérience sociale de production, l'intérêt qu'elles suscitent n'est pas négligeable. Les affaires L.P. Manocet et Teppaz ont contribué à placer ce problème au devant de l'actualité. Le 10 novembre, après-demain leur a d'ailleurs consacré récemment un numéro spécial intitulé : « Mutuelles et Coopératives. » (1)

ou moins peuvent engendrer une coopérative ouvrière ; historiquement, elles se sont présentées dans l'ordre suivant :

Le mouvement coopératif ouvrier remonte à la fin du dix-neuvième siècle, et il se crée une trentaine de SCOP par an, mais le taux de « mortalité » est important, 25 % des coopératives ne vivant pas plus de deux ans. Actuellement, un peu plus de six cents SCOP, sous le régime juridique des sociétés anonymes, emploient environ trente-cinq mille personnes. La Confédération générale des coopératives ouvrières en regroupe cinq cent cinquante, qui ont réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. La répartition des coopératives par branches d'activité est très spécifique : une moitié concerne le bâtiment, le reste étant essentiellement constitué dans le secteur tertiaire (édition, bureaux d'études) ; toutefois le bâtiment serait en régression.

• La volonté des travailleurs hautement qualifiés de mieux réussir en s'associant ainsi ; c'est le cas de la grande majorité des coopératives du secteur tertiaire.

• Un environnement politique et social propice à des expériences de ce genre Front populaire, Libération, Mai 68.

• Une grève longue ou le menace de fermeture d'une entreprise. Ce dernier cas est actuellement le plus fréquent. De nos brèves coopératives ont été créées à l'initiative de syndicalistes soutenus ou non par leurs centrales syndicales. La posture du C.F.D.T., par exemple, est à cet égard très nette : « Dans un environnement capitaliste, le système coopératif n'est pas viable. » Pour la C.F.D.T., contondre le mouvement coopératif et autogestion est un grave erreur, l'un étant ponctuel et limité dans le temps, l'autre étant une dimension nationale dans le cadre d'une planification.

M. Yves Reynouard, qui a dirigé la création du numéro de la revue *Après-demain* consacré à ce sujet, conclut sur la difficulté de « rendre responsables l'ensemble des travailleurs », phénomène jugé « nous puisque l'entreprise est limitée à une gestion déterminée et aux contraintes de rentabilité ». Pour lui, le solution est dans l'institution d'un « débat, entre : Conseil des travailleurs de la coopérative et d'autres organismes extérieurs à l'entreprise », une synthèse devant être réalisée, selon M. Reynouard, « dans le processus politico-économique de la planification ».

Trois situations qui se recoupent plus

(1) *Après-demain*, n° 173, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

M. H.

Cinéma et entreprise

L'ACTIVITE industrielle est en passe de devenir un bon sujet de film. Plus discrètement, le cinéma français commence à faire son entrée dans les entreprises. Deux chiffres illustrent ce double phénomène : plus de six cents courts et moyens métrages d'information, de promotion ou de prestige ont été réalisés en France à la demande d'entreprises ou de groupements professionnels, et un certain nombre d'entre eux sont désormais diffusés dans les salles de cinéma. Dans le même temps, environ trois cent cinquante films de formation ont été produits et présentés dans des entreprises ou des organismes de perfectionnement professionnel.

Les récentes rencontres de Biarritz organisées sous l'égide du C.N.P.F. ont permis de comparer et de juger l'évolution des productions. Chaque élément : la prise, les décors, les costumes, l'éclairage, le montage, le son, le rythme, le scénario, les moyens métrages en terme de roman-feuilleton cachent souvent derrière un paravent pseudo-artistique une grande pauvreté pédagogique quand ce n'est pas une évidente volonté de manipulation et d'endoctrinement.

Face à cet appauvrissement du film d'entreprise, la production cinématographique dans le domaine de la formation reste d'un niveau souvent médiocre : à côté des nombreux films purement didactiques qui ressemblent à des cours télévisés, les moyens métrages en terme de roman-feuilleton cachent souvent derrière un paravent pseudo-artistique une grande pauvreté pédagogique quand ce n'est pas une évidente volonté de manipulation et d'endoctrinement.

Un réalisateur de films de formation, M. Sylvain Dhomme, a dénoncé assez vivement à Biarritz le comportement de directions d'entreprises qui croient ou feignent de croire que le film de formation « peut agir comme une pluie qui communiquerait le savoir par absorption visuelle. Nous nous trouvons devant des interlocuteurs qui espèrent que la technologie supprimera l'effort d'apprendre et surtout l'effort d'enseigner. Ce n'est pas sérieux ».

Pour M. Henri Fabiani, qui vient notamment de réaliser une remarquable série de films de formation à l'intention des chauffeurs routiers intitulés *Les Pilotes*, ce qui doit primer, ce ne sont pas les recherches artistiques mais le démarche pédagogique : « Il faut permettre aux gens de s'identifier directement à ceux qui vivent et s'expriment dans le film, engendrer chez le spectateur l'envie de dire et de faire, c'est-à-dire de devenir acteur ».

M. Michel Frois, directeur général de l'information au C.N.P.F., a implicitement admis ces critiques en insistant sur la nécessité d'encourager, dans le domaine de la formation, des coproductions, de façon à associer cinéastes, formateurs et même travailleurs à la réalisation d'outils audio-visuels mieux adaptés.

J.-M. D.



EN BORDURE DU PÉRIPHÉRIQUE, 40.000 M2 DE BUREAUX À LOUER (AMÉNAGEABLES SELON VOS BESOINS). L'UN DES MEILLEURS CHOIX QUE VOUS PUISSIEZ FAIRE ACTUELLEMENT : UN DOSSIER MARKETING COMPLET VOUS LE CONFIRMERA. TELEPHONÉZ À : JONES LANG WOOTTON : 720.21.23 SPEI : 256.55.11

مركز ابن النجار



TÉMOIGNAGE

OBÉISSANCE OU RÉSISTANCE

Libres opinions
LE PROCHAIN 18 JUIN

par ALFRED FABRE-LUCE

U cours des trente années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre, l'appel du 18 juin 1940 a été, régulièrement commémoré, mais les événements qui l'ont accompagné n'ont jamais fait l'objet, à la télévision française, d'un débat digne de ce nom. Allons-nous avoir enfin ce débat le 18 juin 1975 ? Non. Nous avons vu s'affronter passionnément, dans des conditions d'inégalité totale, deux hommes qui soutenaient, en sa coupe et sa parole, des thèses extrêmes. Seul, d'ailleurs, M. Nogues pouvait prétendre au titre d'historien. Il en a malheureusement profité pour introduire dans la discussion des événements postérieurs et incontestablement relatés, ce qui n'était pas de bonne méthode historique. Pour M. Isorni, aucune méprise n'était possible : il jouait son rôle, en rôle d'évocat.

La vérité a beaucoup souffert pendant cette heure d'emploi. Je voudrais essayer de rétablir quelques faits.

1) M. Isorni a, le croit-il, inutilement égaré le débat dans un récit détaillé du voyage Londres-Bordeaux-Londres du général de Gaulle et du général Spence (l'inspiration du témoignage un peu suspect de ce dernier). La volonté de résistance du général de Gaulle à tous les moments du mois de juin 1940 n'est pas douteuse. Qu'elle ait pris, selon les moments, des formes différentes ne change rien à l'essentiel. 2) On aurait pu croire en écoutant les adversaires de Pétain que l'opinionnaire orléanais de Winston Churchill, selon laquelle l'armistice rendu service aux Alliés, avait été rapporté par le seul général Georges. Emmanuel d'Astier de la Vigerie a recueilli de Churchill, à une date postérieure, un propos analogue — et une collusion entre ces deux témoins est impensable. Pourquoi donc Churchill n'est-il exprimé autrement dans ses Mémoires ? Ce point est important, parce qu'il permet de mesurer un écart entre vérité officielle et vérité même qui se marque tout au long de l'histoire, de la seconde guerre mondiale. Les quatre protagonistes prisonniers de leur propagande s'occupent de justifier des positions prises ou désirées de s'inscrire glorieusement dans une histoire de bon et de méchant, en souvent travestissant leur pensée.

J'en donnerai un autre exemple qui concerne le général de Gaulle. Je t'ai vu au colonel Remy ce propos décisif : « Il fallait que la France ait alors deux cordes à son arc. Il lui fallait la corde de Gaulle. Il lui fallait aussi la corde Pétain. » Nous ne trouvons pas de confirmation de ce propos dans les Mémoires du général de Gaulle, ni dans aucun de ses discours postérieurs. Mais, comment douter de son authenticité, puisque Remy a publié la photocopie du récit de l'entretien soumis par lui au général et corrigé de la main de celui-ci ?

3) La thèse de la trahison du maréchal Pétain en juin 1940 a été pratiquement reprise par M. Lefranc. Il est pu suffire de lui faire remarquer qu'en 1945, devant une haute cour composée de résistants, prêtés pour condamner, et débattant dans une atmosphère de haine, le procureur général n'a pas retenu l'armistice comme chef d'accusation. De même, on eût épargné un bon quart d'heure de propos stériles en rappelant que le légalisme d'un gouvernement démocratique est traditionnellement apprécié selon des critères de transmission régulière du pouvoir, d'approbation par le Parlement et le peuple, et de reconnaissance par les gouvernements étrangers. Toutes ces conditions étaient réunies par le gouvernement de Pétain en 1940.

4) Les contestataires de sa légitimité ont fait valoir que le maréchal n'était pas libre. Peut-on considérer, comme entièrement sûr de l'ennemi un chef qui, postérieurement à l'armistice, refusait les bases en Afrique du Nord demandées par Hitler et faisait même fusiller des espions allemands ? A l'inverse, il est bien évident que le maréchal était bien obligé de tenir compte de circonstances essentielles. Il est étrangement peu d'entendre dire (et plus curieusement dans les livres de circonstance) : « C'était, hélas, le moment où il y avait une division qui, si elle était visuellement en couleurs, était moralement au noir et blanc. »

5) Faute de temps (mais d'un temps qu'ils ont perdu), les adversaires de l'armistice n'ont même pas considéré un point fondamental : les conséquences pratiques d'un refus. On aurait pu croire, en les écoutant, qu'une question de principe était en jeu, toute question d'opportunité était négligeable. Cette question concernait pourtant le million de prisonniers supplémentaires que l'armée allemande eût dû rattraper, l'ensemble de la nation française (qui ne souffrait pas de Gaulle) et le sort même du conflit. (En 1940-1941, l'Angleterre n'était pas au nombre de ceux qui soutenaient une résistance française en Afrique du Nord ; en 1942, avec l'aide des Etats-Unis, elle a été capable d'un débarquement qui a permis la rentrée massive de l'armée française dans le pays.)

Si insuffisante qu'elle ait été, la discussion du 18 juin 1975 a omis un long silence. On fera mieux, l'espère, l'an prochain. Une discussion sur le Justus politique, entre M. Isorni et l'évêque général Jondou, s'est déroulée récemment à France-Culture dans une atmosphère de sérénité qui a permis aux auditeurs de s'instruire véritablement du sujet. Pourquoi n'essayerait-on pas de réunir, le 18 juin 1976, les hommes qui se laisseraient parler, qui respecteraient rigoureusement les faits, qui opposeraient loyalement leurs interprétations et qui même tenteraient de rapprocher leurs points de vue ?

Les Français savent bien, au fond d'eux-mêmes, qu'on y viendra un jour. La plupart d'entre eux sont déjà disposés à un rapprochement. M. Giscard d'Estaing, après M. Pompidou, a souhaité leur conciliation sans cœur (jusqu'ici) la matérialiser par le geste symbolique que serait l'inhumation de Pétain à Douaumont. M. Isorni, si méritamment indigné des irrégularités du procès de 1945, estime qu'il convient de réviser ce procès. Je ne le pense pas. Un nouveau procès rappellerait indubitablement que le maréchal a consenti pendant ses dernières années de pouvoir des abandons déplorables et qui étaient pas tous inévitables. Pétain à Douaumont, c'est plus simple plus clair. Le site évoque que le premier guerre mondiale, même considéré le transfert des cendres comme étant aussi réparation d'une injustice postérieure, mais d'autres pourront s'attarder sur ce point leurs réserves intimes.

Le sentiment global de la nation est dès maintenant certain. Les sondages réalisés en 1971 par la Soifres et en 1974 par Publifira ont tous deux montré qu'une large majorité de Français (1 à 72 %) est favorable à l'inhumation de Pétain parmi ses soldats, second de cas sondages, postérieur à la dernière élection présidentielle (1), a même établi que cette majorité existe aussi très fortement parmi les électeurs de François Mitterrand (61 %). Le sort du geste tient donc essentiellement à la puanteur de nos chefs d'Etat, intimidés par des minorités abusives. L'instauration d'un débat sain et complet aidera le pays à manifester plus nettement encore sa volonté.

(1) Il a été publié par Sud-Ouest du 18 septembre 1974.

Où se résister, le 18 juin 1940 ?

Curieuse question trente-cinq ans après ! Débat entre quatre hommes de bonne foi dont deux vécurent, voire méconnurent : l'un s'étant trouvé du côté de Gaulle le bon, l'autre, à proximité de son lieu, pour avoir choisi, probablement par profession, de réhabiliter l'autre voie. Un troisième ayant cherché à comprendre la chronologie pour écrire l'histoire et le dernier, à mon avis le plus proche de la vérité, qui, pour avoir vu, âgé de seize ans, sa mère pleurer pour la première fois, obéit à son injonction de répondre à l'appel du 18 juin plutôt qu'à l'allocution de la veille.

Continuer la guerre, était-ce résister ?

Des quatre, il semble bien que Louis Nourissat fut le seul à avoir entendu les deux voix.

Combien de Français les ont entendues ?

Fait prisonnier au Donon le 26 juin — c'est ce qui figure sur mon livret militaire — deux jours après le plus tard que j'étais un « tigre invincible du Donon », propos de Henri Fremay, probablement issu d'une phrase de l'ordre général n° 91 du général Lescanne, commandant le 43^e corps d'armée : « Le 43^e corps d'armée a succombé au Donon, c'est un symbole. Il a tenu jusqu'au 24 juin 1940 le dernier coin de la terre d'Alsace, le point le plus septentrional du front français. Il a tiré le dernier coup de canon. »

Je me même général proclama avoir obtenu « des conditions qui, en accordant aux officiers leurs armes et leurs bagages, en laissant la troupe aux ordres de ses officiers, étaient un témoignage de la valeur de notre résistance et de l'ordre » qui régnaient au 43^e corps d'armée. »

Résistance ! Résistance ?

Résister, c'est le mot qui grave.

Marie Durand dans la pierre de la tour de Constance où elle resta trente-huit ans détenue.

La proclamation de l'empereur du Donon, c'est le coup de trompette.

Il y avait la réalité : un immense bivouac désordonné, le matériel à l'abandon, les chevaux affamés rongés par l'écorce des arbres que les attachaient, les troupes débandées : fantassins, artilleurs, tringales, sapeurs déambulant, débraillés, à la recherche d'une issue, passant plusieurs fois par jour, chaque fois plus vides que les autres, des sous-officiers ayant arraché leurs galons. Le tout sous la pluie.

Au regn de l'ordre général, assorti d'un lot de dix croix de guerre à décerner — 10 % de l'effectif — j'ai noté : « Rédaction sous conditions honorables. Aménagement de la « déjaite » — nous savions Paris occupé depuis le 15 juin — mais le mot n'était pas prononcé, nous n'en sommes pas atteints. Tout est simple et facile — les troupes françaises restent sous le commandement de leurs officiers. Rien n'a changé. Les hommes sont soulagés dans ce ne sont pas vaincus. Le rond des chemises d'issue a cassé. Deux jours après c'est le pire qui nous arrive à l'improviste, nous ne faisons que nous en rendre compte, nous sommes plus qu'une fois, une machine à sa solitude. Avec une lancinante envie d'aller conter son aventure aux gens pour s'en débarrasser. »

Ce désastre réel, le nôtre, sans doute était-il pire pour les civils que la foudroyante avance de l'ennemi avait jetés sur les routes mitraillées de l'enclos. Qui se souvient du suicide de Thierry de Martel ?

Combien furent-ils à penser et résister à un sens où nous l'entendons aujourd'hui ? Combien furent-ils, entre le 18

juin et le 10 juillet 1940 à répondre, délibérément à l'appel du général de Gaulle, cet inconnu au nom à charnière ? Alors que le maréchal Pétain avait déjà sa légende ?

Que voulait démontrer cette discussion ?

Je ne sais ce qui s'est passé pour les Français enravis, c'est dans l'espoir de l'apprendre que j'ai regardé cette émission. Je peux témoigner pour les prisonniers, tout au moins pour ceux — deux mille — parmi lesquels j'ai vécu. Je n'ai entendu aucun d'entre eux parler de « résister », sinon en refusant de travailler pour l'ennemi. Quelques mois plus tard, quand leur séjour, si j'ose dire, en Allemagne fut organisé : aller et retour du courrier, réception des colis et des vivres (des carottes à la mélasse et des biscuits de guerre), un seul d'entre eux a copié la « légitimité » du chef de l'Etat en justifiant son refus de sa part de vivres : « Je n'en veux pas ! Pétain qui nous les envoie est un traître. » Je ne le commentai pas ; qu'on sache seulement que ses ancêtres se battaient déjà pour la France sous Saint Louis.

La prise de conscience du sort de la France se situe au moment de Mers-el-Kébir, qui a donné naissance à deux courants d'opinion, extrêmes et minoritaires, de part et d'autre d'une large majorité silencieuse.

Il faut ajouter que nous étions submergés par la propagande aussi bien allemande que française ; que jusqu'à l'arrivée des médecins et dentistes, venus de France en échange, nous avons ignoré la « résistance » et la déportation à laquelle nous étions prêts à croire, et que nous pensions que Pétain et de Gaulle, compte tenu de ce que nous savions de leurs relations avant guerre, étaient d'accord. Pétain étant demeuré en France pour préserver ce qui pourrait être en raison de sa légende, le cadet étant le joker du terrible poker autour d'un pot dont nous n'étions que la même monnaie.

Le prochain nous a déçus. Mais il s'était, entre-temps, passé tant d'événements !

JEAN ESTEUILLE

Ajour (Ardèche).

SATISFAIT DE VOTRE SITUATION ?...

...Alors n'attendez pas d'être en difficulté pour :

- faire votre check-up psychologique • chercher une meilleure situation • gravir de nouveaux échelons • élargir le cercle de vos relations • réussir dans vos affaires • maîtriser votre avenir

STAC - Groupe Straplan

67, avenue Mozart, 75016 Paris - Tél. : 234-52-46

FAITES UN TOUR EN RENAULT 4.

PAS DE GRAISSAGE
PAS D'ANTIGEL VIDANGE TOUS LES 5000...
PEINTURE AU TREMPÉ ET UN CHAUFFAGE QUI MARCHE POUR DE BON ALORS
LE CLIMAT... HEIN! QUI ELLE A CINQ PORTES, SIÈGES RABATTUS EN BREAK ELLE FAIT 1185 dm³
(ON Y MET 2 RENNES QUOI!) AH! ON EN TRANSPORTE DANS UNE RENAULT 4. NOTEZ QU'EN CHARGE 1700 DE GARDE AU SOL DONC CQ.RD PAS DE CHOC AU CHASSIS. VOUS AVEZ UN PLANCHER RENFORCÉ LE POT PROTEGE LE MOTEUR ? 4 CV MO 4 L'HEURE SANS PROBLEME ET SANS FATIGUE



ET PAYEZ VOTRE PREMIERE MENSUALITE A LA RENTREE

Pour vous aider à partir en vacances, les concessionnaires Renault vous font une offre. Prenez livraison de votre Renault 4 dès maintenant et commencez à payer votre première mensualité dans 3 mois. Et n'oubliez pas que les prix Renault sont sans surprise : Ce sont des prix clé en main* alors VIVE LES VACANCES!
* Renault 4 Luxe 12 800 F T.T.C.
Versement comptant initial selon législation en vigueur, sur le crédit.



RENAULT 4
Renault préconise elf

ISTH
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
PRÉPARATIONS INTENSIVES AOÛT-SEPTEMBRE
• Examens d'entrée à SCIENCES PO¹ 1^{er} A, Fin d'AP, et 2^e A
• PRÉPARATIONS A L'ÉRA
• DEUG : DROIT et SCIENCES ECO 1^{er}, 2^e et 3^e année licence
Tous examens et options
TAUX CONFIRMÉS DE RÉUSSITE DEPUIS 22 ANS
Préparations et inscription : ISTH 6, avenue L. de Broglie PARIS 16^e
Métro : Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Tél. : 22.54.03 - 22.10.72

Pour votre
EMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL

SPORTS

TENNIS

France et Italie à égalité en Coupe Davis Quand l'espoir change de camp

Quand l'obscurité oblige le juge-arbitre belge, M. de Coninck à arrêter le dernier match de la rencontre de Coupe Davis France-Italie, alors que François Jauffret venait de gagner le troisième set et menait 2 à 1 devant Corrado Barazzutti, deux à trois mille personnes étaient encore sur les gradins du stade Roland-Garros, malgré l'heure tardive et un crachin intermittent.

La Coupe Davis justifiait plus que jamais sa réputation d'épreuve incompromissable pour révéler les caractères, subtiliser des joueurs moyens ou paralyser des champions et enregistrer la plus totale incision tant que le résultat final n'est pas acquis.

Ainsi le samedi 21 juin, le double à peine terminé à la grande confusion des Français battus 6-1, 6-4, 6-1 en une heure et dix minutes de jeu, François Jauffret emboîta le pas aux Italiens Adriano Panatta et Paolo Bertolo pour quitter le court central, laissant son partenaire Patrice Dominguez seul sous les sifflets du public.

Sans doute à ce moment-là, François Jauffret avait-il perdu l'espoir et manifestait-il son dépit après les événements de la veille où l'avantage de sa victoire sur le numéro un italien Adriano Panatta avait été réduit à néant par la défaite de Patrice Dominguez contre Corrado Barazzutti. Le point du double risquait en effet d'être déterminant en assurant, victoire de l'Italie si Panatta battait Dominguez le lendemain.

Une fois de plus les maladresses accumulées par Patrice Dominguez et François Jauffret leur manque de combativité et de complémentarité font ressurgir le problème du double. Cette spécialité si prisée en Australie et dans les pays anglo-saxons reste curieusement délaissée en France où les joueurs s'y intéressent à l'occasion de la Coupe Davis, où l'on voit de France et d'Italie, jamais les Italiens ne perdirent leur service ; Dominguez assura une fois le sien. Seule la trappe sourde de Jauffret au service difficile à maîtriser, pour le retour perdit à son partenaire, plus mobile et bon voleur au filet, d'assurer quelques points gagnants.

Après plus de deux longues heures d'attente, le double, aussi contracté l'un que l'autre, furent enfin percés sur le court central. Peut-être un peu avantagé par sa morphologie, Dominguez sut profiter du manque d'échauffement de son adversaire adversaire pour réussir une campagne de lobs et gagner le premier set, 6-3. Mais son étonnement dans le second, perdit 1-6, laissa mal augurer de la suite.

CORRESPONDANCE

M. Georges Marchais répond à M. Michel Parmentier

Nous avons reçu de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, la lettre suivante. Je lis dans le Monde, daté du 19 juin 1975, en page 23, une lettre de M. Parmentier, président du comité régional olympique et sportif de l'Ile-de-France, intitulée : « Réponse à M. Georges Marchais ».

ÉQUITATION

Au concours international de Fontainebleau L'Italie victorieuse au petit galop

Le concours de saut international officiel de Fontainebleau (C.S.I.) a pris fin, dimanche 22 juin, au Grand-Parquet, où s'est disputé, devant une foule abîmée sous les célestes, la Coupe des nations, huitième et dernière épreuve de la cinquième et ultime réunion.

Ce tournoi, appelé en principe à situer la valeur respective des grandes équipes internationales et à sélectionner les sélectionneurs taravés par leurs responsabilités pré-olympiques, comporta, au des tribunes, un gros risque. Si ni l'un ni l'autre, ni griserie, ni émotion, un ennui indolent n'empêchaient un « Davis cup » comme François Jauffret, qui allait disputer son seizantième anniversaire, il n'aurait pas été qualifié de France pour la finale de la zone B européenne contre le vainqueur de la rencontre Tchecoslovaquie-Hongrie.

Le premier set confirmait d'ailleurs cette impression et revenait assez facilement à François Jauffret par 6-2. Mais loin de céder à l'abandon, le jeune Italien cassa sa raquette de rapo au début du second set. Avec fébrilité du désespoir, il courrait alors sur toutes les balles, quittait enfin sa ligne de fond du court pour monter au filet avec beaucoup de propos. Le match attisait des sommets entre deux « bêtes » de Coupe Davis sublimées par l'enjeu de cette rencontre décisive.

Quelle que soit dépassé par le rythme de son jeune rival, François Jauffret perdait le second set 6-4, mais sa constance n'autorisait pas le moindre relâchement. Au quatrième set, il valait la troisième manche à sa quatrième balle de set, jonché presque dans la pénombre. Sans doute, François Jauffret a le plus de raisons de regretter l'interruption d'une rencontre qu'il paraissait alors maîtriser.

France, Italie, République fédérale allemande, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Grande-Bretagne ; au total, huit nations, citées ici dans l'ordre des départs, se sont affrontées sur la pelouse.

CYCLISME

Les championnats de France à Limoges UNE REMISE EN SELLE POUR RÉGIS OVION

De notre envoyé spécial

Limoges. — Participant, dimanche 22 juin, à Landouge, près de Limoges, au seizième championnat de France de sa carrière, Raymond Poulidor (trente-neuf ans) s'est classé quatrième et unième avec un retard supérieur à dix minutes sur le vainqueur, Régis Oviou. En vérité, cette place ne veut rien dire, et cet écart n'a qu'un caractère relatif. Dans une épreuve comptant pour l'attribution d'un titre national, seule la victoire importe.

Après plus de deux longues heures d'attente, le double, aussi contracté l'un que l'autre, furent enfin percés sur le court central. Peut-être un peu avantagé par sa morphologie, Dominguez sut profiter du manque d'échauffement de son adversaire adversaire pour réussir une campagne de lobs et gagner le premier set, 6-3. Mais son étonnement dans le second, perdit 1-6, laissa mal augurer de la suite.

L'avenir du champion

Le jour de gloire de Régis Oviou, quand à lui, appelle une suite. Ce routier doux et intermittent, qui nous avait enthousiasmés naguère dans la Tour de l'Avenir (1), vient de reporter sa première victoire importante chez les professionnels, une catégorie qu'il fréquente depuis près de trois ans. On lui reconnaît le mérite d'avoir gagné avec brio et intelligence une épreuve d'un jour intitulée championnat de France, mais on hésite à le considérer dans l'immédiat comme le coureur représentatif de son pays, alors que, manifestement, Jean-Pierre Darrigol et Bernard Thévenet dépassent d'un registre plus étendu.

Automobilisme

Niki Lauda (Ferrari) perd le Grand Prix des Pays-Bas ... en changeant trop tard ses pneus

De notre envoyé spécial

Zandvoort. — L'Autrichien Niki Lauda (Ferrari), vainqueur des trois précédents grands prix (Monaco, Belgique, Suède), a laissé passer la chance d'un remporter un quatrième consécutivement en ne changeant pas ses pneus au moment opportun dans le Grand Prix des Pays-Bas, disputé à Zandvoort. Le Britannique James Hunt a ainsi pu gagner son premier grand prix tout comme son constructeur, Hesketh.

Il pleuvait sur le circuit de Zandvoort — la plaie d'Amsterdam — à l'instant du départ du Grand Prix des Pays-Bas. Tous les pilotes choisirent donc des pneus pluie qui assurèrent une adhérence sur piste glissante, mais devinrent vite un handicap dès que la piste sèche. Dans l'hypothèse — probable — d'une amélioration du temps à l'issue de la course, un changement de pneumatiques intervenait pendant la course. Éventuellement suivi avec d'autant plus d'insistance que les pilotes dans ce cas précis peuvent être déterminants pour la suite du déroulement de l'épreuve. Il faut donc que le pilote, au son clair, détermine, heureusement en fonction de la modification de l'état de la piste le moment où le changement de pneumatiques doit être effectué, c'est-à-dire l'instant du meilleur compromis entre la perte de l'avantage que procure le pneu pluie et celui où la fonte des pneus sera suffisante pour que le pilote n'ait pas à remplacer les quatre pneus des monoplaces.

À ce petit jeu, Niki Lauda et Ferrari ont été les grands perdants et, à l'inverse, James Hunt et Hesketh les bénéficiaires de l'opération. C'est Hunt qui est le premier tous décisions à s'arrêter. À ce moment-là, il était quatrième derrière Lauda — qui contrôlait la course selon son habitude — Schaeckler (Tyrrill) et Regazzoni (Ferrari). Son changement de pneus effectué, Hunt était pointé à la dix-neuvième place, le gros calcul était bon. Quelques tours plus tard, une fois tous les pilotes revenus à la course et remplacés les quatre pneus des monoplaces.

NATATION

Tous les records du monde de nage libre masculine ont été battus par les Américains

Deposés par Bruce Furniss du record du monde du 200 mètres, Tim Shaw, dix-sept ans, pris une revanche qualitative quantitative. Après l'amélioration de son propre record du monde de 400 mètres (3 min. 53 sec. 95/100) il a repris l'Australien Stephen Holland ceux des 800 et 1 500 mètres (9 min. 13 sec. 68/100) 15 min. 20 sec. 91/100).

On peut sans doute être courtois et même amusé devant le jugement porté par d'entraîneurs américains sur le naturel de Shaw qui, selon eux, n'est pas évident et en tout cas en aucune façon comparable, celui, par exemple, de Bruce Furniss. Ainsi celui qui n'a fait progresser en une seule course record du monde du 1 500 mètre de près de 7 secondes n'aurait d'exceptionnel sinon son geste l'effort, de la lutte, et une réticence peu commune à une victoire d'un rythme de travail. On conviendra que c'est d'un beau coup, même si, à la croix Tim Shaw n'a pas reçu pour mouvoir dans l'eau.

LES NOUVEAUX RECORDS

Table with 3 columns: Distance (mètres), Name, Time (min. sec. centésimes). Records for 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 500m, 1000m, 1500m, 2000m, 2500m.

AUTOMOBILISME

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Au cours de la deuxième journée de championnat de France de l'école Jean-Claude Nallet a pris le départ de la deuxième manche de la saison d'été à la piscine de Longueville au bord de 128 mètres.

Cyclisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE à Limoges. 1. Régis Oviou, les 275,5 km 5 h. 33 min. 48 sec. (moyenne 41,97 km/h) ; 2. Baudy, à 31 s ; 3. Monneyron, à 34 sec. ; 4. Lefebvre, 47 sec. ; 5. Hizard (même temps) ; 6. Mignard, à 1 min. 15 sec. ; 7. Millard, à 53 sec. ; 8. Aguerre, à 1 min. 15 sec. ; Compagner, à 3 min. 32 sec.

Équitation

Deux nouveaux champions de France ont été désignés à Paris, le 22 juin : Claude Jostan (Union Française des Automobiles) et Marie-Christine Debouze (Union Française des Automobiles) devant Chantal (1 470 points).

Écriture

Le championnat de France par équipes de la Coupe des Nations et les concours de la Coupe des Nations ont été gagnés, à Dinan, les Bretons, par Jean-Claude Guenanv, devant Roger Cotton et Berni Passonno.

Hippisme

Le prix Chabannes, disputé à Aurillac, a été gagné, à la fin de la saison d'été, par les Bretons, par Jean-Claude Guenanv, devant Roger Cotton et Berni Passonno.

Tennis

COUPE DAVIS France et Italie. 1. Jautic, 2. Zaccaro, 3. Corbelli, 4. P. B. Dominguez, 5. A. S. 6-1, 6-3, Panatta-Bertolo et Jauffret-Dominguez, 6. Panatta 6-3, 1-6, 6-3. Jautic mena devant Barazzutti 6-3, 5-4, 6-3.

Rugby

Pour le premier test-match, des rugby à treize, l'Afrique du Sud battra la France par 24 points à 25. A la mi-temps, les Sud-Africains menaient 21 à 3. Les Français ont marqué quatre essais, un but de pénalité et trois transformations, contre deux essais, deux buts de pénalité et trois transformations pour leurs adversaires.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LE PROCÈS DU PATRIMOINE FONCIER

Les derniers prélèvements

Il d'ouvrir le volumineux dossier du Patrimoine foncier au chapitre des escroqueries...

19 septembre, à Bruxelles, un voyage aussi rapide que discret. Il n'est pas impossible, selon l'accusation, qu'il ait, à cette occasion, fait signer à M. Lipsky certains documents destinés à des retraits d'argent.

Le Patrimoine foncier. Il s'agit d'un prélèvement de 2 millions de francs — le dernier, — effectué en septembre 1971, à la veille de la fuite à l'étranger de MM. Claude Lipsky et Georges-Walter Han.

Le tribunal s'est, d'autre part, intéressé à l'utilisation d'un coffre loué dans une banque par Mme Françoise Morel, de janvier à décembre 1971, c'est-à-dire au moment des principaux retraits en espèces, de la disparition de l'ingénieur d'or (Le Monde du 17 juin) et d'un détournement de rentes Pinay.

Des lettres très personnelles. Selon l'accusation, il paraît ne faire guère de doute que M. Lipsky et Han aient remis avec ce chèque de 2 millions préparé par leur retraite.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Le meurtre d'un Portugais qui n'aimait pas la guerre

Lyon. — Président, représentant du ministère public, défenseurs même, tous l'ont plus ou moins dit et redit : ce n'était pas une affaire politique, une affaire à mobile politique pour être précis.

Antonio, lui, n'avait pas encore vingt ans. Et, s'il était disposé à retourner en temps voulu au pays pour y faire ce même service militaire, il se réjouissait fort du changement politique intervenu à Lisbonne, au printemps 1974.

De notre correspondant régional

Lyon, dans l'usine où ils étaient les seuls de leur nationalité. Les deux anciens avaient récapitulé Antonio Pestana, s'était même entendu parler de « fillette » ou de « maoulette », en tous cas de ce qui, un portugais, correspond à une appellation bien française quand la virilité est mise en doute.

Le bougon et rugueux président Roche, qui donne souvent l'impression de vouloir que le débat qu'il préside soit achevé avant même qu'il soit commencé, ne semblait pas tenir Albino Martins pour un accusé suffisamment franc, docile et suffisamment français.

M. Philippe Pavie vient d'être élu président de l'Union des jeunes avocats à la cour de Paris ; M. Alain Neizer a été élu vice-président de l'UJA de Paris, tout en continuant à défendre les intérêts des jeunes avocats dans leur profession.

FAITS DIVERS

LE RAPT DE MAXIME CATHALAN

Les policiers ont gardé pendant trois jours un rôle d'observateurs

Signalément imprécis de personnes et les numéros de billets de banque sont apparemment les seules indications possédées les policiers de la direction après le rapt de Maxime Cathalan, rendu à ses parents le 21 juin contre le montant d'une rançon de 600 francs.

« Nous avons gardé pendant trois jours un rôle d'observateurs », déclare M. Ottavio, chef de la brigade criminelle. L'affaire n'était pas trop mal connue. Les renseignements, par exemple, ont réussi à ne pas être perdus au moment de la remise de la rançon.

POLICE

SIBLIOGRAPHIE

« LE GANG »

de Roger Borniche. Les Flic Story et René la, Roger Borniche continue, la même verve, l'exploitation venue qui fit son succès. Il ne s'agit pas, dans le livre, avec la précision historique et le luxe de détails du privilège qu'il fut, l'histoire de Pierre Loutré — alias de la Fou — et de son équipe qui semèrent la terreur à Paris et Nice dans les années d'après-guerre à bord de leurs voitures à moteur.

M. PONIATOWSKI: six auteurs de rapt arrêtés depuis 1970.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a déclaré, le 22 juin, que la police prendrait toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les enlèvements d'enfants et réduire la « montée de la violence et de la délinquance ».

En Belgique

DEUX ENFANTS SONT LIBÉRÉS PAR QUATRE BANDITS

(De notre correspondant.) Bruxelles. Comme à Paris, un rapt a eu une issue heureuse à Knokke-le-Zoute. Deux enfants, Ingrid, une fillette de trois ans, et Embar, un petit garçon de six ans, ont été libérés par leurs ravisseurs vingt-quatre heures après leur enlèvement.

De tout temps, les anglais ont été présents partout dans le monde

British Airways perpétue cette tradition

Pour vous, cela veut dire que seule British Airways vous emmène directement de Londres vers 11 villes d'Amérique (New York, Boston, Los Angeles, Chicago, Washington, Philadelphie, Detroit, Toronto, Anchorage, Miami, Montréal), et quatre villes d'Australie (Brisbane, Sydney, Perth, Melbourne).

Seule aussi British Airways a des vols quotidiens de Londres à Nairobi et Johannesburg en 747.



British airways

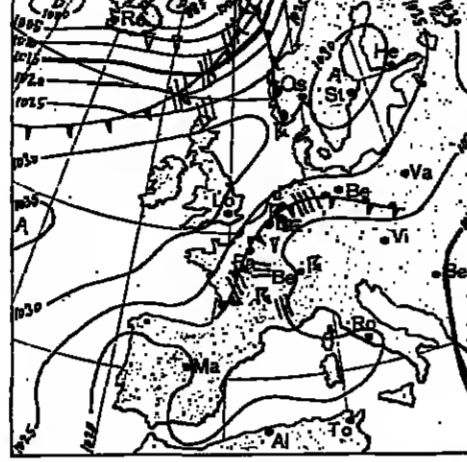
Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

Leo Burnett

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JUIN 1975 A 0 h G.M.T.



Évolution probable du temps en France entre le lundi 23 juin à 0 heure et le mardi 24 juin à 24 heures :

Des zones de hautes pressions s'étendent du Centre-Atlantique aux îles Britanniques et à la Scandinavie. Au sud de ces anticyclones circulent des masses d'air humide et chaud, qui ont amené cette dernière fin de semaine un temps plus méditerranéen, néanmoins s'améliorant au cours des prochains jours.

Chasse et pêche

Les réserves naturelles créées en 1974. — Le Journal officiel du 21 juin dresse la liste des réserves naturelles créées au cours de l'année 1974.

Par ailleurs, un décret est publié interdisant la pêche pour l'année 1975 dans le lac de retenue de Saint-Peyres (Tarn) en raison des alevinages intensifs en truite qui y sont pratiqués.

On trouvera dans le même Journal officiel les arrêtés fixant les indemnités attribuées par l'Office national de la chasse aux fonctionnaires de l'Etat ou de certains organismes chargés d'évaluer les dommages causés par les sangliers et le grand gibier soumis au plan de chasse.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75119 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4 267 - 23

APONNEMENTS
3 mois 9 mois 2 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. et COMMANDES (leur adresse)
30 F 160 F 235 F 300 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
144 F 272 F 402 F 530 F

ÉTRANGERS par messagerie
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS SUISSE
115 F 218 F 307 F 400 F

2 - TURQUIE
125 F 221 F 357 F 448 F

Par vole aérien - tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (seul virement) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse détaillés ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

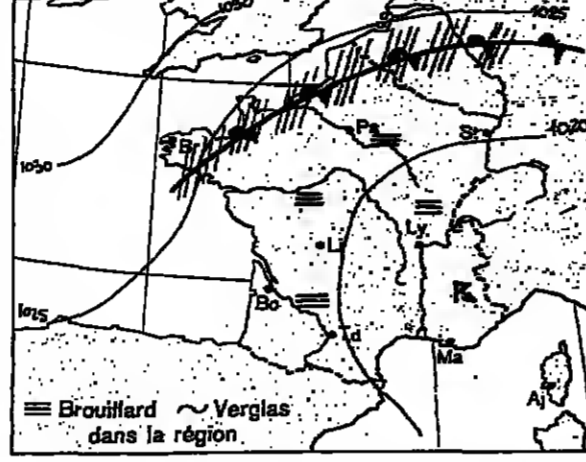
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. Le Monde.
Gérant: Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Savignat.

Impimerie du Monde
5, rue des Italiens
PARIS-IX
1974

Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administration.

PRÉVISIONS POUR LE 24.6.75 DÉBUT DE MATINÉE



Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1977

Les jeunes gens nés en juillet, août, septembre 1957 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 juillet 1975. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés ou par leur représentant légal; elle peut être faite dès juin pour ceux qui craignent d'être empêchés en juillet, rappelle le ministère de la défense, qui précise :

Une documentation succincte relative aux conditions d'accomplissement du service national est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux de recrutement.

Les jeunes gens qui, dès le 1^{er} juillet 1957, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation.

Les jeunes gens nés en 1953 et n'ayant pas encore accompli leur service national actif peuvent, sur demande, obtenir un ultime report d'incorporation pour l'année scolaire 1975-1976 s'ils remplissent l'une des conditions suivantes : soit être en mesure d'achever en 1976 le cycle d'enseignement ou de formation professionnelle déjà en cours; soit s'être présenté, sans succès, en 1975, au concours d'admission à un établissement à nombre de places déterminé et être inscrit dans une classe préparatoire à ce concours en vue de s'y présenter à nouveau en 1976. Les demandes doivent être déposées par les intéressés à leur bureau de recrutement avant le 1^{er} août 1975.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1183

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | |
| I | ■ | | | | | | | | |
| II | | ■ | | | | | | | |
| III | | | ■ | | | | | | |
| IV | | | | ■ | | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | | | | ■ | | | |
| VII | | | | | | | ■ | | |
| VIII | | | | | | | | ■ | |
| IX | | | | | | | | | ■ |
| X | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT
I. Leur parfum est le plus discuté de leurs agréments; éventuellement nubié. — II. Ne craint pas d'avoir des pellicules. — III. Symbole chimique; filler. — IV. Pour l'avoir, ses soupçons pouvaient toujours courir! — V. Mal équilibrés quand elles parlent de vides. — VI. Entrée à la suite d'une sortie. — VII. Quelques pages d'histoire; Mesure. — VIII. En 1877, s'il s'agit de Fontenelle; Oblige un candidat à quitter la forêt. — IX. Vagabondage spécial permis par la loi. — X. Elève de Rude. — XI. Pronom; Preuves durables.

VERTICALEMENT
1. Il ne saurait être question de l'embrasser quand on l'a contrarié; Curiosité naturelle; (épilé). — 2. Chercher à faire forte impression; Dans une alternative célèbre. — 3. Note; Source de chaleur hivernale; Points de repère. — 4. Vieux wagon; Cuite en Suède. — 5. Ne réserve pas un bon accueil (épilé); Villes de France; Est le plus naturellement du monde d'une humeur de chien. — 6. Prénom d'un célèbre comique; Dans le signalement d'Artaban. — 7. Travaille à l'outil; Pâtisse dans une coupe. — 8. Bouche; Fioc d'archives. — 9. Peuplaient, avec ses frères, d'antiques forêts; Loïn d'être froids.

Solution du problème n° 1182
Horizontalement
I. Brassard. — II. Raisins. — III. Crabes; Et. — IV. Glue; SR. — V. Punit; Opa. — VI. Eide; Rps. — VII. NT; RA; Ars. — VIII. Ash. — IX. Teint; Iso. — X. Enée. — XI. Sésostris.
Verticalement
1. Beo; Pénales. — 2. Ulite. — 3. Aragne (ancien nom de l'araignée); Hies et Schlier. — 4. NNO. — 5. Sieur; Actes. — 6. Beec; Et. — 7. Ri; Onodi (pluriel de « onedi »). — 8. Inespérés. — 9. Estrées; Ors.
GUY BROUTY.

SOLDES
PRÊT À PORTER, CHEMISES, CRAVATES, ACCESSOIRES
LES 23 ET 24 JUIN
Sulka
2 rue de Castiglione - 75001 PARIS (26.038.08)

SOLDES
PRÊT À PORTER DE LUXE
Hommes-Femmes Sportswear
3, place Saint-Augustin
75008 Paris
de 10 à 19 heures

CARNET

Naissances

Xavier et Claire Defontaine-Lafitte sont heureux de faire part de la naissance de Mathieu, né le 18 juin 1975. Les Quatre-Sœurs, 76220 Courday-en-Bray.

M. et Mme Claude Puz et Ingrid ont la joie de faire part de la naissance de Jean-Pierre, né le 18 juin 1975. 51, rue Madeleine-Michelin.

M. Etienne Baux et Mme. née Marie-Thérèse de Riola, ont la joie d'annoncer la naissance de Pierre-Étienne, né le 20 juin 1975. 46000 Cahors.

Mariages

G. nous prie d'annoncer le mariage, le 23 juin, de Mlle Claire de Manziouf, fille de M. et Mme Henri Montgouffer, avec M. et Mme Henri Montgouffer, d'Inxay-le-Lois, Gers.

Décès

Mgr GUILHEM Le 19 juin 1975, s'est endormi dans la paix du Seigneur Son Excellence Mgr Jacques GUILHEM, ancien évêque de Laval, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918. Les obsèques auront lieu le mardi 24 juin, à 16 heures, au Sacré-Coeur de Montmartré, et le mercredi 25 juin, à 15 heures, à la cathédrale de Laval (le service de laquelle aura lieu l'Inhumation). De la part de M. le cardinal Marty, archevêque de Paris, Mgr Carrière, évêque de Laval, Mgr Charles, évêque de la basilique de Montmartré, et des chapehains, clergé des diocèses de Paris et de Laval.

Naissances

On nous prie d'annoncer le décès de St. Arpad BALASKO, docteur en droit, survenu à Garches le 19 juin 1975. De la part de M. et Mme Geneviève Balasko, son épouse. 8, rue Balasko, son fil. Et leur famille, 1, allée Herodotte, 92320 Garches.

Mariages

On nous prie d'annoncer que Nicolas BOUYE s'est donné la mort volontairement, lucidement, le 16 mai 1975. « A ce point l'esprit se contenta, on mesura l'étendue de sa perte. » (Regel.)

Décès

M. Gabriel GINDEZ. Une messe de funérailles sera célébrée le mardi 24 juin, à 8 heures, en l'église de la Rédemption. Ni fleurs ni couronnes.

Lyon. Mme Gabriel Gindre et ses enfants, M. et Mme Bernard Dulac, M. Bruno Gindre, Mme veuve Jeanne Gindre et ses enfants, M. et Mme Louis de Montclair, M. et Mme Xavier Gindre, Mlle Colette Gindre, M. et Mme Pierre Moutier, M. et Mme Guy Biau, ont la douleur de faire part du décès de M. Gabriel GINDEZ, président-directeur général de la masse de funérailles en l'église de la Rédemption, le mardi 24 juin, à 8 heures.

Avis de décès

Une messe sera célébrée pour M. Philippe WAQUET, né le 24 mai 1921, le mercredi 25 juin, à 15 heures, l'église Saint-Séverin (Paris 6^e).

Mardi 24 juin à 9 h. 30, unity ated de Paris-VII, tour 46, 4^e étage, bibliothèque d'anthologie, M. Bogomas; « L'Arbit zimbabwé ».

Visites et conférences

MARDI 24 JUIN VISITES GUIDÉES ET PRO NADES. — Caisse nationale monuments historiques, 13 h. M. Châtelet-Michelin. Mme Détra Front de Seine. — 15 h. 25, de vaud de l'austrie, Mme Leroy « l'Assemblée Maline-Montpér la tour ». — 15 h. 30, rue de A. v. Mme Carrière-Abilberg, « Contribution à l'étude de l'histoire de l'église Saint-Omer Mire Détra ». « Le Marais Illumi 14 h. 30, rue Saint-Ronge « Saint-Roch » à l'Abbaye 15 h. 1, rue Saint-Louis-en-des-arts de l'île Saint-Louis (4^e travers Paris), — 15 h. 30, Saint-Basile; « La Querne (dôme Haver) ». — 15 h. 30, Vieille-du-Temple; « Hôtel de Brunat de Morla, de Châtilles Biscaillet ». — 16 h. 30, La Roche 15 h. 30, rue de la Harpe, prof. Georges Luraga; « La astronomie et le l'abbatiale ». — 17 h. 30, avenue de Chatin, au 1^{er} (Nouvelle Acropole). — 21 h., 3 Jacob, Mme HENRIE Bokanow « Thomas, et Thomas, et Thomas, et Thomas ». (La Tisserand - A Gautier).

Blitter Lemon de SCHWEPPE'S. Le Blitter Lemon digne de SCHWEPPE'S.

Soldes de Solde LA SOLDERII BIC
votre boutique de soldes de prêt-à-porter de luxe vous invite à partir DU LUNDI 23 JUIN A 6 JOURNÉES EXCEPTIONNELLES 65, rue du Bac - 548-56-

A L'HOTEL DROU
Mardi EXPOSITIONS S. L. — Lithos, tableaux mode bijoux, argenterie anc. et mode bijoux d'art, beaux meubles du 1^{er} style, tapisseries, M. Liber. S. G. — Art 1800, meubles et pl. Tarn. S. G. — Tableaux modernes, art. S. G. — Tableaux d'art, beaux meubles du 1^{er} style, tapisseries, M. Liber. S. 10. — Coll. M. X. Lettres à graphes de peintres du 19^e et du siècle, plusieurs illustrations de sins originaux. Mme Vidal M. M. Chappelier de Riba. S. 11. Objets d'art, meubles sièges des 18^e et 19^e, M. R. L. S.C.P. Cousturier, Nicolas. S. 14. — Tab. h. mob. M. le El VENTES S. 17. — Meubles, M. Thuillier. HOTEL GORGE-V. à 14 h. 30 MONNAIES Grecques, Romaines, Galloises, Françaises, Étrangères M. Ader, Picard, Tajan, M. Bour

Durer
AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
MARQUE DU FAUBOURG SAINT-JACQUES
Solde
souliers maroquinerie vêtements de peau

BERTEIL
solde
à partir du 24 juin
Prêt à porter de luxe Hommes-Femmes Sportswear
3, place Saint-Augustin
75008 Paris
de 10 à 19 heures

Pour Messieurs et Jeunes Gens
MARDI 24 JUIN et jours suivants
SOLDES chez HALPHEN Fils
Démarques de 30 à 50 %
sur de nombreux articles de qualité
3, rue de la Pompe - Paris - 647-66-71

سولكا الكحل
سولكا الكحل
سولكا الكحل

ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Système scolaire conduit à une prédominance de l'anglais sur les autres langues vivantes

anglais est, de loin, la vivante la plus étudiée...

Les langues offertes à l'entrée en sixième...

depuis sept ans comme maître-chercheur...

tient compte des choix de la seconde langue...

La prédominance de l'anglais est due également au fait qu'il est parfois difficile de trouver...

D'autre part, tous les enfants scolarisés dans le secondaire ne reçoivent pas un enseignement en langues vivantes...

Créer des postes

En outre, on considère 7 000 élèves qui ont étudié...

Les chefs d'établissement ont donc une répugnance naturelle à ouvrir des sections dans ces langues...

A Orléans M. SOISSON ANNONCE DES MESURES POUR LIMITER L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS DE PROVINCE AUX UNIVERSITÉS PARISIENNES.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Au cours de sa visite à Orléans, samedi 21 juin, M. Jean-Pierre Solson...

Une petite centaine de manifestants, appartenant aux organisations syndicales de l'université d'Orléans...

En effet, quelque dix ans après sa création, l'université d'Orléans n'a toujours pas « décollé ».

M. Joseph Fontanet, ancien ministre, ancien député F.D.M. de Savoie, vice-président du Centre Démocratique et Progressif...

Le Monde de l'éducation LE NUMÉRO D'ÉTÉ vient de paraître

MÉDECINE

Une expérience-pilote de surveillance de la grossesse et de l'accouchement

A Haguenau, des enfants bien nés

Haguenau. — Répondant aux besoins d'une région de quatre-vingt mille à cent mille habitants...

Il est possible de réduire la morbidité et la mortalité périnatales.

Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui faisait un voyage en Alsace...

La petite et dynamique ville de Haguenau, située à 30 kilomètres de Strasbourg...

De notre envoyée spéciale. nueelles, par exemple, des anomalies au cours des grossesses précédentes...

Volé dix ans, les neuf cents accouchements annuels pratiqués par trois sages-femmes...

Tabac et prématurité

En 1985 de cette maternité par un jeune médecin de Strasbourg...

Comme l'ont montré les docteurs Dreyfus (Haguenau), Papiernik (Clamart), Rumeau-Rouquès (Paris), qui, tout au long de cette enquête...

L'expérience qu'elle a vécue depuis 1971 s'est déroulée en deux temps. Durant deux ans...

Cette enquête a également permis dans le champ de la recherche épidémiologique d'obtenir des résultats précis dans deux domaines où la controverse était encore vive...

Une petite centaine de manifestants, appartenant aux organisations syndicales de l'université d'Orléans...

Depuis 1957, en effet, des enquêtes ont montré l'effet de la fumée de tabac sur la santé des enfants...

Libres opinions Les mathématiques en plan

par YVETTE AMICE (*)

TOUS les scientifiques se sont certainement réjouis d'entendre annoncer récemment que le gouvernement a décidé de faire un effort particulier pour développer la recherche fondamentale...

Pour la recherche mathématique française, l'œuvre nouvelle que doit accomplir le VI^e Plan était l'édification de cinq IRMA (Institut de recherches en mathématiques avancées)...

L'Allemagne fédérale, éloignée par l'émigration et la guerre, a vite réagi en créant dès le fin de la guerre le Centre de recherches mathématiques d'Darwin (en Forêt-Noire)...

Après de longues discussions, dont le détail serait fastidieux, le «*plan*» est fait : le CIRM sera implanté à Marseille-Luminy, un bâtiment ancien offert par l'université de Marseille-II, qui restaurera...

Il faut dire qu'on peut se demander si l'obligation du Plan n'est pas que pour donner un lustre à l'enseignement. Que restera-t-il recommandations du VI^e Plan après passage de la rue Saint-Nicolas à la rue de Grenelle ?

(*) Présidente de la Société mathématique de France.

DÉFENSE

Selon des propositions de M. Bourges LE CORPS DE BATAILLE SERA COMPOSÉ DE TROIS CORPS D'ARMÉE

Le ministre de la défense a informé récemment les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale de ses intentions de réorganiser le dispositif militaire essentiellement dans l'armée de terre.

Chaque région, a affirmé le ministre, disposerait d'un ensemble opérationnel cohérent : il faudra donc envisager des mutations entre les différentes unités. De plus, il conviendrait qu'un régiment comprenne désormais quatre compagnies et non trois...

M. Bourges envisage de grouper dans chaque région militaire les différentes unités du territoire dans un ensemble opérationnel proche de la brigade. Toutefois, à l'échelon régional et départemental, seront maintenues les liaisons avec le pouvoir civil. Chaque commandant de région militaire commandera directement l'ensemble des troupes stationnées dans sa région.

Il est envisagé de modifier la mobilisation : chaque régiment constitué de deux ans, l'U.E.R. de lettres et de sciences, en cas de tension, a indiqué le ministre, ce régiment de réserve jouera un rôle opérationnel ou renforcera le corps de bataille. Dans le cadre de cette réorganisation, il est prévu de supprimer, à l'intérieur du corps de bataille, un échelon de commandement actuellement existant : la brigade ou la division. Plus exactement, selon M. Bourges, l'unité opérationnelle à constituer se situera entre la brigade et la division.

Le corps de bataille serait composé de trois corps d'armée au lieu de deux actuellement ; on y trouverait des divisions «*lourdes*» ou «*bonnettes*», des unités actuelles de la D.O.T. (défense opérationnelle du territoire), regroupées à l'échelon de la région militaire, seraient constituées en divisions «*légères*» ou «*compas de poche*». Un des trois corps d'armée serait stationné en République fédérale d'Allemagne, un autre en V.T. (territoire militaire) (Métis) et le troisième se trouverait sur le territoire actuel de la I^{re} (Paris) et de la II^e (Lille).

Toutefois, a reconnu le ministre de la défense, la mise en œuvre du nouveau plan d'implantations territoriales implique la concertation avec les élus locaux. Les modifications des implantations doivent aller au-delà des échanges compensés. L'échange compensé est un moyen qui autorise le ministre à céder, à l'amiable, à des collectivités publiques ou à des sociétés, des installations militaires qui leur seraient nécessaires et à financer — grâce au produit de ces cessions — la reconstruction des installations ainsi aliénées.

MARCHE DE PROTESTATION CONTRE L'INSTALLATION DE MISSILES PLUTON

Deux mille personnes ont participé dimanche 23 juin à une marche de protestation contre l'implantation de missiles nucléaires tactiques Pluton au camp de Fougères (Territoire de Belfort), à l'appel de la C.F.D.T., du P.S.U., du P.S., de diverses organisations religieuses ou de protection de la nature — dont certaines venues de Suisse et de la République fédérale d'Allemagne — et des comités antinucléaires qui se sont créés dans la région.

Le P.C.F., qui ne participait pas à cette marche, avait indiqué dans un tract qu'il était «*contre les Pluton mais qu'il ne pouvait être question d'organiser une manifestation commune avec divers groupes antinucléaires qui, sur la question de la défense nationale, développent des idées sectaires et antimilitaristes*». Le camp de Fougères doit accueillir le 74^e régiment d'artillerie, qui sera doté de missiles nucléaires tactiques Pluton. Les opposants font valoir notamment que le camp de Fougères se trouve «*au cœur de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, qui est peuplée de 300 000 habitants*» et que rien ne permettrait d'assurer ce camp «*ne deviendrait pas un objectif prioritaire en cas de conflit*».

Le général Marcel Bigard, secrétaire d'État à la défense, a démenté samedi 21 juin, à Toul (Meurthe-et-Moselle), les rumeurs concernant une éventuelle carrière politique. «*Il n'est pas question que je me présente un jour à une quelconque élection*», a-t-il déclaré. «*Je suis un militaire, pas un homme politique, même si le poste que j'occupe au gouvernement est un poste politique. Ma tâche est une tâche de technicien et je resterai toujours un militaire.*»

RADIO-TÉLÉVISION

AMNÉSIE

L'habitué du petit écran est un éternel amnésique. Les émissions régulières ressemblent à un accompagnement obligé... AMNÉSIE... La réalisation munichoise une tentative assez nette d'implantation psychosociologique...

HYMNE À LA PLUIE

PLAGE DE LA CONGORDE... Pleu incessante, samedi dernier, dès 20 h. 30, place de la Concorde, pour l'Orchestre de Paris et les choristes d'Edimbourg...

LA C.G.T. REMPORTE LA MAJORITÉ DES SIÈGES AU C.E. DE LA S.R.P.

La C.G.T. a remporté la majorité des sièges aux élections du comité d'entreprise de la Société française de production audiovisuelle...

INNOVATION A EUROPE 1

La direction d'Europe n° 1 procède actuellement à des changements dans sa grille de programmes. Dans le secteur des informations, la tranche 8 h. 40-9 h. 30 a été confiée à Ivan Pétrovitch...

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 23 JUIN... M. Paul Dhondt, secrétaire d'État à l'Immigration, est interviewé par Jacques Chancel pour 'RadioScope' sur France-Inter à 17 heures...

LES PROGRAMMES

- CHAÎNE I : TF 1... 19 h. 45 Le vie des animaux, de F. Rossif... CHAÎNE II (couleur) : A 2... 19 h. 45 Feuilleton : Pilette de course... CHAÎNE III (couleur) : FR 3... 20 h. 30 Prestige du cinéma...

MARDI 24 JUIN

- CHAÎNE I : TF 1... 19 h. 45 Histoire sans parole... CHAÎNE II (couleur) : A 2... 19 h. 45 Feuilleton : Pilette de course... CHAÎNE III (couleur) : FR 3... 20 h. 30 Connaissance : La vie sauvage...

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma Animation morbide



Huit ans au Havre

Le « Juin dans la rue », organisé par la Maison de la culture du Havre (M.C.H.), s'est achevé samedi, sur la place de l'Hôtel de ville...

Le Festival d'Anney, seule possibilité de produire des films hors commerce, lieu de rencontre et de confrontation pour les réalisateurs...

FRANCE-CULTURE

28 h. Carte blanche, par L. Sira... « Le monde » publié tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi...

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), En direct de Toulouse : Musique dans la ville... 21 h. (S.), Concert donné dans la cour de la bibliothèque universitaire...

FRANCE-CULTURE

28 h. Carte blanche, par L. Sira... « Le monde » publié tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi...

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), En direct de Toulouse : Musique dans la ville... 21 h. (S.), Concert donné dans la cour de la bibliothèque universitaire...

Expositions ICONES GRECQUES ET RUSS

« L'icône, qui jouait dans le christianisme un rôle assez proche de celui assumé par le masque dans d'autres religions... »

Diálogo

Vient de paraître : Diálogo de France-Culture n° AVIC LA MÉDECINE... Presses Universitaires de Grenoble 47 X - 38040 Grenoble-Cedex

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

ARTS ET SPECTACLES

musique

Concours Marguerite-Long

Le score de deux Soviétiques

Une semaine après le concours de piano, le concours de violon, le concours de piano s'achève par un analogue dans la tierce...

Marie-Françoise Struguet (France, vingt-quatre ans), qui a collecté les prix au Conservatoire...

Le jury a été composé de Pierre Dervaux, et fort bien soutenu les concurrents de piano...

Le jury a été composé de Pierre Dervaux, et fort bien soutenu les concurrents de piano...

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 ; Com. Fran. Int., 20 h. 30 ; Comédie-Française, 20 h. 30 ; L'Avare...

Les salles municipales

Neuveau Carré, 21 h. ; Dimastr. elown.

Les autres salles

Arènes de Lutèce, 20 h. 30 ; En regardant par la fenêtre. Biotière, 21 h. ; Andromaque. Centre culturel américain, 21 h. ; Zarathoustra...

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. ; Angèle, Gymn. de Padoue.

Les cafés-théâtres

AN Sec Ga, 20 h. 30 ; Les autres est moi, mais moi est qui ? 21 h. 45 ; Hypothèque tombe la veste ; 22 h. ; Libido et Cie...

Les concerts

Épaulé de la Défense, 17 h. ; Quinze Ans Now. 20 h. 30 ; Philip Glass (musique électro-acoustique)...

Festival du Marais

Hôtel de Dognon, 21 h. ; On loge la Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 ; la Jeme Pallharmonie, 22 h. ; Jacques Barrot...

Lundi 23 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Festival du Louvre

Cont. Carre, 20 h. 45 ; La Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. ; l'Année de la trine. Dodo, 20 h. 30 ; Le Barbier et la Coiffeuse, 22 h. ; Festival. Tour Eiffel, 20 h. ; Tempête coque.

Le music-hall

Elyse-Montmartre, 20 h. 45 ; Stello-Olympia, 21 h. 30 ; Brazil Maravilha. Les cabarets

Aldous, 22 h. ; Paris-Broadway.

cinémas

Les films marqués (*) sont inédits aux mois de la liste ann. (***) aux mois de dix-ou-quinze ans.

LE STATI UNE FOIS A BOLLER. WOOD (A. V.O.) ; Elysées, 9 (633-764-51-50) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) ; Studio Alpha, 10 (339-15-11) ; v.f. ; Sévres, 7 (734-63-80) ;

Gaumont-Convention, 15 (328-42-27) ; Clichy-Palace, 18 (322-37-47) ;

VILLA DES OUVRES (Fr.) ; Olympio-Entrée, 14 (783-07-42) ;

VIOLENCE ET PASSION (It., F. Ang.) ; Quinze, 5 (633-33-40) ;

U.C.C.-Marbut, 8 (225-47-18) ; U.C.C.-Léon-Jaquin, 9 (367-55-18) ;

U.C.C.-Odeon, 10 (339-15-11) ; U.C.C.-Odéon, 11 (339-15-11) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

MOULIN-ROUGE (A. v.o.) ; Action-République, 1 (805-51-33) ;

théâtre

UN « COMPLEXE » RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE

En haut, un restaurant. A côté, une épicerie-boulangerie. On vend du pain frais. En face, une salle ronde, art déco avec tables et coussins...

Kuhn, Marie-Françoise André font merveille. Philippe Brunson, un « complexe » à un « vivisection » élégant qui opère...

Le visage enfumé, les gestes saccadés, la voix en dents de scie, Michèle Moretti donne une réalité à cet invraisemblable personnage...

Le visage enfumé, les gestes saccadés, la voix en dents de scie, Michèle Moretti donne une réalité à cet invraisemblable personnage...

ANGLOIS TRUFFAUT LES FILMS DE MA VIE

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11, Faubourg Paris

Comédie Française Cycle MOLIÈRE 5 semaines 5 spectacles L'AVARE, LES FOURBERIES DE SCAPIN, LE MALADE IMAGINAIRE, LES FEMMES SAVANTES ET LE BOURGEOIS GENTILHOMME du 23 au 29 juin

RECAMIER BOURSEILLER LE BALCON 28 JUIN

MERCREDI un film de ROMAN POLANSKI Rosemary's Baby

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN 5 DERNIÈRES

| | La ligne | La ligne T.E. |
|-------------------------------------|----------|---------------|
| OFFRES D'EMPLOI | 34,00 | 39,70 |
| Offres d'emploi "Placards encadrés" | | |
| minimum 15 lignes de hauteur | 38,00 | 44,37 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,03 |
| CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC | 65,00 | 75,89 |

ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.E. |
|----------------------|----------|---------------|
| L'IMMOBILIER | 25,00 | 29,19 |
| Achat-Vente-Location | | |
| EXCLUSIVITES | 30,00 | 35,03 |
| L'AGENDA DU MONDE | | |
| (chaque vendredi) | 23,00 | 26,86 |

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Société Française recherche pour l'

ALGÉRIE

dans le cadre d'une mission de coopération :

UN COLLABORATEUR

chargé de toutes les démarches administratives

destinées à préparer et à faciliter l'installation d'un personnel expatrié et de sa famille : logement, démarches Ministère - Ambassades - Entreprises, accueil des familles, formalités consulaires, dédouanement, réservations hôtel, problèmes scolaires, impôts, etc.

EXIGENCES : Nationalité française - Expérience Algérie récente - Connaissances relations avec administrations - Permis de conduire.

AGE INDIFFÉRENT - LE POSTE PEUT CONVENIR A UN CADRE RETRAITE.

Il demande un tempérament actif et un caractère particulièrement « débrouillard » mais organisé.

Contrat de 2 ans renouvelable.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2.162 à :

CORT
63, avenue Kléber,
PARIS (16^e).
Discrétion assurée.

international attorney

Monsanto, a major multinational corporation, has an immediate need at its European Headquarters in Brussels, for an intelligent, energetic lawyer with approximately five to seven years of international law experience. Superior academic credentials plus proficiency in English are a must. The knowledge of another European language is desirable. He must be a good draftsman and possess a thorough knowledge of U.S. anti-trust laws as well as EEC laws on competition.

The position, which involves some travel within Europe, commands a competitive salary and fringe benefits and offers excellent career opportunities.

Please send your application with detailed curriculum vitae to Mr. J. Verlinden, Personnel Department, Monsanto Europe S.A., place Madou 1, 1030 Brussels.

All applications will be handled in strict confidence.

Monsanto

H.E.C. - E.S.S.E.C.

analyse financière KINSHASA

Pour assister le Directeur Financier d'une Organisation étatique ayant pour budget 70 millions de dollars provenant en grande partie de crédits internationaux (BIRD, FED, BAD...), nous recherchons un jeune analyste financier.

Sa mission consistera à définir, organiser et interpréter les données de la comptabilité (budget, bilan...).

Il aura également à préparer les plans de financement de projets de développement.

Le statut est celui d'Expert de l'Assistance technique française. Les conditions offertes sont très intéressantes.

Le poste est à pourvoir rapidement. Les candidats recevront pour rencontrer le Directeur Général de l'Organisation concernée à PARIS, en juillet.

Écrire rapidement avec Curriculum vitae en référence à l'EUROQUIP, sous référence 10.145/M.

EUROQUIP
29, rue Yves du Manoir, B.P.
92320 VANVES.

CONTROL DATA

Manufacturer of the world's largest computer systems and world leader in data and other computer services requires for further development of its European headquarters accounting and financial analysis groups :

2 SENIOR FINANCIAL ANALYSTS

Responsible for budgeting, forecasting, operating and other business analysis, together with financial advice to top management in European headquarters and the field.

2 PROFESSIONAL SENIOR ACCOUNTANTS/MANAGERS

Responsible for consolidation of current operating results, accounting procedures, management reporting and/or headquarters accounting.

We seek for at least 2 years experience in general and/or cost accounting or business analysis, plus a financial/accounting degree. Job is based in Brussels, and will require minimum travel and regular interface with our European companies. The individual thus must be capable of dealing effectively in a multinational environment. Good command of the English language is necessary.

These positions definitely have excellent advancement potential for the right applicants in a short time frame. Compensation is designed to match the challenge of these positions.

Please write under private cover to E.E. Bergen, Control Data Europe Inc., Rue de la Lot 13, B-1040 BRUSSELS (Belgium).

Join the team - WANGLER is looking for a

MERCHANDISER

You will create best-seller in international. Qualities requested: strong commercial feeling, knowledge of localities, English essential, German an asset. In clothing industry. Experience 3 to 4 years in clothing industry. English essential, German an asset. Prepared to travel regularly. Send your detailed C.V. to Mr. L. Janssen, Blue Bell Europe, 62 rue de Brabant, B-1030 Brussels, Belgium.

Wangler

SOCIÉTÉ ACTIVE VITTE PRODUITS CHIMIQUES recherche

POUR AFRIQUE NOIRE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Expérience en Afrique souhaitée. Avantages statut expatrié.

Adresser C.V. complet, n° 6104, F. LICHAT S.A., 10, rue Louvois, 75001 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MINIERE AFRICAINE EN PLEIN DEVELOPPEMENT recherche

ingénieur mines

Responsable de la production en carrière.

FORMATION : Ecole des Mines de géologie - éventuellement Mines ou Douai. Expérience professionnelle souhaitée en Mines, Carrières ou Travaux Publics.

Envoyer C.V. détaillé, photo et présent. à No 10086, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JOUVENEL et CORDIER contrôle et transmission automatique des fluides, recherche son

Responsable Vente directe Exportation

PAYS de l'EST et AFRIQUE du NORD.

Il doit avoir une formation technique, une maîtrise de l'Anglais et de l'Allemand. Il aura à effectuer de fréquents déplacements. Evolution prévue : création de filiale à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, sous réf. n° 514, 32, avenue Albert 1^{er} 92300 RUEIL, près arrêt.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RÉPARATION NAVALE

PICARDE BORD DE MER

Une société de réparation navale chaudronnerie et mécanique, effectif 200 personnes, filiale d'un groupe important souhaite former à ses techniques

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation supérieure ayant un degré d'expérience de quelques années dans l'industrie, pour lui confier un poste de

chef de fabrication

comportant la fonction méthodes et la coordination des équipes de réparation sur les bateaux.

Connaissance de l'anglais technique souhaitée.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. détaillé) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous la réf. 670/M, par :

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
82100 ANTOY.

CREUSOT-LOIRE recherche pour une de ses unités région Bourgogne

2 INGÉNIEURS DE PRODUCTION

MISSION :

- assurer au sein d'une unité très décentralisée la réalisation des programmes de fabrication ;
- d'un service de chaudronnerie soudure ;
- d'un service de montage en série d'appareils lourds.

À CE TITRE :

- diriger et animer dans chacun de ces secteurs un bureau de méthode et un atelier de production ;
- gérer les budgets d'exploitation ;
- préparer les budgets d'investissement et le plan de développement ;
- participer à la politique sociale de la division.

Les candidats, ingénieurs diplômés, devront avoir une expérience de quelques années dans des postes équivalents et le goût du commandement et des contacts humains.

Envoyer curriculum vitae, présentations et références à : CREUSOT-LOIRE - Service Gestion des Cadres, 15, rue Pasquier. - 78008 PARIS.

FUTUR CHEF D'AGENCE

MARSEILLE ou AIX BRANCHE T.I.

GREGOIRE S.A., Société de signalisation routière horizontale (effectif 200 pers.), recherche Adjoint Chef d'Agence de Marseille (14 départements) pour succéder à un délégué dans quelques années (départ de retraite). Principales clientèles : Service l'Équipement et des Villes.

Le Chef d'Agence visite la clientèle, établit et suit les propositions d'adjudication. Il est responsable de l'exécution des travaux et de la rentabilité des affaires traitées. L'aspect commercial est cependant prépondérant.

La Société recherche un Commercial qui entre 5 et 15 ans d'expérience. Le diplôme d'ingénieur ou de Technicien T.P. n'est pas indispensable, mais une bonne familiarité avec les produits et le type de clientèle est nécessaire. Travail enrichissant et intéressant qui fait appel au sens de l'organisation, de l'initiative et de la responsabilité.

Ecrire à CEPIAD (référence 109)
2, rue Joseph-Sauvageur, 75008 PARIS.

informatique

As titre de la Coopération technique française auprès des ETATS AFRICAINS nous recherchons un

INGENIEUR EN ORGANISATION

pour occuper le poste de Conseiller technique auprès du Ministère des Finances de la République de HAUTE-VOLTA dans le cadre des actions d'assistance liées à l'opération d'automatisation des finances publiques de cet Etat.

- Formation supérieure.
- Solide expérience professionnelle.
- Goût des contacts humains.
- Contrat de durée sans responsabilité.
- Résidence à Ouagadougou.
- Voyage et logement assurés.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae à :

GRADIA RECRUTEMENT
27, quai A.-Froese - 75007 PARIS

Importante Multi-Nationale (Mécanique) recherche

CHEF DES SERVICES FINANCIER ET ADMINISTRATIF

- Autorité sur 60 personnes ;
- Formation Supérieure + DECS ou niveau ;
- Expérience réelle et possible dans Multi-Nationale (Comptabilité Générale, Analytique, Gestion Budgétaire) ;
- Anglais exigé ;
- Proximité Villes Universitaires de l'Est ;
- Rémunération d'un poste de haut niveau.

Pour tous renseignements, écrire sous Réf. 71044A

ORES SEGE-TI, allée de la Roberteau
67000 STRASBOURG

SOCIÉTÉ SIDÉRURGIQUE recherche pour compléter le Service Médical d'une de ses Usines (8000 personnes) REGION EST-DE LA FRANCE

médecin du travail

H. ou F. A TEMPS PLEIN

Logement de fonction en Appartement ou en ville individuel (avec chauffage).

Env. candidature avec C.V. et photo à No 13.268 CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Parfums Christian Dior — ORLÉANS — recherchent :

CHEF DE PRODUITS

DIPLOMÉ H.E.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ou LICENCIÉ SCIENCES ÉCO.

Possédant 3 ans expérience minimum chez Annonceur ou Cabinet Conseil. Une formation supérieure d'un service informatique vivement appréciée.

Dans le cadre de la gestion des produits, il devra :

- Collecter, contrôler et interpréter les informations sur les produits ;
- Stabiliser et mettre en œuvre les recommandations d'un plan marketing.

Excellente connaissance en Anglais et en Allemand exigée.

Appointements suivant expérience.

Adr. C.V., prêt. et photo sous référence C.P.M. à Chef du Personnel, PARFUMS CHRISTIAN DIOR, B.P. 38 - 45000 SAINT-JEAN-DU-VAL.

مركز البحث العلمي

| | | |
|--------------------------------|-------|-------|
| LES EMPLOIS | 34,00 | 39,70 |
| LES EMPLOIS "PACARIS" encadrés | | |
| numéro 15 lignes de hauteur | 39,00 | 44,37 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,03 |
| POSTES DU | | |
| PROPOSITIONS COMMERC. | 65,00 | 75,89 |

ANNONCES CLASSEES

| | |
|----------------------|---------------|
| LE MONDE | LE MONDE I.C. |
| L'IMMOBILIER | |
| Achat-Vente-Location | 25,00 29,19 |
| EXCLUSIVITES | 30,00 35,03 |
| L'AGENDA DU MONDE | |
| (chaque vendredi) | 23,00 26,85 |

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

E.S.S.A.F. e finance

dialoguer avec les directeurs de personnel

Nous sommes une agence de Publicité prestataire de services de la fonction Personnel. Nous avons élaboré un nouveau concept de communication publicitaire allant dans le sens de l'évolution des recrutements dans l'entreprise.

Nous souhaitons confier à un homme jeune la Direction du Service Commercial de ce secteur important de notre activité. Le candidat retenu est de formation supérieure. Il aura exercé des responsabilités dans la fonction personnelle. Des qualités d'homme de dialogue réceptif à l'innovation et au changement lui seront indispensables dans la conduite de sa mission.

En liaison avec le responsable Marketing, il aura pour tâches de réorganiser le service commercial, de faire le point de l'acquis et de définir les axes de développement. Il établira les plans de travail de ses assistants et en contrôlera le suivi.

Responsable auprès du PDG, la réussite à ce poste ouvrira à son titulaire de larges perspectives d'évolution de carrière.

Les candidatures avec cv et salaire actuel sont à adresser au GROUPE BBC 4 rue des Martyrs 75009 PARIS. Le recrutement aura lieu le 9 juillet. Il sera répondu à toutes les candidatures.

DARTY ELECTRO-MENAGER TELEVISION - HI-FI

Dans le cadre de son expansion, propose les postes suivants :

directeur financier

Ce cadre supérieur aura en charge direct l'ensemble des services comptables et financiers

- Contrôle budgétaire
- Contrôle interne
- Comptabilité
- Trésorerie

Il participera, avec la Direction Générale, à la définition et à la mise en place, de la politique financière des différentes sociétés du groupe et de leur plan de développement.

assistant contrôle budgétaire

Nous recherchons un jeune cadre, de formation supérieure type E.S.C.P. ou équivalent, ayant le goût des contacts, ainsi que des connaissances comptables et informatiques suffisantes pour utiliser un système de gestion en temps réel.

audit interne

Pour révision comptable à l'intérieur de la Société et dans ses filiales.

Une première expérience, de deux à trois ans, acquise dans un cabinet d'expertise comptable, est demandée.

Adressez les cand. au Directeur du Personnel et des Relations Sociales 123/155, Avenue Gallieni - 93140 BONDY.

CHEF COMPTABLE PARIS LA DEFENSE

SON ROLE :

- présentation des bilans,
- suivi des investissements,
- centralisation, consolidation et contrôle des comptes des Etablissements et des Filiales,
- gestion de trésorerie.

SON PROFIL :

- 30 ans minimum,
- titulaire DECS complet ou diplômé Expertise Comptable ou Grandes Ecoles (Option Finances - Comptabilité),
- Expérience de plusieurs années dans Grande Société ou Cabinet Expertise Comptable ou Audit.
- Si possible connaissance de la langue anglaise.

SITUATION STABLE ET EVOLUTIVE AU SEIN D'UN GROUPE INTERNATIONAL

AUX ACTIVITES DIVERSIFIEES

Salaire fonction de l'âge et de l'expérience.

Adressez lettre + CV détaillé et photo en précisant gain annuel actuel à No 13731, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discretion absolue garantie.

Tous renseignements complémentaires seront donnés au cours d'un entretien au Siège Social.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RESPONSABLE DEPARTEMENT COMMERCE EXTERIEUR

recherché par

BANQUE POPULAIRE d'ANGERS

maîtrisant aspects administratifs bancaires options étranger.

MISSION PRINCIPALE : conseiller chefs d'Agences Clients pour développer activités de ce département et expansion.

Candidat est susceptible d'évoluer vers des responsabilités d'exploitation.

Envoyer avec curriculum vitae, photo et prétentions : B.P. 15, Cédex 103 49040 ANGERS CEDEX.

GRANDE VILLE MIDI MEDITERRANEEEN

Organisme public menant des actions de conseil, d'étude, de promotion et d'initiation pour la compte de responsables en matière de :

ACTION ECONOMIQUE ET D'AMENAGEMENT souhaite intégrer dans son équipe

UN CHARGE DE MISSION

varié de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans les secteurs public ou privé.

UN ASSISTANT D'ETUDE

formation niveau 3e cycle pour mission d'environ 1 an - temps partiel possible.

Boite n° 8794, « le Monde » Publicité, 3, rue des Maitens, 75427 PARIS, qui transmettra.

HEWLETT PACKARD GRENOBLE

recherche

POUR SON BUREAU D'ETUDES

INGENIEUR ELECTRONICIEN

- Diplômé grande école ;
- 2 à 3 années d'expérience en circuits digitaux ;
- Anglais indispensable.

Adressez curriculum vitae détaillé à :

HEWLETT PACKARD GRENOBLE

Service du Personnel 3, avenue Raymond-Chanas 38320 EYBENS.

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION MULTINATIONALE

Spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche pour son usine d'AMIENS

INGENIEUR MECANICIEN EXPERIMENTE

pour occuper le poste de :

RESPONSABLE DES METHODES

Convient à Ingénieur diplômé AM, ICAM, INSA, ESME ou équivalent et ayant à disposition 3 à 5 ans d'expérience dans poste similaire ou en production dans domaine mécanique ou électromécanique.

Possibilités d'évolution dans l'inventaire vers d'autres fonctions.

REF. 415 A

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel et des Relations Sociales, 44, rue des Anacins, 75017 PARIS.

ENTIERE DISCRETION ASSUREE

TULOUSE

La Filiale Française d'un groupe de distribution de produits industriels expansion 40 % par an - C.A. 100 millions

recherche un

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

chargé de :

- la comptabilité générale,
- le gestion de la trésorerie,
- la mise en place de la comptabilité analytique et des budgets.

minimum : 28 ans.

Itinéraire de départ : environ 33.000 annuels.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 8102 D à S. M. Audhuy, 94 bis, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.

La filiale française d'un groupe international leader dans sa branche, recherche un

CHEF COMPTABLE

pour prendre en charge la comptabilité générale de son bureau de NEMOURS.

Le candidat recherché, âgé de 28 à 35 ans, aura le niveau du DECS ou du B.A. ou bonnes connaissances en anglais, et une expérience professionnelle d'au moins deux années.

Adressez votre C.V., photo et prétentions sous réf. 20028/M à :

JICA - PETITES ANNONCES 3, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE, qui transmettra.

Entreprise de cons. en génie cours de tramway - momentanément région AUXERRE recherche

CADRE

5 ans d'exp. fabrication, pour poste RESPONSABLE GESTION STOCKS.

Compétences comptables indisp. Etudes supérieures souhait. anglais désiré, poste évolutif action concertée.

Env. av. C.V., photo et prétent. n° 6106 à P. LICHAU S.A., 16, P. Luchau, 72000 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

GROUPE CHIMIQUE L'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation Grande Ecole. (chimie, etc.) Expérience industrielle indispensable

Poste de construction récente fonction en 4 X 8 et commandant une cinquantaine de personnes. Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 12370 CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Section de Prestations Services d'Importance Nationale recherche pour Région NORMANDE ET LE NORD CHIEFS D'AGENCES

Gout du contact à tous les niveaux et contacts. m.c.a. série, nécessaire.

Env. av. C.V., curriculum et photo n° 1441 SPERAN 12, rue des Jaurès 72000 PUTEAUX, qui tr.

ETABLIS. PETIT EFFECTIF ch. par retraite de 17 août 1975

EDUCATEUR (TRICE)

ou mensage spécialisé pour encadrer enfants difficiles mais intelligents.

Collège Saint-Maximin (Institut Psychopédagogique) 60240 St-Maximin, Tél. 425-16-18.

M.C.I.

Dessinateur Constructeur Français de

MAISONS INDIVIDUELLES AUXERRE

recherche pour

CHEF COMPTABLE

missions

- Formation niveau DECS.
- Expérience confirmée de la fonction, de préférence dans le bâtiment.
- Connaissances informatiques (Software).
- Notions action financière.

MISSION :

- Comptabilité générale
- Contrôle budgétaire
- Gestion du personnel.

Poste pouvant évoluer vers plus hautes responsabilités soit en P.-D. G. pour élément de valeur.

Envoyer votre manuscrite cur. vitae et photo à : CERFAGI Référence 705, 87/89, avenue Kléber, 72014 Paris Cedex 14, SUDREX - PARIS 16

LA PREFECTURE DE LISIERE RECHERCHE

POUR SON SERVICE INFORMATIQUE

UN CHIEF DE CENTRE EXPERIMENTE

responsabilité mise en œuvre nouvel équipement (IRIS 421) et développement services. Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et toutes résidences, sont à adresser à la préfecture de Lisier, secrétaire général.

Rechercher pour province homme de 28 ans minimum pour secteur direct, gén. maîtrise capable assur. direct supérieur. Connaissances en génie, comm. clientèle et applications industrielles, maritimes et industrielles et éventuellement, allemand. Salaires en rapport.

Poste à pourvoir septembre 1975. Env. n° 8123, « le Monde » Pub. S. F. des Italiens, 75427 Paris-9^e.

Imme 500 Produits chimiques recherche pour laboratoire de recherche appliquée et formation

INGENIEUR CHIMISTE

Avant sérieuse connaissance des hydrocarbures. Poste évolutif à pourvoir rapidement de la SUD-OUEST. Env. C.V., photo et prétent. réf. 2022 à P. LICHAU S.A., 16, rue de Lorraine - 72000 Paris CEDEX 02, qui transmettra

CENTRE D'ETUDES LITTÉRAIRES LYON

LICENCIÉ (E) EN DROIT PRIVE

pour analyse juridique au sein de son service de documentation en cours d'automatisation. Faculté d'orientation nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions à CRIDON, 51, bd des Besses 69438 LYON, Cedex 3.

Société Prestations Services d'Importance Nationale recherche pour son

AGENCE DE LYON CHIEFS D'AGENCES

Bonnes connaissances du milieu industriel local nécessaires au contact à tous niveaux, et comm. m.c.a. série, indispens. Env. av. C.V., curriculum et photo n° 1441 SPERAN 12, rue des Jaurès 72000 PUTEAUX, qui tr.

importante Société recrute pour de ses laboratoires de recherche situés dans

LE NORD DE LA FRANCE

JEUNE DOCTEUR D'ÉTAT OU INGÉNIEUR DOCTEUR

Spécialités : Chimie Organique Polymères - Génie Chimique

On entre les candidats en fonction des travaux de recherche effectués. Il est donc souhaitable que des précisions soient sur les sujets de thèse étudiés.

avec photo et priv. n° 13328, CONTEXTE cité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmettra. Discretion totale assurée.

Entreprise de cons. en génie cours de tramway - momentanément région AUXERRE recherche

CADRE

5 ans d'exp. fabrication, pour poste RESPONSABLE GESTION STOCKS.

Compétences comptables indisp. Etudes supérieures souhait. anglais désiré, poste évolutif action concertée.

Env. av. C.V., photo et prétent. n° 6106 à P. LICHAU S.A., 16, P. Luchau, 72000 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

GROUPE CHIMIQUE L'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation Grande Ecole. (chimie, etc.) Expérience industrielle indispensable

Poste de construction récente fonction en 4 X 8 et commandant une cinquantaine de personnes. Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 12370 CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

CHAMBRE DE COMMERCE et d'INDUSTRIE NEVERS

recherche pour informaticiens et Casseurs experts des entreprises industrielles

ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

Qualités de contact et d'adaptation. Sens du travail en équipe. Expérience industrielle.

REMUNERATION : 45.000/52.000 F/an selon compétences.

Envoyer votre manuscrite cur. vitae et photo à : CERFAGI Référence 705, 87/89, avenue Kléber, 72014 Paris Cedex 14, SUDREX - PARIS 16

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE ET DE COSMÉTIQUES de renommée internationale

recherche

pour son département Publicité ORLÈANS Loiret

CHEF de SERVICE

Le poste à pourvoir sera donné à un homme de contact et d'administration sachant rédiger en français et en anglais.

La fonction qui équivaut à celle d'un TROISIÈME SUPERIEUR DE PUBLICITE sera localisée à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Loiret) et sera axée plus particulièrement sur la gestion du service.

Adressez C.V. manuscrit et prétentions à n° 13214, CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

USINE SIDÉBURGIQUE REGION THIONVILLE

recherche

pour gérer

important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation grande école - Ayant références Logement assuré

Env. n° 1387 à l'Agence HAVAS, 37017 Metz Cedex.

offres d'emploi

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

dont les produits de haute technicité ont une réputation mondiale, conçoit et réalise des équipements de mécanique de précision. Pour accroître le potentiel de ses équipes (1 800 collaborateurs), son directeur souhaite intégrer dans l'établissement de proche banlieue parisienne plusieurs

ingénieurs débutants MÉCANICIENS ET ÉLECTRO-MÉCANICIENS ECP, ENSAE, AM.

un ingénieur pour le service contrôle

Électro-mécanicien, il est responsable du choix des moyens et des méthodes modernes de contrôle actuels et futurs; appareillage électronique et systèmes assistés par calculateurs. Il en assure la mise en place, l'utilisation et la maintenance.

un ingénieur pour le service montage d'équipements

Mécanicien, il seconde le chef du service de montage d'équipements mécaniques et hydrauliques (environ 100 personnes) assurant des productions de série. Il est particulièrement chargé de résoudre tous les problèmes techniques posés en cours de production.

un ingénieur études-prototypes

Mécanicien, son activité s'exerce en bureau d'études, dans les ateliers prototypes et les laboratoires d'essais. Il participe à la conception, à la mise au point et aux essais de nouveaux équipements mécaniques et hydrauliques.

Ces jeunes ingénieurs peuvent avoir, selon leur réussite, une évolution rapide de leurs responsabilités et de leur rémunération.

Écrire à Y. CORCELLÉ ss réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

GRANDE ADMINISTRATION TECHNIQUE

recrute

2 ingénieurs grande école

(Mines, Ponts, Télécom, Sup'Aéro, Supélec) avec formation économique complémentaire.

Débutants ou 2 ans d'expérience dans les études de planification.

Les candidats prendront part à des études économiques conduisant à la mise en place de systèmes régionaux de prévision.

Hommes d'étude et de réalisation, ils auront à faire preuve d'imagination et d'un esprit d'organisation.

Adresser C.V. et présentations sous références 58670 à PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris

IMPORTANT SOCIÉTÉ NATIONALE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (IPE)

recherche pour son siège d'exploitation de PARIS (19^e)

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Expérience en électricité bâtiment orientée vers les études et les réalisations à l'étranger. Formation : ESME ou équivalent. Cours séjours à l'étranger à envisager. Anglais apprécié.

Écrire avec C.V. et photo sous référence 2826 à PIERRE LICHOU S.A., 10, rue de Louvois, 75003 Paris cédex 02 qui transmettra.

TERMINAUX INTÉGRÉS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche :

Ingénieur quelques années d'expérience en communication téléphonique pour développement nouveau produit.

Ingénieur expérience circuits digitaux pour développement systèmes de communication de données par paquets.

Technicien ATS et ATS pour essais et installations de systèmes de communication de messages.

Écrire ou téléphoner :

9, rue Lavoisier, 92130 MUREAUX, TÉL : 027-39-58.

offres d'emploi

La Direction «PROJET - DEVELOPPEMENT» d'une importante Entreprise Mécanique à vocation internationale, recherche

chargés d'études

Les candidats devront avoir acquis une solide expérience en matière d'études techniques de production ou gestion d'entreprises.

Il faut qu'ils soient capables d'intégrer des données diverses afin d'étudier ces projets variés tels que diversifications, fusions ou schémas, extensions d'activités, etc...

Une grande aptitude à apporter des idées nouvelles et à saisir les véritables opportunités, est attendue d'eux.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour rédiger des rapports de manière claire et concise dans les 2 langues.

Nous souhaitons que les candidats aient déjà travaillé dans une entreprise multinationale.

Age minimum 35 ans.

Salaires fonction de la qualification ne sera pas inférieur à 8000 F.

Env. C.V. et réf. à No 13615 CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

EMD ELECTRONIQUE MARCEL DASSAULT SAINT-CLOUD

recherche pour son

EQUIPE DE

Direction du Personnel

un Jeune Cadre

Il sera chargé de tâches d'analyse, de synthèse, d'études diverses, de relations intra et inter-entreprise dans le cadre d'une équipe animant les services fonctionnels suivants :

- Gestion du Personnel avec les activités d'Informatique et les Etudes Statistiques, Relations syndicales, Recrutement et Formation, Administration sociale.

Ce poste conviendrait à un JEUNE CADRE DEBUTANT ou ayant 2 à 3 ans d'expérience GRANDES ECOLES ou DES en DROIT PRIVÉ (mention Droit Social)

et si possible une formation INFORMATIQUE

Les dossiers de candidatures sous référence M. 1023 (à préciser sur l'enveloppe) seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 Paris.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS les PTT recrutent sur titres POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

ou titulaires d'une maîtrise d'Informatique (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS

Études pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

Lancement de travaux neufs

Contrôle de chantiers

Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975

RENSÉIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75631 PARIS CEDEX 15.

Benlieue : 7, bd Romain-Rolland 82128 MONTROUGE.

Province : au chef-lieu de la région de résidence.

Etan

Spécialiste de la mode féminine recherche pour son siège à PARIS :

DIRECTEUR des VENTES FRANCE

Il aura pour mission : l'animation et la gestion de la force de vente constituée par 6 chefs de région et 100 boutiques.

Il participera avec la Direction à l'établissement et à la définition de la politique commerciale de la Société.

Nous souhaitons un candidat ayant 5 ans d'expérience dans la distribution, diplômé ou ayant acquis par sa compétence une formation équivalente.

Adresser C.V. et présent. sous réf. 121 M 621

30, rue de Mogador 75009 PARIS

offres d'emploi

CIT ALCATEL DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR HARDWARE expérimenté

ayant effectué la maintenance des mini-calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de FRANCFORT pendant 3 ans environ.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Envoyer avec C.V. et présentations à : Service Relations Hommes 33, rue Emériau Paris 15e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

implantée à l'Ouest et au Sud-Ouest de la région parisienne

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Coefficient 290 à 340 - possédant au moins une ou deux années d'expérience en LANGAGE ASSEMBLEUR.

Ils s'intégreront aux équipes chargées de l'analyse et de la programmation de SYSTEMES TEMPS REEL : programmation de type modulaire, en langage assembleur, sur mini-calculateurs.

Ils assureront l'intégration de ces modules sur plateforme puis l'installation de l'ensemble sur le site.

Envoyer C.V. et présent. à No 13.501 CONTESSÉ Publ. 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS Cédex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE leader dans sa branche

recherche

un Concepteur-Chef de Projet Télétraitement

Il devra :

- définir la stratégie de développement des applications télétraitement,
- concevoir les applications télétraitement en dégageant les meilleures solutions et les coûts-bénéfices attendus,
- élaborer les plannings de réalisation et contrôler l'avancement des travaux ainsi que l'évolution des coûts par rapports aux prévisions,
- participer à la réalisation et à la mise en place des applications.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur. Il aura une expérience internationale ; il aura conçu et réalisé plusieurs systèmes de télétraitement.

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci de faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae sous réf. 1023 à :

Pierre LICHOU S.A., 10, rue de Louvois, 75003 Paris cédex 02 qui tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES réalisation d'ensembles industriels clés en main

recherche pour une jeune filiale

CHEF DU SERVICE ACHATS

Responsable de la négociation et de la mise en forme des contrats d'achat sur une affaire donnée, il devra prendre en charge progressivement la responsabilité de l'ensemble du service approvisionnement et assurer l'animation.

On recherche un homme de 35 ans minimum ayant une formation supérieure, de bonnes connaissances en Anglais et une expérience dans l'animation d'un service et dans l'achat d'équipements industriels.

Envoyer C.V. présentations et photo sous référence C.A.104 Service Recrutement Creusot-Loire Entreprises

5, rue de Montessuy Paris 75007

offres d'emploi

Compugraphic Corporation

Premier constructeur mondial de Systèmes de Photocomposition (C.A. 1974 81 millions de dollars) recherche pour sa société filiale française en voie de formation

TECHNICIENS ÉLECTRONIENS AT I

1) LA FONCTION : Installer et assurer la maintenance de groupes électrologiques de photocomposition destinés au secteur Arts Graphiques, Impimeries de Travail et Entreprises de Presse.

2) LES CANDIDATS : Solide connaissance des circuits distaux et logiques. Expérience en installation et maintenance d'ordinateurs, systèmes à base de circuits intégrés.

Formation post-secondaire en électronique et aptitude à la mécanique et optique soudures.

Aptitude à suivre des cours techniques en langue anglaise.

3) CONDITIONS : Poste à pourvoir : Nord, Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est de la France.

Formation complète pour l'utilisation et la maintenance des Systèmes Compugraphic assurée dans l'entreprise.

Prévoyance d'assurance à prévoir. Rémunération intéressante, possibilités d'évolution de carrière au sein d'une société en plein essor et à la pointe des techniques de l'industrie électronique.

Envoyer curriculum vitae et présentations à : 0° 8.834, «Le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens. - 75427 PARIS (9^e).

Acheteur domaine production

Pour suivre cette importante ligne d'achats et contribuer activement à son développement (évolution possible vers :

- acheteur principal
- responsables achats)

nous souhaitons rencontrer des candidats ayant :

- soit une formation générale et technique supérieure (BAC, ESC, ENSI...) ainsi qu'une expérience d'acheteur,
- soit une formation d'acheteur (BAC, ESC, Ecole Supérieure d'Approvisionnement et une expérience pratique dans la production industrielle,
- soit une solide expérience de responsable d'atelier en fabrication, ayant évolué vers la fonction commerciale ou achat, étayée par une formation parallèle (CNAM, etc...).

Des connaissances en électronique Industrielle sont nécessaires, la pratique de l'Anglais souhaitée et le permis de conduire V.L. indispensable.

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.

Adresser CV et présentations sous réf. C34, à Catherine RICAUME - Service Recrutement - RANK XEROX, B.P. 63, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

En cas de difficultés postales, déposer votre dossier (sous pli confidentiel) à l'établissement RANK XEROX le plus proche de votre domicile (adresse, voir Bottin).

RANK XEROX

CONTROLLER

Compugraphic Corporation

the leading U.S. manufacturer of computerized photocomposition equipment

(61 millions dollars in 1974)

is seeking some key people to staff its new wholly owned French subsidiary which will be located in Paris.

The establishment of the Compugraphic subsidiary follows an agreement with its parent dealer for the graphic arts industry, Lezer S.A. under which Lezer will cease distributing Compugraphic equipment.

If you have an academic degree in accounting and/or finance and have at least 5 years experience in maintaining all of the financial records of a company we would like to talk to you about this challenging and important position. Fluency in English is a requirement.

Send resume with salary history in confidence to:

Vincent M. Kaseta - Personnel Manager COMPUGRAPHIC CORPORATION 80 INDUSTRIAL WAY WILMINGTON, MASSACHUSETTS 01887 U.S.A.

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

PHARMACIE ET GRANDE DISTRIBUTION (Clientèle féminine et enfantine)

SOCIÉTÉ AFFILIÉE A GROUPE FRANÇAIS A RAYONNEMENT INTERNATIONAL (Marques de grande notoriété) recherche pour son siège à PARIS :

DIRECTEUR DU MARKETING

RESPONSABLE - avec 2 chefs de produits - DU PLAN DE VIE DES PRODUITS EXISTANTS (y compris Promotion et Publicité) ET DE LA MISE AU POINT DE NOUVEAUX PRODUITS. LIASONS avec la FABRICATION.

EXPERIENCE SIMILAIRE en PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, acquis en Entrepr. Expérience de la vente appréciée.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV, détail, rémunérat. et photo (ret.) ss réf. 3239 à

SC sélection conseil 6, PLACE DU MARÉCHAL JUIN 75017 PARIS

مكتبة النور

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER

100/120.000

client, une société américaine multinationale... recherche un Directeur financier. Agé au minimum de 34 ans, le candidat doit posséder une formation supérieure...

CONSEIL

GRUPE FRANCAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL

EXPERT COMPTABLE
DIPLOME ou MEMORIALISTE

Responsable de missions de Conseil de très haut niveau... recherche pour son siège de PARIS et ses filiales d'ASIE.

BRUEL & KJAER FRANCE
PARIS, LYON, MARSEILLE, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE

Division d'une importante société internationale... recherche

JEUNES INGÉNIEURS

TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, spés. Electronique

Intégrés à l'équipe BRUEL & KJAER, ils auront à gérer avec une large autonomie le secteur de clientèle qui leur sera confié...

jeune ingénieur

EEMI, ESME, ICAM, ECAM, IDN...

1er constructeur mondial de matériel agricole

recherche pour son LABORATOIRE D'ESSAIS du PLESSIS-ROBINSON (92)

Intéressé par :

- une fonction le mettant en contact avec des techniques électroniques évoluées lui permettant la réalisation des automatismes et le contrôle d'essais par mesure physique ;
- l'animation d'une équipe d'agents techniques hautement qualifiés ;
- l'application de techniques informatiques afin d'être l'un des interlocuteurs du service calcul ;
- de nombreux contacts avec les services utilisateurs en France et à l'étranger.

GRUPE NOBEL BOZEL

recherche un poste au sein de la Direction du **CONTROLE DE GESTION**

reception et réalisation des systèmes de gestion pour l'ensemble des activités sur le plan budgétaire, commercial et financier ;

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

recherche pour assurer son développement et pour missions importantes :

- 1) RÉVISEURS CONFIRMÉS**
plusieurs années expérience cabinet
- 2) RÉVISEURS**
expérience Cabinet D.E.C.S. minimum

UN NEGOCIATEUR- VENDEUR

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS du secteur tertiaire recherche pour ses services opérationnels

- Responsable des négociations de contrats sur des très hauts niveaux
- Animateur d'une équipe (définir les objectifs, anime et contrôle les résultats)
- Formation supérieure commerciale ou technique
- Expérience confirmée de plusieurs années dans la vente de services ou de produits industriels
- Travail à PARIS
- Evolution dans délai 1 an : Directeur des Ventes

Si vous avez l'EXPERIENCE de la réalisation d'UNITES PETROLIERES ou PETROCHIMIQUES

Importantes (plus de 100 millions de francs) en France comme à l'Exportation

UNE SOCIETE D'ENGINEERING DE REPUTATION MONDIALE peut vous offrir un poste de **PROJECT MANAGER** DE HAUT NIVEAU

avec une REMUNERATION et des PERSPECTIVES D'AVENIR Intéressantes.

collaboratrice juridique

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES recherche pour PARIS

responsable de l'expédition annuelle des comptes de plus de 200 sociétés ; elle devra rédiger et dactylographier (machine répertoriée IBM) les rapports et procès-verbaux et assurer le suivi des formalités obligatoires.

young project manager

35 ans maximum, diplômé d'une grande école d'ingénierie et ayant précédemment plusieurs années d'expérience l'animation et de coordination en premier ou en second de projets importants.

Information Carrière **SVP.11.11**

gestionnaire crédit export

en relation avec les banques et les organismes financiers, il (elle) assurera le suivi de nos crédits export court et moyen terme, en fonction des informations internes. Une formation sur les autres activités " Trésorerie " sera dispensée.

Envoyer CV sous réf. 12M - Service Mise en Place - 9, rue Frédéric-Clavel - 92152 SURESNES

CHEF DES VENTES FRANCE

LA SOCIETE : dimension nationale.

LA FONCTION :

- participation à l'élaboration de la politique commerciale ;
- animation et contrôle des responsables de programmes jouissant d'une réelle autonomie ;
- déplacements fréquents en France.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PROMOGIN, 9, av. de Friedland - 75008 PARIS.

CHEF COMPTABLE HOMME

Niveau D.E.C.S. ou équivalent E.P. expérience professionnelle exigée.

Env. CV manuscrit, photo et prétentions à M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS.

UN CHEF DES VENTES

30 ans maximum, connaissant parfaitement la distribution grande surface et largement introduit chez grossistes et hypermarchés Paris.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS.

UN CADRE

pour étudier, concevoir et animer des actions de formation orientées principalement vers les relations humaines ; à l'intention des différents niveaux hiérarchiques de la société.

Formation supérieure de type Psycho-Expérience de formation de quelques années, de préférence en milieu industriel.

Attention : PARIS.

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

70.000 F +

Un organisme professionnel SATIMENT et T.P., au développement très dynamique, recherche un cadre de formation économique ou juridique pour lui confier la responsabilité d'un service de 15 personnes chargé du contrôle et du suivi administratif des actions engagées par les entreprises affiliées. Une expérience d'administration ou gestion de personnel dans une société de bâtiment ou T.P. est vivement souhaitée.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS.

Responsable Audit

formation HEC, ESSEC, sup. de Co. ou DECS

expérience 3 ans minimum dans cabinet d'audit ou holding financier, responsabilité de contrôle des opérations juridiques, fiscales et comptables des filiales de la société, et de l'établissement de leurs documents de résultats.

Env. CV manuscrit, photo et prétentions à M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS.

HONEYWELL S.A.

recherche pour son nouveau siège de **BOIS-D'ARCY (78)**

CHEF COMPTABLE

Ca poste conviendrait à cadre :

- Niveau D.E.C.S. ou E.S.C. (option comptabilité) ;
- Plusieurs années d'expérience dans poste similaire ;
- Connaissances de l'anglais indispensables ;
- Libre rapidement.

Env. CV manuscrit, photo et prétentions sous référence C.P.T.E. à Direction du Personnel, HONEYWELL S.A., 4, avenue Ampère, Parc d'Activité, 92390 Bois-d'Arcy.

UN MANAGER EXPERIMENTE

Ce poste peut convenir à un homme de 35 ans minimum, ayant exercé avec succès pendant une expérience similaire.

Une expérience dans une entreprise leader du domaine de la duplication serait appréciée.

Résidence : Région Parisienne

Adresser lettre de candidature manuscrite et photo sous réf. 19.342 à Mme TRINCAL, 55, r. du Rocher, 75008 PARIS, qui transmettra.

INGENIEUR

A.M. - I.D.N. - H.E.I. - E.N.S.I.

ou de formation équivalente

Pour exercer des fonctions de coordination et de contrôle technique.

Envoyer C.V. et références sous n° 31028 B à : PUBLICITE, 11, rue Labat, 91300 YVINCENNE, qui transmettra.

ANALYSTE - CHEF DE PROJET

formation supérieure

présence dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d'application sur ordinateur /112/ Environnement téléinformatique

une faculté d'adaptation dans le milieu de presse.

de 3 à 5 années minimum d'expérience dans la gestion d'équipes d'analystes pratiquement autonomes : COBOL, ASSEMBLEUR, DOS/VS, etc.

Env. CV, A.C.P.F. (n° 1774), 3, rue de Séze, Paris-8e, qui transmettra.

JEUNES DIPLOMES

HEC, SUP. DE CO Paris, ESSEC, IEP Paris

Conditions requises : sans commercial, excellentes présentations, obligations militaires satisfaites.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à : U & O, 3, rue du Dôme, 75116 PARIS (références 626), qui transmettra.

EXPERIENCED CHIEF ACCOUNTANT

FLUENT ENGLISH

Excellent background in Accounting and eventually Finance

For a 2-3 month mission in Nigeria (July-September), All expenses paid. Attractive salary.

Elig Company Opeing (770-35-43, ext. 360) for appointment.

CHEF DU SERVICE PUBLICITE

Expérience publicité immobilière indispensable

Env. CV manuscrit, photo et prétentions à M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS.

EMPLOYE (E)

Niveau études supérieures

Adresser C.V. manuscrit sous n° 4111 à : PARFRANCE P.A., Robert-Rothmann, 75013 Paris, qui transmettra.

INGENIEUR TECHN.-COMMERCIAL

ayant parfaite connaissance de langues.

Formation générale électrique - électronique.

Expérience commerciale.

En vue de contacts avec les autorités des pays de l'Est, centrales d'achat et clientèle finale.

Env. lettre d'urgence avec curriculum vitae, photo et prétentions à : APEXEL, 11, rue Hamelin, 75783 PARIS CEDEX 16.

URGENTLY NEEDED

EXPERIENCED CHIEF ACCOUNTANT

FLUENT ENGLISH

Excellent background in Accounting and eventually Finance

For a 2-3 month mission in Nigeria (July-September), All expenses paid. Attractive salary.

Elig Company Opeing (770-35-43, ext. 360) for appointment.

PROFESSEURS

qualifiés, expérimentés

ANGLAIS : CL 2e à B.E.C.

MATHEMATIQUES : Terminales et E.R.C.

Env. CV manuscrit, photo et prétentions à : M. G. FRANCE, 6, rue Plozet, 75116 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES RÉGION PARISIENNE... INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Société gérant Activités Commerciales de Banques Privées... CADRE Classe VII ou VIII

CENTRE DE RECHERCHES Région parisienne... UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ spécialisée dans les TECHNIQUES D'EMBALLAGE... TECHNICO-COMMERCIAUX

JOURNAL HEBDOMADAIRE A DIFFUSION NATIONALE... CHIEF DES VENTES

SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES PARIS, recherche... UN INSPECTEUR-VERIFICATEUR DES RISQUES INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES recherche... CADRES CEAUX TECHNIQUES

UN CONTROLEUR DE GESTION... ont une connaissance des méthodes de gestion nord-américaines

SVP... recherche... COLLABORATEURS (TRICHERS)

SOCIÉTÉ Distribution produits arts graphiques... SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour son service informatique... PRÉPARATEUR DE TRAVAUX

LA DIRECTION GÉNÉRALE d'une société de travaux publics recherche... SECRETAIRE HAUT NIVEAU

URGENT DESINATEURS CATALOGUES... MECANIQUE GENERALE

PARIS - XX^e recherche UN RESPONSABLE... UN RESPONSABLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche... UN INGÉNIEUR TECH-COMMERCIAL

LABO DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES recherche... UN AIDE-ACHETEUR

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN... ont de très bonnes connaissances en électronique et mesures électriques

INGÉNIEUR THERMIQUE... minimum 30 ans Formation Arts et Métiers

Société Instantanée Réserve VERRILLIERS recherche... INGÉNIEUR

2 SECRETAIRES-STENOGRAPHE... trilingue anglais, français, espagnol

INGÉNIEUR COMMERCIAL... Pour être responsable d'affaires dans des projets de systèmes de télécommunication

SECRETARIE... Formation supérieure, intelligente, ambivalente

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ... Libre recrutement, ayant travaillé dans les services de vente

UN PHARMACIEN... occupent actuellement des responsabilités similaires ou sont producteurs

UNE EMPLOYEE ADMINISTRATIVE... Sachant taper à la machine 5 X 4, jours, semaines, 7 h. 30

UN COMPTABLE 1^{er} ECH. CONFIRMÉ... pour travaux d'études et de réalisation de projets

LE RESPONSABLE DE SA SECTION COMPTABLE... Collaborateur de la Direction administrative et financière

demandes d'emploi... PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

CADRES CONFIRMÉS... pour postes administratifs, juridiques, techniques et commerciaux

MÉDECIN - 37 ans... A.I.H.P., chef laboratoire, recherche

CADRE DE BANQUE... 32 ans, BSCC ES ; 2 ans d'expérience bancaire

DIRECTEUR COMMERCIAL... Plein sens du terme dominant sa fonction

JURISTE Formation Supérieure... 6 ans : Direction service juridique et contentieux

INGÉNIEUR... 34 ans, années collège, 10 ans d'expérience en tant que chef de service

MEDECIN OU TRAVAIL... expérimenté cherche poste à Paris ou banlieue

enseignant... PARIS AMERICAN ACADEMY... 7000, rue de Valenciennes

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

La région parisienne

UN SCULPTEUR AUX TUILERIES

« UNE sculpture, ce truc ! Les deux amies, aux cheveux gris, ne prennent pas le temps de s'arrêter et continuent leur promenade le long de la terrasse des Feuillants, aux Tuileries. En contrebasse, dans l'exé de la grande ellipse, au fond de laquelle on aperçoit le gère d'Orsay, se dresse une structure. Rouge, haute, nue et glacée.

Cette structure rouge et quatre entrées auxquelles l'artiste a volontairement laissé l'aspect de terrasses rouillées ont été invitées par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, à venir habiter le jardin jusqu'à la fin du mois de juin. Elles sont l'œuvre de Mark di Suvero, Américain, barbu et pacifiste, qui, de 1972 à 1974, s'est établi à Chalon-sur-Saône, où il a construit avec le concours de la métallurgie locale six sculptures monumentales qui furent ensuite exposées en liberté dans la rue.

Aux Tuileries, la présence de ces poutrelles parmi les statues de pierre heurte les habitudes. « Picasso, j'y connais rien, ça encore moins. Chez les boulistes, qui se retrouvent à midi autour du monument à l'école laïque, l'allergie est générale. « Ces terralles, on les aurait mises à côté de la tour Eiffel, à la rigueur, mais ici, près du Louvre, dans ce cadre, c'est inadmissible. »

Il est interdit de polluer

« Je me demande bien à quel ça sert ? » s'interroge une dame qui traverse le jardin tous les jours. L'utilité de la sculpture rouge crève pourtant les yeux. Les enfants montent les uns derrière les autres le long des poutres, qui ont la forme de rails. En bas, les mères attendent, tête levée, et le ballon est à la main. « C'est dangereux, cet engin. Il n'y a pas de rambarde. » Dans un toboggan normal, on fait le queue d'un côté et on redescend de l'autre. Avec celui-ci, la trouve qu'il y a un manque très net d'organisation.

A force de tourner autour de ces grands tripèdes — l'un d'entre eux, particulièrement nu et prolongé par un mât, s'appelle l'Étoile polaire — les lignes, les parallèles, les angles commencent à vivre. Le regard à la ronde s'élargit et s'interroge.

De l'autre côté de la tête des Tuileries, sur la terrasse du Bord-de-l'Eau, longeant par le grandement de la circulation, entre la double rangée d'arbres verts, deux autres structures métalliques ont été placées. L'une d'elles a un beau nom : l'Ange des orages. La longue aile désoir et sablée, l'encadrement des arbres, le contrepoint discret de la balustrade classique, font dire : « C'est beau. » Tout le monde n'est pas de cet avis. Quelqu'un a écrit sur les sculptures à la peinture verte : « De l'art et des jardins. Il est interdit de polluer. » Industriel de la ferraille, à la Tour Eiffel, pas ici. Dans leurs remarques et dans leur feu, les jeunes, les moins jeunes et les ententes ont exprimé sans le savoir les idées malfaisantes de Suvero. Mais pas un n'a pensé à demander le nom du sculpteur.

FLORENCE BRETON.

Cent appartements vides à Champigny-sur-Marne

DES LOGEMENTS « BON MARCHÉ » TROP CHERS

DANS le grand ensemble de Bois-l'Abbé à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), cent logements I.L.N. (immeubles à loyer normal) attendent depuis plusieurs années des locataires. Sur cette même commune de Bois-l'Abbé un habitant d'I.L.N. sur quatre ne parvient pas à payer son loyer à chaque fin de mois. Il y a vraiment quelque chose qui ne va pas dans les logements sociaux.

Le vent s'engouffre dans les cages d'ascenseur. Tours et barreaux, un gazon souffreteux. Les boîtes aux lettres regorgent de prospectus publicitaires, mais les landaus sont interdits dans la spérrette... à cause des vols. La banlieue, dans toute sa médiocrité, sur ce plateau de Brie, aux confins des communes de Champigny-sur-Marne et de Chennay-sur-Marne, s'entassent et s'emplissent trois mille sept cents logements sociaux.

Les habitants ne sont pas riches ; 90 % sont ouvriers ou employés. Malheureusement l'em-

bauche est difficile à Champigny, où le taux d'emploi est seulement de 0,48. Les trois quarts des résidents du plateau s'en vont travailler à Paris. Il n'est pas rare que le budget « transport » des ménages atteigne 250 francs par mois. Les épouses même si elles ne le souhaitent pas doivent travailler. Ainsi, Mme Bellot, qui habite un trois pièces I.L.N. dans la grande tour : « C'est un cercle vicieux, dit-elle. Mon mari gagne trop pour que nous ayons droit aux I.L.N., mais pas assez pour nous permettre de payer un appartement I.L.N. J'ai dû me mettre au travail. A cause des 800 francs de loyer et charges, je ne peux donc pas élever moi-même mon gosse. »

Elle se lève tous les matins à 5 h. 30, habille son fils et le dépose chez la voisine qui le garde. Par le bus 208, le métro express et le métro, elle gagne le quartier de l'Opéra en une heure trente. Même trajet au retour. Sa conclusion : « Nous partirions volontiers en province, mais il n'y a pas de travail. »

Le « camion vert »

Mme Daussin, qui habite un six pièces I.L.N. n'a pas pu régler, en décembre 1974, sa quittance de 1 000 francs parce que son fils aîné est parti au service militaire. Un salaire de moins. Elle a proposé par écrit de rattraper le retard en versant cent francs par mois. Ce qu'elle a fait jusqu'en avril dernier. L'huissier s'est quand même présenté pour saisir ses meubles : « Heureusement que j'étais là, dit-elle, autrement il forçait ma porte et pour 500 francs de dettes j'en prenais pour 5 000 francs ! J'ai dû emprunter. » Mme Daussin a été humiliée.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que cent appartements I.L.N. ne trouvent pas preneur quand un quatre pièces revient à 1 000 F par mois et que 25 % des locataires des I.L.N. ne parviennent pas à régler leurs quittances parce que l'épouse s'est quand même présentée pour saisir ses meubles ? Faut-il s'étonner si l'apparition du « camion vert » des saisies est si redoutée ? « Il y a tellement de problèmes

la-haut ! s'exclame M. Pierre Vincenot, maire adjoint de Champigny et conseiller général communiste. Tous les travailleurs subissent la crise, mais l'absence de transports, d'emplois et d'équipements collectifs rend la situation des habitants du Bois-l'Abbé particulièrement critique. » Mme Godichon, conseillère municipale, ajoute : « Ils payent leur loyer mais ne prennent de tout le reste. Nous comptons dans cet ensemble 30 % de demandeurs d'aide sociale de plus que dans le reste de la commune. »

Que souhaite la municipalité ? « Le logement doit être considéré comme une première nécessité. Par exemple, la T.V.A. doit être abaissée sur le fuel, explique M. Vincenot. L'allocation-toposant doit être valorisée et étendue. Le gouvernement doit nous permettre de réaliser 53 hectares de zone industrielle. Et surtout nous avons demandé et obtenu du secrétaire d'Etat au logement, le 13 février qu'il propose à l'office d'I.L.N. de la Ville de Paris de déclasser ses appartements I.L.N. en H.L.M. »

Un juste loyer ?

« Impossible », répondent M. Jean Arnaud, président du conseil d'administration, et M. Louis Morel, directeur général de l'O.P.H.L.M. de Paris. « Les ensembles immobiliers sociaux que nous gérons sont des usages communautaires. Si nous déclassons les appartements du Bois-l'Abbé, nous devons répercuter le déficit sur nos autres locataires. Sur le plan du principe, ce n'est pas possible. Nous allons transformer en deux ou trois pièces les quatre, cinq ou six pièces qui ne trouvent pas de locataires. Nous entreprendrons les réparations nécessaires, mais nous ne pouvons pas faire plus. Il faut d'ailleurs remarquer que nous n'avons pas augmenté les loyers depuis le mois de juillet 1972. Evidemment, les charges accroissent d'environ 100 % la quittance. Or nous faisons payer le juste prix ou des subventions sont nécessaires. »

« Le président de la République s'est rendu, le 12 juin, dans la commune de Fontenay-sous-Bois, voisine de celle de Champigny. Il y a admiré des appartements I.L.N. de qualité. A l'issue de son déplacement il a déclaré : « Il faut voir s'il est possible de trouver un type de logement social qui réponde à l'exigence de qualité de vie. » Il nourrirait utilement sa réflexion en visitant le Bois-l'Abbé, trop cher, trop loin, trop laid, prototype de ce qu'il ne faut plus construire, de ce qu'il faut changer. Et ce n'est pas seulement une question d'architecture. »

ALAIN FAUJAS.

Des cars bi-encombran

Il ne s'agit pas des ca police (large tolérance leur donnée pour stationner bon leur semble), mais cars de tourisme, si nom en cette saison. Paris encombré. Tant mieux. leurs conducteurs ou leur compagnons ne savent poser leurs pneus. M. Legaret, un conseiller de ris, s'est fait leur porte-à-après du préfet et a géré, ironiquement sans qu'ils aillent se garer à carreau des Halles, à l'encement prévu à l'origine le centre de commerce national.

Le préfet lui a fait la pousse suivante :

« Un certain nombre placements ont été ré aux abords des prix monuments pour les et tourisme par l'arrêté du 1972, soit pour un état ment de longue durée pour un stationnement ; le temps strictement saire à la visite de sites ou monuments. » Par ailleurs, diverses sures relatives au station ment de ces véhicules et adoptées au cours de la sion du Conseil de Pa mois de décembre 1974. » Ainsi est-il prévu la tion d'un parc de station ment payant pour les ports Bayllet. Sa fonction double : d'une part, il risera le stationnement longue durée et, d'autre lo rotation qui s'y effe permettra d'éliminer l' tonnement abusif dan taines voies de la capi » Il est prévu, par a que l'emplacement de stationnement des cars rue de la long du jardin des riez, sera transformé er de stationnement payan d'en éliminer les stat ments de longue durée.

LA CAPITALE DES IMMIGRÉS

PARIS, c'est (aussi) la capitale des travailleurs immigrés : 400 000 vivent actuellement dans ses murs et au total plus de 1 200 000 dans l'ensemble de la région parisienne (1). Dans quelles conditions ? Le rapport qu'a préparé le préfet de la capitale, M. Jean Tauzielle, à l'intention des conseillers de Paris est instructif à cet égard.

Le logement d'abord : 3 500 immigrés habitent (?) dans des locaux jugés insalubres par l'administration, 500 dans des hôtels en cessation de commerce, un million dans des constructions ou condamnées ; 2 000 environ logent « en surnombre » chez des amis ou des parents ; un certain nombre, enfin, occupent des logements « irréguliers ». Au total, il faudrait donc reloger de 7 000 à 8 000 immigrés, et il ne s'agit là encore que des travailleurs célibataires.

Face à ces besoins, les moyens restent très modestes : il existe à Paris 23 foyers et 5 200 lits disponibles. Les constructions en cours portent sur une cité de transit familial de 50 logements et 7 foyers de 1 804 lits. Deux de ces foyers ouvriront dans le courant de l'été, les autres durant l'année 1976. Un prochain programme de construction envisage la création de 7 nouveaux foyers et de 1 425 lits. Au total, 3 219 lits vont être

offerts aux 7 000 ou 8 000 personnes en quête d'un abri décent.

Pour l'administration, il est essentiel que les futurs logements proposés aux immigrés se répartissent sur l'ensemble du territoire parisien. « Il faut, déclare le préfet, que cesse le phénomène de concentration systématique des populations étrangères dans certains arrondissements, tels que les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, qui pourrait entraîner à terme des oppositions avec les populations françaises environnantes. »

Mais la promotion d'une véritable politique du logement social à Paris pour les immigrés — comme pour tous les mal-logés — se heurte à des difficultés considérables : prix des terrains, concurrence entre les besoins en équipements sociaux (foyers, arêches, hôpitaux, centres de P.M.L.), sans que les priorités soient toujours respectées, contraintes urbanistiques, longueur des procédures administratives.

Autre question : la formation et la promotion. De telles actions sont d'autant plus nécessaires, affirme le préfet, que dans la conjoncture actuelle les étrangers sont essentiellement employés dans les secteurs les plus affectés par la crise économique : 31 % travaillent dans le bâtiment, 30 % dans les industries mécaniques. On recommande dans le développement des cours de formation intéressant plus particulièrement les professions recherchées par les migrants. Pour les femmes, les expériences d'alphabetisation et de préforma-

tion devront être multipliées et aidées par les pouvoirs publics.

Dans le domaine scolaire, l'administration suggère la création d'un plus grand nombre de classes d'adaptation qui « favoriseraient une meilleure insertion des enfants dans la société et développeraient leur aptitude à suivre les cycles scolaires dans leur ensemble. »

Dernier volet : la santé. La protection sanitaire et médicale est essentielle à l'insertion des immigrés dans la société », déclare M. Jean Tauzielle, et doit être également recherchée pour que leur retour au pays se fasse dans les conditions les meilleures. Mais le rapport de l'administration est catégorique : la protection médicale des migrants ne peut être assurée valablement si elle n'est pas accompagnée d'une amélioration des conditions de logement et de travail. A noter à ce propos que, pour l'année 1973, 55 208 étrangers ont séjourné dans les hôpitaux parisiens.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, chargé des travailleurs immigrés, résumait récemment aux élus et l'administration de Paris la mise au point pour la capitale d'un « contrat d'agglomération ». Cette procédure déjà appliquée notamment à Marseille, à Lille et à Grenoble fixe un ensemble d'actions cohérentes en faveur des travailleurs immigrés. Ce n'est qu'un premier pas vers la prise en charge de ces milliers de travailleurs qui sont indispensables à la vie de Paris et de la région.

JEAN PERRIN.

POINT DE VUE

Les associations et l'urbanisme

par JACQUES REMOND (*)

DANS un « Point de vue » publié dans « le Monde » le 13 juin 1975, Mme Monique Hervo, responsable du service habitat-urbanisme de la CIMADE, après avoir adressé l'exposition sur le plan d'occupation des sols de Paris (POS) critiques à la fois justifiées et des plus modérées, reproche ceux qui détiennent le pouvoir de s'allier toujours aux groupes c ils ont le moins à redouter ». Et de citer, apparemment parmi derniers, « les associations regroupées dans la Plate-forme comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de cité. »

Cette accusation implicite de complicité à l'égard de l'administration méconnaît totalement le rôle joué par la Plate-forme. Les associations qui en sont membres n'ont pas été sollicitées ni pour l'élaboration du POS ni pour l'organisation des expositions.

Ce sont elles, au contraire, qui, de leur propre initiative, et une lettre du 27 septembre 1974, ont demandé au préfet de Paris que les Parisiens soient sérieusement informés, au niveau du arrondissement, des projets qui engagent l'avenir de leur ville pendant dix ans.

Le Conseil de Paris, en votant un budget de 600 000 francs marqué un intérêt exceptionnel pour cette proposition.

Les larges moyens ainsi dégagés ont été utilisés par l'administration, seule maîtresse d'œuvre, d'une façon décevante. La part des suggestions présentées par la Plate-forme sur le plan : la publicité, de l'accueil des visiteurs, de la pédagogie de l'exposition n'ont pas été retenues.

Au cours des mois précédents, les associations de la Plate-forme, en liaison avec les multiples groupes locaux avec lesquels elles travaillent, avaient réalisé sans moyens comparables des expériences préparatoires qui, grâce à leur effort d'animation, ont touché un vaste public.

Si peu abordables qu'elles soient pour les non-initiés, les expériences d'arrondissement sont l'occasion pour les habitants et les groupements de faire connaître, avant le débat qui s'ouvrira en novembre au Conseil de Paris, leurs suggestions et leurs critiques.

Ne serait-ce que celles qui portent sur la façon insuffisante et maladroite avec laquelle on a prétendu les informer.

(*) Vice-président de la plate-forme des comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité.

(Publicité)

SIMICAT PART EN VACANCES.

UN EQUIPEMENT DE CAMPING ?

UNE BATEAU

UNE CANNE A PECHE

UNE EPUI-SETTE

UNE RICKLETTE

UN BALLON

ET UNE SIMICA 1400 POUR TOUT EMPORTER !

JE N'AI PLUS D'ARGENT !

CHEZ SIMICA-CHRYSLER, ON PEUT ACHETER UNE VOITURE EN JUIN ET NE COMMENCER A PAYER QU'EN OCTOBRE.

VOTRE CONCESSIONNAIRE SIMICA-CHRYSLER VOUS EN DIRA PLUS LONG.

AVEC VERSSEMENT DE L'ADMISSION LEGAL COMPTANT.

Meubles à bord.

سكان العالم

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

52 HECTARES POUR LES AFFAIRES DANS LE QUARTIER DE L'OPÉRA

Des encours

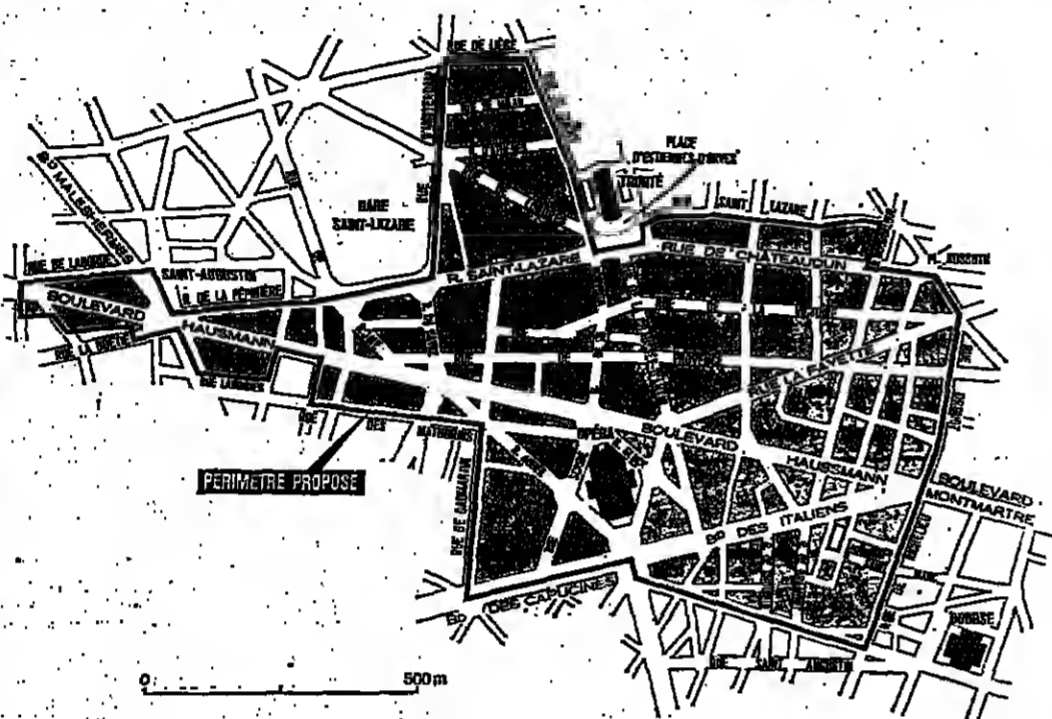
Administration demande que l'on restreigne la superficie de la cité financière

Le préfet de Paris va soumettre au Conseil de Paris, le 27 juin, une nouvelle loi sur la cité financière...

Le préfet de Paris va soumettre au Conseil de Paris, le 27 juin, une nouvelle loi sur la cité financière...

possible d'accepter des COS supérieurs à 3,5 que, si en compensation, une « taxe de surdensité » est versée par le constructeur...

préfet aux élus parisiens, les autres réglementations, à propos des immeubles à construire, ou de leur dimension et surtout de leur hauteur, resteraient identiques à la description qui en est faite par le Plan d'occupation des sols de Paris en cours de discussions.



que M. Jérôme Monod, le 1er juillet, ait déclaré que les usages d'aujourd'hui et les usages financiers d'aujourd'hui ont droit de rester à Paris...

Après la fermeture partielle du pont autoroutier de Nogent-sur-Oise, des contrôles sont en cours, à la demande du directeur des routes, sur une centaine de ponts en béton précontraint...

Des incidents graves ont été constatés sur un certain nombre d'ouvrages, indiqués dans une circulaire adressée aux directeurs départementaux de l'équipement...

BORDEAUX : CANULAR NUCLÉAIRE — Trois fûts de béton identiques à ceux qui sont utilisés pour évaner les déchets radioactifs de centrales nucléaires...

A PROPOS DE...

LA RÉFORME DE L'ART DE BATIR

< Nous sommes tous des architectes >

Un conseil interministériel, présidé par M. Giscard d'Estaing, doit se réunir prochainement pour examiner les modifications apportées au projet de loi sur l'architecture, déjà voté par le Sénat en première lecture en juin 1974.

« Réconcilier les Français et l'architecture » : tel était le thème du débat organisé entre architectes et non-architectes à l'occasion du congrès de Paris. Les architectes n'ont pas caché leur rancœur...

Le projet de loi adopté par le Sénat leur donne, en partie, satisfaction, dans la mesure où il prévoit que l'on devra recourir à un architecte pour la conception de toutes les constructions...

Les personnes extérieures à la profession qui participent au débat ont toutes reconnu l'absolue nécessité d'améliorer la qualité architecturale. Mais plusieurs ont adressé certaines remarques aux architectes...

L'enseignement architectural rénové

Le nouveau projet de loi, dont les premières esquisses sont conçues à l'issue de la réunion de l'Elysée, parviendra-t-il à concilier les revendications des uns et les craintes des autres ?

Privé d'imagination

Tous ceux qui contribuent à l'épanouir le cadre de vie urbaine, ingénieurs, techniciens, fonctionnaires, associations d'habitants, élus, etc., n'ont-ils pas, en effet, aussi leur mot à dire ?

LE MONDE IMMOBILIER BUREAUX

Table with 7 columns: ADRESSÉS, PRIX MOYEN AU M2, SURFACE M2, DATE LIVRAISON, LOCATION, VENTE, DESCRIPTION, NOM DU CONSTRUCTEUR, AGENCE DE VENTE. Includes listings for Versailles, Montreuil, Saint-Denis, and Grenoble.

Cette rubrique de publicité, ouverte chaque lundi (le Monde daté du mardi) à tous les constructeurs-promoteurs, est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier bureaux.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COOPÉRATION

La visite de M. d'Ornano à Alger a permis de «dissiper les nuages qui étaient apparus»

De notre correspondant

Alger. — Ma visite a été utile. Elle a permis de dissiper les nuages qui étaient apparus. Je peux dire que mon séjour s'est déroulé dans une excellente atmosphère. La coopération franco-algérienne se porte bien. Les rapports entre les États et entre les hommes sont excellents», nous a déclaré M. Michel d'Ornano avant de regagner Paris le samedi 21 juin dans la soirée.

Le ministre de l'Industrie et de la recherche, qui a été reçu pendant une heure et demie par le président Boumedienne, s'est également entretenu avec six ministres : MM. Abdesselam (Industrie et énergie), Taher (commerce), Mahrong (finances), Benyahia (enseignement supérieur et recherche scientifique), Taleb Ibrahim (information et culture) et Abdallah-Khadja (plan).

M. d'Ornano a annoncé qu'il avait signé avec M. Abdesselam une lettre demandant à la société mixte franco-algérienne, chargée des études pour la réalisation du réseau de télécommunications occidentales qui reliera l'Algérie, la France, via l'Espagne, d'activer ses travaux afin de les réaliser en deux ans au plus. Les deux ministres ont également discuté la possibilité d'examiner les possibilités d'acheminement du gaz selon un débit allant de 15 à 40 milliards de mètres cubes.

MM. Abdesselam et d'Ornano se sont montrés très discrets sur le pétrole. Tandis que le premier rappelait que les contrats commerciaux n'étaient pas du domaine public, le second s'est borné à nous dire que la France allait essayer d'acheter plus de brut algérien. Il a par ailleurs souligné que la balance commerciale pourrait être améliorée, mais qu'un tout état de cause la balance des paiements était équilibrée.

Les deux hommes, qui ont été précédés de six autres d'une façon informelle trois ou quatre fois par an, ont également discuté de quatre projets importants aux-
quels s'intéressent des sociétés algériennes. Les projets sont : la coopération, à savoir la télévision, l'informatique et la télévision, a précisé M. d'Ornano. Dans le premier secteur, la France apportera son concours pour la formation, le développement de la recherche et la création de centrales de puissance.

En ce qui concerne l'informatique, l'Algérie achèterait du matériel avant d'entreprendre des opérations d'intégration et d'élargir la coopération à des pays arabes et du tiers-monde. Pour ce qui est de la télévision, enfin, M. d'Ornano a exprimé l'espoir que l'Algérie adoptera le système de télévision couleur qu'elle dispose d'une deuxième chaîne en couleurs.

PAUL BALTA.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le chancelier de l'Échiquier veut ramener le taux de l'inflation à 10 % d'ici à septembre 1976

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement travailliste s'est fixé une échéance précise. Au point avec les syndicats et les organisations patronales un accord anti-inflationniste. C'est de moins ce qu'a affirmé le chancelier de l'Échiquier, M. Healey. Selon lui, il ne restera plus que six semaines au grand maximum pour convaincre le monde que la Grande-Bretagne n'est pas sur la voie de l'effondrement économique.

M. Healey, qui était accusé depuis bien des semaines de tergiverser devant les mesures à prendre, s'est montré précis, samedi 21 juin, lorsqu'il a pris la parole à l'université de Leicester. Il n'a pas attendu de front les trade-unions — il a même rendu hommage à la modération de beaucoup de dirigeants syndicaux, — mais il a déclaré qu'il entendait ramener le taux de l'inflation à 10 % au maximum d'ici à septembre 1976.

Cela suppose que les hausses de salaires de l'année à venir ne dépasseront pas plus de 10 %, alors que, à l'heure actuelle, elles vont au-delà de 20 %, et que les mineurs du Yorkshire viennent de réclamer une augmentation de 8 1/2 %.

M. Healey a réitéré un nouveau « contrat social beaucoup plus dur » que le précédent et qui soit effectivement respecté.

Le chancelier n'a cependant pas mentionné explicitement les conséquences inévitables d'un tel programme : c'est-à-dire une réduction

du niveau de vie des travailleurs et de l'ensemble de la population.

Si l'accord ne se faisait pas entre le gouvernement, les patrons et les syndicats, le chancelier de l'Échiquier a annoncé qu'il se verrait contraint d'appliquer « la blénoité » — une politique conservatrice, — c'est-à-dire des mesures de déflation qui accentueraient le chômage et des coupes sombres dans les dépenses de l'État qui restreindraient les services sociaux.

M. Wilson, qui a également parlé samedi des problèmes économiques, a précisé, comme toujours, mettre l'accent sur la « bonne volonté » des syndicats et sur son refus de toute « confrontation » avec eux. Il n'en a pas moins précisé que le gouvernement va mettre une « limite stricte » aux ressources des divers secteurs sociaux. Il a aussi condamné les syndicats qui profitent de la difficile situation des chômeurs, de certains retraités et des citoyens économiquement faibles pour accroître leur audience.

JEAN WETZ.

AGRICULTURE

Première réunion à Rome du Conseil mondial de l'alimentaire Trente-six pays pour lutter contre la faim

Le Conseil mondial de l'alimentaire, organisme des Nations unies, est réuni du 23 au 27 juin à Rome, afin de poursuivre les discussions engagées lors de la Conférence mondiale de l'alimentaire en novembre 1974.

Les ministres des trente-six pays membres du Conseil ont se prononcer sur quatre sujets concernant le problème alimentaire dans les pays en voie de développement et l'aide aux pays particulièrement touchés par la famine : fonds international de développement agricole destinés à favoriser l'expansion de la production agricole dans les pays en voie de développement ; besoins, à terme des pays les plus gravement touchés ; montant de l'aide alimentaire ; constitution de stocks alimentaires de sécurité.

« D'ici dix ans, aucun enfant ne devra se coucher en pleurant la nuit, aucune famille ne devra vivre dans la crainte de manquer de pain pour le lendemain, et les capacités d'accueil être humain ne devront être compromises par la malnutrition. » En novembre dernier, les délégués à la conférence mondiale de l'alimentaire se sont séparés, après quinze jours de discussions, sur cet engagement solennel.

Quelques neuf mois plus tard, les experts d'abord, puis les ministres — représentant trente-six pays désignés par le Conseil économique et social des Nations unies, se réunissent à nouveau dans la capitale italienne, pour en décider la mise en œuvre. C'est la première session du Conseil mondial de l'alimentaire. Nouvelle instance internationale, issue elle-même de la conférence de Rome, son rôle essentiel sera de coordonner le quinquennal d'initiatives et d'organismes des Nations unies traitant des problèmes alimentaires et agricoles. L'Assemblée du Conseil devra un peu décentraliser l'effort des structures internationales, pour rendre plus efficace la lutte contre la famine. Mission difficile...

Encore et toujours la famine...

La situation alimentaire immédiate est le premier domaine dans lequel le Conseil doit faire ses preuves. Compte tenu des prochaines récoltes et des réserves existantes, les pays en voie de développement devraient être en mesure de satisfaire globalement leurs besoins alimentaires minimaux jusqu'à la fin de l'année. Mais des régions entières de la planète sont actuellement ravagées par la famine : les Hautes-Voltes, l'Ogaden en Éthiopie, le sud du Kenya, la Somalie. Des dizaines de milliers de personnes risquent chaque jour de mourir de faim. En outre, les moissons s'annoncent mauvaises dans une partie de l'Afrique et de l'Asie. C'est dire qu'il faudra envoyer dans les pays touchés quelque 7 millions de tonnes de grains au cours des six prochains mois et qu'il en coûtera de 800 à 900 millions de dollars.

A échéance à peine plus éloignée, les perspectives sont tout aussi sombres : déséquilibre des approvisionnements, crises alimentaires graves. Pour élargir cet horizon inquiétant, le Conseil doit faire avancer les projets à plus long terme formulés lors de la conférence de Rome. Le projet le plus avancé concerne le montant annuel de l'aide alimentaire aux pays pauvres : il devrait se monter à 10 milliards de dollars. Ce montant doit être augmenté à 15 milliards de dollars à terme. Le projet de la C.E.E. n'est pas représentatif au Colombie n'a pas posé sa candidature ni compris pas très b différence de fonction en nouvelle institution et l'an — la F.A.O. — qui a son dans les mêmes bâtiments.

ALAIN GIRAUD

LES PRODUITS BRITANNIQUES D'ÉNERGIE

protestent à nouveau ces importations à bas prix. M. Fred Webster, président de la Fédération des producteurs britanniques d'énergie, a adressé un télégramme de protestation au ministre de l'Énergie britannique, M. Peter Heath, lui demandant de faire cesser ce problème. La réunion des ministres de l'Énergie de la C.E.E. les 23 et 24 juin, à Luxembourg. M. Webster accuse les vents à l'abandon les laines versées aux producteurs français de contrevenir règlements communautaires. Il précise que des cents de millions de francs de subventions ont été refusés par les producteurs français et le conflit se déclara ainsi en pleine vigueur. — (A.F.P.)

PRESSE

POINT DE VUE

LE CARACTÈRE, LA PRESSE ET LE POUVOIR

Depuis l'automne dernier — quand a éclaté le conflit de la Néogreuvre — la question de la presse nous n'est traitée — à commencer par le président de la République — qu'en termes de fond de roulement d'équilibre des comptes annuels. Le changement de direction chez Hachette serait une opération bancaire. Le départ de M. Marin serait lié à l'introduction de l'informatic à l'Agence France-Press. Le Figaro et l'Aurore ne seraient que problèmes financiers. Le conflit au Parisien libéré ne serait qu'un conflit de travail, et le pouvoir comme le parti communiste raisonnent sur ce point de la même manière : liberté du travail suivant MM. Chirac et Fontanet qui protègent en conséquence l'acheminement de la marchandise jusqu'à ses comptoirs ; licencement abusif et lock-out déguisé suivant l'Humanité et le syndicat du Livre.

De nos jours pour la presse souvent, un statut pour elle jamais. Le problème ne serait pas la gestion ou que celui des relations de travail. Si, d'aventure, on se place du point de vue de l'information libre et librement commentée, le débat sur la situation — française tourne court à l'Assemblée nationale comme dans les salons parisiens : on traite de Républiques au Portugal et l'on s'interroge vite au bord de la Seine comme si l'on était au bord du Tage.

La question est autre et elle est grave. Gageons que M. Giscard d'Estaing est aussi et même plus libéral que ses prédécesseurs.

Mais regardons comment se bûle son système, sinon sa gloire. Elle de justice et décideur que le changement se fera par la multiplication de sa propre image publique et de sa propre déconcentration. M. Giscard d'Estaing interdit pratiquement que ce mécanisme soit dénoncé ; il l'interdit avec bonne conscience, puis qu'il s'agit de protéger un des moyens essentiels, selon lui, de parvenir au bien commun ; ses élégants attitudes, sont ainsi en tête d'affiche à la radio, à la télévision, dans bien des journaux.

En apparence, rien n'est commandé, mais tout semble ordonné. Et puis coïncidence : l'« O.R.T.F. », dès le début de l'ère nouvelle, est réformée, tronquée, et des présentateurs des informations télévisées sont éliminés par le ministre de l'Intérieur, président des républicains indépendants. Le directeur d'Europe 1 est limogé pour perfidie. Là s'arrête cependant ce qui est public et vérifiable.

Mais l'indivision et une constante occupation de la scène semblent suffire. Personne n'oblige personne à monter en couverture de magazines à grand tirage, presque une semaine sur deux, l'afflige présidentielle. Personne n'oblige personne à sa table ou à seulement proposer la thèse officielle, mais

chacun — et peut-être qu'il soit dans notre société libérale, et là il ne s'agit plus vraiment de presse — est trop souvent tenu par ses espérances de carrière, par sa feuille de paie mensuelle.

Le jeu doit être respecté qui oblige à ne jamais retourner les cartes publiquement, à ne jamais dire ce que tout le monde sait et ressent, mais que personne n'ose dire. Notre société est déjà proche du totalitarisme par l'absence de tant de caractères, par simple prudence envers le pouvoir du moment, qu'il s'agisse de la vie dans l'entreprise ou de l'action politique. On ne découvre pas le rôle, puis qu'on dépend d'une manière ou d'une autre de sa faveur. Même les plus grands, quand ils n'occupent plus le poste élevé qu'ils les ont eus, ils sont sous les projecteurs, savent pour l'avenir que leur siège de député ou l'audience de leurs discours tient à leur respect public de celui qui les a remplacés.

La presse est alors le seul soutien, le seul fillet par où puisse souffler le petit air de la liberté. Que le commentaire tombe dans des normes convenues, que le geste présidentiel devienne la seule référence, bref, que le rythme de l'analyse de notre vie collective soit celui du pouvoir du moment, et non plus celui de dizaines de pensées libres et talentueuses, alors la dictature devient superflue ; elle s'établit en fait dans le sommeil d'intelligence qui ne réfléchissent plus qu'un petit.

Le courage n'est pas seulement dans l'exercice d'écrire et dans la responsabilité de publier. Il est dans le comportement des responsables de l'édition du micro, du journal et même des relatives. La direction n'aurez pas changé à France-Soir à deux reprises en si peu d'années si des pouvoirs politiques d'allures successifs n'avaient pu jouer d'une personnalité sur l'autre, évitant l'une par l'autre. Même scénario, même faiblesse, c'est-à-dire mêmes divisions et fausses promesses chez Hachette, Soudée, solidaires, MM. Nora et de Roquemaurel pouvaient tenir tête à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; mais qu'ils se soient décollés, l'un se levant plus et l'autre redoutant moins, les voilà tous deux à bas, l'un quittant un siège qu'il venait à peine d'obtenir, l'autre acceptant un autre qui, en réalité, ne sert qu'à couvrir un contrôle plus étroit de la Banque.

L'Elysée fait de croire qu'en cette matière de presse il s'agit d'affaires privées ; l'information, c'est-à-dire la formation de l'espérance publique, est affaire collective, donc publique. Sa qualité, son courage, ses lucidités caractérisent une génération. Et le courage n'est pas seulement politique, il est plus encore intellectuel. Socrate et Gallée furent condam-

nés au nom d'intelligences qu'ils névraient dépassées. Si une certaine presse occidentale a plus de succès aujourd'hui que naguère, c'est peut-être qu'elle prépare mieux le futur que la grande presse. M. Giscard d'Estaing se bat prudemment sur ce terrain-là, sur le passage d'une politique classique à une politique qui affecterait des territoires jusque-là vierges mais autrement quotidiens, autrement importants pour notre avenir ; bref, il veut changer les mentalités et il sait bien que les circuits de diffusion et de répercussion des idées sont l'essentiel moyen de cette ambition. Ce serait — de sa part — mal le servir et à terme le marquer, que chercher à systématiquement d'imposer dans le système d'information.

Mais il est un péril plus insidieux qui serait de laisser aller notre presse à ses contraintes et à ses facilités : ses contraintes capitalistes, ses facilités intellectuelles tant il est rare qu'un produit de trop grande consommation demeure de première qualité, tant il est rare que l'ambition d'être lu se marie avec l'urgence envers le lecteur, tant il est rare de refuser la compromission puis le laisser-aller budgétaires.

La rigueur de M. Giscard d'Estaing serait grand et, entre lui et la presse, s'établirait un contrat d'urgence réciproque. Un pouvoir intervenant pour que la presse soit libre et forte vis-à-vis de l'Intérieur privé, vis-à-vis de personnalités qu'attirent plus la rentabilité et la puissance que le talent et la lucidité. Un pouvoir, appelant même à son encontre, à plus de caractère, plus d'aide, plus de critique, bref un pouvoir soulignant le mérite et envoyant au bain les flagoratoires et autres mangeurs de petits fours. Un pouvoir qui accepterait la devise de Figaro — Sans la liberté de bêtise, il n'est pas d'éloge flatteur — et se sentirait responsable de cette liberté. Après tout, ce ne sont pas les nuflérites du Premier Empire payés sur fonds publics ou caqués dans les ambulances de Fouché qui ont fait la légende impériale ; au contraire, Chateaubriand ou Benjamin Constant — opposants s'il y en eût à la dictature napoléonienne — furent, au fin de compte, ces publicistes qui ont transmis à la postérité le plus vigoureux image de l'Empire et de sa politique.

Si le Figaro affronte le groupe Hersant, M. Giscard d'Estaing — qui ne peut plus répondre comme il s'agissait de la Néogreuvre ou de M. Amaury — affronte, lui, son propre rêve. Il peut passer la société de finance qui, par obligation réglementaire et par conformité, s'édifie d'année en année chez nous et ailleurs. Il peut concrètement maintenir un pan de cette société d'hommes libres dont, jusqu'à présent, il nous entretenait si abstraitement.

B. FESSARD DE FOUCAULT.

Le conflit du «Parisien libéré»

LE SYNDICAT DU LIVRE PRÉPARE UNE «RIPOSTE D'AMPLEUR NATIONALE»

La Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.L.) a tenu une réunion extraordinaire du comité fédéral national le mardi 24 juin, au siège fédéral, afin de prendre des décisions « pour l'organisation d'une riposte d'ampleur nationale (presse et travail) » visant à « faire échec à l'offensive patronale et imposer la solution négociée du conflit du Parisien libéré ».

Le syndicat rappelle que son comité exécutif avait, dans sa réunion du 17 juin, appelé les « travailleurs de la profession à se préparer à diverses actions d'ampleur nationale ». La Fédération du Livre constate que les récentes démarches qu'elle a entreprises « pour exiger l'ouverture immédiate d'une négociation se sont soldées jusqu'à présent par un échec ».

Le syndicat du Livre parisien convoque tous ses adhérents — presse et travail — à une assemblée extraordinaire le mercredi 25 juin, à 9 heures, boulevard Blanqui.

« Le Quotidien du médecin », que dirige le docteur Marie-Claude Tesson, a publié samedi 21 juin son numéro 1.000. Créé le 14 février 1971, ce journal est distribué à trente mille exemplaires chaque jour parmi les médecins. Il est édité sur six ou dix pages, jusqu'en 15 septembre. Entrée gratuite de 9 h. à 18 h. sauf samedi après-midi, dimanche et les jours fériés.

« M. Luigi Fossati a été nommé rédacteur en chef du quotidien Le Messagero, en remplacement de M. Paolo Piana, qui avait démissionné le 19 juin après avoir refusé de modifier la ligne politique du journal favorable aux socialistes lors de la récente campagne électorale (16 Mars) du 21 juin. Les journalistes ont indiqué dans un communiqué qu'ils avaient reçu des propriétaires du Messagero des garanties concernant la continuité de la ligne politique du journal. — (A.F.P.) Reuters ».

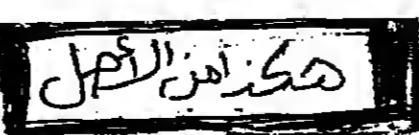
ÉNERGIE

Le groupe Elf-Aquitaine dément avoir trouvé du pétrole en mer d'Iroise

Le groupe Elf-Aquitaine communique « à la suite d'une information publiée dans un journal du soir et prétendant que la Société nationale des pétroles d'Aquitaine avait annoncé une formation susceptible de contenir du pétrole au large de la mer d'Iroise, le groupe Elf-Aquitaine dément formellement cette information qu'il est sans fondement. » Une regrettable confusion s'est en effet glissée dans la revue boursière de notre édition datée du 22-23 juin, où il était indiqué : « La S.N.P.A. annonce qu'une formation susceptible de contenir du pétrole a été rencontrée en mer d'Iroise. » En fait, il s'agissait d'un résumé d'un passage de la dernière note d'information adressée par la S.N.P.A. à ses actionnaires, suivant lequel « les chances de rencontrer en mer d'Iroise des conditions sédimentologiques et géochimiques favorables tendent à la conservation hydrocarbonée et importante ». Malheureusement, dans colonnes, l'expression « les chances de rencontrer » se est indistinctement transformée en « études ». Au surplus, chacun de nous l'avons plusieurs fois relaté, que le premier forage « Lizen » en mer d'Iroise a seulement de commencer, et n'est pas devant plusieurs semaines que l'on obtiendra des indications sérieuses sur la présence l'absence de pétrole. Le groupe Elf-Aquitaine n'once, d'autre part, qu'il procède depuis samedi matin à des mesures de déblaiement de gaz naturel un gisement découvert récemment près de Lanmeur. Les mesures devant se poursuivre encore quelques temps pour déterminer s'agit d'une découverte commerciale.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | Deutsche marks | Francs suisses |
|----------|---------|----------------|----------------|
| 30 jours | 5 1/2 | 6 1/2 | 4 1/2 |
| 1 mois | 6 | 6 1/2 | 4 1/2 |
| 3 mois | 6 | 6 1/2 | 4 1/2 |
| 6 mois | 7 | 7 1/2 | 5 1/2 |



LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

SYNDICATS

LE 39^e CONGRÈS DE LA C.G.T. AU BOURGET

Séguy dresse un réquisitoire contre le gouvernement et critique le comportement des autres syndicats

est par un rapport d'acti- d'une grande virulence de M. Georges Séguy a été dimanche 23 juin. Le 39^e congrès de la C.G.T. réuni au Bourget ven- dredi.

Les divergences avec la C.F.D.T. L'alternance de la gauche, le socialisme, sur d'autres problèmes encore, tout en continuant à assu- mer ensemble nos responsabilités dans le cadre de notre accord d'unité d'action revendicative.

programme commun, seule perspective La crise fait sentir l'urgence des changements à partir desquels pourra être inaugurée une poli- tique de progrès social, et y com- pris parmi ceux dont les intérêts sont à gauche et qui pourtant voteront à droite en mai 1974.

avec force M. Séguy, décidé à placer toute notre autorité et toute notre énergie au service de la victoire. Notre détermination et notre attachement à l'indépen- dance syndicale sont sans équi- voque. C'est notre responsabilité pas sortir de nos prérogatives syn- dicales pour assumer des fonctions qui relèvent de la responsabilité des partis et de ces problèmes politiques et notamment électo- raux sur lesquels la C.G.T. n'a pas à se considérer obligée d'inter- venir.

AU CONGRÈS DE LA F.N.C.C. A LA BAULE Les consommateurs, victimes consentantes de l'inflation? De notre envoyée spéciale

La Baule. - Réuni en congrès, du 19 au 20 juin, six cents délé- gués de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs ont débattu d'un thème ambitieux : l'inflation et le consommateur.

Le problème qui nous est aujourd'hui posé est celui de construire un autre modèle de consommation. Dans une inflation par la demande et par les coûts, la responsabilité du consommateur a été très atténuée, même si ce dernier n'est pas un citoyen au-dessus de tout soupçon.

Des produits témoins M. Stoleru se refuse à envisager des achats entre les consom- mateurs utiles ou inutiles, mais a néanmoins sa proposition que l'Etat assure la mise sur le mar- ché d'une cinquantaine de pro- duits de cette catégorie, à prix de vente strictement réglementé et qui tout détaillant devrait obli- gatoirement commercialiser. Il ne s'agit plus là de secteur commer- cial, mais de produits ordinaires, témoins.

La crise du marché des sucres blancs NOMINATION D'UN ADMINIS- TRATEUR PROVISOIRE A LA TÊTE DE LA CAISSE DE LIQUIDATION DES AFFAIRES EN MAR- CHANDISES.

Le gouvernement a décidé de ren- trer son serment aux membres du conseil d'administration de la Caisse de liquidation des affaires en mar- chandises de la Bourse de commerce de Paris, unique l'on dimanche au ministère du commerce et de l'artisanat. M. Pesson a été immé- diatement nommé administrateur provisoire.

Le renforcement de la gauche, son accès au pouvoir et l'applica- tion du programme commun restent la seule perspective réa- liste. Nous sommes, a affirmé

Le chômage a d'ailleurs pris le pas sur la hausse des prix dans l'inquiétude des consommateurs, 54 % le jugeant l'élément le plus grave de la crise actuelle, contre 24 % qui estiment la hausse des prix plus angoissante.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Des risques de perturbation de trafic subsistent à la S.N.C.F.

Des perturbations sont en- core à craindre sur le réseau ferroviaire, après cinq jours de grèves régionales tournautes des agents de conduite C.G.T.

A L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, la C.G.T. et la R.A.T.P. sont appelés à débattre au cours de la journée de mer- credi 25 juin. Ces arrêts de tra- vail, allant d'une heure trente à vingt-quatre heures, provoqueront sans doute des retards sur le tra- fic.

AFFAIRES

La fabrication du chlorure de polyvinyle principal objet de l'association entre E.M.C. et C.D.F.-Chimie

L'Entreprise minière et chi- mique (E.M.C.), qui exploite les poissasses d'Alsace, et C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France, viennent de signer un important accord d'association (le Monde daté 22-23 juin), qui, le communiqué ne le cache pas, n'est pas limitatif.

La fabrication du chlorure de polyvinyle (P.V.C.), constitu- ble le pivot de l'association. Dans la mesure où la conjonc- ture reste assez mauvaise sur le marché de cette matière plasti- que, le chiffre peut paraître surprenant. Il est pourtant fondé. En raison de ses nombreuses propriétés, le P.V.C. est un maté- riel à peu près irremplaçable dans divers domaines d'applica- tion (fabrication de tubes, tuyaux, disques, etc.). Depuis quatre ans, la consommation dans le monde a augmenté plus rapidement

LES COMMERÇANTS REPA- RATEURS DE L'AUTOMO- BILE proposent une charte de la voiture d'occasion dont ils ont défini les bases lors du congrès de la Chambre syndi- cale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), qui vient de se tenir à Dinard.

Le renforcement de la gauche, son accès au pouvoir et l'applica- tion du programme commun restent la seule perspective réa- liste. Nous sommes, a affirmé

Le chômage a d'ailleurs pris le pas sur la hausse des prix dans l'inquiétude des consommateurs, 54 % le jugeant l'élément le plus grave de la crise actuelle, contre 24 % qui estiment la hausse des prix plus angoissante.

Le renforcement de la gauche, son accès au pouvoir et l'applica- tion du programme commun restent la seule perspective réa- liste. Nous sommes, a affirmé

Rover RANGE ROVER - LAND ROVER Jaguar CONCESSIONNAIRE FRANCO-BRITANNIC AUTOMOBILES S.A. 25, rue P.-V. Couturier 92300 LEVALLOIS - Tél. 757.50.80 + LOCATION LONGUE DURÉE

GRAND HOTEL DU CAP-FERRAT ***** RESERVATION Téléphone 93.01.04.54 Tél. 47184 F

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES Direction de la Formation PLAN QUADRIENNAL AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL D.C.E.L.E. n° 5175 - Opération n° 5 831 634 0063

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL - UCLAF

Emission au prix de 1.000 F chacune de 80.000 obligations de 1.000 F nominal

Naissance : 11 juillet 1975.

Intérêt annuel : 11,30 %, soit 113 F par obligation, premier coupon payable le 11 juillet 1976.

Taux d'amortissement : le pair, soit 1.000 F par obligation.

Taux de rendement actuariel brut : 11,22 %.

Durée : 15 ans.

Amortissement : en 10 ans à partir du 11 juillet 1980 : — soit par remboursement au pair, — soit par rachats en Bourse.

Cotations : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

(Visa COB n° 75-88 du 10 juin 1975 - « BALO » du 23 juin 1975.)

PRIMAGAZ

La compagnie Primagaz a réuni, le 18 juin 1975, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire p. i. s. ordinaire. Sur les huit cent vingt-quatre mille titres composant le capital social, les feuilles de présence ont été arrêtées à six cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-sept titres appartenant à cent quatre-vingt-sept actionnaires ou représentants.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de porter de neuf à dix le nombre des membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et pris connaissance des comptes consolidés du groupe.

Le président a indiqué que la distribution des gaz de pétrole liquéfiés, perturbée par les conséquences de la crise de l'énergie, n'a pas encore retrouvé son rythme normal. Les fortes hausses intervenues sur tous les postes de frais ainsi que le versement de la contribution exceptionnelle ont amené l'entreprise à mettre en œuvre une politique d'économie portant sur certaines dépenses d'exploitation, et à réduire provisoirement son programme d'investissement. Les efforts en seront progressifs et se combineront avec ceux de l'amélioration des conditions d'approvisionnement et les efforts en cours en vue de diversifier l'activité, aussi bien dans les applications des gaz que dans d'autres domaines.

Les résultats nets de l'exercice s'établissent à 5.690.218 F. Il sera mis en paiement, à partir du 1 juillet 1975, un coupon unitaire de 3,80 F (avoir fiscal : 3,90 F). M. Raffaele Ursini, administrateur-délégué de la société Italienne Liquigas, important actionnaire de Primagaz, a été nommé administrateur, le mandat de la compagnie Lebon a été renouvelé.

De Dietrich

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 12 juin 1975 sous la présidence de M. Gilbert de Dietrich, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et a fixé le dividende net à 15,50 F qui sera mis en paiement à partir du 11 juillet contre présentation du coupon n° 24. Ce dividende est assorti d'un avoir fiscal de 7,75 F, soit, au total, 23,25 F par action.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de la Compagnie Industrielle et Financière de Participations (PINFOT), représentée par son président-directeur général, M. Jacques Monner. L'assemblée a réélu M. Michel Granelles administrateur.

Le président a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs, Messieurs, je voudrais vous donner quelques informations concernant la marche de l'entreprise au cours du premier semestre.

Permettez-moi tout d'abord de me réjouir de compter parmi nos nouveaux actionnaires, la Compagnie Industrielle et Financière de Participations (PINFOT) et de voir siéger à notre conseil son président-directeur général, M. Jacques Monner.

Cette Société a acquis en Bourse un montant légèrement supérieur à 10 millions de francs. Cette prise de participation semble arroser la valeur de la politique de diversification de notre patrimoine industriel et immobilier poursuivie par les dirigeants de la Société. Elle nous permet de meilleures conditions de périodes de conjoncture déprimées.

Je suis pour ma part convaincu que vous apprécierez et continuerez à apprécier l'activité et le dynamisme qui est à nouveau confirmés par les résultats dont vous venez de prendre connaissance.

À ce jour, l'activité de l'exercice 1975 est à l'image de celle de l'exercice 1974 et se traduit par un autre succès :

— Un ralentissement de l'activité des divisions produisant des appareils ménagers et des charnières de chauffage central, ce dernier secteur étant toutefois plus affecté que la première.

— Une activité très soutenue par contre pour nos productions de machines agricoles, de mécanique et de génie civil.

Par rapport à fin mai 1974, le chiffre d'affaires de chacun de nos divisions a évolué comme suit :

- Équipement ménager... + 7,1 %
- Équipement thermique... - 23,2 %
- Mécanique... + 23,2 %
- Génie civil... + 23,2 %

Par conséquent, nous constatons une évolution favorable du chiffre d'affaires de l'exercice 1975 par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 1974.

Sans minimiser les difficultés auxquelles nous aurons à faire face, le chiffre d'affaires de l'exercice 1975 est en hausse par rapport à celui de l'exercice 1974.



Pendant l'exercice écoulé, qui a connu deux périodes d'activité bien distinctes (vive hausse des prix des matières premières et forte pression de la demande au premier semestre ; brusque retournement du marché à partir de l'automne), le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 28.351 millions de francs, en augmentation de 28,2 % contre 19 785 millions de francs de l'exercice précédent. Cette évolution correspond pour environ un quart seulement à un accroissement de volumes.

Sur le plan géographique, les progrès apparaissent essentiellement plus importants en France qu'à l'étranger : 44 % pour les sociétés nationales, contre 22 % pour les sociétés étrangères. Pour cette dernière, de nouvelles chaînes de fabrication ont été mises en route en début d'année, dont les productions supplémentaires n'auront d'incidences sur les facturations qu'au cours des prochains mois.

Pour votre information, je vous rappelle que la valeur des commandes en carnet totales 533 millions de francs contre 427,3 millions à fin mai 1974, en augmentation de 25 %.

L'exportation, dont le chiffre d'affaires a progressé de 44 % au cours des cinq premiers mois, nous pouvons faire état de perspectives de développement encourageantes.

Toutefois, dans ce contexte, maintenir à leur niveau actuel les bénéfices de nos usines produisant des appareils ménagers et de chauffage central. Par contre, le niveau d'activité soutenu des usines productrices de biens d'équipement qui disposent d'un carnet de commandes élevé devrait nous permettre d'établir un bilan plus satisfaisant au cours de l'exercice 1975.

La poursuite et le maintien de nos investissements restent en partie liés à l'évolution de nos productions, quant au niveau des résultats de l'exercice en cours, il ne pourrait être que favorablement influencé par une reprise de l'activité de nos divisions « Équipement ménager » et « Équipement thermique ».

CHIMIE

Divisions chimie minérale, pétrochimie, polymères, chimie fine et activités chimiques du groupe, maintenant réparties en divisions, ont correspondu essentiellement à celles de la Société des usines chimiques Rhône-Poulenc et de la société Rhône-Frappé. Parmi les secteurs de la Société des usines chimiques Rhône-Poulenc nous avons connu une croissance particulièrement forte, c'est-à-dire les grands intermédiaires chimiques, les produits de base pour paraffinés et les produits industriels.

À Rhône-Frappé, le chiffre en augmentation de 61 % sur 1974, a atteint 4.697 millions de francs, dont 28,2 % réalisés à l'exportation.

Divisions pharmaceutiques : ses activités représentent un peu moins de 5 % du total du chiffre d'affaires du groupe. Pour la société Fournier, principale unité de la division en France, le chiffre d'affaires de la branche agriculture (750 millions de francs) s'est inscrit en augmentation de 49 % à l'étranger, où la division déploie une importante activité, plusieurs projets ont vu le jour.

FILMS ET REPROGRAPHIE

Divisions films : le chiffre d'affaires de la division a une structure égale, une progression de 20 % par rapport à 1974. Le chiffre des films a poursuivi son développement. Dans les domaines reprographie, la progression est de 20 % à 40 %.

PRINCIPALES FILIALES ÉTRANGÈRES

En Grande-Bretagne, M. Baker a connu une année remarquable, le chiffre d'affaires net de 23 %. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc a connu une hausse nationale de 30 %. Au Mexique, l'activité économique de Rhône-Poulenc a été particulièrement satisfaisante, les ventes de nos sociétés établies dans ce pays ont dépassé 1.347 millions de francs.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES pour l'exercice 1974

| | 1974 | 1973 corrigé | Variation |
|--|--------|--------------|-----------|
| Chiffre d'affaires (hors taxes)..... | 28.351 | 14.713 | + 92,4 % |
| Marge brute d'autofinancement..... | 2.761 | 1.780 | + 55,1 % |
| Bénéfice net du groupe..... | 1.001 | 601 | + 66,6 % |
| Bénéfice net revenant à Rhône-Poulenc S.A..... | 863 | 569 | + 51,7 % |
| Bénéfice net par action revenant à Rhône-Poulenc S.A. (en francs)..... | 45,37 | 39,82 | + 14,2 % |
| Investissements d'exploitation..... | 2.001 | 1.712 | + 16,9 % |

LES SOUSCRIPTEURS DE LA CAECL SAVENT MIEUX PLACER LEUR ARGENT

La CAECL, établissement public national à caractère administratif créé par décret du 4 mai 1966, émet des emprunts obligataires, soit en son nom propre, CAECL, soit sous le sigle : Villes de France pour le compte des collectivités locales : départements, communes, districts urbains, régions, chambres de commerce et d'industrie, etc.

Ces emprunts permettent à l'établissement, de financer les équipements collectifs publics destinés à améliorer la vie de chacun.

Les émissions d'emprunts obligataires de la CAECL ont lieu : deux fois par an, en général à la fin de chaque semestre.

On peut souscrire dans les banques, chez les comptables publics, dans tous les bureaux de postes et chez les Caisses d'Épargne.

Les émissions Villes de France sont permanentes. On peut souscrire, à tout moment, chez les comptables publics : percepteurs, receveurs, trésoriers, bureaux de postes.

Les emprunts CAECL et Villes de France offrent la meilleure sécurité, le remboursement des annuités en capital et le paiement des intérêts étant garantis par la loi qui fait obligation aux collectivités locales d'inscrire à leurs budgets les dépenses correspondantes.

La CAECL, Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales est gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations, 56, rue de Lille - 75007 Paris.

LES SOUSCRIPTEURS DE LA CAECL AIDENT LES COLLECTIVITÉS LOCALES

CIT - ALCATEL

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le 18 juin 1975, ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 48.574.000 F contre 23.800.000 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat s'explique après prise en compte de la contribution fiscale exceptionnelle et comprend des plus-values à long terme à hauteur de 23.500.000 F, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

Le bénéfice net de cet exercice, après déduction de l'impôt sur les sociétés de 15 % sur le chiffre d'affaires de 1974, s'élevait à 41.500.000 F.

Suivant les propositions du conseil, l'assemblée a d'autre part voté, après approbation de 2.400.000 F de la réserve spéciale des plus-values à long terme, la répartition aux actions d'un dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % sur le chiffre d'affaires de l'exercice 1974 par rapport à l'exercice 1973.

Le dividende net de 15,50 F correspond à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le dividende global par action est ainsi de 48,75 F contre 40,20 F, soit 21,5 % de plus par rapport à l'exercice 1973 et le dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

À titre complémentaire l'assemblée a décidé de verser un dividende net de 2,06 F et l'impôt de 1,25 F déjà payé au Trésor.

Le dividende complémentaire représenté par 110.000 obligations de 1.000 F nominal amortissables en 7 ans à partir du 7 juillet 1979, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

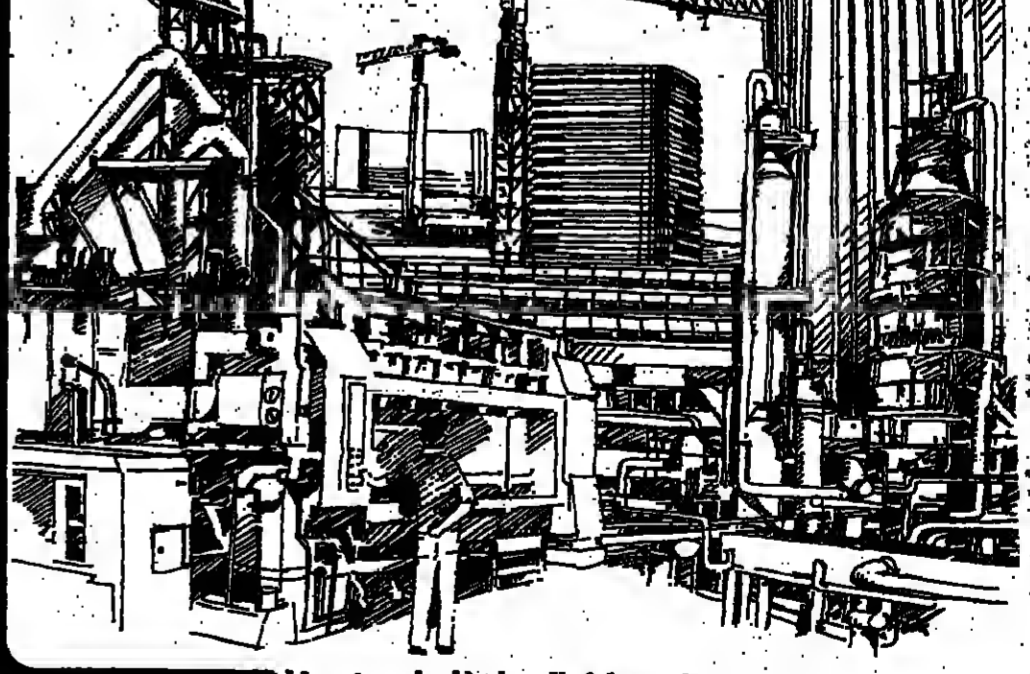
EMPRUNT CC75

représenté par : 110.000 obligations de 1.000 F nominal amortissables en 7 ans à partir du 7 juillet 1979, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Le prix d'émission est de : 1.000 F et l'intérêt annuel de : 113 F soit un taux nominal de : 11,30 % et un taux effectif de : 12,24 %.

La jouissance des titres est fixée au 7 juillet 1975.

La cotation sera demandée à la Bourse de Paris.



Un demi-siècle d'aide à l'industrie

Fondée en 1918, pour mettre à la disposition des industriels les fonds nécessaires à la réalisation ou à la modernisation de logements destinés au personnel, la Caisse Foncière de Crédit

à Paris, a depuis lors, étendu son activité au financement des équipements de groupes entreprises industrielles et commerciales.

En 1974, elle a ainsi apporté son aide à : la modernisation, l'extension ou la décentralisation d'usines diverses ; l'acquisition d'équipements lourds ; l'extension de sièges sociaux ; la construction et l'équipement de bureaux et d'entrepôts... etc.

L'emprunt 75 est destiné à financer de nouveaux investissements d'entreprises en plein développement.

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie Française des Pétroles se tiendra le 27 juin prochain, à 16 h. 30, au siège de la Compagnie. Le rapport annuel, disponible à compter du 15 juillet, peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Compagnie Française des Pétroles, Secrétariat général, Service diffusion, 25, rue Michel-Ange, 75016 Paris Cedex 16, Tél. 834-46-46 poste 24-71.

SOCIÉTÉ LYONNAISE POUR L'EXPLOITATION DE VÉHICULES S.L.E.V.

L'assemblée générale réunie le 18 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice écoulé se soldant par un bénéfice net hors plus-values de 22,9 % ; le chiffre d'affaires hors taxes atteint 84 millions de francs.

Le dividende a été fixé à 13,50 F par action y compris l'impôt déjà versé au Trésor : il sera mis en paiement le 10 septembre.

À l'issue de l'assemblée, le président a déclaré que, compte tenu de la conjoncture économique présente, l'activité de la société au cours des quatre premiers mois de 1975 était satisfaisante, la progression du chiffre d'affaires s'établissant à 17 %. Les résultats du premier semestre devaient se comparer favorablement à ceux du premier semestre 1974.

UGIMO

Réunis le 18 juin en assemblée générale ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 et ont décidé de verser un dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

Après déduction de l'impôt sur les sociétés de 15 % sur le chiffre d'affaires de 1974, le dividende net de 15,50 F correspond à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le dividende global par action est ainsi de 48,75 F contre 40,20 F, soit 21,5 % de plus par rapport à l'exercice 1973 et le dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1975, sous la présidence de M. Francis O. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et a décidé de verser un dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

Le bénéfice net de l'exercice 1974 s'élevait à 11.718.000 F après déduction de l'impôt sur les sociétés de 15 % sur le chiffre d'affaires de 1974, le dividende net de 15,50 F correspond à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le dividende global par action est ainsi de 48,75 F contre 40,20 F, soit 21,5 % de plus par rapport à l'exercice 1973 et le dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

AGENCE HAVAS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Jean Méo, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et a décidé de verser un dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

Le bénéfice net de l'exercice 1974 s'élevait à 11.718.000 F après déduction de l'impôt sur les sociétés de 15 % sur le chiffre d'affaires de 1974, le dividende net de 15,50 F correspond à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le dividende global par action est ainsi de 48,75 F contre 40,20 F, soit 21,5 % de plus par rapport à l'exercice 1973 et le dividende net de 15,50 F par action, en augmentation de 21,2 % par rapport à l'exercice 1973.

